هكذا من الأصل

Arts et Spectacles : théâtre à Lisbonne

Le Monde
15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15
BOURSE ★
QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14727 – 6 F
JEUDI 4 JUIN 1992
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Malgré la défection du Danemark, la France et l'Allemagne résolues à construire l'Union européenne

Les Français seront consultés par référendum sur la ratification du traité de Maastricht

Après le succès du « non » – avec 50,7 % des suffrages – au référendum organisé le 2 juin au Danemark sur la ratification du traité de Maastricht, la France et l'Allemagne ont confirmé, dès mercredi, leur volonté de poursuivre la construction de l'Union européenne. M. François Mitterrand a déclaré, au cours du conseil des ministres, que la « ratification du traité lui-même relèvera de toute façon du vote populaire ». Un référendum sera donc organisé après la révision constitutionnelle soumise au Parlement convoqué en Congrès (réunion du Sénat et de l'Assemblée nationale). Les ministres des affaires étrangères des Douze devaient examiner, jeudi à Oslo, les conséquences du vote danois alors que MM. François Mitterrand et Helmut Kohl devaient publier une déclaration commune.

A plusieurs vitesses

LA démocratie ne dépend pas de l'ampleur des majorités. Quelques dizaines de milliers de voix ont suffi, au Danemark, pour que l'opposition à la ratification des accords de Maastricht l'emporte, et c'est tout l'édifice communautaire qui est remis en cause.

Quelle que soit la solution juridique qui sera trouvée par les diplomates pour que le processus d'intégration européenne, économique, monétaire et politique, ne soit pas entièrement bloqué, le vote des Danois est un avertissement qui ne manquera pas d'avoir des conséquences sur l'attitude des autres pays-membres. Les adversaires de Maastricht vont y trouver des encouragements et des arguments, alors que les opinions publiques avaient déjà tendance à faire porter à une Europe plus contraignante que prévu la responsabilité d'un mécontentement auquel elle est le plus souvent étrangère.

L'ATTITUDE des Danois est paradoxale à un moment où les candidats se pressent aux portes de la Communauté ; la solidarité nordique, dont les Danois avaient fait grand cas lors de la campagne sur l'Acte unique, est mise à mal, puisque les Suédois et les Finlandais, et sans doute à l'automne les Norvégiens, manifestent leur intention d'entrer dans la Communauté.

« Un Danemark de perdu, dix de retrouvés », avait semblé dire M. Mitterrand au récent sommet franco-allemand, en affirmant que, revenue provisoirement à onze, la Communauté se retrouverait vite « à douze, puis treize, quatorze, quinze ». Certes, mais le refus danois des accords de Maastricht n'en pose pas moins en termes aigus la question de l'élargissement. Car les risques de rejet de tel ou tel pan de l'intégration européenne seront d'autant plus grands que sera élevé le nombre d'Etats-membres. Ce qu'il était possible d'entreprendre à six, voire neuf ou dix, ne l'est plus à douze, et le sera encore moins si la Communauté compte un jour plus d'une vingtaine de participants.

EN même temps, il est difficile aux Etats fondateurs de refuser l'adhésion à la CEE de pays remplissant les critères démocratiques ou économiques, et s'engageant à en respecter les règles. La seule solution, c'est l'Europe à plusieurs vitesses, quelle qu'en soit le nom, « Europe à géométrie variable » ou « Europe des cercles concentriques », voire « Europe à la carte ».

Autour d'un noyau central d'Etats ayant les liens les plus intensifs dans le champ de compétences le plus extensif, devraient graviter des pays entretenant des rapports plus ou moins lâches, dans des domaines divers. C'est manifestement autour de la France et de l'Allemagne – qui ont poussé le plus l'intégration dans tous les secteurs – que doit se constituer ce noyau dur, à condition que cette entente ne soit pas exclusive.

Si elle fait prendre conscience que l'approfondissement et l'élargissement ne sont pas contradictoires, si, loin d'inciter à ralentir le pas, elle poussait les plus déterminés à avancer, tout en aménageant leurs relations avec les retardataires, la défaite des « Européens » au Danemark pourrait être salutaire.

M 0147 - 0604 0 - 6,00 F



Casse-tête juridique

par Claire Tréan

Plusieurs responsables européens ont déjà réaffirmé leur volonté d'aller de l'avant pour faire aboutir les engagements pris à Maastricht, comme l'avaient fait MM. Kohl et Mitterrand la semaine dernière à La Rochelle en soulignant que la France et l'Allemagne appliqueraient, *« pour ce qui les concerne »*, les dispositions du traité. Il leur faudra cependant une très forte détermination pour vaincre non seulement les objections politiques auxquelles les Danois viennent d'apporter un second souffle, mais aussi les obstacles d'ordre purement juridique que leur décision fait surgir sur le chemin de l'Union européenne. Ces difficultés juridiques sont de deux ordres : celles qui portent sur le devenir du texte de Maastricht, non encore ratifié dans les autres pays, et celles qui concernent le fonctionnement à venir des institutions européennes dès lors que le Danemark reste membre de la Communauté définie par le traité de Rome et l'acte unique, sans être membre de l'Union européenne définie par le traité de Maastricht.

Les ministres des affaires étrangères des Douze, qui se retrouveront jeudi à Oslo, en marge d'une réunion de l'OTAN, tireront les premières conséquences du vote des Danois.

Lire la suite page 6



Paris pris à contre-pied

par Thierry Bréhier

L'Europe existe. Les effets sur la politique intérieure française du refus des Danois de ratifier le traité de Maastricht devraient suffire, paradoxalement, à convaincre les sceptiques. L'avenir des peuples de la Communauté est dorénavant si imbriqué que les décisions de l'un d'entre eux ne peuvent qu'influencer celles des autres.

Au-delà de cette satisfaction de principe, le « non » du Danemark à l'Union européenne est une bien mauvaise nouvelle pour M. François Mitterrand. Certes parce qu'il fait apparaître une tache sombre dans le grand dessein de son second septennat, mais aussi parce qu'il perturbe fortement son programme de reconquête de l'opinion d'ici à la prochaine échéance électorale. Dans l'immédiat, de surcroît, il donne un coup de main considérable aux adversaires français de Maastricht, qui sont aussi les opposants les plus résolus au président de la République.

La mine réjouie de M. Charles Pasqua, mardi soir dans les couloirs du Palais du Luxembourg, le démontre éloquemment. Le président du groupe RPR ne pouvait espérer mieux pour se sortir de la difficulté dans laquelle il était.

Lire la suite page 8

Lire aussi

Déficit accentué pour le budget 1993

Les dépenses publiques devraient augmenter de 3,5 %, soit 47 milliards de francs de plus que cette année. Il n'y aurait pas d'augmentation des impôts

par Alain Vernholes

Les membres du gouvernement ont encore un mois pour se mettre d'accord avec M. Michel Charasse, ministre du budget, sur les crédits qui leur seront alloués. Passé cette date, c'est le premier *ministre qui tranchera*. Mis à part l'éducation nationale, l'emploi, *la justice et la sécurité*, considérés comme prioritaires, la plupart des ministères devront faire de sérieux efforts d'économies.

Dans la traditionnelle « lettre de cadrage » envoyée le 6 mai à chacun des membres du gouvernement (*le Monde* du 12 mai), M. Pierre Bérégovoy indiquait les grandes orientations du budget de 1993 (pas d'augmentation des impôts), soulignait l'étroitesse des marges de manœuvre laissées disponibles par l'effondrement des recettes fiscales et décrivait *in fine* les stratégies à développer pour ne pas laisser s'accroître le déficit budgétaire. *« La maîtrise de nos finances publiques requiert une grande rigueur dans la préparation du projet de loi de finances pour 1993, compte tenu des effets de la conjoncture économique sur la situation budgétaire (...). Je vous demande de proposer des réductions d'effectifs, car j'écarte toute création globale nette d'emplois civils »*, écrivait le premier ministre.

M. Bérégovoy n'exagère pas en parlant des effets de la conjoncture *économique* : les statistiques fiscales les plus récentes montrent que l'Etat aura *encaissé* l'année dernière 86 milliards de francs de moins qu'il n'avait été prévu. Un manque considérable qui représente 7 % de l'ensemble des recettes fiscales (1 223 milliards de francs) prévues dans la loi de finances de 1991 votée en décembre 1990. Détail supplémentaire : sur les 86 milliards de francs perdus, 30 l'ont été pendant le seul dernier trimestre 1991.

Il n'est pas douteux que le fort ralentissement de la croissance économique est à l'origine de la débâcle fiscale qui s'est produite. En 1988 et 1989, la richesse nationale – mesurée en termes de produit intérieur brut (PIB) – s'était accrue de presque 4 % chaque année. Ces progrès représentaient chaque fois des surplus de richesse pour la nation, de l'ordre de 360 milliards de francs, surplus sur lesquels l'Etat prélevait sa « dîme », une soixantaine de milliards.

Lire la suite page 19

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Ecologie et politique

Un nouvel axe progressiste

par Félix Guattari

L'ÉCOLOGIE s'est d'abord présentée soit comme une discipline scientifique spécialisée dans l'étude des écosystèmes naturels, soit comme un phénomène marginal de sensibilité axé sur la nature, la défense de l'environnement et des espèces vivantes menacées de disparition. Pendant longtemps, ce phénomène a été ressenti par la classe politique comme régressif, se réduisant à un «retour à la nature» au détriment des problèmes humains. D'ailleurs, l'écologie n'a vraiment cessé de relever de sectes qu'à partir du moment où les atteintes à l'environnement, la pollution de l'atmosphère, la destruction des forêts, les accidents nucléaires, la menace sur la couche d'ozone sont apparus à l'opinion comme des atteinte majeures pour la survie de l'humanité.

Les mouvements, en France, ne semblent pas avoir encore bien pris la mesure des courants d'opinion qui les portent. Il existe un décalage de points de vue entre le sectarisme des militants du parti Vert ou le côté politicien professionnel des animateurs de Génération Ecologie, autour de Brice Lalonde, et l'électorat, de l'ordre de 15 %, qui s'est porté sur ces mouvements au cours des dernières élections régionales, sans parler de la masse encore plus grande de population qui se sent concernée par les thématiques écologiques.

La plupart des écologistes n'ont pas encore réalisé la nécessité d'opérer une jonction entre l'écologie environnementale, l'écologie sociale et l'écologie mentale. Car, en effet, tout se tient : on ne peut espérer remédier aux atteintes à l'environnement sans modifier l'économie, les structures sociales, l'espace urbain, les habitudes de consommation, les mentalités. Dès que l'on aborde des écosystèmes humains, on est nécessairement confronté à des composantes sociales, politiques, à des systèmes de valeurs morales, esthétiques...

C'est ce qui me conduit à parler d'une écosophie qui aurait pour perspective de ne jamais tenir séparées les dimensions matérielles et axiologiques des problèmes considérés. Il faudrait prendre en compte par exemple, aujourd'hui, que ce ne sont pas seulement des espèces animales et végétales, des paysages naturels qui sont menacés, mais aussi des espèces culturelles, comme le cinéma d'auteur, des espèces morales, comme les valeurs de solidarité et d'internationalisme, et, plus fondamentalement, des « espèces existentielles », comme la propension non seulement à accepter mais à aimer la différence corrélativement à un renouvellement du goût de la vie, de l'initiative, de la créativité.

Est-ce qu'une telle prise de conscience écosophique est appelée à se substituer aux anciennes valeurs d'émancipation autour desquelles s'était cristallisée la subjectivité ouvrière prolétarienne ? Les classes ouvrières sont-elles rejetées de l'Histoire, condamnées à n'être plus que les résidus de systèmes sociaux désormais dépassés dans un cadre néocapitaliste et postindustriel ? Est-ce que, au contraire, la redéfinition, j'oserai dire la réinvention, de la subjectivité ouvrière, à travers de nouvelles pratiques syndicales et politiques, n'est pas appelée à élargir et à enrichir la perspective écologique ?

Il m'apparaît qu'un nouvel axe progressiste, se substituant aux anciennes polarités droite-gauche, ne pourra prendre consistance qu'à la condition que soient nouées de nouvelles alliances au sein desquelles un nouveau mouvement ouvrier, le féminisme et l'écologie joueront un rôle déterminant.

Les ouvriers des villes, les techniciens, les chercheurs, les paysans, les mouvements noirs, amérindiens, le mouvement des femmes, l'écologie environnementaliste constituent autant d'angles de vue hétérogènes. La question écosophique qui interpelle chacune de ces composantes ne consiste pas uniquement à trouver des points d'accord sur des objectifs communs, mais, plus fondamentalement, à mettre en œuvre des procédures de connaissance mutuelle, d'échange, de concertation, de recherche, qui concourent à un enrichissement général.

Au fond, ce qu'on attend des militants d'aujourd'hui, ce n'est pas qu'ils apportent la bonne parole, qu'ils récitent le « juste programme », mais qu'ils travaillent à la mise en place de nouveaux services communs : services de démocratie sociale, tels que les « collectifs » de démocratie directe, services de solidarité, de proximité, de culture. Il n'est pas question d'attendre des sociétés capitalistes qu'elles travaillent à la recomposition du tissu social. Il n'y a rien à revendiquer dans ce domaine, mais tout à faire par soi-même.

Zombies impersonnels

Les systèmes de valorisation capitalistique, surtout depuis le prétendu triomphe du néolibéralisme, conduisent à la destruction, au laminage, à la déqualification des rapports interhumains. Le capitalisme mondial intégré et son redoutable instrument de production de subjectivité massmédiatique tendent à transformer ses citoyens producteurs-consommateurs en zombies impersonnels, désingularisés, sérialisés. Et ce n'est pas au lendemain d'une hypothétique révolution globale qu'il convient au nouvel axe progressiste de s'atteler à cette tâche de recomposition permanente du socius, à son « réenchantement », pour reprendre la terminologie de Max Weber. C'est dès à présent et dans tous les registres de la vie quotidienne, des institutions, des équipements collectifs, de la vie politique, des relations internationales.

A l'époque héroïque de ce qui avait été appelé l'antipsychiatrie, un film de Marco Bellochio montrait des ouvriers d'une usine de la région de Parme, en Italie, qui accueillaient dans leur atelier des handicapés psychiques et qui expliquaient tout ce que ce type de rencontre leur avait apporté dans la compréhension des relations humaines. Mais plus près d'ici j'ai rencontré, dans la banlieue de Santiago du Chili, des militants du «syndicalisme territorial», qui se préoccupaient non seulement de la défense des intérêts des travailleurs syndiqués mais aussi des difficultés rencontrées par les chômeurs, les femmes, les enfants, les jeunes du quartier, qui participaient à l'organisation de programmes éducatifs et culturels, qui s'impliquaient dans des problèmes de santé, d'hygiène, d'écologie, d'urbanisme. Il faut d'ailleurs signaler qu'un tel élargissement du champ d'action ouvrière est loin d'être vu d'un bon œil par les instances hiérarchiques de l'appareil syndical !

Changer l'action syndicale

Une conversion écologique de l'action syndicale impliquerait donc une réévaluation de ses priorités, à savoir que les revendications quantitatives strictement matérielles devraient être mises sur un pied d'égalité avec des aspirations qualitatives, relatives à l'organisation du travail, aux institutions d'entraide et de culture, à l'ouverture sur la vie du quartier, etc. La production de subjectivité pourrait ainsi devenir un axe fondamental de la recomposition syndicale. Ce qui ne signifie pas que les aspects revendicatifs des luttes, les campagnes politiques devraient être laissés de côté. Mais ils ne devraient plus occuper l'essentiel du terrain, comme c'est souvent le cas aujourd'hui.

Une telle réorientation aurait des incidences importantes sur le plan organisationnel. Dans la vision traditionnelle, héritée du début du siècle, l'action syndicale relève d'organisations de masse en principe indépendantes mais, en fait, assujetties aux partis politiques de gauche. Le mouvement communiste a voulu légitimer cette sujétion du syndicalisme par la fameuse théorie de la «courroie de transmission» qu'il est censé constituer entre l'avant-garde révolutionnaire consciente et la masse des travailleurs. A ce type de schéma hiérarchique, arborescent, pyramidal devrait se substituer un fonctionnement plus horizontal, rhizomatique, transversal. Les tâches différenciées d'organisation, relatives aux luttes, aux rapports de forces, à l'expression publique à travers les médias, sont une chose. Mais elles n'impliquent aucunement que les responsables qui s'y consacrent occupent une position dirigeante à l'égard des militants de la vie quotidienne, de la proximité directe avec les opprimés, de la créativité sociale et institutionnelle sur le terrain. Les univers de valeur politique n'ont pas à avoir une primauté transcendante sur les univers de la fraternité, de l'inventivité collective, qui ressortissent plus de paradigmes éthiques et esthétiques que d'une «science» de la stratégie.

J'en viens même à m'interroger sur la validité de l'actuelle séparation entre parti politique, organisation syndicale, mouvement associatif, collectif de base. Au minimum il y a sûrement quelque chose à repenser dans l'articulation de ces diverses instances. Les décisions politiques importantes, les stratégies syndicales sont le plus souvent du ressort exclusif de militants professionnels qui, par la force des choses, deviennent prisonniers d'appareils distants de la vie de la base. Ces militants incarnent un pouvoir ; ils se prennent au sérieux – ce qui ne peut leur être reproché – mais, par la même occasion, ils ont tendance à devenir intolérants aux prises de position qui ne sont pas les leurs ; ils perdent le sens de l'humour et une certaine qualité de contact avec la sensibilité populaire. Le porte-parole professionnel prétend incarner la vérité au lieu de la rechercher, cette vérité, à travers une quête collective, une permanente remise en question des idées toutes faites, des dogmes, des grands principes. Mais la vérité à l'état naissant s'accroche toujours à quelque chose qui se met en travers des préjugés, quelque chose qui dérange les idées toutes faites, qui bouscule les réflexes stéréotypés, qui implique une révision des positions préétablies. La vérité c'est le mouvement de la vie, la saisie de la différence, de l'altérité dans son opacité, dans sa résistance au formalisme et au schématisme.

Sur tous ces terrains, le dialogue entre l'écologie et le mouvement ouvrier et paysan me paraît essentiel. Il existe toujours un risque de voir l'écologie basculer dans le conservatisme, le retour au statu quo ante. L'avenir immédiat, il faut le reconnaître, se présente généralement sous un jour assez sombre. Mais les potentialités d'intelligence et de créativité collective n'en demeurent pas moins immenses et laissent également augurer d'extraordinaires retournements de situation.

▶ *Félix Guattari est psychanalyste, auteur de Chaosmose (Ed. Galilée).*

TRAIT LIBRE



Les écologistes, miroir des socialistes

par André Gauron

S'ILS n'existaient pas, il faudrait les inventer ; s'ils existent, c'est que d'autres n'existent plus ou ne jouent plus le rôle social qui est le leur. Les écologistes comblent en France comme ailleurs le vide laissé par l'affaiblissement ou les insuffisances du mouvement social organisé. Réduction du temps de travail, priorité aux transports collectifs, arrêt du surgénérateur Super-Phénix... qui ne se souvient que ces revendications faisaient autrefois l'objet de larges débats au sein de la société française. C'était dans les années 70. Hier. Une éternité.

En ce temps-là, la gauche contestataire disputait encore l'hégémonie idéologique à la gauche traditionnelle. La victoire de François Mitterrand en mai 1981 a tranché le débat. La logique du programme commun l'a emporté sur les revendications utopiques qui dix ans plus tôt avaient nourri le projet socialiste de « changer la vie ». Après une décennie de réformes conservatrices et d'inflation, ceux qui soutenaient une gauche enfin rassemblée aspiraient à du quantitatif : relèvement du SMIC et des prestations sociales, cinquième semaine de congés payés et trente-neuf heures hebdomadaires, retraite à soixante ans. Le social s'énonçait alors simplement, défendu, depuis des lustres parfois, par la CGT, Force ouvrière et les syndicats autonomes. Le gouvernement de Pierre Mauroy y fut fidèle. Cela restera son grand mérite.

Son tort fut de ne pas anticiper, de ne pas voir qu'en mettant un terme à « un siècle de luttes sociales », comme pour la retraite à soixante ans, il tournait définitivement une page de l'histoire sociale française. Et qu'il ne pouvait se contenter de faire ce pour quoi il avait été élu sans ouvrir en même temps une nouvelle perspective, sauf à se couper progressivement du mouvement de la société. La défaite scolaire du printemps 1984 aurait dû sonner l'alarme. Derrière la formidable mobilisation des conservateurs et de l'épiscopat pointait la revendication de millions de parents de toutes convictions d'une profonde rénovation pédagogique que la bataille pour la laïcité laissait de côté. L'occasion fut ratée. La priorité donnée au redressement et à la modernisation économiques fit le reste.

Des réactions de repli

C'était aussi le temps où la CFDT s'efforçait de sortir le syndicalisme du cadre étroit de l'entreprise pour embrasser l'ensemble des problèmes de la société, s'interroger sur les « dégâts du progrès » et refuser de céder au chantage à l'emploi pour cautionner les industries d'armement ou Super-Phénix. La gauche traditionnelle a beaucoup reproché à la CFDT cette visée globale sur la société qui lui donnait des allures de parti politique.

C'est le mérite d'Edmond Maire, alors secrétaire général de la CFDT, d'avoir eu le courage de bousculer la tradition syndicale et d'être aussi bien aux côtés des «Lip» que des militants du MLAC ou des manifestants antinucléaires. La CFDT fut la première à porter le débat sur la réduction du temps de travail, au nom d'abord du droit au temps libre puis de la lutte contre le chômage. Face à la logique du programme commun, trop étatiste à ses yeux, elle opposait la recherche d'un autre mode de développement. Cette exigence n'a rien perdu de son actualité, mais il n'y a plus aujourd'hui de syndicalistes pour la faire sienne.

De ce double effondrement, le Parti socialiste porte la trace. Au sein du parti, des réactions de repli se sont développées. Il a multiplié les courants, mais il a perdu sa diversité. La force de François Mitterrand après Epinay fut d'accepter les apports de militants syndicaux, associatifs et politiques, venus des chrétiens de gauche, des mouvements féministes, et déjà, à travers les luttes antinucléaires, des écologistes. Il sut rassembler, notamment à partir des Assises du socialisme en 1974, ceux qui s'étaient combattus sans jamais renoncer à son choix fondamental d'union de la gauche.

Les luttes internes, qui ont mobilisé tout l'appareil du parti dans la défense de positions locales aussi bien que nationales, lui ont fait faire le chemin inverse de celui des années 70. Au lieu de s'enrichir d'apports externes, il s'est progressivement vidé de tous ceux pour qui les changements concrets dans la société importent plus que la conquête de postes électifs. A mesure qu'il se sclérosait, le parti a reculé dans la société. Beaucoup de ceux de la gauche contestataire qui avaient rejoint François Mitterrand sont repartis vers leurs ports d'origine. Les écologistes y ont trouvé un terrain propice pour se constituer en force politique autonome, affaiblissant par là même un peu plus le Parti socialiste Dans ces rapports avec la société, l'affaiblissement du mouvement syndical, mais aussi associatif, a privé le Parti socialiste des interlocuteurs qui le maintenaient au contact des préoccupations quotidiennes de la population. Le gouvernement en a été la première victime. Quand les institutions qui font vivre la démocratie, partis, syndicats, associations, ne jouent plus leur rôle, l'administration devient la seule pourvoyeuse d'idées et la seule force de proposition. Elle acquiert un pouvoir que rien ne vient contrebalancer. Investi d'une mission d'intérêt général, chaque service défend en réalité son propre point de vue face aux autres services. La décision publique s'en trouve déséquilibrée. L'interministériel triomphe au détriment du débat démocratique. N'incriminons pas le poids des énarques. Il n'apparaît exorbitant que par absence d'une société civile vivante. Et ce n'est pas en substituant des personnalités issues de celle-ci à des élus qu'on peut répondre à cette absence.

Le défaite électorale étant le début de la sagesse, nombreuses sont les voix autorisées au sein du Parti socialiste qui proposent aujourd'hui de partager les circonscriptions avec les écologistes en vue de limiter les pertes probables aux prochaines législatives. Mais on peut aussi s'étonner qu'une telle proposition vienne avant tout débat de fond avec les écologistes. A mettre les alliances avant les idées, les socialistes se condamneraient à faire demain le contraire de ce qu'ils préconisaient hier, et finalement à y perdre leur identité.

Le projet socialiste a engagé l'aggiornamento que le Parti socialiste n'a pas su réaliser dans les années 80. Le prochain congrès du parti devra aller beaucoup plus loin s'il veut répondre aux attentes de ceux qui ont préféré l'abstention ou le vote écologiste. Il nous faut pour cela renouer avec les débats de la gauche contestataire, créer une croissance qui concilie les nécessités de la compétition économique avec le désir d'autonomie individuelle et l'impératif écologique, répondre à ce besoin de dialogue qui sourd des pores de la société et inventer une démocratie du quotidien qui sera la grande aventure du vingt et unième siècle.

De retour de Californie en 1970, Edgar Morin disait de cette « vraie future révolution » qu'il pressentait dans cette tentative de changer les rapports avec soi-même et avec autrui qui caractérisa le mouvement 68 : « Nous sommes à la première vague, celle qui ne donnera que des échecs. » Vient aujourd'hui la seconde vague, celle dont les germes portent les premières fleurs. A nous de faire en sorte qu'elle porte aussi les premiers fruits.

▶ *André Gauron est l'auteur des Remparts de l'argent (Ed. Odile Jacob) et fut un conseiller de Pierre Bérégovoy au ministère de l'économie, des finances et du budget. Il est membre du CSA.*

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL le Monde

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du Monde
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Les conséquences de l'embargo contre la Serbie et le Monténégro

Trois jours après l'adoption de sanctions par le Conseil de sécurité de l'ONU contre la Serbie et le Monténégro, Belgrade, qui redoute les effets du blocus, semble faire quelques concessions. Alors que les combats se poursuivaient en Bosnie-Herzégovine ainsi que dans sa capitale Sarajevo, la présidence yougoslave s'est engagée mardi 2 juin *«à faire tout ce qui est en son pouvoir»* pour contribuer au rétablissement de la paix dans cette République en proie à la guerre civile depuis le 6 avril dernier. Zagreb a évidemment accueilli l'embargo avec satisfaction mais doute fortement de son efficacité. Pour en garantir l'application, l'Union de l'Europe occidentale, réunie à Paris mardi 2 juin, n'a pas exclu l'éventualité de mesures militaires. Mais, selon un rapport de M. Boutros-Ghali, la Serbie n'est pas seule responsable de la guerre en Bosnie-Herzégovine. Le secrétaire général de l'ONU met sérieusement en cause le rôle joué par l'armée croate dans le conflit.

Belgrade redoute l'asphyxie rapide de l'activité économique

BELGRADE

de notre correspondante

Les dirigeants de Belgrade ont sommé les leaders serbes de Bosnie-Herzégovine de satisfaire aux exigences de la communauté internationale. *Ils ont envoyé*, mardi 2 juin, le chef de l'état-major des forces armées yougoslaves à Sarajevo pour tenter de négocier l'évacuation des derniers effectifs yougoslaves bloqués en Bosnie-Herzégovine. Cette démonstration de bonne volonté de Belgrade intervient alors que l'étau se resserre autour de la nouvelle Yougoslavie et que l'embargo économique, pétrolier et aérien laisse prévoir l'asphyxie progressive de l'économie nationale.

Belgrade, qui continue à rejeter toute responsabilité dans le conflit sanglant en Bosnie-Herzégovine, semblait agir dans l'espoir d'obtenir la clémence du monde extérieur lors de la prochaine réunion du Conseil de sécurité de l'ONU.

Estimant que le retour à la paix en Bosnie-Herzégovine était *«vital pour la nouvelle Yougoslavie»*, Belgrade a décidé de faire pression sur les dirigeants serbes de Bosnie en exigeant qu'ils *«cèdent le contrôle de l'aéroport de Sarajevo à la force de protection de l'ONU»* (FORPRONU). La réouverture de cet aéroport, investi depuis le 6 avril dernier par l'armée serbe, devrait permettre l'acheminement de l'aide humanitaire, indispensable alors que les quelque 300 000 habitants qui restent littéralement prisonniers dans cette ville sont affamés et menacés d'épidémies graves. La présidence somme, en outre, les dirigeants serbes de Bosnie-Herzégovine *«d'empêcher que Sarajevo et les autres villes bosniaques soient bombardées depuis les zones contrôlées par leurs forces armées»*. Enfin elle demande aux milices serbes d'assurer la sécurité des convois humanitaires sur les territoires qu'elles contrôlent et d'accepter que des observateurs de la FORPRONU viennent vérifier le respect du cessez-le-feu.

Pénuries et rationnements

En échange, la présidence yougoslave *«espère que la communauté internationale exercera parallèlement des pressions pour amener les Musulmans et les Croates à agir de même et à contribuer à la cessation des hostilités»*.

Pour prouver sa bonne volonté la présidence fédérale devait également respecter l'un de ses engagements antérieurs, en l'occurrence le retrait de tous les soldats yougoslaves stationnés en Bosnie-Herzégovine. L'évacuation des quelque huit cents soldats yougoslaves de la dernière caserne «Maréchal-Tito», bloqués par les forces bosniaques au centre de Sarajevo devait intervenir mercredi matin.

Mais ces gestes de bonne volonté témoignent surtout de l'inquiétude qui règne en Serbie et au Monténégro après l'application de l'embargo économique, pétrolier et aérien. Belgrade, qui, jusqu'à l'annonce, samedi, des sanctions n'avait pas pris au sérieux les menaces de la communauté internationale, fondait quelques espoirs sur la perméabilité du blocus. Toutefois, hommes d'affaires et experts reconnaissent qu'il sera difficile d'amortir les conséquences de ces mesures et d'éviter la paralysie de l'activité économique. Les premiers effets du blocus se sont fait sentir immédiatement : le prix de l'essence a augmenté de 100 % ; la production nationale ne couvrant que 30 % des besoins du pays en pétrole, il faut s'attendre rapidement à des pénuries et les autorités envisagent déjà des rationnements. Des tickets sont également prévus pour l'huile, le café, le sucre et la lessive en poudre.

FLORENCE HARTMANN

La Croatie doute de l'effet des sanctions internationales

ZAGREB

de notre envoyé spécial

Satisfaction fortement teintée de scepticisme : ainsi pourrait être résumé le sentiment à Zagreb après que la communauté internationale, longtemps hésitante, eut décidé d'accroître sa pression sur Belgrade en lui infligeant un embargo. L'histoire a prouvé que *«les sanctions économiques n'ont jamais donné de résultats»*, déclare-t-on notamment dans l'entourage du président Franjo Tudjman, en estimant qu'au contraire de telles sanctions peuvent se révéler «contre-productives» en développant chez les Serbes le sentiment d'être des victimes, sans les ramener à la raison.

«La communauté internationale doit imaginer d'autres formes de pression sur la Serbie», juge, pour sa part, le directeur de cabinet du président Tudjman, M. Hrvoje Sarinic, pour qui le monde doit aller jusqu'à se préparer à une action de force *«pour raisonner les Serbes»*, plongés en pleine *«folie»*. Lente à se manifester, la patience de la communauté internationale paraît enfin *«épuisée»* ; en outre, *«aujourd'hui, les masques sont tombés, on a déterminé quel était l'agresseur»*, et les victimes de Sarajevo ne seront pas mortes en vain, estime-t-on à la présidence croate. On y rappelle qu'en Croatie également, il y a la guerre et que si celle-ci *«est en train de finir, elle n'est cependant pas encore terminée»*, de larges zones de la République étant encore occupées par l'armée ex-fédérale ou les irréguliers serbes.

Le plan de paix de l'ONU est *«en retard»* ; s'il ne réussit pas, si les autres méthodes échouent, *«nous devrons penser à des méthodes plus radicales pour libérer nos territoires occupés»*, indique M. Sarinic, qui assure que les Croates *«se préparent à d'autres moyens et renforcent leur armée, qu'ils n'utiliseront toutefois que si le problème n'est pas réglé autrement»*. Présentant la force comme *«l'ultime option»* à la disposition de Zagreb, le conseiller de M. Tudjman évoque un délai de deux mois pour *«régler la question de l'occupation du sol croate»*, délai à partir duquel *«nous verrons avec la communauté internationale quelles solutions on pourra appliquer»*.

Ce n'est que dans le cas où cette communauté internationale ne ferait rien que *«la Croatie devrait libérer son territoire par la force»*. Pour M. Sarinic, ce cas paraît bien *«improbable»* car, *«après tout ce qui s'est passé, le monde va réagir d'une manière plus efficace et plus rapide»* que par le passé. *«Certains signes»*, estime-t-il, montrent que l'étranger *«prendra des mesures beaucoup plus radicales, beaucoup plus énergiques»* à l'encontre de la Serbie si le plan de l'ONU venait à échouer. Pour M. Sarinic, il ne fait pas de doute que *«la communauté internationale doit se préparer à une action militaire»*.

YVES HELLER

L'UEO n'exclut pas des mesures militaires

Le ministre allemand des affaires étrangères, M. Klaus Kinkel, a estimé mardi 2 juin, à Paris, qu'*«une intervention armée»* ne devait pas être exclue pour faire appliquer l'embargo de l'ONU contre la Serbie. S'exprimant devant la 38e session de l'Assemblée parlementaire de l'Union de l'Europe occidentale, (UEO), qui a vocation à être le futur bras armé de l'Europe, il a toutefois souligné que ce devrait être le *«dernier recours»* : *«J'espère sincèrement qu'une intervention militaire ne sera pas nécessaire.» «La Serbie doit comprendre sans équivoque qu'il lui faudra payer un prix très élevé pour toute autre effusion de sang»*, a toutefois ajouté le ministre allemand en évoquant un éventuel jugement des responsables militaires et civils de la Serbie. Interrogé par des parlementaires, M. Kinkel a semblé plus en retrait lorsque a été évoquée la participation allemande à d'éventuelles opérations militaires : *«Étant donné l'Histoire, il faudrait éviter cela à tout prix.»* Il a précisé que la présidence allemande de l'UEO a convoqué pour jeudi 4 juin, à Londres, le conseil permanent de l'UEO pour examiner l'application de l'embargo.

Les parlementaires, qui n'ont pas de pouvoirs décisionnels propres, ont adopté une résolution demandant aux ministres de l'UEO d'envisager des mesures militaires pour faire appliquer cet embargo. *«Il s'agit d'envisager une participation aérienne et navale pour garantir l'application de l'embargo contre la Serbie»*, a souligné le rapporteur de la commission de la défense, M. Jaap de Hoop Scheffer.

P. S.

Selon un rapport de l'ONU

La Serbie n'est pas seule responsable de la guerre en Bosnie-Herzégovine

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

Trois jours après le début de l'embargo économique, décrété par le Conseil de sécurité à l'encontre de la Serbie, le secrétaire général des Nations unies estime que la responsabilité de la guerre en Bosnie-Herzégovine est très partagée.

Dans un rapport publié mardi 2 juin, M. Boutros Boutros-Ghali met en doute le fait que le gouvernement de Belgrade contrôlerait les «irréguliers» serbes en Bosnie-Herzégovine et critique le pouvoir croate à Zagreb. *«Il n'est pas sûr*, écrit le secrétaire général, *que les autorités de Belgrade soient en mesure d'influer sur le général Mladic* [chef de l'armée de la «République serbe» – autoproclamée – en Bosnie-Herzégovine] *qui s'est dissocié de l'armée yougoslave.* (...) *L'incertitude qui pèse sur la question de savoir qui contrôle politiquement les forces serbes en Bosnie-Herzégovine»* a encore compliqué la situation dans ce pays. Les dirigeants de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) croient savoir que l'état-major de l'armée ex-yougoslave à Belgrade est disposé à laisser le gros de ses armes sur place lors de son retrait de Bosnie-Herzégovine, ce que, selon le rapport, les chefs de l'armée de la prétendue «République serbe» de Bosnie-Herzégovine ne sont pas disposés à accepter.

Hormis le rôle joué par les unités irrégulières serbes, le rapport de M. Boutros-Gali met sérieusement en cause l'armée croate dans le conflit en Bosnie-Herzégovine. Selon le secrétaire général, la FORPRONU a reçu des informations *«dignes de foi»* selon lesquelles des éléments de l'armée croate en uniforme opéreraient en Bosnie-Herzégovine. *Les autorités de Zagreb ont* constamment affirmé que les soldats croates en Bosnie-Herzégovine avaient quitté l'armée croate et n'étaient plus sous l'autorité de celle-ci. Mais les observateurs internationaux sont *«convaincus»* que certaines parties de la Bosnie-Herzégovine sont contrôlées par des unités militaires croates. M. Boutros-Ghali ajoute : *«Dans ces conditions, on ne sait trop comment leur retrait ou leur dissolution pourrait s'effectuer»*, comme le demande le Conseil de sécurité.

Le secrétaire général estime que la *«position aberrante»* du général Mladic qui *«n'est soumis»* ni à l'autorité de Belgrade ni à celle de Bosnie-Herzégovine, *«devra être clarifiée»* dans la perspective d'un accord sur le retrait de troupes de Bosnie sous surveillance internationale. Dans son rapport, M. Boutros-Ghali souligne que cette présence internationale a jusqu'à présent *«moins inspiré le respect»* dans l'ex-Yougoslavie que dans d'autres endroits du monde où les forces de l'ONU ont été déployées.

Par ailleurs, certaines délégations, y compris celle de Russie, expliquent que ce rapport du secrétaire général n'est *«pas une surprise»*. Paris a toujours estimé que les responsabilités de la guerre en Bosnie-Herzégovine étaient *«largement partagées»*. Les diplomates considèrent cependant que si M. Slobodan Milosevic, le président serbe, avait la *«volonté»* de contrôler les éléments irréguliers serbes en Bosnie-Herzégovine, *«il en aurait sans doute les moyens»*. Les quinze membres du Conseil de sécurité devaient se réunir mercredi 3 juin afin d'examiner le rapport du secrétaire général de l'ONU.

AFSANÉ BASSIR POUR

Un entretien avec le président de l'Ossétie du Sud

«Le destin des petits peuples n'intéresse personne», nous déclare M. Gouloumbegov

M. Thorez Gouloumbegov, président du Soviet suprême d'Ossetie du Sud, nous a reçus il y a quelques jours à Tskhinvali, la capitale de cette petite République caucasienne qui a proclamé son indépendance de la Géorgie. L'entretien était ponctué par le bruit des explosions d'obus tirés par des Géorgiens sur la ville, où la situation alimentaire et sanitaire devient tragique. Tskhinvali a été de nouveau bombardée dans la nuit de lundi à mardi 2 juin par les milices géorgiennes qui l'encercient presque complètement.

TSKHINVALI

de notre envoyé spécial

«Pourquoi ce prénom, Thorez?

– Mon père aimait beaucoup Maurice Thorez, qu'il avait connu à Moscou, avant la guerre.

– Vous venez de joindre au téléphone Vladikavkaz, en Ossétie du Nord, où se mènent des négociations avec les Géorgiens. Un cessez-le-feu est-il en vue?

– Vous entendez la réponse. Elle est bruyante, non? Notre but est l'arrêt des combats. Les Géorgiens manifestent soudain de l'intérêt pour nous parce que les Ossètes du Nord ont coupé, par solidarité, le gazoduc (1).

– Que demandez-vous?

– Le départ des troupes géorgiennes, la fin des prises d'otages et leur libération. Pour défendre leurs villageois, les Géorgiens ont fait venir de l'artillerie lourde : les nôtres ne peuvent travailler dans les champs, on leur tire dessus, c'est systématique. Il faut qu'elle parte. Mais notre situation est difficile : la coupure du gaz à Vladikavkaz nous en prive, nous aussi.

– Qu'a donné la visite de M. Chevardnadze le 13 mai?

– Il est venu pour la galerie. Il a parlé à la *télévison* pour le reste du monde, pas pour nous. Gamsakhourdia [le président géorgien renversé en janvier, qui avait lancé l'offensive contre les Ossètes, NDLR] faisait ce qu'il disait. Chevardnadze dit une chose, il en fait une autre. Pour lui, nous vivons de toute façon en territoire georgien.

– Recevez-vous une aide des Russes?

– Leur armée est neutre, elle observe. Nous n'avons pas à nous plaindre d'elle, mais les agressions ont commencé lorsque les troupes du ministère de l'intérieur – 6 000 hommes avec des blindés – ont quitté d'un seul coup Tskhinvali en pleine nuit, le 26 avril. Nous nous sommes retrouvés tout seuls. Les Géorgiens ont alors attaqué avec cinq blindés le village de Pris, tout près d'ici, le 14 mai, après la visite de M. Chevardnadze. Ils ont brûlé soixante-douze maisons et viennent seulement de rendre les corps de cinq femmes. Les Géorgiens ne peuvent pas envahir Tskhinvali, alors ils nous bombardent et s'en prennent aux villages, volent le bétail, prennent des otages. Ils réclament de l'argent, parfois ne rendent que des cadavres. Il faut prendre un Géorgien pour faire l'échange. On a beaucoup parlé des morts des pays baltes l'an dernier, mais qui s'intéresse aux Ossètes? Cela dure chez nous depuis trois ans. Qui a parlé des 800 Ossètes tués depuis 1989, des milliers de blessés, du millier de disparus, des 157 prisonniers en Géorgie? Rien qu'en mai, nous avons eu 70 morts et 122 blessés. La vie des Ossètes vaut moins que celle d'un Balte. Le destin d'un petit peuple comme nous n'intéresse personne et je trouve cela inhumain. Il nous faudrait du lait en poudre pour les enfants. Qui s'en soucie?»

Propos recueillis par
DOMINIQUE DHOMBRES

(1) Ce gazoduc traverse l'Ossétie du Nord, transporte le gaz naturel venu de Russie et constitue le principal approvisionnement en énergie de la Géorgie.

EUROPE

RUSSIE

M. Eltsine adresse un avertissement à M. Gorbatchev « de plus en plus donneur de leçons »

MOSCOU

de notre correspondant

Mikhaïl Gorbatchev passe les bornes et il ferait bien de changer de ton, sinon.... Tel est le curieux avertissement contenu dans un *communiqué diffusé mardi 2 juin* par le service de presse de la présidence russe. *« Ces temps derniers, les déclarations et les pronostics de M. Gorbatchev ont commencé à sortir des compétences d'un ex-président (...). Les prises de position de Mikhaïl Gorbatchev, qui pendant six ans n'a pas trouvé le courage d'entreprendre des réformes économiques, prennent un ton de plus en plus donneur de leçons. »* Ces déclarations *« ne peuvent s'interpréter autrement que comme une tentative d'accroître la tension, et en réalité de déstabiliser la situation socio-politique dans le pays »*...

Ce sont les propos tenus par l'ex-président dans un entretien avec la *Komsomolskaïa Pravda* qui ont suscité l'ire de Boris Eltsine. M. Gorbatchev, lui-même très en colère, s'y plaignait amèrement des efforts déployés par le gouvernement russe pour saboter sa récente visite aux Etats-Unis, dénonçait le traitement dont il était victime de la part des médias russes, reprochait au pouvoir actuel son « sectarisme » et son refus d'écouter les conseils, et ajoutait un propos carrément blasphématoire : *« Eltsine n'est pas Jésus-Christ »* (*le Monde* du 30 mai).

Cette mise au point est assortie de menaces. Le *« président de la Fédération de Russie »*, s'estime en effet *« dans l'obligation d'attirer l'attention de Mikhaïl Gorbatchev sur le danger représenté par ses déclarations et sur leur caractère intolérable. Dans le but de préserver la stabilité dans le pays et la politique choisie par le peuple »*, M. Eltsine *« sera contraint de prendre les mesures nécessaires et légitimes pour empêcher que ne soit porté atteinte à la voie des réformes »*.

De quoi au juste M. Gorbatchev est-il menacé ? Le porte-parole de M. Eltsine, M. Viatcheslav Kostikov, *explique qu'il n'est nullement* question de *« sanctions »* ou de *« répression »*, mais que le président dispose de *« moyens légaux »* pour influer sur le comportement de son prédécesseur. Lesquels ? M. Eltsine, poursuit son porte-parole, *« préfère ne pas en dire plus pour l'instant »*, dans l'espoir que M. Gorbatchev *« comprendra le message »*. Et d'ailleurs, ajoute M. Kostikov, il l'a déjà compris, puisque sa réaction au communiqué de la présidence est jugée *« satisfaisante »*.

De fait, interrogé par la télévision quelques heures après la diffusion de la mise en garde, l'ex-président avait expliqué que, *« fondamentalement, le sens de son interview à la* Komsomolskaïa Pravda *était qu'il ne fallait pas permettre que le front des réformateurs se désunisse »*, lui-même se considérant, au même titre que M. Eltsine, comme un réformateur.

JAN KRAUZE

AFRIQUE

ALGÉRIE : la reprise du dialogue avec Paris

Visite officielle de M. Louis Mermaz

Le ministre français de l'agriculture et de la forêt était attendu en Algérie, mercredi 3 juin dans la soirée, pour une visite officielle de quatre jours.

M. Louis Mermaz est le premier membre du gouvernement à se rendre à Alger depuis la mise à l'écart du président Chadli. Paris avait alors réagi avec *« prudence »* à l'interruption du processus électoral en encourageant ouvertement les dirigeants locaux à *« renouer les fils de la démocratie »*. Le ministre doit s'entretenir avec son homologue algérien avant de rencontrer le président du Haut comité d'Etat, M. Mohamed Boudiaf, et le premier ministre, M. Sid Ahmed Ghozali.

Les autorités algériennes ont libéré, mardi, 351 islamistes détenus dans les « centres de sûreté » de Bordj Omar Driss, de Ouargla et de Menâa, dans le sud du pays, a indiqué l'agence nationale APS, ce qui porte à un millier le nombre total d'intégristes élargis depuis le mois de mars. A cet égard, dans une déclaration signée par ses présidents d'honneur, MM. Miloud Brahimi et Omar Menouer, la Ligue algérienne des droits de l'Homme (LADH) *« a porté témoignage qu'il n'existe pas d'autre démarche pour préserver les droits de l'homme que d'aider à restaurer l'autorité de l'Etat dans le respect de l'option démocratique. Toutes les critiques formulées ici et ailleurs contre l'interruption du processus électoral ne sauraient occulter cette vérité : il fallait sauver la république »*.

D'autre part, un soldat qui se promenait avec une jeune fille a été mortellement blessé à coups de poignard par deux individus, lundi, au centre de Tlemcen, a indiqué le quotidien Le Soir d'Algérie.

Une association religieuse locale avait récemment dénoncé la *« recrudescence des actes de débauche dans la ville »*. – *(AFP.)*

ASIE

CHINE : trois ans après la répression du « printemps de Pékin »

La police empêche toute commémoration du massacre de Tiananmen

PEKIN

de notre correspondant

De nombreux policiers en civil équipés de talkies-walkies et de caméras vidéo sont en place depuis le début de la semaine sur la place Tiananmen, où la population a reçu consigne de ne pas se rendre mercredi 3 et jeudi 4 juin.

A la base du monument *« Aux héros du peuple »*, au centre de la place, des écriteaux ont été disposés pour énoncer un règlement en huit points, interdisant en particulier de déposer là gerbes ou couronnes mortuaires, *« sauf autorisation préalable »*. Il est également interdit de *« s'asseoir, de s'allonger, de rire ou de provoquer des troubles »* dans les parages du monument. A l'université Beida, des appariteurs ont fait la tournée des dortoirs pour ramasser, voire racheter, toutes les bouteilles de verre vides.

Le but est d'empêcher des facétieux de casser, comme les années précédentes, ces restes de libations – en un geste de défi jouant sur l'homophonie entre Xiaoping, le prénom de M. Deng, le patriarche qui couvrit la répression de 1989 de son autorité, et le mot chinois signifiant « petite bouteille ». La sollicitude policière s'étend également aux étrangers, dont le moindre rassemblement social est surveillé, même dans des hôtels internationaux.

FRANCIS DERON

Le président Bush reconduit pour un an l'octroi de la clause de la nation la plus favorisée

NEW-YORK

de notre correspondant

Le président Bush a informé le 2 juin le Congrès américain de son intention de reconduire pour un an, à compter du 2 juillet, l'octroi à la Chine de la clause de la nation la plus favorisée, laquelle permet à Pékin de bénéficier des tarifs douaniers les plus bas pour ses exportations vers les Etats-Unis. Cette décision a été aussitôt vivement critiquée par les leaders démocrates au Congrès qui estiment que la politique *« d'engagement constructif »* pratiquée par la Maison Blanche n'a entraîné, en contrepartie, aucun progrès de la part des autorités chinoises en matière de respect des droits de l'homme, l'une des principales exigences des Américains depuis le massacre de la place Tiananmen, en juin 1989.

Le Congrès, à majorité démocrate, dispose théoriquement d'un délai de soixante jours pour s'opposer à la décision de M. Bush en présentant un texte contradictoire qui serait assuré de se heurter à un veto présidentiel, mais, de l'avis général, les parlementaires n'ont guère de chance de recueillir la nécessaire majorité des deux tiers du Congrès qui, seule, permettrait de passer outre au veto de la Maison Blanche.

L'administration a justifié sa décision en expliquant que l'octroi de cette clause commerciale préférentielle était un moyen d'encourager les réformes économiques entreprises en Chine et, partant, d'ouvrir la voie à un processus de démocratisation. *« Il serait dangereux d'isoler la Chine au moment où nous espérons exercer notre influence sur ce pays »*, a expliqué le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater.

Chaque année, depuis les évènements de Tiananmen, le renouvellement de cette clause commerciale suscite un vif débat entre l'administration et le Congrès. Au-delà des considérations politiques liés à la démocratisation en Chine, les Etats-Unis n'ont obtenu aucune concession de Pékin à propos du déficit commercial qui s'aggrave d'année en année au profit des Chinois et constitue un autre sujet de contentieux. En 1991, ce déficit a atteint 12,7 milliards de dollars (contre 10,4 milliards l'année précédente et 6,2 milliards seulement en 1989) après que les Etats-Unis eurent absorbé à eux seuls le quart des exportations chinoises, essentiellement sous forme de vêtements, de chaussures, de jouets et d'articles de sports.

La Chine figure désormais au troisième rang, derrière le Japon et Taïwan, parmi les pays avec lesquels Washington pâtit d'un déséquilibre commercial important. Dans le même temps, les Etats-Unis ont levé en février dernier l'embargo qui frappait jusque-là les exportations de technologies sensibles américaines (essentiellement des pièces de satellites et d'ordinateurs) à destination des usines chinoises.

SERGE MARTI

EN BREF

□ **AFGHANISTAN : reprise des combats à Kaboul.** – Le parti chiite pro-iranien Wahdat et le mouvement sunnite pro-saoudien Ittehad se sont affrontés mardi 2 juin à Kaboul, provoquant la mort d'au moins vingt personnes. Les forces en présence ont utilisé des blindés. Des milliers de Kaboulis ont dû évacuer le centre de la capitale. Des miliciens ouzbeks, faisant usage de mortiers, ont séparé les combattants. Un attentat commis par la faction Ittehad contre le ministre de la justice du gouvernement intérimaire, le puissant commandant moudjahidin Jalaluddin Haqqani, appartenant à la dissidence du Hezb fondamentaliste, aurait lancé la bataille. Le ministre n'a pas été atteint mais trois de ses gardes du corps auraient été blessés. – *(AFP, Reuter.)*

□ **AFRIQUE DU SUD : Mme Mandela évincée de la Ligue des femmes.** – Le Congrès national africain (ANC) a retiré à Mme Winnie Mandela ses responsabilités au sein de la Ligue des femmes. Dans un communiqué publié, lundi 1er juin, celle-ci a annoncé que l'épouse du président de l'ANC – ils sont maintenant séparés – a été suspendue de ses fonctions à la direction de sa commission exécutive nationale pour avoir organisé une manifestation en faveur de sa réintégration à la tête du département des affaires sociales. *« Une manifestation contre l'ANC organisée par ses propres membres est assimilable à une mutinerie en termes militaires »*, explique la Ligue. – *(Reuter.)*

□ **BULGARIE : annulation d'une condamnation à mort.** – La Cour suprême de Bulgarie a annulé, mardi 2 juin, la condamnation à mort prononcée en 1978 contre l'ancien dissident bulgare Vladimir Kostov, journaliste à Radio Free Europe, ainsi que la peine de prison prononcée contre son épouse. M. Kostov, un ancien officier des services secrets bulgares qui travaillait à l'époque à Paris, a survécu pendant l'été 1978 à l'attaque d'une arme mystérieuse surnommée « le parapluie bulgare », la même arme qui a tué en septembre 1978 à Londres l'écrivain dissident Gueorgui Markov. – *(AFP.)*

□ **COTE D'IVOIRE : le président de l'Assemblée nationale française prend la défense du chef de l'opposition.** – Lors d'un dîner en l'honneur du chef de l'Etat sénégalais, M. Abdou Diouf, le président de l'Assemblée nationale, M. Henri Emmanuelli, a évoqué, mardi 2 juin, à Paris, le sort *« des dirigeants du Front populaire ivoirien* (FPI) *et de Laurent Gbagbo qui, depuis deux mois, malgré leur statut de parlementaire, sont incarcérés dans une prison d'Abidjan parce qu'ils croyaient qu'une opposition libre est une opposition qui s'exprime »*. Le procès en appel du chef du FPI et de treize de ses compagnons, condamnés, au mois de mars, à des peines de un à deux ans de prison, est prévu le 16 juin.

□ **GRANDE-BRETAGNE : le porte-parole travailliste pour les affaires étrangères quitte son poste.** – M. Gerald Kaufman, porte-parole du Parti travailliste pour les affaires étrangères depuis 1987, a annoncé, mardi 2 juin à Londres, son départ du « cabinet fantôme » et du comité national exécutif du parti. Le départ de M. Kaufman, qui est un fidèle de l'ancien leader travailliste, M. Neil Kinnock, était attendu, après la défaite de ce dernier aux élections parlementaires d'avril. – *(Corresp.)*

□ **JAPON : le Sénat examine la création d'une force de paix.** – Le Sénat examine, depuis mardi 2 juin, le projet de création d'une force de maintien de la paix susceptible d'être envoyée à l'étranger. Le Parti libéral démocrate au pouvoir (PLD, conservateur), qui ne domine pas la Chambre haute, a accepté les amendements restrictifs de deux partis centristes. Le projet, voté en décembre dans sa version précédente par la Diète, devra être approuvé *in fine* par la Chambre basse, où le PLD est majoritaire. Le vote pourrait être acquis avant la fin de la session, le 21 juin, malgré la tactique de retardement de la gauche, hostile à un projet qu'elle estime anticonstitutionnel. Une maladie inopinée de M. Watanabe, ministre des affaires étrangères et numéro deux du gouvernement, complique la tâche du premier ministre, M. Miyazawa. – *(Corresp.)*

□ **MAROC : l'opposition refuse de voter le projet de réforme électorale.** – Les partis d'opposition ont décidé de ne pas participer au vote du projet de loi gouvernemental sur la réforme électorale qui avait fait l'objet d'un arbitrage royal. M. M'hamed Boucetta, secrétaire général de l'Istiqlal, a réclamé la formation d'une *« commission indépendante »* pour veiller à l'organisation du scrutin. D'autre part, les familles de détenus politiques et de disparus ont réclamé, lors d'une conférence de presse, réunie, mardi, à Casablanca, la libération immédiate de plus de 700 des leurs. *« Nous ne sommes pas un groupe politique mais nous sommes liés par nos chagrins et nos souffrances »*, a déclaré M. Mohamed Saïb, le frère d'un prisonnier. – *(Reuter.)*

□ **PHILIPPINES : M. Ramos virtuellement élu.** – M. Fidel Ramos, candidat soutenu par la présidente Corazon Aquino, est considéré comme le virtuel vainqueur de la présidentielle du 11 mai. Alors que la quasi-totalité des bulletins sont désormais dépouillés, M. Ramos obtient, selon un décompte officieux, 23,5 % des quelque 20 millions de suffrages exprimés. Il devance de quelque 800 000 voix Mme Miriam Santiago, qui a fait campagne contre la corruption officielle. Agé de soixante-quatre ans, M. Ramos, ancien chef de la police du dictateur Marcos, était devenu ministre de la défense de Mme Aquino après avoir contribué, en 1986, au retour de la démocratie. Le mandat de la présidente expire le 30 juin. – *(AFP, Reuter.)*

□ ***POLOGNE* : démission du porte-parole du gouvernement.** – Le porte-parole du gouvernement polonais, M. Marcin Gugulski, a démissionné lundi 1er juin, invoquant des *« raisons personnelles »*. Refusant souvent de répondre aux questions de la presse, il a fait l'objet de nombreuses critiques de la part des médias. Son successeur, M. Jan Polkowski, un poète de trente-neuf ans, est membre du petit parti de centre droit Koalicja Republikanska. – *(AFP.)*

□ **SRI-LANKA : des séparatistes ont tué 15 musulmans.** Un commando appartenant vraisemblablement au LTTE, l'organisation séparatiste des Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul, a ouvert le feu, mardi 2 juin, à l'intérieur d'un car, à Komari, un village de la côte orientale. Quinze passagers, tous musulmans, ont été tués. L'attaque a eu lieu alors que l'armée sri-lankaise mène une dure offensive contre le LTTE dans le nord et l'est de l'île, où les rebelles mènent depuis 1983 une guérilla pour créer un Etat indépendant. Sollicités de participer à leur combat, les musulmans, bien que parlant tamoul, refusent de se joindre au LTTE. – *(AFP.)*

□ **Plus de 500 millions de dollars pour une aide alimentaire d'urgence à l'Afrique australe.** – La réponse des donateurs à un appel de l'ONU pour dix pays d'Afrique australe frappés par la sécheresse a été *« très positive »*, ont déclaré, mardi 2 juin, à Genève, les organisateurs d'une conférence qui a réuni 50 gouvernements et une quinzaine d'organisations internationales. Quelque 526 millions de dollars sur un total de 855 millions demandés pour une aide alimentaire d'urgence ont déjà été promis, sans compter les contributions bilatérales, a indiqué M. Jan Eliasson, coordinateur des Nations unies pour les affaires humanitaires. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ETATS-UNIS : la course à la Maison Blanche

Les victoires de M. Bush et de M. Clinton dans les dernières primaires sont ternies par l'éclatante popularité de M. Perot

M. Bush chez les républicains et M. Clinton chez les démocrates ont remporté les dernières primaires qui avaient lieu *mardi 2 juin aux Etats-Unis*, en particulier en Californie. Le milliardaire texan Ross Perot, qui s'apprête à annoncer sa candidature indépendamment des deux grands partis, ne figurait pas dans ces scrutins, mais les sondages effectués à la sortie des urnes confirment sa popularité.

WASHINGTON

de notre correspondant

M. George Bush et M. Bill Clinton devraient normalement célébrer leurs victoires après avoir remporté les primaires de mardi. *Or, dans l'équipe du président* sortant comme dans celle du gouverneur de l'Arkansas, le moral est loin d'être au beau fixe. Les deux *«champions», qui misaient* sur un simple duel en novembre, risquent fort d'avoir à tenir compte d'un troisième candidat, dont ils se *seraient volontiers passés : l'indépendant* Ross Perot – le «cactus» venu du Texas.

Celui-ci, qui n'est pas encore officiellement dans la course, ne figurait pas, mardi, dans les six dernières élections primaires de la campagne : Alabama, Californie, Montana, New Jersey, Nouveau Mexique et Ohio. Mais le nombre d'abstentionnistes, ajouté à celui des électeurs qui ont inscrit malgré tout son nom sur leur bulletin, est venu témoigner, à l'appui de tous les sondages, de la popularité actuelle du milliardaire texan. En *Californie, autant de républicains* se disent prêts à voter Perot qu'il n'y en a eu à voter Bush ; et M. Clinton (50 % des suffrages démocrates) est talonné par l'ancien gouverneur de l'Etat, M. Jerry Brown (36 %), dont nombre de *sympathisants* se disent favorables à M. Perot.

MM. Bush et Clinton ressortent d'une campagne terne avec l'image de *candidats* faibles, mal aimés de leur propre électorat. S'il l'a emporté dans les cinquante Etats, le président n'en est pas moins impopulaire chez les *républicains* : seul un tiers des électeurs républicains qui ont été voter se sont prononcés en sa faveur. Il n'a jamais fait de doute que le président sortant serait à la mi-août plébiscité par la convention républicaine, à Houston, pour être, en novembre, le candidat du parti de l'éléphant.

La perspective d'une candidature Perot – si elle se confirme – n'en est pas moins menaçante pour l'occupant de la Maison Blanche : à en croire les sondages de la semaine, au moins 40 % des électeurs républicains se disent prêts à voter pour l'homme d'affaires texan.

L'opinion croit au déclin américain

M. Bush n'a jamais réussi à se départir d'un certain nombre d'images négatives : celle d'un président qui a totalement délaissé la scène intérieure et qui n'a pas su insuffler une once d'optimisme à ses concitoyens. L'opinion américaine est majoritairement convaincue que le pays est sur le déclin, dépassé par l'Europe et le Japon, et que ses dirigeants le conduisent *«dans la mauvaise direction»*. La *victoire remportée par les Etats-Unis* et leurs alliés lors de l'opération «Tempête du désert» contre l'Irak n'a été qu'un peu de baume, vite *remplacé par les déboires* d'une économie qui aurait dû se réveiller au printemps passé, puis dans le courant de l'été et n'a, en fait, commencé à sortir de la récession qu'à la fin de l'hiver.

La situation de Bill Clinton est différente mais guère meilleure. Les électeurs démocrates sont aussi mécontents de leur candidat que les électeurs républicains. Ils sont aussi peu nombreux à avoir désigné le gouverneur de l'Arkansas pour défendre les couleurs du parti de l'âne au mois de novembre. *M.* Clinton n'a jamais vraiment «décollé», incapable de rassembler sur son nom plus d'un tiers des électeurs démocrates.

Venu d'un sud que son parti doit à tout prix reconquérir s'il veut reprendre la Maison Blanche, promoteur d'une plate-forme moins à gauche que *les options* traditionnelles du Parti démocrate, M. Clinton a, assurément, un profil politique qui devrait en faire un *candidat redoutable. Mais son* «message» a été étouffé par la série «d'affaires» touchant à sa vie privée ou à son passé militaire qui *ont semé* un *doute sur sa «personnalité»*. Il n'a pas vraiment convaincu les électeurs démocrates : 44 % d'entre eux se disent disposés à voter pour M. Perot en novembre.

Le gouverneur de l'Arkansas a dépassé mardi le seuil des 2 145 *délégués nécessaires pour l'emporter* lors de la convention de son parti, à la mi-juillet, à New York. Pourtant, nombreux sont ceux qui spéculent sur la possibilité de voir la convention désigner un autre candidat si M. Clinton devait, dans les sondages, toujours traîner à la dernière place, derrière MM. Bush et Perot, comme c'est actuellement le cas.

Ross Perot devrait être officielle*ment candidat dans les semaines à* venir, lorsque son nom figurera sur les listes électorales dans les cinquante Etats de l'Union. Il passe ainsi au-dessus des partis, au-dessus de l'épuisante épreuve des primaires, au-dessus de la presse : il finance et produit sa campagne. Il dit qu'il n'a *«pas de programme mais des principes»*. Il dit qu'il n'a *pas de «plate-forme» mais qu'il* s'adresse à tout le monde. Il le fait sur le mode le plus simple, pour ne pas dire simpliste : *«Si vous êtes satisfaits de la situation actuelle, alors ne votez pas pour moi.»*

Ross Perot a hérité du vote protestataire qui, au début des primaires, s'était porté sur des candidats aussi différents que M. Buchanan et M. Brown. C'est un vote qui exprime un formidable mécontentement devant ce que les Américains perçoivent comme la paralysie de leur système de gouvernement : *un Congrès dominé* par un des partis (les démocrates) et une Maison Blanche dominée par le deuxième (les républicains) se paralysant l'un l'autre. Ni M. Bush ni M. Clinton ne savent comment aborder le «cactus Perot» : le premier l'a jusqu'à présent ignoré ; le second le ménage, assurant qu'il partage *«beaucoup de choses»* avec M. Perot. Le président et le gouverneur de l'Arkansas espèrent que l'homme d'affaires va s'essouffler ; l'un et l'autre savent que, si les primaires sont finies, la campagne électorale, elle, commence.

ALAIN FRACHON

□ **BRÉSIL : libération d'un enfant de l'ex-famille impériale.** – Enlevé le 26 mai, le prince Pedro Thiago d'Orléans et Bragance, treize ans, arrière-arrière petit-fils de l'empereur Pedro II, a été libéré mardi 2 juin par la police. Pedro Thiago, neveu du prétendant à la couronne impériale du Brésil, était retenu par une famille de huit personnes dans un quartier de l'ouest de Rio. Un référendum est prévu en septembre 1993, au cours duquel les Brésiliens seront appelés à se prononcer sur le retour – peu probable – de la monarchie. – *(AFP.)*

□ **PÉROU : l'ex-président Alan Garcia réfugié en Colombie.** – L'ancien président péruvien Alan Garcia est arrivé, mardi 2 juin, à Bogota, où il a obtenu l'asile politique, après s'être réfugié à l'ambassade de ce pays à Lima (*Le Monde* du 3 juin). Par ailleurs, les autorités américaines ont qualifié de *«pas positif»* l'annonce, par le président péruvien Alberto Fujimori, de l'organisation d'élections en octobre pour la désignation d'une Assemblée constituante. – *(AFP.)*

□ **VENEZUELA : un mort à l'issue de manifestations étudiantes.** – Des manifestations d'étudiants, organisées mardi 2 juin dans une dizaine de villes du Venezuela, ont donné *lieu à de violents affrontements* avec la police, qui ont fait un mort, tué par balles, à Maracay (80 kilomètres à l'ouest de Caracas) et plu*sieurs blessés, dont un photographe* de l'AFP frappé par les forces de l'ordre. Ces manifestations avaient été organisées pour protester contre la hausse des prix et réclamer *la* démission du président Carlos Andres Perez. – *(AFP, Reuter.)*

HAÏTI : adversaire du Père Aristide

Le conservateur Mare Bazin a été nommé premier ministre

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

A l'issue d'une rencontre avec les présidents des deux Chambres, le président provisoire haïtien Joseph Nérette a nommé le conservateur Marc Bazin au poste de premier ministre pour remplacer M. Jean-Jacques Honorat, choisi au lendemain du renversement par l'armée du président élu Jean-Bertrand Aristide, fin septembre. La désignation de M. Bazin, qui doit encore être ratifiée par le Parlement, a été annoncée mardi 2 juin par la radio nationale, après une semaine de vives tensions. L'armée, largement déployée dans les rues de Port-au-Prince, a sévèrement réprimé mardi plusieurs manifestations et a dispersé la foule assistant à l'enterrement d'un partisan du président exilé, M. Georges *Izméry, assassiné* la semaine passée. Une centaine de personnes ont été battues et arrêtées.

Aux termes de l'«accord tripartite» récemment signé entre l'armée, les autorités et une délégation parlementaire, le président provisoire devrait *démissionner*, après l'entrée en fonctions de M. Bazin. Cet accord, qui écarte le retour du président Aristide, avait été *approuvé par les Chambres* grâce au ralliement du PANPRA, le parti affilié à l'Internationale socialiste, qui sert une nouvelle fois de marche-pied aux ambitions de M. Bazin.

Agé de soixante ans, M. Bazin avait *obtenu 14 % des suffrages* à l'élection présidentielle de décembre 1990, cinq fois moins que le père Aristide. Ancien conseiller *financier du roi du Maroc, il a* représenté la Banque mondiale en Afrique, avant de devenir, en 1982, ministre des finances du dictateur *Jean-Claude Duvalier. Il est* écarté au bout de cinq mois, après avoir tenté en vain de lutter contre la corruption. Fondateur du Mouvement pour l'instauration de la démocratie en Haïti (MIDH), un parti de cadres recrutant dans les couches aisées, M. Bazin avait *conclu une alliance électorale* avec le PANPRA social-démocrate en 1989.

Longtemps considéré comme l'homme des Américains en Haïti, ce technocrate ambitieux s'est publiquement prononcé contre le retour du président Aristide et a adopté depuis le coup d'Etat un discours nationaliste dénonçant les «ingérences étrangères» dans la crise haïtienne. La désignation de *M. Bazin a peu de chances*, estiment les observateurs, de régler la crise politique haïtienne et pourrait également attiser les divisions au *sein de l'armée.*

JEAN-MICHEL CAROIT

OCÉANIE

FIDJI : auteur du coup d'Etat de 1987

Le général Rabuka nouveau chef du gouvernement

Le général Sitivieni Rabuka, qui avait renversé en 1987 le gouvernement issu d'une coalition à dominante indienne, a été nommé premier ministre de Fidji le mardi 2 juin, à la suite des premières élections législatives organisées depuis son coup d'Etat militaire (*le Monde* du 2 juin).

SYDNEY

de notre correspondante

Contre toute attente, la nomination du président du Parti politique fidjien (FPP-SVT) comme premier *ministre est due au soutien* de M. Mahendra Chaudhry, ancien membre du gouvernement déchu et secrétaire du Parti travailliste (FLP) – multiracial, mais dont les élus sont tous d'origine indienne. Les trente-sept députés fidjiens de souche prévus par la Constitution de 1990 (sur un total de soixante-dix élus) s'étant partagés entre deux listes et ne s'accordant pas sur le choix du premier ministre, les représentants de la communauté indienne (bien qu'eux-mêmes divisés) ont pu peser dans la décision du président, Ratu Sir Penaia Ganilau.

Le FLP, qui, à l'origine, avait refusé de participer au scrutin du 31 mai, s'était ravisé. Les travaillistes siégeront donc, à condition toutefois qu'une procédure de révision de la Constitution soit lancée. Le FLP réclame aussi l'abrogation de décrets punissant des coupeurs de canne à sucre qui avaient croisé les bras avant la récolte de 1991. Le général Rabuka a nié être lié par les demandes du FLP, mais il a accepté de *«les considérer favorablement»*. Lors de sa première conférence de presse, le premier ministre s'est affirmé prêt à dialoguer avec les partis indiens. *«Nous admettons*, a-t-il déclaré, *que la Constitution peut être modifiée pour le bien de toutes les communautés.»*

Le général Rabuka n'a pourtant *pas remis en cause les principes de* «discrimination positive» dont bénéficient les autochtones, notamment pour ce qui est de l'emploi et de l'attribution de bourses universitaires et de prêts bancaires : *«Ce pays ne connaîtra la stabilité politique et le progrès économique* (...) *que si le peuple fidjien se sent en sécurité... Mais nous savons aussi que nous ne pouvons pas promouvoir le développement dans les affaires, l'éducation, etc., sans le soutien et la compréhension des autres races.»*

Le général s'est aussi engagé à *«dialoguer avec les syndicats»* pour assurer la protection des droits des travailleurs. C'est d'ailleurs son intercession auprès de l'ex-premier *ministre, M. Ratu Kamisese Mara*, qui avait permis le règlement du conflit opposant le gouvernement de Suva aux cultivateurs indiens *lors des grèves* dans les champs de canne. C'est aussi dans ces régions *sucrières que* les travaillistes ont recueilli leurs voix – ce qui explique sans doute pourquoi M. Chaudhry, également à la tête du syndicat des agriculteurs, a apporté son soutien à M. Rabuka. Les Indiens ne comptent pourtant pas faire partie du gouvernement.

SYLVIE LEPAGE

PROCHE-ORIENT

LIBAN : le ministre iranien des affaires étrangères en visite à Beyrouth

M. Velayati réaffirme le soutien de Téhéran à la «résistance» du Hezbollah

Le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, est arrivé mardi 2 juin à Beyrouth. Ses entretiens avec les dirigeants libanais ont porté *sur la situation au Liban sud* et sur l'affaire de deux Allemands, MM. Heinrich Struebig et Thomas Kemptner, retenus en otage depuis mai 1989 au Liban.

BEYROUTH

de notre correspondant

S'il s'est montré coopératif sur l'affaire des deux otages allemands, M. Velayati, a été intraitable en ce qui concerne les opérations de résistance menées par le Hezbollah pro-iranien au Liban sud. Il ne semble pas, en effet, qu'il y ait un décalage significatif entre ses déclarations publiques et les propos qu'il a tenus en privé aux responsables libanais, notamment les présidents du Parlement, M. Hussein Husseini, du conseil, M. Rachid Solh, et de la République, M. Elias Hraoui.

Des différentes déclarations faites par M. Velayati au sortir de ces entretiens, on peut retenir ceci : *«Il est faux de dire que la résistance est une milice. Elle est, en fait, l'expression de la volonté du peuple et, d'après ce que nous avons constaté, l'Etat libanais appuie la résistance populaire contre les agressions sionistes.» «La République islamique soutient et protège la résistance islamique antisioniste»*, a encore dit le chef de la diplomatie iranienne, qui a tout juste concédé à l'Etat libanais un droit de *«coordination permanente»* avec les *«résistants»*.

A travers le gouvernement libanais, le message iranien – manifestement harmonisé avec Damas où M. Velayati s'était rendu avant de venir à Beyrouth – s'adresse en réalité à Israël et aux Etats-Unis, ces derniers ayant à maintes reprises sommé Beyrouth de désarmer et de mettre au pas le Hezbollah, à l'instar des autres milices libanaises. Il est clair que pour l'Iran, l'appui à la *«résistance islamique»* au Liban n'est pas tactique, mais stratégique, et que c'est sa meilleure, voire sa seule façon d'affirmer son importance dans le processus de règlement de la crise du Proche-Orient.

M. Velayati a promis en revanche d'œuvrer à la libération des deux otages allemands, question devenue cruciale pour le Liban puisqu'une aide de la CEE de 330 millions de *dollars n'attend* que ce dénouement pour être débloquée. Enfin, il n'est pas sans importance pour l'Etat libanais d'être devenu l'interlocuteur officiel de l'Iran, *qui, à ce jour, ne traitait* qu'avec les seules organisations chiites libanaises, notamment le Hezbollah.

LUCIEN GEORGE

□ **Washington va vendre pour 9,7 milliards de francs d'armes à l'Arabie saoudite.** – L'administration américaine prévoit de vendre divers armements, dont des hélicoptères, des missiles antichars et des roquettes, à l'Arabie saoudite pour un total équivalent à 9,7 milliards de francs, a annoncé, mardi 2 juin, le Pentagone. *«En aidant un pays ami à améliorer sa sécurité et sa propre défense, cette vente va contribuer à la politique étrangère et à la sécurité nationale des Etats-Unis»*, a souligné le Pentagone. Le Congrès a été informé de cette décision et dispose d'un délai de trente jours pour éventuellement s'y opposer. Mais on ne s'attend à aucune action de ce genre, a-t-on indiqué de source officielle. – *(AFP.)*

Une université de Cisjordanie fermée par les Israéliens

A la suite d'incidents sur le campus, le ministre israélien de la défense, M. Moshé Arens, a ordonné la fermeture pour une semaine, à compter de mercredi 3 juin, de l'université palestinienne An Najah de Naplouse, la plus grande des territoires occupés par Israël.

Par ailleurs, au huitième jour de l'isolement de la bande de Gaza par les autorités israéliennes, le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, a appelé l'Etat juif à se conformer *«scrupuleusement»* à ses obligations internationales, en matière de protection des populations civiles en temps de guerre. L'Office de l'ONU pour l'aide aux réfugiés (UNRWA) a également protesté contre cette mesure, cependant que M. Fayçal Husseini, principale personnalité politique des territoires occupés, a demandé *«une protection internationale»* pour les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza. – *(AFP.)*

LE « NON » DANOIS

Le rejet du traité de Maastricht par 50,7 % des électeurs danois, mardi 2 juin, a profondément surpris et désarçonné aussi bien l'ensemble des pays européens que les instances communautaires. La Commission, présidée par M. Jacques Delors, gardait un silence prudent, mercredi matin. Elle a fait savoir qu'elle attendrait une rencontre du collège des dix-sept commissaires européens réunis au grand complet mercredi à Bruxelles, avant de faire connaître son point de vue.

Les ministres des affaires étrangères de onze pays de la CEE, membres de l'OTAN et réunis à ce titre pour un sommet de l'Alliance atlantique, mercredi à Oslo, seront rejoints par leur homologue irlandais pour une réunion extraordinaire. Donnant le ton de cette rencontre, la présidence portugaise de la CEE a exprimé, mardi soir, *« sa profonde déception »*. Toutefois, le ministre portugais des affaires étrangères, M. Joao De Deus Pinheiro, a souligné sa volonté de *« continuer sur la voie de l'idéal de l'Union européenne »*.

Le résultat du référendum danois a été accueilli avec consternation en Allemagne, nous indique notre correspondant à Berlin, Henri de Bresson. M. Hans-Dietrich Genscher, qui vient de quitter le ministère des affaires étrangères, à la tête duquel il avait joué un rôle important dans les négociations du traité de Maastricht, a souhaité que le processus d'intégration se poursuive. On rappelait à Bonn qu'il y a dix jours, à La Rochelle, MM. Kohl et Mitterrand avaient clairement indiqué qu'un rejet du traité par les Danois ne modifierait pas l'intention de la France et de l'Allemagne d'avancer comme prévu. On espérait également, dans les milieux diplomatiques, qu'une solution puisse être trouvée pour ne pas écarter définitivement le Danemark du mouvement en cours. Le vote danois va naturellement donner des arguments supplémentaires à ceux qui réclament des aménagements au traité. Mais il devrait aussi renforcer les grands partis politiques dans leur volonté de ne pas rouvrir le débat et de procéder le plus rapidement possible à une ratification prévue à l'automne.

Suspense puis stupéfaction à Copenhague

COPENHAGUE

de notre correspondante

Le suspense, qui n'avait cessé tout au long de la campagne pour le référendum, s'est poursuivi, de manière encore plus intense, dans la soirée de mardi 2 juin, pendant le dépouillement du scrutin. Les bureaux de vote, ouverts à 9 heures, fermaient à 20 heures, et, dès les premiers résultats de quelques petites communes communiqués vers 20 h 30, c'était la stupéfaction générale : les « non » allaient l'emporter.

A ce moment, on parlait de plus de 57 % des suffrages exprimés. Déjà, les commentateurs ironiques évoquaient un *« non confortable »*. Par la suite, la marge séparant les « oui » des « non » allait se restreindre, on rappelait qu'une série de sondages d'opinion effectués au cours des dernières semaines annonçaient régulièrement un *« match nul »*. Toutefois, la tendance se maintenait et la comparaison des résultats de 1992 avec ceux des référendums de 1972 (sur l'adhésion) et de 1986 (sur l'Acte unique) ne pouvait laisser de doute : dans chaque circonscription, le pourcentage des « oui » avait nettement diminué, en vingt ans, d'une consultation à l'autre. Pour finir, à minuit, on décomptait 50,70 % de « non » contre 49,3 % de « oui ». Selon les experts, il était désormais impossible qu'un contrôle minutieux puisse faire espérer que le résultat puisse être inversé.

Les tenants du « oui », notamment les membres du gouvernement bipartite (conservateur-libéral) et les responsables sociaux-démocrates étaient, pendant ces heures fébriles, passés par tous les états et se disaient *« abasourdis »*. Jusqu'au bout, ils avaient réussi, par une sorte de méthode Coué, à se convaincre et à convaincre leur entourage et leurs visiteurs que, comme lors des deux référendums précédents, les « oui », après une bataille assez serrée, l'emporteraient plus que largement. *« Nous avons sous-estimé nos électeurs »*, devait déclarer le ministre des affaires étrangères, le libéral Ellemann-Jensen, qui passe pour l'un des européens les plus déterminés du monde politique danois. Mais on peut s'interroger sur le genre de contacts que ses collègues et lui peuvent avoir avec leurs électeurs... Une journaliste finlandaise par exemple expliquait : *« Tous ici, à Christiansborg, m'ont fait croire à la victoire des « oui »; mais hier, j'ai interrogé dans la rue vingt passants au hasard; seize m'avaient confié qu'ils voteraient « non »*.

Les politologues et les sociologues ont maintenant du pain sur la planche pour rechercher les motifs réels qui ont pu amener le corps électoral à réagir de cette façon. La *première question qu'ils auront sans* doute à se poser pourrait porter sur la manière dont cette consultation a été conduite à tous les niveaux. Il est des détails concrets par exemple qui, plus que des problèmes idéologiques, peuvent faire tout basculer dans un sens ou dans l'autre. Ainsi, les électeurs avaient-ils, sur leur bulletin de vote, deux cases à cocher au choix : l'une pour le « oui », l'autre pour le « non »... et rien d'autre. Pas une ligne de texte énonçant la question. *Sans doute les organisateurs ont-ils* pensé que l'impressionnante documentation distribuée auparavant au grand public, dans les bibliothèques, les mairies, les postes, ainsi que les affiches collées aux murs des bureaux de vote, devaient suffire pour éclairer la lanterne des citoyens. Mais ne serait-ce pas là un cas d'annulation ?

Dans la nuit, personne ne savait la suite des événements. Le premier ministre, M. Poul Schlüter (conservateur), visiblement ébranlé, a annoncé qu'il devait réunir dès mercredi matin les chefs des principaux partis pour tenir conseil et qu'ensuite il prendrait contact avec Bruxelles dont on attend, avec intérêt, les réactions.

CAMILLE OLSEN

Trois référendums sur l'Europe en vingt ans

Les résultats définitifs du référendum organisé au Danemark le 2 juin sur le traité de Maastricht sont les suivants :

Inscrits : 3 964 415 ; *suffrages exprimés* : 82,9 % ; *abstention* : 17,1 %. Ont obtenu : *Non* : 50,7 % (1 652 999 voix) ; *oui* : 49,3 % (1 606 730 voix).

Ce référendum était la troisième consultation populaire consacrée en vingt ans aux relations entre le royaume et l'Europe. La comparaison entre ces trois votes exprime un effritement constant – entre 1972 et 1992 – du nombre des pro-européens les plus actifs.

Le premier référendum s'était tenu le 2 octobre 1972. Il portait sur l'adhésion du royaume à la Communauté européenne. La campagne s'était alors focalisée sur les avantages économiques que l'entrée dans la CEE procurerait au Danemark. Les partisans de l'adhésion l'emportèrent assez nettement, le « oui » recueillant 56,7 % des suffrages exprimés contre 32,9 % de « non » et 10,4 % d'abstentions.

Le second référendum, qui eut lieu le 27 février 1986, concernait l'adoption de l'Acte unique, qu'on appelait au Danemark le « paquet » (sous entendu l'ensemble de textes ouvrant la voie au marché unique). Le « oui » l'emporta avec 42 % des suffrages – sans atteindre donc la majorité absolue des votants – contre 32,7 % de « non ». Les abstentionnistes furent nombreux (25,3 %).

Le 2 juin 1992, la participation électorale a été forte . Les électeurs étaient invités à mettre une croix devant le « oui » ou le « non », sans que les dirigeants aient pris la peine de leur rappeler, avant qu'ils passent dans l'isoloir, le texte de la question soumise au vote. Au cours de la campagne, on parla d'ailleurs beaucoup plus du thème de l'« union » européenne que de l'approbation du traité de Maastricht.

Appréhensions et maladresses

par Alain Debove

QUARANTE-SIX mille voix sur quelque trois millions deux cent mille suffrages exprimés ont fait pencher la balance du côté du « non ». L'écart est minime mais les anti-Européens danois peuvent savourer ce qu'ils considèrent comme une « victoire ». *« La démocratie a fonctionné ! »* s'exclamait, mardi soir, M. Holger K. Nielsen, le dirigeant du Parti socialiste populaire, l'une des trois formations politiques représentées au Parlement de Copenhague, à avoir fait campagne (avec l'extrême droite) contre le Traité de Maastricht. Une victoire inattendue à laquelle ils ne *croyaient plus et qu'ils attendaient* depuis vingt ans.

En 1972 d'abord, ils s'étaient mobilisés contre l'entrée du Royaume dans la CEE mais furent battus par une majorité de « réalistes » qui ne voyaient pas comment le Danemark, pour des raisons purement économiques, pouvait rester à l'écart de la Communauté après l'adhésion de la Grande-Bretagne. Deuxième revers en 1986 : l'Acte unique est finalement entériné par référendum. Les querelles paraissaient enfin s'apaiser mais le « Mouvement populaire contre le Marché commun » n'a jamais baissé les bras. Certes, avant Maastricht, il paraissait essouflé, ne rassemblant plus que d'anciens « soixante-huitards », et ce n'est probablement pas sa campagne électorale, peu dynamique, qui explique le vote de rejet des Danois.

Les relations entre le Danemark et l'Europe – et c'est plus important – ont toujours été conflictuelles et passionnées : *« un pied dedans, un pied dehors »*. Si la plupart des Scandinaves admettaient les réels avantages que présentaient pour leur agriculture la coopération européenne, ils n'ont cessé de grogner contre la bureaucratie bruxelloise, la CEE « des hommes d'affaires et du grand capital », son manque de dimension sociale, le peu de cas qu'elle faisait des problèmes d'environnement.

Beaucoup de Danois ont peur que Maastricht n'entraîne un perte de souveraineté et l'impossibilité pour leur Parlement national de décider en toute indépendance sans interférences de Bruxelles. Risque de « perte d'identité » également : ils se sentent plus proches de leurs voisins scandinaves, qui parlent pratiquement la même langue et partagent les mêmes traditions, que des Espagnols, des Grecs et des Portugais. *Il est vraisemblable, enfin, que la* récente unification de l'Allemagne a joué un rôle dans le vote du 2 juin. Occupés par les nazis pendant la guerre, certains Danois ne cachent pas leur appréhensions de voir le « géant économique » allemand réapparaître à leur frontière.

Cela dit, les dirigeants politiques de Copenhague n'ont pas mené leur campagne très habilement. Le premier ministre conservateur, *M. Poul Schlüter*, et son bouillant ministre des affaires étrangères libéral, M. Uffe Ellemann-Jensen, n'avaient cessé, au cours des dernières semaines, de « faire peur aux électeurs », arguant qu'un « non » aurait des conséquences tout simplement catastrophiques et que le Danemark n'aurait plus aucune influence sur les décisions de Bruxelles.

La décision, au début de la cam*pagne, de faire imprimer plus de* trois cent mille exemplaires du Traité sur l'Union européenne et de les mettre gratuitement à la disposition du public, eut aussi des effets déplorables car ce texte n'est pas d'une limpidité parfaite...

Cette campagne agressive et menaçante s'est retournée en fait contre le gouvernement. Contre l'opposition social-démocrate également et les syndicats amis qui, pour la première fois, avaient appelé à voter « oui ». Il semble que cette étonnante unanimité des grands partis (1) et de toute la presse – à une exception près, le quotidien *Information* – ait plutôt préoccupé les Danois qui soupçonnaient la classe politique d'être en train de leur jouer un mauvais tour et de ne pas leur dire toute la vérité sur Maastricht. Ne leur avait-on pas dit pendant des *années que l'Europe était une* coopération exclusivement économique et que jamais, ô grand jamais, elle ne déboucherait sur une union politique ?

Face à cette offensive musclée du camp du « oui », les opposants ont tenté, avec succès, de rassurer l'électorat sur le thème : *« voter non ne signifie pas du tout le désastre, le Danemark rejette l'Union politique mais reste dans la CEE avec tous les avantages que cela représente... »*. Et de rappeler qu'à l'heure de l'effondrement du communisme, l'Europe ne doit pas fermer ses portes mais au contraire s'ouvrir aux anciennes démocraties populaires.

Les partisans du « non » l'ont emporté d'extrême justesse et ils en sont les premiers surpris. Il y a fort à parier que les Danois, pour ou contre Maastricht, se sont réveillés, mercredi matin, avec cette réflexion à l'esprit : *« Diable, qu'est-ce qu'on a fait ? »*

(1) Le 12 mai, le parlement danois avait approuvé le traité de Maastricht par 130 voix contre 25 et 20 abstentions.

Un casse-tête juridique

Suite de la première page

Il est vraisemblable déjà que les procédures de ratification seront interrompues (de même que le débat qui, en France, porte actuellement au Sénat sur la révision de la Constitution pour la rendre compatible avec l'union politique).

Sans préjuger des effets politiques probables, notamment le renfort apporté par les Danois à ceux qui, en France comme ailleurs, réclament un recours au référendum pour la ratification, les débats parlementaires devraient marquer une pause jusqu'à ce que les juristes de la Communauté aient commencé à déblayer un terrain désormais fort confus. Leurs conclusions seront vraisemblablement soumises aux chefs d'Etat et de gouvernement lors du sommet des Douze à Lisbonne fin juin. La date d'entrée en vigueur du traité, prévue au 1ᵉʳ janvier 1993, risque d'en être reportée.

Ce n'est pas un hasard si les signataires du traité de Maastricht n'ont pas explicitement prévu le cas de figure auquel ils sont aujourd'hui confrontés : les dirigeants des Douze, au terme d'une négociation difficile, s'engageaient sur ce texte et, refusant de se placer dans la perspective d'un désaveu chez eux, se faisaient fort d'en obtenir la ratification. La description de ce qui pourrait advenir en cas de revers ici ou là eût en outre mérité une autre négociation à elle seule, tant le problème parait juridiquement complexe, voire, sous certains aspects, quasiment inextricable. En droit international, un traité signé à douze n'est applicable que s'il est ratifié à douze. M. Jacques Delors et plusieurs commissaires européens ont récemment rappelé cette règle de droit. Ils ont aussi insisté, comme les dirigeants français, allemands et autres, sur le fait que le traité n'était pas *« renégociable »*, ce qui veut dire en l'occurrence qu'il n'est pas question d'en réviser les chapitres qui déplaisent aux électeurs danois.

M. Roland Dumas l'a rappelé dans une conversation qu'il a eue mercredi matin avec son homologue danois, M. Ellemann Jensen, lequel n'excluait pas la possibilité d'un autre référendum dans son pays, à condition, disait-il, que des éléments nouveaux interviennent, ce qui supposerait une forme de renégociation.

Sur le plan juridique encore, l'affaire est compliquée par le fait que le traité de Maastricht se présente comme une révision du traité de Rome signé en 1957. C'est d'ailleurs ce qui rend difficile la lecture de toute la première partie du texte de Maastricht, faite de renvois et d'amendements aux articles du texte de 1957. Or, pour réviser le traité de Rome, il faut l'unanimité des pays membres. Faudra-t-il donc réécrire tout ce qui se présente comme une révision du traité de Rome ?

Les premiers contacts entre responsables politiques européens témoignant d'une volonté de la plupart d'entre eux de poursuivre dans la voie tracée, la première tâche des juristes consistera à identifier précisément dans le traité tout ce qu'il est possible de faire à onze (en gros la plupart des innovations de Maastricht) et ce qui ne l'est pas (en gros tout ce qui correspond à une révision du traité de Rome). L'Union économique et monétaire, par exemple, relève en partie de l'un, en partie de l'autre.

D'autre part, le Danemark ne sort pas de la Communauté et reste donc représenté dans toutes ses instances : Parlement de Strasbourg, différents conseils des ministres, conseil des chefs d'Etat et de gouvernement, Commission de Bruxelles. Mais comment ces institutions communautaires peuvent-elles fonctionner dès lors qu'un des pays membres n'a ni les mêmes engagements ni les mêmes droits que les onze autres ?

Le traité de Maastricht donne par exemple un pouvoir de « codécision » au Parlement européen. Comment va-t-on définir les prérogatives des députés danois ? Comment faire le partage entre les domaines où ils gardent voix au chapitre et ceux dont ils seront exclus parce que représentants d'un pays non membre de l'Union européenne ? De la même manière, le ministre danois des affaires étrangères devra-t-il quitter la salle quand ses collègues débattront de certains sujets de politique étrangère commune ? Ou bien encore, quelle légitimité aura le Danemark dans la discussion qui s'ouvrira sur l'augmentation du budget communautaire qui devrait résulter en partie des engagements pris dans le cadre du traité de Maastricht, et comment sera déterminée la contribution du Danemark à ce budget ? MM. les juristes, bon courage !

CLAIRE TRÉAN

Une union économique et monétaire à plusieurs vitesses ?

Indécis, divisés sur certaines questions politiques, notamment la défense, les Douze se sont montrés à Maastricht unanimes sur l'Union économique et monétaire (UEM). Tous, malgré certaines réserves de la Grande-Bretagne, ont approuvé un processus en trois étapes, devant aboutir à la création d'une monnaie unique à l'horizon 2000.

A première vue, le rejet du traité de Maastricht par les électeurs danois affecte peu le volet économique et monétaire. C'est au plus tôt en 1997 que les Etats doivent unir leur monnaie par une parité fixe. L'UEM n'est donc pas remise en cause par la recherche d'une nouvelle solution à l'approfondissement de la Communauté, onze Etats pouvant se réunir pour décider de poursuivre le processus. D'ici à 1997, date choisie pour le démarrage possible de la troisième étape de l'UEM, chaque futur participant doit s'efforcer de rapprocher ses propres performances économiques de celles de ses partenaires, en respectant des *« indicateurs de convergence »* établis dans le traité de Maastricht.

Le chemin était tracé depuis décembre. Le débat politique sur l'UEM a été amorcé récemment. Techniquement, l'union totale de douze économies adoptant une monnaie unique pose problème, notamment autour du concept de « convergence ». Pour qu'une monnaie unique puisse circuler dans la Communauté, des performances économiques saines et harmonieuses entre les Etats sont nécessaires. Tous les Etats parviendront-ils à contenir leur inflation, leur déficit budgétaire, leur dette publique, et leurs taux d'intérêt ? La France l'a fait depuis quelques années, et, paradoxalement, le Danemark est l'un de ceux (avec le Luxembourg et la France) qui respecte le mieux les indicateurs. *Mais cette convergence est-elle réalisable pour des Etats comme l'Espagne ou l'Italie ?* La question va en fait beaucoup plus loin, certains économistes s'interrogeant sur les risques potentiels pour la croissance économique de l'émergence d'un vaste ensemble dont les performances seraient équivalentes.

La tentation de créer une *« Europe à deux vitesses »*, les plus performants d'abord (Allemagne, France, Luxembourg, Pays-Bas, Danemark), les autres quand ils le pourraient, reste très forte, bien qu'exclue du traité de Maastricht. Politiquement, l'UEM est également encore loin d'être acquise. Il faut compter aujourd'hui avec ceux qui, comme le Danemark, seraient en mesure d'y participer, mais n'en auraient pas fait le choix politique.

Par ailleurs, les Allemands refusent le choix du mot « écu » pour qualifier la future monnaie unique, affirmant que, dans leur langue, le sigle a une connotation fâcheuse. Ils insistent pour doter la banque centrale d'un maximum de garanties d'indépendance, et, au passage, demandent que le siège du futur organisme se trouve à Francfort. Plus profondément, ils n'ont encore jamais donné leur accord à la création d'une véritable monnaie unique. Sauf catastrophe politique, le refus danois n'apparaîtra peut-être que comme un fâcheux épisode. Dans l'immédiat, la perspective d'une union économique et monétaire à plusieurs vitesses apparaît cependant de plus en plus forte.

FRANÇOISE LAZARE

La ratification par voie référendaire

En attendant l'Irlande...

Le « non » du Danemark intervient alors que, dans le reste de la Communauté, les débats de ratification sont entrés dans une phase active, chaque pays ayant son mode propre d'examen et d'adoption. La voie parlementaire est la norme tandis que le référendum reste l'exception.

■ **La France** est engagée, avec les débats au Sénat, dans la phase parlementaire de révision constitutionnelle, préalable à une autorisation de ratification du traité qui pourrait intervenir, dans un deuxième temps, soit par référendum soit par un nouveau vote des députés et des sénateurs. Un premier vote favorable à la révision constitutionnelle, imposée notamment par l'introduction du vote des ressortissants de la CEE, a déjà été acquis à l'Assemblée début mai.

■ **En Belgique**, la pratique est exactement inverse puisque la ratification précédera une éventuelle réforme de la Constitution (le Conseil d'Etat a estimé qu'elle était nécessaire mais ses avis ne s'imposent pas). Le référendum n'existe pas dans ce pays.

■ **La Grande-Bretagne** n'a pas eu, pour sa part, à passer par cette phase de réforme constitutionnelle *(voir par ailleurs l'article de Laurent Zecchini)*. Et contrairement au Danemark, qui a donc demandé au peuple de confirmer le vote favorable du Parlement danois (le Folketing), la procédure de ratification anglaise est purement parlementaire. Londres, qui bénéficie par rapport au traité de Maastricht de certaines clauses d'exemption (*opting out*), a franchi sans embûche le premier stade de la procédure parlementaire de ratification. Le premier ministre, M. John Major, a obtenu le 21 mai, une large majorité à la Chambre des communes (336 voix contre 92). Il ne s'agit là que d'une première étape dans la voie parlementaire qui devrait déboucher sur une ratification définitive avant l'été, après l'assentiment de la reine.

■ ***En Allemagne***, les débats vont bon train, mais la procédure elle-même n'est pas encore engagée. Elle pourrait avoir lieu à l'automne au Bundestag (chambre basse) et au Bundesrat (chambre haute). La ratification nécessitera un vote des deux Chambres, à la majorité simple pour la ratification, à la majorité des deux tiers si une modification de la Constitution est nécessaire. La ratification semble acquise car les seize chefs des gouvernements régionaux ont obtenu un droit de regard des Laender sur tout transfert de compétences à la Communauté.

■ ***En Espagne***, le gouvernement a consulté le tribunal constitutionnel pour savoir si une révision de la Constitution est nécessaire pour introduire le droit de vote des Communautaires. Ce tribunal devrait prochainement faire connaître sa décision. La procédure sera parlementaire.

■ **En Grèce**, le Parlement national (la Vouli) devrait ratifier le traité, à l'automne, sans qu'il soit nécessaire de revoir la Constitution. Aucun référendum n'est prévu.

■ **En Irlande**, comme au Danemark, les électeurs se prononceront par référendum sur la modification de la Constitution, le 18 juin prochain. Le gouvernement sera ensuite autorisé à ratifier.

■ **Au Portugal**, l'Assemblée devra se prononcer à la majorité simple. Si un problème constitutionnel était soulevé, il pourrait être contourné par un vote à la majorité des deux tiers.

■ **Aux Pays-Bas**, la procédure est sensiblement la même qu'au Portugal, le projet de ratification devant être voté par les deux Chambres à la majorité simple (même vote qu'au Portugal en cas de révision constitutionnelle).

■ **Au Luxembourg**, la voie est également parlementaire : majorité des deux tiers et quorum des trois quarts des parlementaires. Le vote est *prévu pour la mi-juillet*.

■ **En Italie**, les deux Chambres doivent adopter, à la majorité simple, la loi de ratification.

Aucune date limite précise n'a été fixée juridiquement pour procéder à la ratification des accords de Maastricht. Toutefois, les Douze devront être parvenus au bout du chemin de ratification avant le 1ᵉʳ janvier 1993, date d'entrée en vigueur du grand marché unique européen.

PIERRE SERVENT

AU TRAITÉ DE MAASTRICHT

Même détermination à Bruxelles, où le gouvernement belge *« regrette le résultat très faiblement négatif du référendum danois »* mais affirme qu'il souhaite *« poursuivre avec ses partenaires européens la ligne indiquée par le traité de Maastricht »*. Les autorités néerlandaises, rapporte notre correspondant aux Pays-Bas, Christian Chartier, sont consternées. *« Formellement, il n'y a plus de traité si l'un des Etats membres le désapprouve. Mais, politiquement, il serait inconcevable que onze Etats se laissent arrêter par cinq millions de Danois. C'est quand même impossible »*, a affirmé le secrétaire d'Etat aux affaires européennes, M. Piet Dankert. Les responsables néerlandais ne cachent pas leur embarras. Il faut maintenant *« regarder et réfléchir »* et ils persistent à croire que le « non » danois n'aura pas d'influence négative sur l'issue du débat de ratification qui devrait avoir lieu cet automne à La Haye.

Le président du groupe socialiste au Parlement européen, M. Jean-Pierre Cot, a, quant à lui, réclamé l'ouverture immédiate de discussions avec, d'une part, le Danemark, et d'autre part, le Parlement européen, afin de *« sauvegarder notre futur et la place du Danemark dans la communauté. Nous devons ensemble surmonter les déficits démocratiques du traité qui a conduit tant de Danois à voter contre »*.

Les dirigeants des grandes banques européennes présents à Toronto pour la conférence monétaire internationale ont, dans leur ensemble, exprimé leur inquiétude à l'annonce du résultat du référendum danois. *« C'est un désastre,* a affirmé M. Peter Sutherland, président d'une banque irlandaise et ancien membre de la Commission européenne. *Si les habitants des petits pays se prononcent contre le traité, ceux des grands pays pourraient alors y réfléchir à deux fois. »*

Malgré de nombreux obstacles juridiques

Les Onze semblent décidés à aller de l'avant

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Quelques dizaines de milliers de Danois (les voix qui, mardi, ont emporté la décision) peuvent-ils empêcher trois cent cinquante millions d'habitants de la Communauté d'accomplir leur ambitieux projet d'intégration, de bâtir l'Union européenne telle qu'elle a été dessinée à Maastricht ?

Tel est le problème, éminemment politique, sur lequel la Commission européenne s'est penchée dès mercredi matin et que les ministres des affaires étrangères des Douze devaient aborder, en marge de la session de printemps de l'OTAN, le 4 juin, à Oslo.

Sur le plan juridique, l'impasse est apparemment totale : le traité de Maastricht ne peut entrer en vigueur sans la ratification du Danemark. Sans compter, bien entendu, que le geste de mauvaise humeur des Danois va interférer dans le processus de ratification en cours dans les autres pays de la CEE en redonnant du courage et des arguments, notamment juridiques, à ceux qui veulent faire obstacle à l'entreprise.

Il reste à voir ce qu'il est possible d'envisager sur le plan politique pour échapper à cette situation de blocage. Dès lundi soir, nombreux étaient ceux qui, à Bruxelles, excluaient, parce que politiquement suicidaire et risquant de provoquer une régression désastreuse pour la construction européenne, les deux solutions juridiquement acceptables qu'offre la situation actuelle : soit le *statu quo*, c'est-à-dire l'application du traité de Rome et de l'Acte unique, en oubliant Maastricht, l'Union économique et monétaire, la politique étrangère et de sécurité commune ; soit la renégociation des accords de Maastricht, formule déjà écartée lors du sommet de La Rochelle par MM. François Mitterrand et Helmut Kohl, comme ne pouvant conduire qu'à l'enlisement et à une nouvelle impasse.

Selon ces observateurs, il n'y a pas de solution alternative à la poursuite, dans chacun des onze pays partenaires du Danemark, des procédures de ratification des accords de Maastricht ; à charge pour leurs services juridiques de trouver un habillage capable de « tenir » en cas de contestation, par exemple devant la Cour de Justice de Luxembourg. L'Union entrerait ainsi en vigueur à onze (le 1er janvier 1993) et le Danemark n'aurait d'autre choix que de négocier un arrangement réglant ses relations à venir avec l'Union. Le président Mitterrand et le chancelier Kohl *n'ont-ils pas d'ailleurs déjà clairement* indiqué leur volonté, à La Rochelle, d'aller, quoi qu'il arrive, de l'avant.

La Suède maintient sa candidature

Un tel scénario, même s'il paraît le plus vraisemblable, implique que des obstacles juridiques tout à fait considérables soient surmontés. Et cela suppose que, dans chacun des Onze, les forces politiques favorables à la politique de Maastricht parviennent à acquérir une marge de manœuvre suffisante par rapport à leurs « euro-sceptiques ».

Une telle évolution est apparemment perçue comme probable dans des capitales extérieures aux Douze : dès mardi soir, le premier ministre suédois a annoncé que le vote danois ne changeait rien pour son pays, et qu'il maintenait sa candidature à l'adhésion à la Communauté. Il y a de bonnes raisons de croire que la Finlande suivra bientôt une voie analogue.

Quelle que soit l'issue de ce débat, il est bien évident cependant que le cataclysme qui vient de survenir va troubler pendant un certain temps le débat européen. On peut penser en particulier que le conseil européen qui doit se tenir à Lisbonne à la fin du mois sera essentiellement consacré à panser ces plaies. On devine que le moment n'est pas particulièrement opportun pour engager, comme c'était prévu, la réflexion à douze sur les modalités des futurs élargissements de la Communauté.

En revanche, si, comme c'est probable, les Onze décident d'aller de l'avant, le contretemps danois devrait les conduire à envisager avec plus de détermination et plus de sérieux qu'ils n'en ont jusqu'ici manifesté la mise en œuvre de Maastricht et en particulier celle de la politique étrangère commune. L'accroc danois est un sérieux avertissement.

PHILIPPE LEMAITRE

Londres : consternation au gouvernement jubilation chez les « eurosceptiques »

LONDRES
de notre correspondant

Les résultats du référendum danois ont provoqué des réactions contradictoires en Grande-Bretagne : alors que le gouvernement et la majorité des parlementaires de l'opposition travailliste ne cachent pas leur consternation, les « eurosceptiques » du Parti conservateur exultent.

Le laconisme de la réaction du porte-parole du premier ministre – qui *« évalue »* les conséquences de la situation – ne peut cacher la consternation qui régnait, mercredi 3 juin, à Whitehall, après le résultat négatif du référendum danois : le gouvernement de M. John Major s'était fermement engagé en faveur de la ratification parlementaire du traité de Maastricht, au prix d'une division au sein du Parti conservateur.

L'accroc danois à la règle communautaire relance cette bataille politique, dont la première manche a été facilement gagnée il y a huit jours, lorsque la Chambre des communes a approuvé en première lecture le projet (*le Monde* du 23 mai). Le retour du texte devant les parlementaires, pour un examen détaillé qui devait commencer mercredi, paraissait, dans la matinée, incertain.

Lors du premier examen du texte, vingt-deux « rebelles » du Parti conservateur et soixante-six du Parti travailliste avaient manifesté leur hostilité au projet gouvernemental (les seconds parce que celui-ci ne prévoit pas la signature britannique sur les dispositions « sociales » du traité). Ces contestataires se voient confortés dans leur opposition par la décision danoise. Les conséquences politiques sont évidemment plus graves pour les conservateurs que pour le Labour. M. Major s'est, notamment, démarqué de son incommode prédécesseur, Mme Margaret Thatcher, par une approche plus positive des affaires européennes, en soulignant à de nombreuses reprises qu'il voulait placer la Grande-Bretagne *« au cœur de l'Europe »*.

La « Dame de fer », dont on sait qu'elle était hostile au traité de Maastricht, n'aura pas besoin d'encourager ses partisans à relancer la querelle européenne. Mardi soir, ces derniers ne cachaient pas leur euphorie. M. Norman Tebbit, ancien président du Parti conservateur, qualifiait ce résultat de *« très bon »*, ajoutant qu'il *« sauve la Communauté d'un désastre »*.

Il exhortait le gouvernement à retirer le texte de l'ordre du jour des Communes, tandis que Sir Teddy Taylor, chef de file des « eurosceptiques », parlant de *« glorieuse nouvelle pour la démocratie »*, estimait que le projet de ratification était *« mort »*. Même écho parmi les « rebelles » travaillistes, M. Peter Shore soulignant notamment que le gouvernement ne pouvait plus faire ratifier le texte.

La crainte d'une consultation populaire

Les uns et les autres relancent l'idée d'un référendum britannique, une possibilité fermement repoussée, dans le passé, par M. Major. Si le texte poursuit, comme il est probable, son chemin parlementaire, il n'est pas impossible que l'on assiste à une sorte d'union sacrée entre « rebelles » conservateurs et travaillistes pour demander, par voie d'amendement, l'organisation d'un référendum. Or le gouvernement souhaite éviter toute modification du projet, dans la mesure où une altération de celui-ci pourrait aboutir au même résultat que le vote hostile du Danemark.

M. Major aurait des raisons de craindre une consultation populaire : de la monnaie unique à l'accroissement des pouvoirs de la Commission de Bruxelles, de la suppression des frontières à l'imposition d'une semaine de travail de quarante-huit heures, les Britanniques auraient bien des motifs pour imiter les Danois.

La Grande-Bretagne, qui assumera la présidence de la Communauté à partir du 1er juillet, souhaitait consacrer ce mandat aux projets d'élargissement de la CEE (*le Monde* du 3 juin). A la place, il est probable que M. Major – qui devra compter avec les surenchères des « eurosceptiques » – aura à démêler l'écheveau communautaire si la situation ne s'est pas éclaircie d'ici là. Le premier ministre britannique va tenter, dès vendredi, d'envisager les conséquences du rejet danois lors de sa rencontre, à Bonn, avec le chancelier Kohl. Leurs conversations étaient déjà placées sous le signe des ratés de la construction européenne, avec les menaces qui pèsent sur l'avenir de l'avion de combat européen.

LAURENT ZECCHINI

POLITIQUE

Les conséquences en France du « non » danois au traité de Maastricht

Le Sénat a suspendu l'examen du projet de révision constitutionnelle

Le débat sur le projet de révision constitutionnelle, qui s'ouvrait mardi 2 juin au Sénat, a été victime des résultats du référendum danois sur la ratification des accords de Maastricht. La discussion générale, qui s'était tranquillement engagée en milieu d'après-midi avec les interventions de MM. Pierre Bérégovoy et Roland Dumas, a pris un tour nouveau en début de soirée avec l'annonce des premières estimations, accueillies avec perplexité par les membres du gouvernement.

Vers 22 h 30, le débat a tourné court avec la confirmation de la non-ratification, guettée avec impatience par les sénateurs communistes et gaullistes. M. Dumas a alors pris la parole. *« Il semble en effet qu'il y ait un léger avantage pour les défenseurs du « non »*, a-t-il indiqué sous les lazzis des sénateurs RPR. *« Les résultats définitifs seront connus le 10 juin. Il convient d'attendre la réaction du gouvernement danois »*, a ajouté M. Dumas qui s'est contenté d'un « bref commentaire ». *« Cette situation est nouvelle mais elle n'est pas totalement inattendue. Deux problèmes se posent à nous, un problème juridique et un problème politique »*, a-t-il estimé.

Sur le premier point, le ministre des affaires étrangères a souligné que le débat au Sénat n'a pas trait à la ratification mais à la révision constitutionnelle préalable. M. Dumas a rappelé aux sénateurs leur pouvoir constituant en indiquant que *« la loi française »* ne doit pas selon lui procéder *« de Copenhague mais de Paris »*. M. Jacques Larché (Rép. et ind.) a alors estimé qu'il convenait de remettre au lendemain la suite de la discussion, de manière à donner au gouvernement le temps de tirer les leçons de *« ce fait nouveau »*.

M. Charles Pasqua (RPR) est intervenu pour se demander si le débat de révision constitutionnelle avait encore son utilité et Mme Hélène Luc (PC) a réclamé à nouveau l'organisation d'un référendum en France sur les accords de Maastricht. A la demande unanime des sénateurs et du gouvernement, la séance a ensuite été levée.

Dans les couloirs, les sénateurs RPR se sont bruyamment félicités de *« la sagesse du grand peuple danois »*. M. Yves Guéna, résolument opposé aux accords de Maastricht, a estimé que le résultat du référendum au Danemark constituait *« une divine surprise »*, alors que M. Adrien Gouteyron assurait que le gouvernement n'avait décidément *« pas de chance »*. Dans le camp des pro-européens, M. Jean-Pierre Fourcade a en revanche incité ses collègues à *« bien réfléchir avant de céder à la joie »*. *« C'est une affaire très grave »*, a-t-il ajouté. Un sentiment partagé tant par M. Daniel Hoeffel, président du groupe centriste, que par M. Claude Estier, son homologue socialiste, qui, la mine fermée, ont tous les deux rapidement regagné leurs bureaux en attendant d'en savoir plus.

GILLES PARIS

Ce fut dit et répété : les sénateurs n'avaient pas l'intention de jouer les seconds rôles pour cette révision constitutionnelle. *« Le Sénat entend user pleinement du pouvoir constituant qui est le sien »*, a averti M. Jacques Larché (Rep. et ind., Seine-et-Marne), président de la commission des lois. *« J'entends, comme, j'en suis certain, la totalité des membres de cette Assemblée, exercer le pouvoir constituant sans peur, sans complexe et sans restriction »*, a lancé M. Charles Pasqua (Hauts-de-Seine), président du groupe RPR au Sénat. Le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, connaît trop les susceptibilités sénatoriales – il avait rendu une visite de courtoisie au palais du Luxembourg dès sa nomination à Matignon – pour ne pas provoquer d'inutiles raidissements. Il a donc rassuré chacun en précisant qu'il n'était *« pas question de forcer la main du Sénat »* tout en prenant soin d'ajouter aussitôt : *« Mais il est indispensable de forcer le destin de l'Europe. »*

Cette Europe issue du traité de Maastricht, les députés l'avaient principalement abordée sous l'angle de la « souveraineté ». Comme si tout avait été dit sur le sujet, les sénateurs, eux, se sont pris de passion pour un autre thème : la « citoyenneté ». A ceux qui s'inquiètent de sa traduction concrète, à savoir l'octroi aux ressortissants communautaires du droit de vote et de l'éligibilité lors des élections municipales, M. Bérégovoy a objecté que *« l'affaire ne date pas d'aujourd'hui »*, rappelant que cette disposition *« est l'aboutissement d'un projet né en 1974 au sommet de Paris »*.

Mais, surtout, le premier ministre a tenu à souligner les incohérences chez les adversaires de cette citoyenneté européenne. *« J'avoue ne pas comprendre*, a-t-il affirmé, *que l'on puisse dénoncer une Europe jugée parfois trop technocratique, et rejeter cette manifestation très concrète de l'Europe démocratique. Pourquoi pourrait-on accepter un grand marché commun où les hommes, les marchandises et les capitaux circuleront librement et refuser une Europe des citoyens où ils pourront enfin mieux s'exprimer ? » « La citoyenneté européenne ne se substitue pas à la citoyenneté française*, a-t-il poursuivi. *Elle n'empiète pas sur elle. Elle se surajoute en quelque sorte, comme un horizon nouveau qui ne bouche pas le précédent. » « De toutes les fibres de ma conscience*, a-t-il conclu, *je suis attaché à notre pays. Je me sens citoyen français au plus profond de mon cœur, mais j'ai aussi l'ambition pour moi-même, mes enfants et mes petits-enfants, d'être un citoyen de l'Europe. »*

Après avoir rappelé qu'*« il n'y a pas de sécurité en Europe sans une bonne entente franco-allemande »*, M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, s'est, lui aussi, étendu sur ce thème de la citoyenneté européenne, lançant notamment une mise en garde contre toute tentative de la remettre en cause. *« Il est faux d'affirmer que la France*, a-t-il déclaré, *pas plus qu'aucun autre Etat, pourrait obtenir une dérogation générale. Car, alors, sachons-le, nos partenaires seraient fondés à demander une renégociation de l'ensemble des accords de Maastricht. L'Espagne et le Portugal n'accepteraient pas de voir supprimer unilatéralement le droit reconnu par le traité aux citoyens européens. »*

M. Dumas : « Le plus beau de nos héritages »

« Notre jeunesse à nous, c'était la guerre, a ajouté M. Dumas, *la jeunesse aujourd'hui, c'est l'Europe, cette Europe dont nous devons être fiers car ils nous la doivent. Nous l'avons construite pour eux, sur les décombres et sur les haines. N'ayons pas peur du plus beau de nos héritages. »*

De son côté, le garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, a tenu à relativiser la portée de la nouvelle citoyenneté européenne, qu'il considère plus *« symbolique »* que *« concrète »*. Il a rappelé que le droit de vote et l'éligibilité étaient limités *« à la gestion locale et à elle seule »*, que *« l'éventuelle élection d'étrangers au conseil municipal aura une incidence si indirecte sur l'élection des sénateurs qu'on peut la regarder comme d'un effet non déterminant »* et qu'enfin *« le nombre des ressortissants intéressés étant réduit, le retentissement du droit qui leur est reconnu n'est pas de nature à bouleverser ni nos traditions juridiques ni l'équilibre politique de nos assemblées locales »*. Toutefois, a estimé M. Vauzelle, *« la citoyenneté européenne est une grande idée à laquelle il serait difficile de dénier qu'elle est porteuse d'avenir au sens le plus fort du terme »*.

M. Larché, en sa qualité de président de la commission des lois, a ensuite présenté les grandes lignes de son rapport qui conclut à la poursuite de *« la grande aventure européenne »* et appelle donc à approuver le projet de révision constitutionnelle sous réserve de quelques amendements. L'un d'entre eux prévoit de transformer le *« droit »* de vote des ressortissants communautaires en *« possibilité »*. M. Larché a précisé qu'il n'aurait *« jamais songé »* à se prémunir *« contre tout risque de dérapage »* si *« au plus haut niveau de l'Etat, le souhait n'avait pas été exprimé d'accorder le doit de vote à tous les étrangers résidant sur notre sol ». « Cela, je ne crois pas que la majorité du Sénat soit prête à l'accepter »*, a-t-il lancé sous les applaudissements de l'ensemble des sénateurs du RPR et de l'UDF.

M. Lecanuet : « Une conception archaïque de la souveraineté »

Porte-parole des « euro-sceptiques » du palais du Luxembourg, M. Pasqua a expliqué que, s'il était personnellement *« favorable à la ratification du traité au nom de la responsabilité éminente de la France dans le processus d'unité européenne »*, il émettait néanmoins deux types de réserves à l'égard du projet de révision. D'abord, le texte gouvernemental aboutit, selon lui, à instituer *« deux juges de la constitutionnalité des lois françaises, le Conseil constitutionnel et la Cour de justice de Luxembourg ». « Quand on connaît*, a-t-il souligné, *la jurisprudence à la fois maximaliste et extensive de la Cour de justice dans l'application du droit communautaire, on mesure l'engrenage dans lequel nous sommes en train d'entrer. »* S'agissant ensuite du droit de vote accordé aux Européens, M. Pasqua a estimé qu'une fois *« la brèche ouverte (...), il nous sera impossible de nous opposer à son élargissement »*, jugeant ainsi qu'*« il y avait quelque inconscience à jouer avec le feu »*.

Mais sur les bancs de l'UDF, la tonalité était sensiblement différente. Dans une intervention forte, chargée d'émotion, M. Jean Lecanuet s'est livré à un plaidoyer pro-européen qui restera comme le moment fort de cette discussion générale. *« Il ne s'agit pas pour la France d'abdiquer en quoi que ce soit sa souveraineté au profit d'une communauté supranationale*, a-t-il déclaré. *Il s'agit bien au contraire de reconquérir au moins partiellement une souveraineté qui nous échappe de plus en plus et tend à devenir aujourd'hui largement illusoire au plan national. Nous ne pouvons pas nous immobiliser sur une conception crispée, noble mais archaïque, de la souveraineté. (...) La seule question qui vaille est celle-ci : la France gagnera-t-elle dans ce choix pour l'avenir ? J'en ai pour ma part la conviction. »*

FRÉDÉRIC BOBIN

Paris pris à contre-pied

Suite de la première page

M. Charles Pasqua qui s'est longtemps voulu le chef de file de la majorité sénatoriale se retrouvait dans la minorité de cette majorité pour s'opposer sèchement au projet gouvernemental de révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité de Maastricht. Et voilà que, le jour même où la division de la droite sénatoriale devait se concrétiser, les Danois lui donnent le moyen de l'occulter. Le jour même où l'ancien ministre de l'intérieur fait la leçon à M. Jacques Chirac, en lui reprochant de ne pas avoir été capable de prendre une attitude ferme et résolue dans ce dossier, voilà que les Danois prouvent que le refus d'une certaine forme de construction européenne peut être électoralement payant.

Les autres adversaires de Maastricht ont aussi toutes les raisons d'être satisfaits, et tout particulièrement les communistes. Les électeurs du Danemark viennent de confirmer leur thèse : sur un sujet comme celui-là, les parlementaires peuvent ne pas être en phase avec le peuple souverain, c'est donc à lui de se prononcer par référendum. Mais voilà aussi qui nourrit la crainte de tous ceux qui, comme Mme Simone Veil, redoutent qu'une telle consultation ne soit néfaste à leur volonté de construire l'Europe.

Un scénario perturbé

Même si les considérations de politique intérieure ont, semble-t-il, peu joué à Copenhague, il est encore plus légitime aujourd'hui d'avoir peur qu'en France la conjugaison du refus de l'Europe actuelle, des hésitations devant l'accentuation de son union et du rejet du pouvoir des socialistes n'aboutisse au même résultat. Tout cela ne peut que faire hésiter un peu plus M. Mitterrand à consulter directement les électeurs, soit sur la révision constitutionnelle, soit sur la ratification.

Sans attendre, il va lui falloir décider de la suite immédiate de ce dossier. Sur le plan européen, la ligne de conduite est fixée depuis le sommet franco-allemand de La Rochelle : ce qui n'est pas possible à douze devra être continué à onze ou à dix, ce qui veut dire que la France et l'Allemagne souhaitent que les autres membres de la Communauté signent un nouveau traité, exactement semblable au précédent, puisque juridiquement celui de Maastricht est caduc.

Sur le plan intérieur, c'est autrement plus délicat. Bien entendu, tous ceux qui approuvaient l'esprit de Maastricht mais refusaient certains de ses éléments, et tout particulièrement le droit de vote et l'égibilité des citoyens européens, vont avoir plus de poids pour demander une réelle renégociation et spécialement l'abandon de cette disposition. Le refus prévisible du chef de l'Etat pourrait lui faire perdre quelques soutiens à droite dont il a le plus grand besoin pour faire aboutir la procédure de révision constitutionnelle.

Cette procédure même peut-elle se poursuivre sans changement ? Juridiquement, oui, puisque formellement il suffirait de modifier la référence figurant dans le projet au *« traité signé le 7 février 1992 »*. Politiquement, c'est plus difficile. Est-il possible de demander à des parlementaires de droite qui n'acceptaient ce débat que par fidélité à leur foi européenne, mais qui n'étaient pas très heureux à la fois d'étaler les divisions de l'opposition, et d'aider les socialistes, de continuer comme si de rien n'était ? La tendance, mardi soir au Sénat, y compris chez les partisans de Maastricht, était plutôt de refuser de reprendre la discussion tant que ne serait pas clairement et définitivement connue la teneur d'un nouveau traité sur l'Union européenne dont la ratification est la seule raison de modifier la Constitution. La majorité sénatoriale peut trouver là l'occasion de refaire son unité mise à mal par ce dossier. Si c'était le cas, le gouvernement n'aurait guère de moyens de s'y opposer.

Un retard sérieux serait alors pris, et ce retard, même s'il n'est que de quelques semaines, risque de perturber sérieusement le scénario bâti par M. Mitterrand pour les dix mois à venir, tel du moins que l'on peut le deviner. Le chef de l'Etat voulait, avant l'été, profiter du débat sur Maastricht pour diviser profondément l'opposition. L'objectif était en bonne voie d'être atteint. Aujourd'hui, le succès est, au moins, différé, même si les premières réactions au vote danois semblent confirmer, voire creuser, les clivages.

Un sursaut unitaire est toutefois encore possible. Surtout si devant cet « accroc » et ses conséquences, le président de la République décide de pousser les feux en tentant une marche forcée vers l'Union européenne. Les moyens qui sont à sa disposition, et par exemple un référendum, peuvent tout aussi bien faire éclater la droite que la ressouder, si elle a l'impression que les préoccupations intérieures sont dominantes. Tout cela, en tout état de cause, ne peut que prendre du temps, alors que l'échéance de mars 1993 se rapproche.

Voilà M. Mitterrand devant une nouvelle difficulté, qui, même si elle avait été envisagée, n'avait pas été véritablement intégrée dans sa stratégie.

THIERRY BRÉHIER

L'Elysée rappelle la position fixée à La Rochelle par MM. Mitterrand et Kohl

L'Europe en a vu d'autres depuis cinquante ans, et ce n'est pas un nouvel accroc qui va interrompre la construction de l'Union européenne. C'est en substance ce que l'on disait à l'Elysée, mercredi matin 3 juin, après le refus des électeurs danois d'approuver le traité de Maastricht.

Devant le conseil des ministres, M. François Mitterrand se proposait de confirmer sa volonté de poursuivre sans désemparer dans la voie tracée à Maastricht. Le président de la République envisageait de rappeler qu'il avait anticipé sur l'éventualité d'un « non » danois au cours de ses entretiens avec M. Helmut Kohl, les 21 et 22 mai à La Rochelle, en soulignant au passage que sa détermination a été jusqu'à présent partagée par le chancelier allemand. Invité à dire ce que ferait la France dans l'hypothèse où le résultat du référendum organisé au Danemark donnerait un résultat négatif, M. Mitterrand avait alors répondu, au terme de ce sommet franco-allemand : *« Nous nous en sommes entretenus, il n'y a pas de mystère : quoi qu'il en soit, la position de l'Allemagne et de la France sera de poursuivre l'œuvre entreprise et d'appliquer pour ce qui les concerne, en invitant les autres, la totalité des accords de Maastricht. Je souhaite qu'il ne manque personne à l'appel mais c'est une entreprise qui ne s'arrêtera pas en chemin. »*

M. Kohl avait enchaîné en disant : *« J'aimerais reprendre à mon compte ce que François Mitterrand vient de dire et dire clairement que, bien entendu, nous avons le souhait de rester tous ensemble, (...) mais, quoi qu'il en soit, nous sommes décidés à continuer de toute façon. »*

A quoi M. Mitterrand avait ajouté : *« Nous sommes tellement décidés à continuer qu'un autre texte a été adopté et communiqué au cours de ce sommet, indiquant que nous souhaiterions même entamer le plus tôt possible les conversations ou les négociations pour que l'Europe puisse s'élargir à quelques-uns des pays qui en ont fait la demande. C'est vous dire que nous serions vraiment très tristes de nous retrouver à onze au lieu de douze alors que nous serons très vite douze, treize ou quinze... »*

L'Elysée s'en tenait mercredi matin à cette ligne politique.

Les réactions

□ ***M. Fuchs (PS) souhaite la mise en œuvre du traité.*** – M. Gérard Fuchs, secrétaire national du PS chargé des relations internationales, a déclaré mardi soir dans un communiqué : *« Il était évident depuis longtemps que les Danois s'interrogeaient sur la finalité politique de la construction européenne qui est pourtant au cœur de sa raison d'être. Il appartient maintenant aux onze autres signataires de Maastricht de démontrer par leur mise en œuvre du traité que leur partenaire a eu tort de ne pas rester avec eux. »*

□ ***M. Madelin (UDF) pense qu'il faut « un peu changer la copie ».*** – *« L'Europe continuera, elle en a vu d'autres »*, a estimé, mercredi 3 juin, sur Europe 1, M. Alain Madelin. *« Ce qui se passe au Danemark, et accessoirement en France, avec une opinion qui se réveille par rapport à un traité signé en dehors d'elle, montre un vrai problème de procédure »*, a expliqué le vice-président de l'UDF. Celui-ci croit cependant qu'il est possible de *« continuer à onze ». « Il faut un peu changer la copie*, a conclu M. Madelin. *Les chefs de gouvernement trouveront sûrement le moyen de rendre cet accord applicable à onze. (...) Ceci ne doit pas nous décourager. La France a toujours été à l'avant-garde de la construction européenne. Elle doit le rester, nous devons signer ce traité. »*

□ **M. Stasi (CDS) : *« Garder son sang-froid. »*** – M. Bernard Stasi a déclaré, mercredi 3 juin sur RTL, que le *« le « non » des Danois est fâcheux mais pas dramatique ». « Si le Danemark veut nous quitter*, a fait observer le vice-président du CDS, *il y a au moins une dizaine de pays qui frappent à la porte avec impatience. Cela ne change pas les données du débat en France mais cela fournit un alibi aux anti-Maastricht qui vont utiliser cet argument. Il faut garder son sang-froid et ne pas nous laisser dicter la conduite par les états d'âme de nos amis danois. »*

□ **M. Léotard (PR) : *« Nous devons continuer. »*** – M. François Léotard a qualifié, mercredi 3 juin sur France-Inter, de *« très mauvaise nouvelle pour tous les Européens »* le non des Danois au traité de Maastricht. *« Nous devons continuer à onze*, a-t-il cependant insisté, *si ce n'est à onze, à dix, et si ce n'est à dix à neuf. Nous devons continuer, on ne peut pas faire autrement. »* Estimant qu'une annonce dès maintenant d'un référendum constituerait *« une heureuse initiative du président de la République »*, le président d'honneur du PR a prévenu que *« si le Sénat aboutissait à bloquer le processus de révision »*, il ferait *« exploser l'opposition »* et que *« les conséquences seraient dix fois plus graves que celles du refus danois »*.

□ **Mme Catala (RPR) réclame un référendum.** – Mme Nicole Catala, député RPR de Paris, estime, dans un communiqué publié mercredi 3 juin, que *« le « non » danois à Maastricht justifie la demande d'un référendum ». « En présence d'un traité susceptible de modifier profondément la nature de la construction communautaire*, poursuit-elle, *c'est au peuple souverain et à lui seul qu'il appartient de décider de son avenir. Comme les Danois, les Français doivent avoir la possibilité de se prononcer. »*

□ **M. Mazeaud (RPR) demande une renégociation.** – Sitôt connu le résultat du référendum organisé au Danemark sur la ratification du traité de Maastricht, M. Pierre Mazeaud, vice-président (RPR) de l'Assemblée nationale, a profité d'une brève suspension de séance, mardi 2 juin, pour demander au président de la République et au gouvernement d'*« appeler dans les meilleurs délais les autres pays signataires à une renégociation de l'ensemble du traité »*.

□ **M. de Villiers (UDF) juge *« impossible d'aller plus loin »*.** – M. Philippe de Villiers a estimé, mercredi 3 juin, qu'après le non des Danois, il n'était *« plus possible d'aller plus loin dans la décision d'une quelconque révision de la Constitution, sans consulter le peuple français »*. L'animateur du mouvement Combat pour les valeurs, demandant que le Sénat suspende ses travaux, observe que *« les leaders de l'opposition qui se sont précipités au secours de François Mitterrand sont aujourd'hui Gros-Jean comme devant »*.

□ **M. Charles Fiterman (PCF) : *« Une leçon de démocratie. »*** – *« Le peuple danois vient de donner une leçon de démocratie. Soigneusement informé, directement consulté, il a répondu « non » à la ratification du traité de Maastricht. Il y a décidément quelque chose de sain au royaume du Danemark. Etant donné que la procédure générale de ratification définie et affirmée par les dirigeants européens impliquait obligatoirement l'accord de douze pays, le « non » danois modifie complètement la situation : en l'état, le traité de Maastricht est caduc.*

» Dans ces conditions, en France, le débat parlementaire sur la révision constitutionnelle doit être interrompu, il n'a plus de sens. »

POLITIQUE

Les travaux de l'Assemblée nationale

Les députés ont adopté le projet de loi sur l'élimination des déchets

L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, mercredi 3 juin, le projet de loi présenté par Mme Ségolène Royal, ministre de l'environnement, relatif à l'élimination des déchets. Les groupes PS et PC ont voté pour, le RPR, l'UDF et l'UDC se sont abstenus.

Des cageots, des cartons, des bouteilles, des bidons, c'est *« l'Europe des poubelles »*. Des chiffres impressionnants : une production nationale de plus de 20 millions de tonnes d'ordures ménagères chaque année, soit quasiment un kilo par jour et par habitant ; 18 millions de tonnes de déchets spéciaux ; 150 millions de tonnes de déchets industriels ; près de trente mille dépôts sauvages, et six mille sept cents décharges à supprimer avant le 1er juillet de l'an 2002. L'imagination, en la matière, n'a pas de limite. *« Imaginons qu'on charge les 500 000 tonnes de déchets journaliers sur des camions de 25 tonnes : il faudrait vingt mille camions, qui formeraient une file de 200 kilomètres. Pour prendre une autre image, on pourrait édifier sur la place de la Concorde une tour qui, poussant de 90 mètres par jour, serait en trois jours le plus haut monument de Paris »*, a affirmé M. Jean-Yves Le Déaut (PS, Meurthe-et-Moselle), président de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques. *« Nos concitoyens expriment une conscience écologique nouvelle »*, a ajouté le rapporteur de la commission de la production et des échanges, M. Michel Destot (PS, Isère).

Le projet de loi, dont les principes avaient été posés par M. Brice Lalonde, alors ministre de l'environnement, en janvier dernier, et que son successeur, Mme Ségolène Royal, a défendu avec opiniâtreté, tard dans la nuit, à quelques heures seulement de son propre départ pour la conférence de Rio-de-Janeiro, vise à renforcer l'organisation de l'élimination des déchets, en en limitant les transports, notamment d'un pays à l'autre, en renforçant le dispositif pénal et en créant de nouveaux moyens sur le plan financier. La mesure la plus spectaculaire prévoit une nouvelle taxe de 20 francs par tonne de déchets mis en décharge, qui sera perçue par la nouvelle Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et dont le produit est évalué à 350 millions de francs.

Au terme d'une longue discussion générale, l'Assemblée a adopté plusieurs amendements visant à renforcer le droit à l'information des citoyens sur les effets, en matière de santé publique et d'environnement, des *« opérations de collecte, transport, stockage et traitement des déchets »*. Soucieux d'*« organiser un partenariat entre les collectivités, les industriels et l'Etat »*, le gouvernement a tenu cependant à conserver ses prérogatives pour l'élaboration, au niveau départemental ou régional, des plans d'élimination des déchets. Enfin, sur le plan financier, il n'a pu s'opposer à un amendement de M. Michel Barnier (RPR, Savoie), qui introduisait un système de péréquation de la taxe professionnelle, limité à 5 %, entre les communes où sont situés des établissements produisant des déchets et celles où sont entreposés ou traités ces déchets. Pour l'auteur d'un volumineux rapport sur l'économie de l'environnement – remis au président de la République en 1990 (1), – il s'agissait, par ce moyen, d'inciter les élus locaux à accueillir dans leurs communes des centres d'enfouissement ou de traitement des déchets.

Mais après avoir jugé qu'il ne serait guère *« courtois »* vis-à-vis du ministre du budget d'introduire dans le texte un dispositif financier aussi précis, Mme Ségolène Royal est parvenue à convaincre le groupe socialiste d'adopter, en seconde délibération, un nouvel amendement gommant celui de M. Barnier et instituant sans autre précision un système de péréquation, à charge pour le Quai de Bercy d'en définir lui-même les modalités.

JEAN-LOUIS SAUX

(1) *Chacun pour tous. Le défi écologique*, de Michel Barnier. Editions Stock, 1990, 320 pages, 98 F.

Le groupe socialiste se prononce pour le plan d'épargne par actions

Le groupe socialiste s'est prononcé par un vote, mardi 2 juin, en faveur du projet de loi sur le plan d'épargne par actions (PEA), soumis mercredi à l'Assemblée nationale. Ce texte, qui crée de nouvelles exonérations fiscales afin de favoriser l'épargne longue en actions, suscite toutefois des réserves chez certains députés, qui l'estiment *« politiquement inopportun »* (*le Monde* du 29 mai).

M. Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale, agace souverainement M. Laurent Fabius, premier secrétaire du PS. Depuis la nomination – très appuyée par M. Fabius – de M. Pierre Bérégovoy à Matignon, le premier secrétaire du PS se montre très attaché à défendre l'unité et la solidarité du parti et du groupe à l'égard du gouvernement. Ce souci d'*« harmonie »* majoritaire, qui le conduit à intervenir régulièrement devant les députés, est mal perçu par certains d'entre eux, dont M. Emmanuelli, qui ne voient dans les exhortations à la solidarité de M. Fabius qu'une volonté trop affirmée de mettre tout le monde au pas. D'autant, observent-ils, que cette exigence de solidarité ne s'était guère imposée aux amis de M. Fabius et à lui-même à l'égard des deux premiers ministres précédents, M. Michel Rocard et Mme Edith Cresson...

Après le débat houleux provoqué par la taxe départementale sur le revenu (TDR), ce sont les critiques renouvelées de M. Emmanuelli, devant les instances du groupe et dans la presse, sur le plan d'épargne par actions, qui ont donné lieu, mardi, à un nouvel échange peu amène entre les deux hommes. Intervenant après M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, qui était venu présenter le projet de loi devant les députés socialistes en reconnaissant qu'il ne pouvait prétendre au label *« produit PS »*, M. Emmanuelli a affirmé que ce texte est *« politiquement inopportun »* parce qu'il favorise les gros épargnants, qui ne sont pas la *« clientèle du PS »*. Le président de l'Assemblée nationale a en outre exprimé de sérieux doutes sur les effets attendus du PEA en faveur de l'investissement en France et, en particulier, de celui des petites et moyennes entreprises ou industries.

« Jouer contre son camp »

Dans ses critiques, M. Emmanuelli a été rejoint par quelques députés, dont MM. Guy Malandain et Alain Vidalies, qui ont indiqué que le PEA était *« injustifiable »* devant les électeurs. Tout en reconnaissant que l'*« affichage socio-politique »* du projet n'est pas évident, MM. Jean-Paul Planchou, porte-parole du groupe socialiste, et François Hollande se sont déclarés pour leur part favorables au PEA moyennant des *« aménagements »* et notamment un renforcement de la fiscalité des SICAV monétaires. Seul à placer le débat sur un terrain purement politique, M. Alain Richard, rapporteur général du budget, a appelé ses collègues à la modération, en soulignant qu'au lendemain du vote d'une motion de censure ce n'était *« pas le moment »* de faillir à la solidarité. Sans citer explicitement M. Emmanuelli, M. Fabius s'est indigné d'apprendre *« par la presse »* l'opposition de certains députés PS au plan d'épargne par actions, en les accusant de *« jouer contre leur camp »*. Ironisant sur la *« propension »* des socialistes *« à dénigrer, à contester et à vider de son sens un texte que l'on va finalement voter »*, M. Fabius a souligné que cette attitude entamait *« la crédibilité du groupe et du PS »*. A l'adresse directe de M. Emmanuelli, qui croise également le fer avec lui à l'occasion de la rédaction du projet du parti, M. Fabius s'est exclamé : *« Il n'y a pas des socialistes qui sont très à gauche et d'autres qui le sont moins ! »*

Le président de l'Assemblée nationale a vivement réagi à ses propos en rappelant à M. Fabius qu'un *« député de gauche doit garder sa capacité à exprimer son opinion »*. Les réunions de groupe sont là pour permettre le débat, a-t-il ajouté, ce qui ne remet pas en cause, selon lui, la discipline de vote que les députés doivent *in fine* respecter.

A la demande de M. Emmanuelli, le texte a été soumis à un vote interne au groupe. Seuls quelques députés, dont MM. Julien Dray, Vidalies et Malandain, l'ont suivi en se prononçant contre le projet, qui a été adopté à une confortable majorité. M. Jean Auroux, président du groupe, a toutefois indiqué, au cours d'un point de presse tenu à la sortie de la réunion, que les députés allaient suggérer au gouvernement de prendre des mesures en faveur de l'épargne populaire, notamment les fonds salariaux. Sans attendre le projet de loi de finances pour 1993, M. Hollande devait déposer des amendements en ce sens pendant le débat. Les députés ont en revanche renoncé à amender le texte pour compenser les avantages fiscaux accordés à l'épargne en actions par une limitation de ceux concédés aux SICAV monétaires, avec l'espoir que leur attitude raisonnable déciderait le gouvernement à faire lui-même des propositions en ce sens pendant la discussion à l'Assemnblée.

PASCALE ROBERT-DIARD

La rencontre entre M. Brice Lalonde et M. Antoine Waechter

Les Verts et Génération Ecologie ont dressé le constat de leurs divergences et de leurs convergences

Au cours de la deuxième réunion consacrée à l'examen de leur stratégie politique en vue des prochaines échéances électorales, les délégations de Génération Ecologie et des Verts, conduites respectivement par MM. Brice Lalonde et Antoine Waechter, ont dressé, mardi 2 juin à Gentilly (Val-de-Marne), la liste de leurs convergences et de leurs divergences. Les chefs de file des deux mouvements écologistes sont notamment convenus de se rendre ensemble à Rio-de-Janeiro, au Sommet de la planète Terre, et de prendre, dès les prochains jours, une initiative commune pour manifester leur opposition à l'éventuel redémarrage du surgénérateur de Creys-Malville (Isère). Les Verts et Génération Ecologie sont également tombés d'accord pour condamner l'attitude de l'Europe, et singulièrement celle de la France, par rapport à la création d'une « éco-taxe » liée au rejet dans l'atmosphère de dioxyde de carbone et conditionnée par la commission européenne à son acceptation par les Etats-Unis et le Japon (*le Monde* daté 24-25 mai). Les deux mouvements veulent enfin relancer le débat sur le mode de scrutin aux élections législatives, dont dépendent non seulement leur entrée au Parlement, mais aussi leur capacité à s'inscrire durablement dans le paysage politique.

Les deux familles écologistes ont cependant enregistré des divergences de vue dans les cinq domaines suivants : le droit de vote pour les résidents étrangers aux élections locales, revendiqué par les Verts mais non par Génération Ecologie ; le programme autoroutier ; la politique agricole commune ; l'abandon progressif, en une décennie, de l'énergie nucléaire ; la force de frappe. Il est vrai que la discussion a essentiellement porté sur le programme le plus radical, à savoir celui des Verts, y compris dans le domaine économique. *« Ce fut une discussion studieuse et cordiale. Il y a beaucoup plus de convergences que de divergences entre nos deux mouvements »*, a déclaré M. Waechter à l'issue de la rencontre. *« Je suis d'accord sur tout avec lui »*, a ajouté M. Lalonde d'un ton badin.

L'ancien ministre de l'environnement, qui affirme ne pas vouloir *« perdre trop de temps avec les Verts »*, attache, en effet, beaucoup moins d'importance à ces rencontres que son rival. Une fois parvenu à un rapprochement minimal, il espère ainsi avoir les coudées plus franches pour travailler à *« l'alliance bleu-rose-vert »* qu'il ne cesse d'appeler de ses vœux. M. Waechter, en revanche, entend vérifier que, dans les domaines qu'il juge essentiels, les deux mouvements pourraient adopter à l'avenir des positions communes. Ce n'est qu'à cette condition qu'il envisage pour la suite, et sous réserve de ratification de cette nouvelle ligne politique par le prochain conseil national des Verts, les 13 et 14 juin, d'aborder la discussion sur la tactique électorale. En tout état de cause, les deux mouvements espèrent toujours parvenir à un accord programmatique avant la mi-juillet. La prochaine réunion aura lieu le 17 juin, au siège de Génération Ecologie.

J.-L. S.

► **Lire également notre page Débats : « Écologie et politique ».**

□ **Au conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.** – Après la démission, le 22 mai, des treize présidents de commission UPF et Energie Sud élus avec les voix du Front national (*le Monde* daté 24-25 mai), le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur a procédé à leur remplacement, les 1er et 2 juin. Huit UDF et cinq RPR ont été élus, Energie Sud et le PC refusant de prendre part au vote.

□ **M. Barre contre *« le terrorisme politique »*.** – Justifiant son refus de voter la motion de censure de l'opposition contre la politique agricole commune, M. Raymond Barre a affirmé, mardi 2 juin sur RTL, qu'il ne fallait pas se *« défausser sur l'agriculture d'un certain nombre de problèmes liés à l'union de l'opposition »*. *« Je ne suis pas prêt*, a-t-il expliqué, *à me soumettre à tous les coups qui peuvent être imaginés ici ou là, simplement parce qu'il y a des impatients ou il y a ceux qui veulent faire oublier des difficultés qu'il y a eues récemment. »* Interrogé sur les menaces de représailles lancées à son encontre par le RPR pour les prochaines élections législatives, le député du Rhône a dénoncé *« cet argument qui relève du terrorisme politique et intellectuel »*.

□ **M. Llabres (ex-PCF) : *« Avaler le boa. »*** – M. Claude Llabres, ex-PCF, conseiller municipal de Toulouse, animateur du Forum progressiste, a réagi au vote de la motion de censure par le groupe communiste de l'Assemblée nationale en déclarant, mercredi 3 juin : *« A qui André Lajoinie peut-il faire avaler le boa d'un avenir meilleur pour les petits paysans avec le retour de la droite aux affaires ? Aux députés communistes refondateurs, qui n'ont pas compris que leur devoir était de désobéir ? Après les votes sur Maastricht, ce vote confirme que le groupe communiste de l'Assemblée nationale est le dernier lieu où les idées comptent moins que la discipline. »*

Plus libéral que le texte sur les «zones de transit»

Le projet de loi sur les «zones d'attente» limite à vingt jours la durée de rétention des étrangers dans les aéroports

Le conseil des ministres devait examiner, mercredi 3 juin, le nouveau projet de loi autorisant la création de «zones d'attente» dans les ports et aéroports où pourraient être *maintenus les étrangers non* admis sur le territoire, en attendant leur renvoi, ainsi que les demandeurs d'asile pendant le temps nécessaire à un premier examen de leur situation.

Ce texte présenté par M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur, se substitue à l'amendement Marchand sur les «zones de transit», qui avait provoqué un malaise à gauche, l'hiver dernier, avant d'être déclaré non conforme par le Conseil constitutionnel. Dans sa nouvelle version, le projet fixe à vingt jours (au lieu de trente) le délai maximum de rétention.

Pour tenter d'effacer le souvenir amer des «zones de transit» décriées à gauche au nom des libertés publiques, et censurées par le Conseil constitutionnel, le projet de loi présenté par M. Paul Quilès modifie leur dénomination et surtout leur fonctionnement. Finies les «zones de transit», voici les «zones d'attente» dont le nouveau profil tient compte des observations du Conseil constitutionnel et des avis du Conseil d'Etat et de la commission nationale consultative des droits de l'homme.

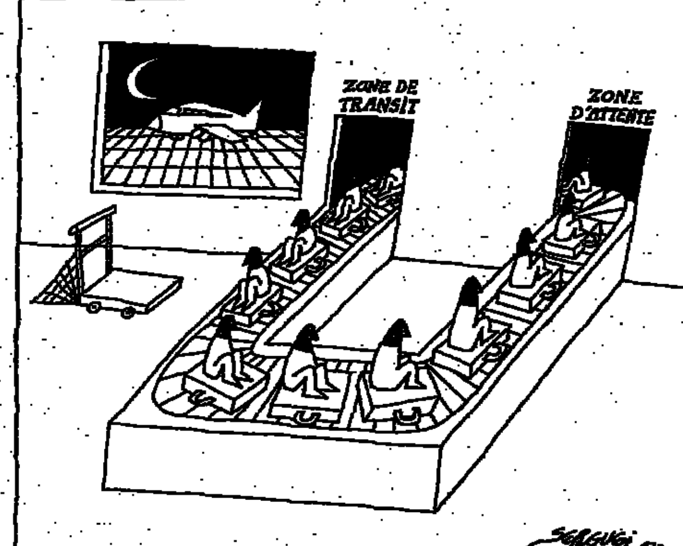
L'intention, elle, n'a pas changé. Il s'agit de légaliser la situation des étrangers qui, débarquant dans un aéroport ou un port, ne peuvent être admis sur le territoire et sont contraints d'attendre un avion ou un bateau de retour. Les uns ne présentent pas les documents nécessaires, passeports et visas; les autres affirment être persécutés dans leur pays et demandent l'asile. Ces personnes sont actuellement maintenues soit dans des salles spéciales des ports et aéroports, soit dans des hôtels proches (Arcade à Orly et Roissy), en attendant un avion ou, pour les demandeurs d'asile, l'autorisation d'entrer en France pour déposer leur demande.

Cette pratique ne repose sur aucun texte et a été battue en brèche par la justice qui, en mars dernier, a condamné à plusieurs reprises le ministère de l'intérieur pour *«atteinte à la liberté individuelle»*, obligeant même dans un cas la police à remettre en liberté des étrangers qu'elle s'apprêtait à remettre dans un avion. La nécessité de donner un cadre légal à une pratique inévitable, et d'empêcher le renouvellement de telles condamnations qui jettent le trouble sur l'efficacité des contrôles aux frontières, sont autant d'arguments que le ministère de l'intérieur a invoqués pour justifier son projet de loi depuis l'origine.

Les associations humanitaires, elles, ont jugé la première mouture du texte nocive et inutile, en rappelant que la loi actuelle permet le placement des étrangers non admis dans des centres de rétention pendant sept jours avec contrôle du juge dès le deuxième jour. Mais cette procédure, utilisée de fait seulement pour retenir les personnes expulsées ou interdites du territoire en attendant un avion, est jugée trop lourde et inopérante pour le lot commun des voyageurs indésirables selon le ministère de l'intérieur.

Le projet de M. Quilès reprend le même argumentaire. Les «zones d'attente», ainsi rebaptisées pour signifier le caractère provisoire de la rétention, veulent réaliser *«un équilibre satisfaisant»* entre l'efficacité des contrôles aux frontières, et *«la progression de l'état de droit et le respect des libertés individuelles et du droit d'asile»*. Le nouveau texte s'écarte, dans un sens plus libéral, non seulement de l'«amendement Marchand», mouture primitive, mais d'une deuxième version, rédigée en mars sous le gouvernement Cresson, immédiatement après la décision du Conseil constitutionnel (*le Monde* du 14 avril).

Les critiques de cette haute juridiction ont inspiré l'actuel projet. Le texte prévoit ainsi que la décision de maintenir l'étranger en «zone d'attente» au-delà de quatre jours de surveillance strictement policière, sera prise par le juge judiciaire (au lieu du juge administratif, qui ne pouvait intervenir qu'après vingt jours de rétention dans l' «amendement Marchand»). Pour ce faire, le ministère de l'intérieur a prévu l'aménagement d'une salle d'audience publique dans l'enceinte même des aéroports parisiens, afin de supprimer les difficultés liées au transport des étrangers vers les tribunaux de Créteil ou de Bobigny.



«Vrai» et «faux» demandeur d'asile

La décision du juge pourra être frappée d'un appel non suspensif. La durée maximale autorisée pour la rétention était un autre point de friction. *Fixée à trente jours dans* l'«amendement Marchand», elle avait été abaissée à vingt-quatre dans le projet de mars. Le texte actuel, inspiré par le Conseil d'Etat, le réduit à vingt jours (quatre par la police et huit par le juge, qui peut renouveler une fois ce délai *«à titre exceptionnel»*), afin de ne pas excéder le *«délai raisonnable»*, prescrit par le Conseil constitutionnel. S'agissant des demandeurs d'asile, le projet prévoit qu'ils pourront être retenus en «zone d'attente» seulement s'il apparaît *«manifestement»* que leur demande d'asile n'est pas fondée.

La mise en œuvre de cette disposition délicate dépendra du sens que donneront l'usage et la jurisprudence à la notion de *«demande manifestement infondée»*, utilisée par le Conseil constitutionnel pour désigner une simple appréhension de la situation de l'intéressé sans recherche particulière. Elle suppose en effet que le rapide contrôle de la situation du demandeur d'asile, auquel procède déjà le ministère de l'intérieur, avec le concours éventuel des affaires étrangères, ne débouche pas sur des refoulements hâtifs, empêchant le *«vrai» demandeur* d'asile d'accéder à la procédure approfondie d'enquête par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA).

L'exposé des motifs du projet de loi introduit une garantie dans ce domaine. Il précise qu'aucune mesure d'éloignement du territoire ne sera exécutée avant l'intervention du juge. Ce dernier pourra tenir compte du *«caractère manifestement infondé»* d'une demande avant d'accepter ou de refuser le maintien en *«zone d'attente»*.

L'intervention du Conseil d'Etat a permis d'imposer le principe de l'accès des militants des associations humanitaires aux «zones d'attente», vieille revendication des défenseurs des droits de l'homme. Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés accède au même droit, sur initiative du gouvernement. Le nouveau texte confirme enfin le droit de toute personne retenue à l'assistance d'un interprète et d'un médecin, et précise la possibilité d'accès à un avocat. L'ensemble de ces garanties, négociées avec les associations et présentées aux parlementaires socialistes par M. Quilès, aboutissent à un texte qui nourrit l'ambition de servir de *«modèle»* pour les pays étrangers, dont les aéroports vivent, eux aussi, dans le flou juridique, voire l'arbitraire.

Ph. Be.

Un toilettage consciencieux

par Philippe Bernard

L'ÉCHEC cuisant de l'«amendement Marchand» n'a pas refroidi les ardeurs du gouvernement à légiférer dans ce domaine sensible du refoulement des étrangers non admis dans les aéroports. Le texte sur les «zones de transit» avait précipité la gauche dans la rue en janvier dernier, avant d'être censuré par le Conseil constitutionnel.

A l'époque, les maladresses avaient été accumulées. Présenté à *la sauvette, le projet avait fait* l'économie du minimum de concertation. Il ressemblait à un texte de circonstance destiné à donner un gage de *fermeté à l'opinion*, et à *protéger* l'administration des procès intentés par des demandeurs d'asile illégalement retenus. Or l'opinion s'est *manifestée dans un sens inattendu*, et les procès ont été perdus.

Aujourd'hui, le gouvernement revient à la charge avec un texte identique dans son objet, mais désormais muni de garde-fous appréciables imposés par le Conseil constitutionnel. Ce dernier, tout en censurant le projet Marchand dans ses modalités, a admis implicitement le principe des «zones de transit», affaiblissant les oppositions radicales qui se sont exprimées au sein des associations humanitaires. Pour rendre son texte parfaitement présentable, le gouvernement a suivi à la lettre l'avis du Conseil d'Etat, qui n'est que consultatif, dépassant même les prescriptions des hauts magistrats en prévoyant la présence du Haut Commissariat des Nations unies aux réfugiés dans les «zones d'attente». Au-delà de ces indéniables avancées, des inquiétudes demeurent. Pourquoi le projet ne fait-il intervenir le juge qu'au terme de quatre jours, alors que ce délai est de vingt-quatre heures dans les centres de rétention? N'y a-t-il pas quelque hypocrisie à prévoir une possibilité d'appel non suspensif contre une décision qui permet de renvoyer l'intéressé à l'autre bout du monde, où le jugement d'appel risque peu de l'atteindre?

L'incertitude demeure surtout pour les demandeurs d'asile. Le projet pourrait favoriser la pratique d'une *sélection rapide des demandes* dans le but de débusquer celles qui sont qualifiées de *«manifestement infondées»* et justifieraient une mesure d'éloignement. Or on sait qu'une pratique du droit d'asile conforme à la convention de Genève suppose un entretien approfondi avec un spécialiste de la situation politique dans la région du monde concernée.

Le toilettage consciencieux du malheureux *«amendement Marchand»* a été effectué au prix de contorsions troublantes, qui donnent raison *a posteriori* à certains protestataires de l'hiver dernier. Le contrôle du juge administratif, présenté, voici quelques mois, comme le *nec plus ultra* en matière de protection des libertés, est remplacé par l'intervention du juge judiciaire *«garant des libertés individuelles»*. Et le délai de trente jours, autrefois jugé incompressible, est ramené à vingt. Sans parler de la présence des associations dans les aéroports, refusée depuis deux ans, qui paraît aujourd'hui aller de soi. Ces oscillations aux allures de *mea culpa* n'auront pas contribué à rendre plus lisible la politique gouvernementale en matière de lutte contre les entrées illégales, point sensible de la perception de l'immigration.

Pour lutter contre la petite délinquance urbaine

M. Vauzelle veut développer la «justice de proximité»

A peine arrivé à Matignon, M. Pierre Bérégovoy, qui plaçait *«l'insécurité urbaine»* parmi les trois *«fléaux qui démoralisent la société française»*, a affirmé que sa priorité irait aux difficultés des banlieues. Les ministres de l'intérieur, de la ville, et de la justice s'étaient alors mis au travail : M. Paul Quilès a présenté ses orientations au conseil des ministres le 13 mai et M. Bernard Tapie lui a emboîté le pas la semaine suivante. M. Michel Vauzelle devait clore cette série de communications en présentant au conseil des ministres du mercredi 3 juin le volet judiciaire de ce plan de rénovation et de sécurité urbaine : le développement de la «justice de proximité».

Les orientations présentées par le garde des sceaux, qui ne contiennent pas de mesure spectaculaire s'attachent avant tout à rappeler les priorités affichées place Vendôme et à encourager les expériences novatrices développées ici ou là. Elles sont toutefois assorties d'engagements financiers qui soulignent la volonté politique du gouvernement : 85 postes d'éducateurs seront créés sur le budget 1992 et 35 millions de francs seront débloqués d'ici à la fin de cette année. Le symbole est clair : la police ne sera pas la seule à bénéficier des efforts du gouvernement en faveur de la sécurité urbaine.

La démarche du ministère de la justice s'inspire d'un constat : face à *la petite délinquance quotidienne* qui empoisonne la vie des quartiers, l'institution judiciaire est souvent désarmée. Les infractions sont répétées mais minimes, les auteurs souvent inconnus, et le tout aboutit le plus souvent à des classements sans suite qui nourrissent à la fois l'insatisfaction des victimes et le sentiment d'impunité des petits délinquants. Tout en rappelant la place essentielle de la prévention, la communication insiste donc sur la nécessité de répondre de façon *«claire et lisible»* aux petits actes de délinquance.

Priorité sera donc donnée, par l'intermédiaire des parquets, à la répression des petits délits qui échappent parfois à l'institution judiciaire : usage et petit trafic de drogue, actes de violence commis dans les lycées, racket et agressions des bandes. La demande des victimes sera mieux prise en compte : toute plainte déposée, même pour des faits mineurs, devra recevoir une réponse effective.

Pour la petite délinquance, qu'il s'agisse de conflits de voisinage ou de dégradations, la chancellerie souhaite que les magistrats aient recours à toute la palette des sanctions : les classements sous condition de réparation, la médiation pénale, et les mesures de réparation pour les mineurs actuellement examinées par le Parlement seront ainsi encouragés. Le nombre de maisons de justice ou d'antennes de médiation, d'aide aux victimes, et d'accès au droit sera porté à 25 d'ici à la fin de l'année 1992 *(voir encadré)*. Afin de donner un cadre plus solide à ces expériences qui suscitent de nombreuses critiques de la part des magistrats, une note d'orientation sur la justice de proximité et une charte des maisons de justice seront bientôt publiées.

L'accent sera également mis sur la rapidité des réponses judiciaires. Les services d'enquête devront immédiatement rendre compte des affaires élucidées et des arrestations aux parquets afin que ceux-ci choisissent la réponse la plus adaptée. *«L'important*, souligne-t-on place Vendôme, *c'est que les victimes et les auteurs sachent rapidement la date à laquelle leur affaire sera évoquée par la justice. Il faut éviter ces longues attentes que les victimes comprennent mal et ces jugements par défaut qui sont souvent le signe d'un échec.»*

Les parquets veilleront également à ce que les services de police et de gendarmerie d'un même département se transmettent directement les procédures nécessitant des compléments d'enquête afin que les juridictions disposent d'un dossier complet. La chancellerie, qui souhaite encourager la diversification des sanctions, souligne enfin l'intérêt du travail d'intérêt général et de l'ajournement du prononcé de la peine avec condition.

Une conférence nationale de la politique pénale

Toutes ces orientations feront bientôt l'objet d'une circulaire qui sera adressée à tous les parquets de France. Afin d'harmoniser les politiques pénales menées ici et là, la chancellerie souhaite également créer une conférence nationale de la politique pénale qui réunira notamment les chefs des cours et tribunaux, les élus locaux, et les responsables de la police, de la gendarmerie et des douanes. Présidée par le garde des sceaux, cet organisme consultatif chargé de donner un avis sur les priorités en matière de politique pénale se réunira dès le mois de septembre prochain.

Après une phase expérimentale, des conférences départementales de politique pénale chargées de renforcer la cohérence de l'action publique départementale et d'assurer une meilleure coordination avec le préfet, le conseil général, les services de police et de gendarmerie, et le conseil départemental de prévention de la délinquance verront le jour. Une manière de reprendre en douceur les projets contestés de départementalisation engagés par le prédécesseur de M. Vauzelle, M. Henri Nallet.

Afin de mettre en place ces orientations, le ministère de la justice a obtenu du premier ministre des engagements financiers : quarante-cinq postes d'éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse seront créées en 1992 et 10 millions de francs seront accordés cette même année afin de permettre la réouverture de six foyers d'hébergement pour mineurs situés en région parisienne.

Quarante postes d'éducateurs de l'administration pénitentiaire seront en outre ouverts avant la fin de l'année 1992 afin d'améliorer la préparation à la sortie des détenus. Enfin, 15 millions de francs seront affectés à la revalorisation des tarifs de la médiation, du contrôle judiciaire et des mesures de réparation et 10 autres millions seront consacrés aux problèmes de fonctionnement des tribunaux.

ANNE CHEMIN

« Ici on ne juge pas : on écoute »

Installée au pied d'un immeuble neuf, dans un logement auparavant destiné aux gendarmes, la Maison de la justice et du droit (MJD) de Cergy (Val-d'Oise) se remarque à peine. Créée au mois de juin 1990 par M. Marc Moinard, alors procureur de la République de Pontoise, elle accueille depuis cette date *«tous ceux dont la justice ne savait pas très bien quoi faire»*.

Voleurs d'autoradio, automobilistes au sang chaud et couples désunis qui en sont venus aux mains se retrouvent ainsi côte à côte dans la salle d'attente de la MJD. *«Cette Maison est l'antichambre de la justice*, résume M. Paul Andréani, un ancien conseiller de la cour d'appel de Paris devenu médiateur. *Ici, on ne juge pas : on écoute et on tente de concilier les parties.»*

L'activité principale de cette Maison est en effet la médiation. Devenu passe-partout, le mot *recouvre des pratiques très différentes* : elles vont du simple *«rappel à la loi»* pour les mineurs qui commencent tout juste à frayer avec la petite délinquance, au long travail de conciliation effectué auprès de voisins en conflit ouvert depuis des mois. *«Auparavant, ces infractions de petite gravité qui dégradent le climat social ne recevaient pas de réponses judiciaires car la plupart de ces procédures étaient classées par le parquet*, explique M. Jean-Paul Simonnot, procureur de la République de Pontoise. *Aujourd'hui, cette «troisième voie» entre le classement sans suite et le déclenchement des poursuites nous permet de nous rapprocher du premier acte de délinquance et de réintroduire la notion de justice dans ces quartiers défavorisés que le service public a souvent désertés. En 1991, les quatres Maisons de justice du Val-d'Oise, qui travaille également en faveur de l'accès au droit, ont traité plus de quatre mille affaires.»*

Les médiations réalisées à la MJD sont multiformes mais elles ont toutes un point commun : elles se font sous l'autorité du parquet de Pontoise et dans le cadre de l'opportunité des poursuites. C'est un magistrat du parquet qui confie la procédure à la Maison de la justice et du droit. C'est un magistrat du parquet qui décide, à l'issue de la médiation, s'il est nécessaire d'engager des poursuites. Entre temps, un magistrat ou un médiateur se sera penché sur le dossier afin de dégager, si possible, une solution négociée.

Confusion des genres

«Je crois beaucoup à la médiation, notamment pour la petite délinquance des mineurs, souligne Mme Marie-Christine Renaud-Varin, substitut du procureur de Pontoise. *Nous faisons des «rappels à la loi», nous favorisons la réparation du dommage et nous entamons, s'il le faut, un suivi éducatif. Nous essayons également de travailler avec les établissements scolaires du département.»* Ces Maisons *ne font toutefois pas l'unanimité*. Leur statut est ambigu : leur nom comporte le mot *«justice»*, les plaignants sont parfois reçus par *des magistrats*, mais les MJD n'ont rien de tribunaux. Aucun acte juridictionnel ne peut y être rédigé, aucun juge n'y statue et les magistrats qui s'y rendent ne portent pas de robe. *«Nous participons à cette expérience, mais nous restons vigilants*, souligne le bâtonnier de l'ordre des avocats, M. Alain Barbier. *La médiation intervient dans le cadre de l'opportunité des poursuites, mais il y a des risques de dérapages. C'est parfois le cas lors de la médiation-réparation : il faut fixer le montant du dommage et donc trancher, ce qui ressemble beaucoup à la fonction de juger... De plus, certaines transactions nous paraissent ambiguës : il arrive que les délinquants les acceptent car ils sentent peser la menace des poursuites, ce qui n'est pas normal. Il arrive également que la victime n'ose pas suffisamment réclamer de peur de faire échouer la médiation, ce qui n'est pas normal non plus.»*

Les *«clients»* des Maisons de justice, *eux aussi, ont parfois du* mal à saisir les règles du jeu : malgré les explications des responsables, certains se croient dans un tribunal. *«Il y a ici une confusion des genres qui doit être clarifiée»*, conclut Me Barbier.

A. C.

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Evoquant l'existence de « filières de recrutement »

Un rapport de l'IGAS dénonce la proportion élevée des greffes d'organes réalisées en France sur des malades étrangers

Rédigé à la suite d'une demande formulée en juillet 1991 par M. Jean-Louis Bianco, alors ministre des affaires sociales et de l'intégration, un rapport de l'IGAS (Inspection générale des affaires sociales) consacré aux transplantations d'organes, dénonce la proportion relativement élevée de greffes réalisées sur des malades étrangers non résidents en France. L'Italie est tout particulièrement visée. Ce rapport met aussi l'accent sur la nécessité *« dans un domaine aussi sensible »* de tout faire pour que le choix du receveur du greffon *« soit le plus objectif possible, fondé sur des critères connus de tous »*.

Quelques jours seulement après l'affaire du CHR d'Amiens et les conditions controversées du prélèvement de plusieurs organes sur le cadavre d'un adolescent (*le Monde* daté 17-18 et 27 mai), la publication du contenu d'un rapport de l'IGAS consacré à la pratique des transplantations d'organes vient jeter un certain trouble et confirmer quelques inquiétudes concernant un secteur d'activité en pleine expansion, demeuré jusqu'ici au-dessus de tout soupçon. Ce rapport avait été demandé à l'IGAS en juillet 1991 par M. Jean-Louis Bianco, alors ministre des affaires sociales et de l'intégration, après une série de rumeurs – non confirmées – concernant l'existence en France de trafics et de détournements d'organes (*le Monde* du 4 juillet 1991).

Dans une note datée du 21 octobre 1991, adressée à M. Michel Lucas, chef de l'IGAS, M. Michel Yahiel, alors directeur adjoint du cabinet de M. Bianco, cernait plus précisément la mission confiée à l'IGAS et fixait des priorités : la liste d'attente des patients en instance de greffe, les sites hospitaliers de transplantation et le suivi des patients étrangers.

Au terme de leur enquête effectuée dans vingt-sept sites hospitaliers différents correspondant à plus des trois quarts de l'activité annuelle des transplantations d'organes en France, les inspecteurs de l'IGAS signent un long rapport (1) qui ne répond cependant pas à toutes les questions et ne réussira sans doute pas à faire taire définitivement toutes les rumeurs.

Les plus anciennes transplantations sont les greffes de rein, tentées sans véritable succès il y a une quarantaine d'années, puis mises en œuvre, grâce à différents progrès techniques, sur une large échelle, à compter des années 80 (666 tentatives en 1980, 1 146 en 1985, 1 945 en 1990). Les autres greffes suivirent de près ou de loin les mêmes tendances. C'est ainsi que les tentatives de greffes cardiaques passèrent de 10 en 1980 à 636 en 1990, et dans le même temps celles du foie de 5 à 663.

Ces activités se sont développées dans un cadre législatif et réglementaire assez complet dont la France s'est dotée dès 1976 (loi Caillavet) puis en 1978 (décret et circulaire d'application), cadre fondé sur le principe du consentement présumé. En dépit d'un pourcentage notable de refus formulé par la famille du donneur pressenti, la France demeure l'un des pays où le prélèvement d'organe sur cadavre est le plus élevé (20 donneurs par million d'habitants, soit quatre fois plus, par exemple, que l'Italie). A l'inverse, le prélèvement de rein sur donneur vivant est nettement inférieur (2,7 % des reins transplantés) à celui observé dans d'autres pays notamment en Europe du Nord où cette proportion atteint 23 %.

« Détournements d'organes »

Le rapport note que, si la France se situe au premier rang en Europe pour le nombre de transplantations, *« elle doit en partie cette place à l'afflux de patients étrangers non résidents, surtout pour les transplantations hépatiques et rénales »*. Cette spécificité française est à mettre en parallèle avec l'attitude d'autres pays qui, comme le Royaume-Uni, ne proposent un organe à un patient non résident que lorsqu'on ne trouve pas de receveur compatible chez les malades habitant en Grande-Bretagne.

L'importance du nombre des personnes d'origine étrangère qui viennent en France pour bénéficier d'une transplantation d'organes peut être établie de différentes manières. Ainsi, sur les 4 238 patients en attente d'une transplantation d'organe, les trois quarts (3 172) correspondent à des personnes résidant en France, quelle que soit leur nationalité. Le dernier quart, correspondant à des patients de nationalité étrangère ne résidant pas en France, est composé essentiellement d'Italiens, qui représentent au total près de 22 % des patients en attente d'une transplantation d'organe. *Si l'on ne considère que les transplantations rénales ou hépatiques, la proportion de ces étrangers non résidents atteint respectivement 28 % et 36 % du nombre total des inscrits.*

En ce qui concerne le nombre de patients ayant bénéficié d'une transplantation, le rapport situe à 17,5 % la proportion de personnes ne résidant pas en France. Ce pourcentage monte à 34,6 % pour les transplantations hépatiques. 83 % de ces patients proviennent de pays de la CEE, principalement d'Italie (75 %) (2).

Pour les seules transplantations hépatiques, le rapport montre d'intéressantes disparités dans la composition des listes d'attente des établissements hospitaliers. Ainsi, quinze listes sur les vingt-deux analysées par l'IGAS, ne comportent que des patients résidant en France, la quasi-totalité des malades non résidents (111 sur 118) se retrouvant sur les listes d'attente de quatre équipes, dont elles représentent 30 % à 90 % du recrutement potentiel.

Ces chiffres sont peut-être plus importants encore dans la mesure où, comme le notent les inspecteurs de l'IGAS, *« la mission regrette vivement que certaines équipes, et non des moindres, en particulier pour les transplantations hépatiques, n'aient pas accepté de communiquer leurs informations »*. Un document confidentiel permet de mettre un nom sur les équipes que les inspecteurs de l'IGAS ne désignent que de manière anonyme et chiffrée. On découvre ainsi que le service de transplantation hépatique de l'hôpital Paul-Brousse (Villejuif) n'a pas voulu fournir le détail chiffré de son activité.

Les conditions d'inscription sur des listes d'attente des patients étrangers non résidents en France sont analysées par les enquêteurs de l'IGAS quelque peu superficiellement. *On apprend qu'il existe des « filières de recrutement »*, en relation notamment avec les *« relations privilégiées »* établies entre certains transplanteurs et le corps médical italien. Le document précédemment cité montre, par exemple, que sur les 659 patients en attente d'une transplantation rénale à l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon, 407 sont Italiens, tout comme 131 à Rennes (sur 295 patients).

Concernant d'éventuels « dérapages » – évoqués en particulier dans *le Canard enchaîné* qui avait fait état de *« détournements d'organes »* et de *« dessous-de-table »* (*le Monde* du 4 juillet 1991), – les rapporteurs affirment que *« rien ne permet d'affirmer que de telles pratiques existent »*. *« Il eût fallu, pour ce faire,* expliquent-ils, *avoir des possibilités de contrôle et de vérification des choix opérés, en mettant en parallèle, au moment de ceux-ci, les dossiers médicaux des patients concernés et leur situation sur les listes d'attente de France-Transplant. »* Cela, ajoute l'IGAS, aurait permis *« de couper court à certaines rumeurs dont la presse, n'a pas manqué, en son temps, de se faire écho... »*

Comment expliquer cet afflux d'étrangers non résidents candidats à la transplantation dans notre pays ? Selon les rapporteurs, *« il est très probable qu'il existe des filières de recrutement, les praticiens étrangers qui ne peuvent pas traiter et opérer chez eux, du fait d'une organisation hospitalière défaillante ou à cause d'un manque d'organes disponibles dans des pays beaucoup moins performants que le nôtre dans le domaine de prélèvement, adressent leurs patients aux transplanteurs français avec lesquels ils ont tissé des liens étroits (...) »*. Quant aux transplanteurs français, il y a tout lien de penser qu'ils *« peuvent être tentés d'encourager la venue de patients de pays étrangers en vue d'atteindre le seuil d'activité leur permettant d'acquérir l'expérience nécessaire ou de mieux asseoir leur notoriété »*.

Cette situation, peut-on lire dans le rapport, semble *« d'autant plus déplaisante que l'Italie, principal pays de provenance de patients étrangers, est très loin de déployer le même effort que la France pour obtenir des dons d'organes au sein de sa population »*. Il faut toutefois préciser que dans certains cas, fort rares, les greffons utilisés en France proviennent de l'étranger (environ 3 % des greffes de foie, 1 % des greffes de rein et 5 % des greffes de cœur).

Une exhortation à l'Italie

Les transplantations pratiquées sur des étrangers ne vivant pas en France ne sont pas sans poser d'autres problèmes : absence de suivi médical, une fois les patients de retour au pays, risquant de compromettre la réussite même de la transplantation ; séparation, parfois définitive, des enfants greffés avec leur milieu familial pour leur permettre un suivi médical correct en France ; séjours longs et répétés en France, avant et après l'opération, ce qui occasionne la mise en place de filières proposant des logements à des prix *« souvent exagérés, voire indécents »*. Enfin, estiment les rapporteurs, cet afflux de patients étrangers représente une charge financière *« non négligeable »* pour la Sécurité sociale.

Dans ces conditions, les rapporteurs estiment que *« compte tenu de l'insuffisance du nombre de greffons disponibles face à des indications de transplantation qui se développent, et sans remettre en cause le principe du droit de tout malade à recevoir les soins appropriés à son état, il convient de contrôler et de limiter le flux des malades étrangers ne résidant pas en France, mais y bénéficiant d'une transplantation d'organes »*. Ils ajoutent qu'il faut en particulier éviter que l'activité de certaines équipes ne soit majoritairement, *« sinon de façon quasi exclusive »*, orientée vers cette population. Une des solutions préconisée serait de limiter, pour chaque équipe, le nombre des transplantations effectuées au bénéfice de non-résidents à la proportion constatée au plan national.

Les enquêteurs de l'IGAS estiment par ailleurs nécessaire *« d'exhorter l'Italie »* à développer sur son territoire les transplantations et surtout les prélèvements d'organes. Dans ce but, ajoutent-ils, *« il pourrait être décidé de réduire d'environ 20 % à 25 % chaque année le nombre de malades italiens transplantés en France, tout en aidant, par l'accroissement d'une collaboration technologique déjà existante, les autorités italiennes à developper leurs propres structures »*.

Mettant l'accent sur les problèmes posés par les greffes pratiquées sur des malades étrangers (à partir de greffons provenant de donneurs français), les auteurs n'abordent malheureusement pas la question des autres organes ou tissus (cornée, peau, vaisseaux sanguins, os), qu'il s'agisse des conditions permettant leur prélèvement ou de l'usage ultérieur qui peut en être fait.

JEAN-YVES NAU et FRANCK NOUCHI

(1) *Rapport sur les transplantations d'organes en France* (213 pages suivies d'annexes), présenté par les Dr H. Bonan et L. Reyrole, ainsi que par M. F. Guérin et P. Mouton, membres de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), SA 61, 92059, mai 1992.

(2) Outre les Italiens (13 % de l'ensemble des malades transplantés), le reste des étrangers non résidents vient soit des autres pays de la CEE (un tiers), soit d'Afrique du Nord ou du Proche-Orient.

REPÈRES

DÉFENSE

La France restitue des Mirage F1 et des hélicoptères au Koweït

La France a commencé à restituer au Koweït les avions de combat Mirage F1 que cet émirat du Golfe lui avait confiés pour les remettre en état. Il s'agit de quatorze avions sur les quinze, que des pilotes koweïtiens avaient, dès le début de l'invasion des forces irakiennes en août 1990, ramenés sur le sol de l'Arabie saoudite pour les soustraire – sans combattre – aux troupes de M. Saddam Hussein. Depuis, le quinzième appareil en question a été détruit dans un accident.

Entre 1984 et 1986, le Koweït avait acquis quarante Mirage F1, sur lesquels une dizaine n'étaient pas opérationnels au moment de l'attaque de l'émirat par les unités irakiennes. La France s'était engagée à reprendre dans les usines de Dassault, à Bordeaux, les quinze Mirage F1 qui avaient trouvé refuge sur le territoire saoudien, pour une remise en état qui a porté sur la cellule, le réacteur et sur les équipements électroniques. Mais, il ne s'agit pas, à proprement parler, d'une complète modernisation.

Dans le même temps, la France a remis en état treize hélicoptères Gazelle, armés de missiles antichars, et onze hélicoptères Super-Puma, pour le transport logistique, qui appartenaient à l'armée du Koweït. Ces appareils, conçus par le groupe Aérospatiale, ont été révisés en Arabie saoudite.

ENVIRONNEMENT

Suspension du permis de construire d'une décharge industrielle en Bretagne

Le tribunal administratif de Rennes a prononcé, mercredi 27 mai, le sursis à exécution d'un permis de construire accordé le 10 février par le préfet d'Ille-et-Vilaine à la SA Sedimo en vue de la réalisation sur la commune du Petit-Fougeray (Ille-et-Vilaine) d'une plate-forme de traitement des déchets industriels. Contrairement aux conclusions présentées par le commissaire du gouvernement lors de l'audience publique, le 21 mai, le tribunal a estimé *qu'« il ne ressort ni des pièces du dossier, ni même des allégations de l'administration que la SA Sedimo soit effectivement titulaire d'un droit de propriété ou d'utilisation du terrain destiné à servir d'assiette aux constructions envisagées »*. De son côté, la commission d'enquête mise en place dans le cadre de la procédure de déclaration d'utilité publique a émis un avis défavorable sur le projet qui a suscité l'opposition de plus de 1 500 personnes sur le registre d'enquête dans une commune qui, au dernier recensement, comptait 387 habitants. – (*Corresp.*)

SANTÉ

Cent soixante élèves des Yvelines victimes d'une salmonellose

Cent soixante élèves et plusieurs enseignants de six établissements scolaires de Villepreux (Yvelines) souffrent d'une gastro-entérite due à une salmonelle. Les services de la direction départementale de l'action sanitaire et sociale (DDASS) évoquent, à l'origine de la contamination, un repas préparé dans un restaurant de la commune et servi vendredi 29 mai dans les cantines. Les coprocultures (examens de recherche de germes dans les selles) réalisées trois jours plus tard n'ont pas formellement désigné d'aliment coupable. Les résultats des analyses des prélèvements de nourriture et d'eau devraient être connus vendredi 5 juin. Trois enfants ont été hospitalisés, mais leur état a été jugé sans gravité.



LE SOMMET DE LA TERRE A RIO

L'ouverture du Forum global des organisations non gouvernementales

Un Woodstock écologique

Le Forum global, la réunion des organisations non gouvernementales (ONG), a été inauguré *officiellement, mardi 2 juin,* à Rio-de-Janeiro, précédant d'une journée l'ouverture de la conférence officielle de l'ONU.

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Roger Moore dans le rôle d'un M. Loyal, l'embarcation norvégienne *Gaia, l'école de samba de* Mangueira, une montgolfière et quelques concerts : l'inauguration officielle du Forum global des organisations non gouvernementales a pris les allures d'un plaisant et quelque peu pagailleux Woodstock écologique. La fête était pourtant complète sur la plage de Flamengo, face à l'entrée de la baie de Rio-de-Janeiro, même si les personnalités *officielles conviées ont* été surprises par le côté faussement improvisé de l'événement.

Cette ouverture est à l'image d'un forum aux multiples facettes. *Une balade le long des quelques* centaines de stands et de tentes vertes et blanches qui jalonnent le superbe parc de Flamengo est tour à tour surprenante, irritante ou tout simplement incompréhensible. Enserré dans un grillage aux entrées peu nombreuses, le Forum global s'étend sur des milliers de mètres carrés sillonnés d'allées que des pluies encore éparses n'ont pas rendues impraticables.

Que trouve-t-on dans cette enceinte ? Tout, absolument tout. Les stands d'organisations connues et reconnues comme Greenpeace, Les amis de la Terre, le WWF, l'UNICEF, ou encore Terre des hommes. Des pavillons de certains pays, les Japonais se taillant, là comme ailleurs, la part du lion, avec, entre autres, les victimes de Minamata et un gigantesque forum du Japon. L'Etat et la municipalité de Buenos-Aires, le Koweït – pour une exposition mêlant les beautés naturelles du pays et les dévastations de la guerre du Golfe – et Porto-Rico ont aussi pignon sur rue.

Plus étrange, dans un environnement d'ONG, de grandes compagnies brésiliennes sont présentes. Ainsi Vale do Rio Doce, l'entreprise minière qui présente ses efforts concernant la préservation forestière ou son plan de lutte contre le sida à l'usage de ses employés. La compagnie nationale *des pétroles Pétrobras, qui a choisi* de mettre en valeur son programme de protection des tortues marines sur quelque 500 kilomètres de rivage qui lui appartiennent. *« Ces entreprises,* dit un des responsables, *ont en fait été obligées de contribuer au financement de l'événement et ont reçu en compensation un lieu d'exposition. »*

Tee-shirts et gadgets

La fabrique de lunettes solaires américaine Ray-Ban n'est pas, elle, un sponsor connu du Forum, mais elle a réussi à s'introduire pour vendre ses produits. L'hôtesse-vendeuse précisant très sérieusement que *« la société participe à la lutte contre les effets de la destruction de la couche d'ozone par la mise au point de ses verres très efficaces contre les rayons solaires ».* Les assurances Sul America proposent leurs services sans alibi, comme l'inévitable encyclopédie Britannica. Le mercantilisme touche aussi, dans une moindre mesure, les autres participants, qui glanent quelques sous grâce à la vente de produits naturels, tee-shirts ou autres gadgets.

Au Forum il y a aussi des distraits. *« L'Union internationale des parlamentaires* (sic) *de langue française »* ne s'est pas aperçue de l'orthographe approximative de son panonceau. *« Les grand-mères opposées aux armes nucléaires »* ont sans doute eu du mal à retrouver leur stand, jusqu'à ce jour toujours désert. La firme de montres Swatch se limite à une exposition de modèles spéciaux créés pour l'événement *« l'heure du changement »,* mais avait omis d'amener ses stocks le premier jour.

Pour les amateurs du Concours Lépine, une astucieuse boîte de cuisine solaire mise au point par un professeur de biologie de l'université de Californie. Deux caisses de vulgaire carton recouvert d'aluminium et surmontées d'une simple vitre. La température de l'engin, dans lequel on place une cocotte, noire de préférence, avoisine les 100 °C. Robert Metcalf, même s'il ne possède pas de mode d'emploi en cas de pluie, explique que *« cela évite la déforestation »* et reçoit un accueil légitimement enthousiaste. D'autres exposants ne risquent sans doute guère d'avoir cette chance.

L'association Courbe peut intriguer. Lorsque l'on sait qu'il s'agit de la Connaissance ontologique universelle et recherche biologique énergétique, l'attention *faiblit* malgré *« l'encouragement donné à chacun pour retrouver sa dynamique comportementale, dans la vision unitaire d'une conscience globale par la recherche des énergies cosmiques et telluriques ».* Fin de citation du professeur XX. Plus imagée est la présence de l'association d'homosexuels Atoba, grâce à de suggestives affiches grand format.

Plus compréhensible est la volonté de présence d'organisations syndicales ou politiques, comme le principal syndicat brésilien, la Confédération unitaire des travailleurs (CUT), le Parti vert italien, ou, à un autre niveau, l'Organisation de libération de la Palestine présentant costumes traditionnels, tracts et gadgets sous le portrait de Yasser Arafat. *De même,* les grandes organisations internationales, qu'il s'agisse de la Banque mondiale, de la Banque interaméricaine de développement.

D'une manière générale, ce Forum global porte bien son nom et la plupart des organisations présentes n'hésitent pas à user et abuser dans leur nom des mots « global », « international », « planétaire », « mondial », à l'exception toutefois des plus modestes Cinéastes du Kazakhstan, ou des multiples organisations religieuses. Tout le long des allées, des boîtes aux lettres dazibao, permettent de recueillir les suggestions de ceux qui auraient encore quelque imagination.

Le coordinateur national, M. Tony Gross, précisant que la mise au point de l'événement avait été très difficile, ajoutait que *« le projet de cette réunion alternative est viable, mais il faut maintenant que les participants le prennent en charge ».* Avec plus de six cents conférences organisées tout au long de ces dix jours par les associations présentes, ce n'est pas le vide, mais le trop-plein qui présente des risques.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

Greenpeace en vedette

RIO-DE-JANEIRO

de notre envoyé spécial

Les organisations non gouvernementales s'adonnent volontiers au folklore et à l'improvisation. Pas Greenpeace. Les militants de la « Paix verte » ne se contentent pas d'un stand au Global Forum pour distribuer brochures et tracts, comme la plupart des autres associations. Dès avant l'ouverture du Forum, ils ont réussi à défrayer la chronique brésilienne en faisant le blocus, les 29 et 30 mai, du port de la société Aracruz, *« le plus gros exportateur de pulpe d'eucalyptus blanchie au chlore ».* Détenue à 30 % par British Tobacco, cette entreprise brésilienne, située dans l'Etat d'Espirito Santo, aurait détruit des milliers d'hectares de forêt atlantique et déplacé des populations entières pour installer *ses plantations industrielles.* Aracruz a donc été mis au pilori afin que nul n'ignore, parmi les participants au Sommet de la Terre, qu'un pollueur de premier ordre poursuit ses méfaits quotidiens à quelques encâblures de Rio.

Le nouveau *Rainbow-Warrior* – un superbe trois-mâts qui a remplacé le bateau coulé en 1985 par les plongeurs français – a donc paradé symboliquement dans le port d'Aracruz, avant de rejoindre Rio le 1er juin. Et, tout de suite, l'état-major international de Greenpeace, constitué pour l'essentiel d'Anglo-Saxons (Australie, Nouvelle-Zélande, Etats-Unis, Grande-Bretagne), a occupé la tribune du centre de presse pour dénoncer ce prétendu Sommet de la Terre. Aux yeux de Greenpeace, en effet, la conférence de Rio est *« prise en otage par les multinationales qui profitent de l'occasion pour se peindre en vert ».* Pas seulement Aracruz, mais bien d'autres, beaucoup plus importantes, telles Du Pont de Nemours, *« le leader mondial de la destruction de l'ozone »,* Shell, *« le mammouth du pétrole »,* Mitsubishi, le dévoreur des forêts de Malaisie, Rhône-Poulenc, le pollueur de Cubatao – le Fos-sur-Mer du Brésil, – toutes épinglées dans une brochure très documentée.

Une invention diabolique

Greenpeace s'en prend aussi à tous ceux qui jouent un rôle-clé dans l'organisation de la conférence. A commencer par le président Bush, bien sûr, *« qui a réussi à faire dépendre de sa présence à Rio le succès du sommet »,* et qui refuse de signer la convention sur la biodiversité. Les *« combattants de l'arc-en-ciel »* s'en prennent aussi au Japon et à la Communauté européenne, trop timides pour l'adoption de l'écotaxe sur l'énergie. Et ils vouent aux gémonies les institutions internationales comme le GATT ou la Banque mondiale, qui sera la première bénéficiaire des milliards alloués par le sommet pour aider au développement.

Enfin, Greenpeace trace un portrait sévère de deux personnages-clé du sommet : Maurice Strong, le secrétaire général de la CNUED, est qualifié de multimillionnaire (en dollars), qui possède des résidences en Suisse, au Canada et au Costa-Rica. Comment espérer un geste pour l'environnement ou le développement des pays pauvres d'un homme qui a bâti sa fortune sur le pétrole ? Quant à Stephan Schmidheiny, le président du BCSD (Business Council for Sustainable Development) et principal conseiller de Maurice Strong, c'est un milliardaire (en francs suisses) qui n'aurait de compte à rendre à personne au sein des Nations unies.

A entendre les porte-parole de *Greenpeace, le Sommet de la* Terre n'est qu'une invention diabolique, née dans la tête de politiciens pourris et d'hommes d'affaires avides de profits. Mais ils *ne sont pas les derniers à en tirer* parti. A la presse, ils proposent obligeamment photos et cassettes vidéo, ainsi que leurs services à tout moment. Quant au *Rainbow-Warrior,* il restera ostensiblement ancré dans la baie de Rio – polluée, bien sûr, mais accueillante – pendant la durée de la conférence.

ROGER CANS

□ **Un appel de M. Waechter.** – Sous le titre « Soyez modernes », le porte-parole des Verts, M. Antoine Waechter, a lancé, mardi 2 juin, un appel aux chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Rio-de-Janeiro, pour la conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement. *« Ne faites pas de Rio un événement vide. Dépassez les égoïsmes nationaux : le seul privilège qui mérite d'être défendu est celui de la planète, c'est-à-dire la vie. Dépensons moins pour les armes et la guerre, dépensons plus pour sauvegarder la Terre. L'enjeu de Rio, c'est l'avenir de nos enfants »,* a affirmé notamment M. Waechter.



SPORTS

TENNIS : les Internationaux de France

Zvereva hantée par la défaite

Les demi-finales dames des Internationaux de tennis de France ne *réserveront* aucune surprise : les quatre premières têtes de série doivent se retrouver entre elles jeudi 4 juin. Monica Seles (nº 1), qui a nettement dominé Jennifer Capriati (nº 5), *rencontrera Gabriela* Sabatini (nº 3) qui s'est débarrassée de Conchita Martinez (nº 7) au terme d'un match marathon. Arantxa Sanchez (nº 4), qui a balayé Manon Bollegraf, sera opposée à Steffi Graf (nº 2), auteur d'un match formidable face à Natalia Zvereva *qu'elle avait écrasée lors de la* finale 1988.

Natalia Zvereva entre dans la salle d'interview du centre de presse le sourire aux lèvres. Battue, mais rayonnante, la joueuse russe s'exprime et plaisante dans un anglais impeccable. Saisissant contraste avec la Zvereva de 1988, balayée 6-0, 6-0 par Steffi Graf au terme d'une *calamiteuse finale* éclair : trente-quatre minutes au cours desquelles la Soviétique n'avait pas marqué plus de 12 points. Elle était alors une adolescente slave de dix-sept ans. Balbutiante, effrayée par les flashes illuminant son visage baigné de larmes, elle se recroquevillait, le moral aussi bas que le thermomètre pendant l'hiver russe. Quatre ans après, Natalia Zvereva est devenue une femme épanouie. Aujourd'hui, elle est heureuse et fière d'avoir offert avec Steffi Graf – son bourreau d'il y a quatre ans – *le premier vrai beau match du* tournoi féminin et, de loin, le plus marquant de ces quarts de finale.

Trois sets accrochés, plus de deux heures de jeu, une pluie de points gagnants, du fond du court, à la volée – enfin !, – du suspense et des émotions : une rencontre à réconcilier les misogynes les plus endurcis avec le tennis féminin. Comme l'avaientt fait Chris Evert et Martina Navratilova lors de la finale 1985, Steffi et Natalia ont œuvré ensemble à un tennis de rêve.

Pourtant la joueuse russe se souvient nettement de sa déroute. Se remettra-t-elle jamais d'un tel choc ? Comme un cavalier qui remonte tout de suite à cheval après sa chute, elle a travaillé et enchaîné les tournois. Un an après cette *funeste* finale de Roland-Garros, elle était classée cinquième joueuse mondiale. Pendant quatre ans, elle a retrouvé huit fois Steffi Graf sur sa route. Elle aurait pu gagner parfois, mais la victoire sur l'Allemande lui semblait interdite.

Payée en dollars

Pugnace, elle se battait également sur un autre terrain. En 1989, elle fut la première des joueurs de tennis soviétiques à réclamer, avec succès, la totalité de *ses gains à la fédération soviétique* qui, depuis toujours, empochait les dollars glanés par les joueurs sur le circuit professionnel. Elle sera relayée par Andrei Chesnokov (*le Monde* du 22 avril 1989). Sans doute troublée par cette période orageuse, Natalia Zvereva faiblit. Après ses victoires à Sydney et Brisbane, en 1990, elle ne gagna plus rien, flanchant en quart ou en *demi-finale.* Elle rétrograda *ainsi* doucement à la 28e place, rang honorable mais sans rapport avec son potentiel.

Natalia Zvereva avait le talent, elle a retrouvé l'inspiration, arme avec laquelle elle pouvait battre les plus fortes, Martina Navratilova ou Helena Sukova à l'heure de leur splendeur. Quels coups du tennis ne possède-t-elle pas ? Et avec quelle ingéniosité les utilise-elle ! Mardi sous le grésil parisien, elle était toutes les joueuses. Natalia la grâce fatigant Steffi avec des amorties masquées, Natalia la puissance au revers coupé meurtrier, Natalia l'inconsciente montant à la volée à contre-temps et se faisant transpercer par les passing-shots de son adversaire.

Aussi talentueuse et inspirée que son adversaire, Steffi Graf doit sa victoire à son expérience. Elle n'est pas non plus hantée par les mêmes fantômes que Zvereva : *« Aujourd'hui encore, j'avais un éléphant sur les épaules. Elle m'a battue tant de fois que je porte encore ce fardeau. »* Est-ce pour exorciser sa peur ? Natalia Zvereva ressemble comme deux gouttes d'eau à Steffi Graf. Elle a grandi et ne lui rend aujourd'hui que deux centimètres. Les exercices de musculation l'ont étoffée sans lui ôter une certaine grâce nonchalante. Comme la numéro deux mondiale, elle se coiffe d'une couette blonde et porte *une frange ramassée sur le front.* Comme elle, elle court depuis deux ans après elle-même. Tandis que Steffi Graf veut revenir à la première place, Natalia Zvereva veut oublier qu'elle a toujours peur de gagner.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les résultats du mardi 2 juin

SIMPLES DAMES

(Quarts de finale)

Première moitié du tableau. – M. Seles (You., nº 1) b. J. Capriati (E-U, nº 5) 6-2, 6-2 ; G. Sabatini (Arg., nº 3) b. C. Martinez (Esp., nº 7) 3-6, 6-3, 6-2.

Deuxième moitié du tableau. – A. Sanchez-Vicario (Esp., nº 4) b. M. Bollegraf (P-B) 6-2, 6-3 ; S. Graf (All., nº 2) b. N. Zvereva (CEI) 6-3, 6-7, 6-3.

(Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et joueuses et, éventuellement, leur rang parmi les têtes de série).

Goran, clown révolté

Goran le Croate a ajusté sa beauté ombrageuse, rasé la *tête,* taillé la barbe. Il a déambulé, le prince des Carpates, le gaucher au coup droit magnifique, fort de sa réputation d'enfant terrible et bouillonnant, *cyclothymique* et insolent, une sorte de filiation avec John McEnroe dans l'art de la provocation, peut-être un nouveau héros...

Il fallait sans doute ce profil, ce genre d'animal imprévisible, cette boule de nerfs explosive pour dérouter et démasquer celui qui ressemble de plus en *plus à un imperator insensible.* Un cri. En dix jours de tournoi, Jim Courier, le grand favori, a poussé un cri et le court central s'en est amusé. Le clone du *tennis robotisé* s'est agité comme une machine à décourager mais il avait en face de lui un clown révolté. Le dominateur incontesté fronçait là des yeux *contrariés* mais les affronts du gosse survolté se sont répétés. Goran n'a peur de rien, pas même des écrasantes *supériorités,* jeune chien, catastrophe pour les mondanités.

Ivanisevic le tourmenté, capable du tout ou rien, prêt à inspirer une domination magnifique et se retrancher ensuite dans un *mutisme* catastrophique, laissant filer un set après en avoir gagné un. Ivanisevic l'inconstant, s'injuriant lui-même dans les jours sans, insultant père et mère, public et arbitre : *« Je dis des grossièretés en serbo-croate parce qu'aucun juge ne peut les comprendre. Si je faisais ça en anglais, je serais ruiné par les amendes. »*

Ivanisevic crachant sur son père et s'embourbant dans des protestations de garnement : *« J'ai le droit de cracher où je veux ! »* Ivanisevic, l'enfant prodige qui à dix-sept ans, sidéra tout le monde en atteignant les quarts de finale de l'Open d'Australie en 1989 et jouant maintenant à vingt ans dans la *cour des grands, classé nº 9.*

La presse américaine dit de lui qu'il *« a les pieds sur le court et la tête à la plage ».* Peut-être Goran laisse-t-il filer ses pensées sous d'autres nuages. Goran le Croate l'a d'ailleurs assez répété : il est plutôt difficile de se concentrer lorsque son pays sombre sous les bombes. *Les nuits d'insomnie,* les coups de téléphone quotidiens à sa sœur lorsque celle-ci vivait à Split et les nouvelles des amis. Goran Ivanisevic ne cesse de proclamer à la fin de ses matches son hostilité au conflit armé : *« Là-bas, on tue comme on boit du Coca. J'ai un ami qui s'est engagé dans l'armée de Croatie. Il me dit que les combats sont comme dans les films de Rambo. Les Serbes tuent tout le monde, la façon dont ils les tuent, c'est comme des animaux. »*

Refusant de jouer en Coupe Davis dans l'équipe de Yougoslavie, Ivanisevic a choisi. *« Mon revolver à moi, c'est ma raquette. »* Et mardi sur le court central, il s'en est servi comme une mitraillette, au départ en maquisard priant le hasard, à la fin en soldat remonté voulant croire à la victoire.

Un tigre intrigué

Ivanisevic avait prévenu, agacé par la tournure du tournoi : *« Il va bien falloir que quelqu'un arrête Courier. Je vais essayer. Des types comme Muster ou Mancini ne pouvaient pas lui faire de mal. Ils ont le même jeu que lui et il est trois fois meilleur qu'eux. Je vais essayer de parler avec mon coach et élaborer une tactique. »*

Assez culotté pour affirmer l'année dernière qu'il serait numéro un mondial en 1992, le *jeune Croate peut toutefois se* targuer d'avoir déboulonné Courier l'inoxydable, en février dernier, lors de la finale du tournoi de Stuttgart, après avoir battu Stefan Edberg en demi-finale, soit deux victoires sur respectivement les numéros un et deux mondiaux. Il sait aussi qu'il peut aligner les *aces,* ces services-boulets irrattrapables (105 à son actif dans le seul tournoi de Stuttgart, dont 32 en finale !)

Ivanisevic, qui n'aime rien d'autre que les matches aux défis impossibles, est donc entré sur le court avec la délectation de vouloir déstabiliser un adversaire jusqu'à présent si fier. Mais il dut attendre le troisième set avant de parvenir à régler ses services meurtriers, clouant Courier ou le faisant courir comme un tigre intrigué, encore puissant mais doutant par moments. Ivanisevic souriait quand la nuit suspendit la partie.

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

Effet de jambe

En 1980, Yannick Noah avait fait scandale en déclarant qu'il connaissait des *joueurs qui « se stimulaient »* avant d'entrer sur le court. A l'époque, le mot *dopage* était une insanité dans un sport que l'on pratiquait encore *vêtu de blanc, couleur synonyme* de pureté. Les responsables médicaux de la Fédération française expliquaient d'ailleurs que l'usage de drogues *pour améliorer* la performance était impensable dans une discipline où les facteurs techniques l'emportaient sur les paramètres physiques.

Les temps ont bien changé. Non seulement les mêmes « autorités » ne manquent plus une occasion d'avertir les jeunes des dangers du dopage. Mais encore une championne peut faire des révélations sans que cela provoque la moindre tempête. C'est ce qui vient de se produire à Roland-Garros : *« Il m'est arrivé de jouer contre une fille qui était dopée. Cela se voyait à ses jambes »,* a déclaré Steffi Graf.

Apparemment, l'Allemande s'est informée auprès de médecins. Ceux-ci l'ont convaincue que le dopage, notamment avec des stéroïdes, était possible en tennis comme dans les autres sports. Sensibilisée au problème par l'affaire Krabbe, Steffi Graf s'est inquiétée de la faiblesse des contrôles dans sa spécialité : *« Personnellement,* dit-elle, *je n'ai été testée qu'une fois lors des Jeux olympiques de Séoul. L'Association internationale des joueuses (WITA) auprès de laquelle je me suis renseignée a répondu que 20 % des filles du circuit ont été contrôlées, mais je n'en connais aucune. »*

Sera-t-elle entendue ? Le tennis *professionnel* est un *sport de droit américain.* Or la légalité des contrôles anti-dopage est de plus en plus remise en cause aux Etats-Unis, au nom de la liberté individuelle. Le « coup de gueule » de l'ex-championne du monde risque donc de n'avoir qu'une conséquence : le regard soupçonneux qu'on portera désormais sur les « mollets de campeuse ».

ALAIN GIRAUDO

SPORTS

hantée par la défaite

هكذا من الأمل

Le Monde

EDUCATION • CAMPUS

Un entretien avec M. Jean-Claude Barbarant

Pour le secrétaire général du Syndicat national des instituteurs, la crise de la FEN était « inévitable » et permettra de rompre avec le syndicalisme du « mensonge »

Le mois de juin sera décisif pour l'avenir de la Fédération de l'éducation nationale (FEN). La crise ouverte depuis quelques semaines et marquée, le 6 mai, par l'exclusion de deux syndicats de la fédération (le SNES – Syndicat national des enseignements de second degré – et le SNEP – Syndicat national de l'éducation physique), devrait connaître deux épisodes décisifs. Le 24 juin prochain, le tribunal de grande instance de Paris examinera la *demande en annulation déposée par les minoritaires* de la FEN contre la décision d'exclusion. Le même jour doit se tenir à Orléans un congrès extraordinaire du Syndicat national des instituteurs (SNI-PEGC) destiné à créer un nouveau syndicat, le « Syndicat des enseignants », dont l'ambition est de rassembler l'ensemble des enseignants des écoles, des collèges et des lycées. Historique, puisqu'il devrait marquer la disparition, en tant que tel, du SNI, créé en 1920, le congrès d'Orléans sera précédé, du 4 au 18 juin, d'une consultation auprès des adhérents du SNI sur l'opportunité d'une telle mutation. Avant ces échéances importantes, nous avons demandé à M. Jean-Claude Barbarant, secrétaire général du SNI-PEGC et candidat à la direction du futur « Syndicat des enseignants », d'expliquer les raisons de cette crise profonde de la FEN et ses perspectives pour l'avenir.

« Placée depuis plus de quarante ans sous le signe de l'unité syndicale des enseignants, la FEN est en train d'exploser. Pourquoi?

– La crise de la FEN n'est pas nouvelle. Elle est apparue, de façon évidente, lors du dernier congrès, à Clermont-Ferrand en février 1991. Deux conceptions irréductibles de la FEN s'opposent : d'un côté la majorité, attachée à la notion de fédération et reconnaissant à la FEN une légitimité globale à se prononcer sur les grandes questions d'éducation, de fonction publique, de droits de l'homme, etc. Et, de l'autre côté, les minoritaires, emmenés par la tendance Unité et Action et le SNES, qui veulent réduire la FEN à un *cartel ayant pour seule légitimité* les légitimités contradictoires de ses syndicats.

– Cette opposition n'est pas nouvelle. Pendant des années, vous avez pu vous en accommoder...

– C'est vrai. Cette situation remonte à une vingtaine d'années. Ce qui est nouveau, c'est qu'on ne peut plus traiter d'un problème sectoriel sans traiter de l'ensemble. Tant qu'il était possible de régler ses propres problèmes chacun chez soi – les instituteurs au SNI, les professeurs au SNES ou les enseignants du technique au SNETAA – le cartel était viable. La prolongation de la scolarité, l'enseignement de masse, l'imbrication de tous les problèmes d'éducation font que ce n'est plus possible aujourd'hui. Sauf à dénier à la FEN toute légitimité. Bref, la clarification est devenue inévitable.

« Ça ne pouvait que casser »

– Au prix de l'unité?

– Au fil des années, l'unité était *devenue une façade*, un mensonge même. Que ce soit sur le fonctionnement de la FEN ou sur la conception de l'école, la divergence était devenue totale. Plutôt que de *maintenir coûte que coûte la fiction* unitaire de la FEN, il vaut mieux repartir sur des bases claires. Au début, ce sera rude et cela se traduira par un affaiblissement de tout le monde. C'est le prix à payer pour refonder une unité réelle autour d'une conception partagée des rapports de l'école à la société.

– Tous ces problèmes devaient, initialement, être débattus et tranchés au congrès de la FEN fixé en décembre à Perpignan. Pourquoi avoir accéléré le mouvement?

– De toute façon, ça couvait et ça aurait craqué. Au-delà des causes profondes, il y a eu un détonateur : la lettre prétendument perdue de Jacques Estienne (1) nous a forcés à brusquer les choses...

– Mais le scénario de la rupture était élaboré dans ses grandes lignes avant cet épisode...

– Oui. Mais nous aurions préféré que les choses se règlent à l'occasion du congrès de Perpignan. Cela aurait été plus clair et plus propre. De toute façon, cela se serait passé dans la douleur.

– A Perpignan, toutefois, vous n'étiez pas sûrs de conserver la majorité de la FEN.

– La situation aurait été tendue mais on pouvait l'emporter.

– Vos adversaires vous accusent de vouloir, surtout, conserver l'appareil de la FEN.

– Il est évident qu'il y a des enjeux de pouvoir. On ne voulait pas perdre la FEN et risquer de la voir basculer dans un syndicalisme en rupture avec cette identité que nous avons construite et défendue depuis 1948. La « contre-FEN », animée par Unité et Action et le SNES, avait la perspective, un jour prochain, de prendre le pouvoir dans la fédération et cela l'incitait à durcir de plus en plus sa position. Dans ces conditions, ça ne pouvait que casser.

– Si le SNES, ou le SNETAA dans l'enseignement technique, se sont renforcés, cela ne signifie-t-il pas qu'ils étaient plus en phase avec les revendications des enseignants? Plus dynamiques? Plus indépendants vis-à-vis du gouvernement?

– Le SNES se renforce mécaniquement puisqu'il syndique des professeurs de lycée, c'est-à-dire un secteur en expansion, alors que les effectifs d'enseignants dans le premier degré plafonnent depuis une dizaine d'années. Et puis se sont coagulés les intérêts de tous ceux qui espéraient conquérir le pouvoir dans la FEN et qui ont adopté une ligne revendicative plus vindicative que nous, au moins dans le discours. Mais c'est une *position de surenchère* un peu trop facile et démagogique : ce qu'ils obtiennent, c'est grâce à eux tout seuls et ce qu'il n'arrivent pas à obtenir, c'est de la faute de la FEN. Quand ils seront seuls, il faudra bien qu'ils prennent leurs responsabilités.

– Le vieux clivage politique entre socialistes et communistes a-t-il été déterminant dans la rupture actuelle?

– Absolument pas. Nous sommes complètement indépendants du PS. Il y a d'ailleurs beaucoup de socialistes chez les minoritaires de la FEN. Quant au Parti communiste, il n'a plus les moyens de peser sur le SNES. Il n'y a pas eu d'interférence.

– Le parallélisme – y compris dans le temps – est pourtant frappant entre la stratégie de recomposition du PS engagée par son nouveau patron, M. Fabius, et la stratégie de recomposition syndicale que vous engagez...

– C'est vrai. Mais c'est un parallélisme de circonstance, qui n'obéit pas à une convergence politique. Je ne vois pas émerger la perspective d'une social-démocratie avec des liens plus ou moins institutionnels entre un parti et un syndicat dominants. Ça ne me paraît pas correspondre à l'histoire de la France et encore moins à sa réalité actuelle.

– Le 24 juin, à Orléans, vous réunirez un congrès extraordinaire du SNI-PEGC destiné à jeter les bases d'un nouveau syndicat regroupant tous les enseignants des écoles, collèges et lycées. Cette nouvelle organisation ne risque-t-elle pas d'apparaître comme une simple extension du SNI, ce qui constituerait un sérieux handicap parmi les enseignants du secondaire?

– Dans un premier temps, ce sera inévitablement le cas. Et ce sera effectivement un handicap. Il est clair cependant que nous ne voulons pas faire un SNI élargi, mais représenter toutes les catégories d'enseignants, dont les conditions de recrutement, de formation et de carrière se rapprochent de plus en plus. Nous allons constituer le « Syndicat des enseignants », articulé autour de quatre secteurs – écoles, collèges-lycées, enseignement technique, éducation physique – et donner à chacun une *identité et une représentation aussi* forte. Si on est capables de réussir ce pari sur l'ouverture dans l'année qui vient, alors on pourra démarrer sur de nouvelles bases. Sinon, on stagnera.

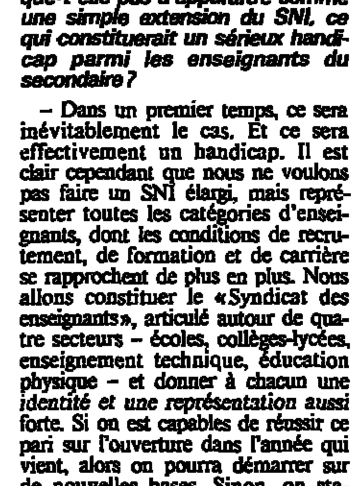
– Serez-vous candidat au poste de secrétaire général du nouveau syndicat?

– *Oui, pour l'immédiat. Il faut* aussi que les adhérents du SNI s'y retrouvent et n'aient pas le sentiment d'être perdus. Mais je serai entouré de quatre secrétaires généraux adjoints, représentant les quatre secteurs professionnels.

– Avec quelles troupes allez-vous occuper le terrain du secondaire, dès lors que le SNES est exclu et que le SNETAA refuse l'idée d'un syndicat unique?

– Les troupes sont faibles, mais pas inexistantes. Nous allons mettre *le paquet sur les IUFM [instituts* universitaires de formation des maîtres] où sont formés les enseignants de demain, professeurs des écoles comme des lycées et collèges. C'est là qu'on trouvera notre vivier pour l'avenir.





Propos recueillis par
GÉRARD COURTOIS
et CHRISTINE GARIN

Lire la suite page 14

(1) Voir *le Monde* du 27 mars.

La République des professeurs

Est-ce un effet à retardement de la tentative maladroite de M. Jospin de rénover les premiers cycles *universitaires? Ou le contre*coup des initiatives intempestives de son conseiller, M. Claude Allègre? L'avenir le dira. Quelques-unes des figures les plus prestigieuses de l'Université et de la recherche françaises, déjà entourées d'une soixantaine de personnalités moins connues mais non moins influentes, viennent de lancer un *« appel »* qui sonne comme un réveil de la communauté des universitaires et des chercheurs (1).

Pour les signataires, le constat est clair : *« De tous les défauts dont souffrent depuis longtemps l'enseignement supérieur et la vie intellectuelle en France, l'un des plus graves est l'absence d'une large réflexion collective sur les finalités et les modalités d'une vie universitaire et scientifique adaptée tant à l'évolution des savoirs qu'aux transformations du public étudiant. »* Soulignant la crise des organisations syndicales, le corporatisme étroit des associations de spécialistes ou le *bricolage des réformes suc*cessives, ils notent – à juste titre – que *« la désolation et la déploration qui sont aujourd'hui si communes chez les enseignants et les chercheurs, naissent en grande partie de l'absence d'une véritable République des professeurs et des chercheurs, affranchie des cadres et carcans bureaucratiques ».*

Réflexion et proposition

Pour secouer le découragement, la démission ou l'individualisme qui traversent la communauté universitaire, *« pour éviter que l'évolution du système universitaire ne soit commandée par la seule pesanteur des structures, ou la résultante aléatoire de la confrontation périodique des équipes au pouvoir et des réactions crispées des usagers, à bon droit sceptiques devant chaque nouvelle réforme »*, les auteurs de l'appel estiment donc nécessaire de fonder une *« association de réflexion »* qui se propose trois objectifs principaux.

Tout d'abord, *« repenser les finalités et les fonctions d'un système devenu inintelligible à tous, tant ceux qui y travaillent que ceux qui sont à l'extérieur »*. En second lieu, cette association en gestation entend *« maintenir et affirmer l'autonomie des valeurs et des exigences de la communauté des enseignants et des chercheurs qui sont inscrites dans la notion d'enseignement public, face aux tentatives de démantèlement ou d'éclatement »*. Il s'agit enfin d'offrir *« un espace de discussion et de proposition »* sur les principaux aspects de la vie universitaire : conditions et contenus du métier d'enseignant-chercheur, autonomie administrative, pédagogique et intellectuelle des établissements, etc. Un programme aussi vaste que nécessaire.

G. C.

(1) Parmi les premiers signataires figurent notamment Etienne Balibar, Christian Baudelot, Pierre Bourdieu, Jacques Derrida, Jacques Le Goff, Madeleine Rebérioux, Jean-Pierre Vernant et Pierre Vidal-Naquet. Ils ont dès à présent été rejoints par une soixantaine d'universitaires de Paris ou de province et de chercheurs du CNRS ou de l'Ecole des hautes études.

▶ **Pour tous renseignements : Christophe Charles, IHMC (CNRS), 45, rue d'Ulm, 75005 Paris.**

L'éducation à l'environnement dans les limbes

Encore trop théorique, l'éducation à l'environnement existe surtout grâce à une poignée d'enseignants motivés. Le Conseil national des programmes lance quelques propositions

Curieux paradoxe. Alors qu'en cette fin de siècle l'environnement et l'éducation sont pour les Français les deux questions les plus importantes (sondage BVA-France-Info du 31 mai), l'éducation à l'environnement est encore dans les limbes pour la grande majorité des élèves. Tout aussi curieusement, le lien entre les deux thèmes n'a pas semblé évident aux organisateurs du plus grand *« show »* écologique planétaire. Et à Rio les tables rondes chargées d'étudier le rôle de l'éducation dans la prise de conscience des questions d'environnement auraient été constituées « in extremis *et en dépit du bon sens* », selon plusieurs observateurs (1)...

Inscrite dans les textes officiels depuis le début des années 70, l'éducation à l'environnement en France demeure surtout théorique. Elle est, dans les faits, laissée aux bons soins d'enseignants très investis voire militants, habitués aux ficelles des projets d'action éducative (PAE) – ici la confection d'un sentier botanique, là l'étude du traitement des déchets – dont 10 % seulement concernent directement l'environnement. Ou encore elle transparaît par les classes de découvertes (classes vertes, classes de mer...), qui touchent à peine un élève de CM2 sur quatre et dont une bonne part relève d'ailleurs plus du sport que de la découverte de la nature (classes de neige).

Inscrite dans les programmes dès 1971, l'éducation à l'environnement a été portée sur les fonts baptismaux par la circulaire du 29 août 1977, qui en fixe clairement les objectifs et les méthodes. *« A une époque où la dégradation de son milieu pose à l'homme des problèmes de choix déterminants pour son avenir,* précisait-on déjà en 1977, *une éducation en matière d'environnement s'impose de toute évidence »*... Ainsi l'environnement devait-il *« imprégner l'enseignement dans son ensemble »*. En 1985, les nouveaux programmes de collège font de l'environnement (associé au patrimoine) l'un des six thèmes « transversaux », que l'on est censé retrouver d'une discipline à l'autre.

« Simples alibis »

Qu'en reste-t-il? Une demi-jachère, que le Conseil national des programmes (CNP), sur une demande formulée en octobre 1990 par M. Lionel Jospin, vient d'explorer afin de soumettre au nouveau ministre de l'éducation nationale quelques propositions.

Le constat est sans appel. *« Si de nombreuses réussites sont à signaler à l'école primaire et au collège,* note le CNP, *elles demeurent le fait d'enseignants motivés, souvent liés au secteur associatif, mais ne touchent pas et de loin l'ensemble des élèves. Au collège, les textes de 1985 sont peu appliqués. Au lycée, la prise en compte de l'environnement dans les disciplines s'est améliorée en biologie, mais reste insuffisante en géographie, en sciences physiques, en technologie et notoirement insuffisante en philosophie et en économie. »* Les parties du programme relatives à l'environnement sont encore trop souvent *« accessoires »* ou font figure de *« simples alibis »*.

De fait, *« l'éducation à l'environnement,* explique M. Pierre Giolitto, inspecteur général, qui remettra prochainement les conclusions d'une enquête menée par l'inspection générale dans cinq académies, *« pâtit de son aspect interdisciplinaire, qui la rend fragmentaire. Sa place institutionnelle n'est pas reconnue. Son implantation dans les programmes n'est pas assez marquée ».*

« Les difficultés, renchérit le CNP, *s'expliquent aussi par certaines lacunes conceptuelles ou culturelles d'un enseignement qui privilégie le « certain », sans faire place au problématique. » « D'une manière générale,* tranche le CNP, *la réflexion sur la notion de risque est quasi inexistante. »*

En somme, il s'agit d'inventer de *« nouvelles humanités »*, comme l'explique M. François Donzel, ancien membre du cabinet de M. Brice Lalonde, qui *« doivent reposer avant tout sur la notion de responsabilité »*. L'objectif avoué est clair : transformer les attitudes et les comportements non seulement des élèves mais aussi des enseignants.

Sept enjeux prioritaires

Déjà en 1990, en s'exprimant devant le Conseil, M. Jospin avait clairement indiqué qu'il ne s'agissait pas de *« verdir »* certains aspects des programmes, ni même de *« créer une nouvelle démarche pluridisciplinaire ». « C'est une autre manière d'enseigner, d'appréhender des phénomènes, d'éduquer »* qu'il s'agit donc de mettre en œuvre afin de forger une nouvelle forme d'éducation civique.

Le CNP propose en outre de rendre obligatoire à tous les niveaux la mise en place de projets, intégrés aux projets d'école ou d'établissement.

A l'école primaire, *« tout élève devra participer à un projet d'action long, sur une durée minimale de deux semaines consécutives ».* Même chose au collège et au lycée, où le CNP propose qu'une dotation spécifique d'une quinzaine d'heures soit attribuée pour la réalisation d'un projet annuel relatif à l'environnement. Les experts suggèrent en outre que l'on s'efforce de développer la réflexion critique des élèves et que l'on mette en œuvre une véritable éducation aux choix et à la solidarité entre les hommes et les générations.

Dans ce but, l'environnement ne saurait se réduire à l'écologie, *« qui est une partie du champ disciplinaire de la biologie »*, ou à la défense et la protection de la nature. L'environnement urbain devrait aussi avoir... droit de cité. Le CNP *propose de retenir sept* enjeux prioritaires, repérables du primaire au lycée : les ressources en eau, la qualité de l'air, la limitation du bruit, *la gestion des déchets*, les productions propres et sans risque, la préservation de la nature, l'esthétique des paysages.

JEAN-MICHEL DUMAY

Lire la suite page 15

(1) L'UNESCO organisera cependant un colloque mondial spécifique sur les problèmes d'éducation à l'environnement en octobre prochain à Toronto (Canada).

REPÈRES

AGRÉGATION. Avis aux candidats : les programmes des concours externes de l'agrégation pour la session 1993 sont parus au *Bulletin officiel* du ministère de *l'éducation nationale du 21 mai* 1991.

ENSEIGNEMENT PRIVÉ. L'arrêté fixant pour l'année scolaire 1991-1992 le montant de la contribution de l'État aux dépenses de fonctionnement des classes des établissements d'enseignement *privé placés sous* contrat d'association avec l'État (forfait d'externat) est paru au *Journal officiel* du 30 mai 1991.

FORMATION CONTINUE. Formation continue, enseignement supérieur et coopération internationale : tel sera le thème du colloque organisé les 6 et 7 juillet à l'université Michel-de-Montaigne *(Bordeaux-III) par la commission* des relations extérieures de la Conférence des présidents d'université, la commission des relations internationales de la Conférence des directeurs d'écoles et de formations d'ingénieurs et par *le ministère de l'éducation nationale.* Ce colloque a pour objectif de favoriser des coopérations interuniversitaires entre établissements universitaires français et étrangers dans le domaine de la formation continue.

▶ **Renseignements : Jean-François Claverie (Bordeaux-III), tél. : 56-84-50-10 ou 56-84-51-38.**

GRENOBLE. M. Guy Romier, professeur *de mathématiques, a* été élu, le 25 mai dernier, président de l'université Pierre-Mendès-France (Grenoble-II) en remplacement de M. Bernard Pouyet, dont le mandat arrivait à son terme.

[Agé de cinquante-quatre ans, ancien élève de l'Ecole normale supérieure et agrégé de mathématiques, M. Guy Romier a été assistant (1962) puis *maître assistant* (1964) à la faculté de droit de Paris. Il a ensuite fait toute sa carrière à Grenoble. Chargé de conférences *(1968)* puis professeur (1970) à l'IUT, il devient ensuite directeur de l'institut de sciences sociales et de mathématiques (1977), puis vice-président de l'université Pierre-Mendès-France en 1988.]

INGÉNIEURS. Initiative originale : *les trois instituts nationaux* polytechniques de Toulouse, Gre*noble et Nancy, qui regroupent* dix-neuf écoles d'ingénieurs et *délivrent 1 800 diplômes d'ingé*nieurs chaque année, ont décidé d'étudier la possibilité d'actions communes : en particulier dans le domaine de la formation et des concours, des activités de recherche, de la coopération internationale et de la politique de communication.

RÉNOVATION UNIVERSITAIRE. L'arrêté relatif au diplôme d'études universitaires générales (DEUG), à la licence et à la maîtrise vient d'être publié au *Journal officiel du 30 mai.* Cet arrêté, adopté par le Conseil national de l'ensei*gnement supérieur et de la* recherche (CNESER) le 18 mai, *constitue la mouture définitive* du projet de rénovation des études universitaires engagé par M. Jospin en janvier dernier et toiletté par M. Jack Lang, depuis son arrivée au ministère de l'éducation nationale.

RECRUTEMENT. Le ministère de l'éducation nationale se félicite de l'augmentation *« sensible »* des candidatures étudiantes aux différents concours de recrutement d'enseignants. De 1988 à 1992, la part des étudiants est en effet passée de 34 % à 50 %. Les étudiants inscrits cette année sont en *effet 32 670, soit une hausse* de 4,6 % par rapport à la session de *1991. L'agrégation (+ 7,7 %), le* CAPES (+ 4,1 %) et le CAPET *(+ 6,8 %) enregistrent les plus* fortes progressions. Dans les dis*ciplines où le manque d'ensei*gnants se fait le plus cruellement *sentir,* les mathématiques et les sciences physiques, l'augmentation du nombre des candidats est respectivement de 16,8 % et 13,9 % cette année.

Des adolescents font leur « bilan de savoir »

Même s'il renvoie massivement à une catégorie sociale, l'échec scolaire s'inscrit d'abord dans une histoire individuelle

Carlos, fils d'un ouvrier maçon formé sur le tas et d'une aide ménagère, élève brillant de première E, est une *« exception statistique »*. Tout comme Malika, d'origine algérienne, huitième d'une fratrie de neuf enfants, fille d'un père analphabète et d'une mère sans profession. Famille nombreuse, déracinée, parents remariés et âgés ne disposant pas des outils minimums – lire, écrire – pour prendre pied dans l'univers scolaire, sexe féminin enfin : le sort de Malika semblait scellé. Quant à Carlos, ses origines portugaises présageaient mal de son parcours scolaire et devaient *« logiquement »* l'entraîner vers une entrée rapide sur le marché du travail après la préparation d'un CAP ou d'un BEP. La science statistique, *implacable,* nous apprend en effet que 15 % seulement des fils d'ouvriers de nationalité portugaise entrés en sixième en 1980 sont parvenus jusqu'en *classe de seconde.* En regard de ces chiffres, Carlos est donc un rescapé.

Lire en positif

Le sociologue Bernard Charlot et son équipe de l'université Paris-VIII ont choisi, depuis plusieurs années, de se consacrer aux *« histoires singulières »* des adolescents de la banlieue nord. Non pour monter en épingle quelques réussites exemplaires comme celles de Carlos et de Malika, qui sont presque des accidents de parcours, mais pour construire, à travers elles et à travers bien d'autres histoires, plus banales et plus conformes au stéréotype et à la dure loi statistique, une autre approche du problème central de l'école aujourd'hui : l'échec scolaire et particulièrement celui des enfants des familles de milieu populaire.

La lecture du rapport qui vient d'être remis par l'équipe de chercheurs au Fonds d'action sociale (FAS) (1) est stimulante. Le travail conduit dans trois zones d'éducation prioritaires (ZEP) de la banlieue nord de paris, Saint-Denis, La Courneuve et Garges-les-Gonesse, rompt avec le discours convenu sur la « reproduction » et le handicap socioculturel qui traverse, *« depuis maintenant un quart de siècle,* comme le souligne Bernard Charlot dans son introduction, *toute la littérature sociologique, psychologique et pédagogique »*. Il s'oppose aussi, effrontément, au discours misérabiliste sur les banlieues, *« ce discours qui entretient aujourd'hui dans la société française un grand frisson qui n'est pas sans rapport avec celui que la France du dix-neuvième siècle a connu face à la classe ouvrière naissante »*.

Ce travail de longue baleine relève plusieurs défis. Un défi théo*rique* d'abord puisqu'il propose de rompre avec l'explication de l'échec scolaire par l'accumulation des « manques », linguistiques, relationnels, culturels. Un défi politique aussi : se pencher ainsi sur des *« histoires scolaires »* individuelles, s'efforcer de lire *« en positif »* ces réussites ou ces échecs, débouche inévitablement sur une critique, juste esquissée dans ce rapport, de la façon dont le système scolaire pense, traite, ou « fantasme » ces jeunes, leurs familles et leurs « problèmes » face à l'école et au savoir.

« Penser l'individu dans sa singularité et non comme simple incarnation d'un groupe social » : tel est le pari lancé. Mais l'école, qui se réfugie volontiers dans le confort des raisonnements automatiques et qui n'hésite pas, notamment dans certaines zones d'éducation prioritaires, à brandir les évidences statistiques pour justifier son propre échec, a sans doute bien du chemin encore à parcourir, pour opérer ce changement radical de perspective.

Prenant au mot les directives ministérielles qui réclament de chaque élève, au collège, qu'il pèse sur son orientation et qu'il exprime un « projet personnel », l'équipe de Paris-VIII a collecté *dans* les trois *zones d'éducation prioritaires* des « bilans de savoirs » élaborés par des élèves *de troisième. Pourquoi* apprendre, pourquoi travailler à l'école, quel est le sens du savoir et des apprentissages scolaires pour ces jeunes ? Pourquoi tel événement – un redoublement, le choix des copains, la rencontre avec tel professeur – modifie le parcours de l'un et glisse sur l'autre ? Qu'est-ce qui fait que tel élève, *« se mobilise »* sur l'école au contraire de tel autre ? Comment prendre en compte cette référence quasi permanente, dans le discours des adolescents, au *« bon métier et à la belle vie »*, qui résume leur ambition de collégien, et *« qui parfois rend impossible un rapport au savoir pour lui-même »*.

Rien n'est simple et rien n'est jamais joué d'avance, affirment les chercheurs. Ainsi du rôle complexe, souvent paradoxal que jouent les familles et particulièrement les *« grandes sœurs »*, que la sociologie, bizarrement, ignore. Des mères analphabètes qui vérifient chaque soir les devoirs, des pères maghrébins qui mettent tous leurs espoirs dans la réussite professionnelle ... de leur fille, des frères enfin, qui menacent d'« orienter » la petite sœur en BEP si elle n'obtient pas les encouragements : les exemples sont nombreux, parmi les histoires racontées, à casser les stéréotypes sur l'absence de motivation pour l'école des familles populaires, leur manque de compétence, de combativité et d'ambition pour leurs enfants.

L'adolescent, l'élève, ne se résume pas à la somme des caractéristiques du groupe social auquel il appartient, et les groupes sociaux ne sont pas homogènes. Chaque *événement,* même minuscule, chaque élément d'une histoire particulière, personnelle ou familiale, peut faire sens et modifier la trajectoire attendue. En explorant sans angélisme mais avec un vrai parti pris *d'optimisme ces cent soixante-dix « histoires scolaires »*, Bernard Charlot et son équipe ouvrent bien plus qu'un nouvel espace théorique à la sociologie de l'éducation. Ils suggèrent de nouvelles pratiques de for*mation moins* figées et moins réductrices.

CHRISTINE GARIN

(1) *Rapport au savoir et rapport à l'école dans les zones d'éducation prioritaires.* Rapport pour le Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles (FAS) et la Direction de la population et des migrations. Equipe de recherche Education, socialisation et collectivités locales (ESCOL). Université Paris-VIII-Saint-Denis (non publié).

Un entretien avec Jean-Claude Barbarant

Suite de la page 13

Enfin, nous pensons que l'idée de rassembler les enseignants syndiqués est assez forte pour être attractive et contagieuse. Avec le SNETAA, par exemple, la rupture n'est pas forcément inéluctable et je ne désespère pas que nous arrivions à trouver un terrain d'entente.

– Avant le congrès de Perpignan ?

– Pourquoi pas. Il va se passer beaucoup de choses cet été. Pour l'instant, ce qui rapproche le SNETAA du SNES, c'est la volonté commune de résister à la majorité de la FEN. Mais quand il n'aura plus ça, ce sera différent.

– Et si le tribunal de grande instance donne tort à la FEN et juge caduques les deux exclusions du 6 mai dernier ?

– Il faudra alors qu'on tranche au congrès de Perpignan. Quoi qu'il arrive, nous continuons à avancer vers le nouveau « Syndicat des enseignants ».

– Le scénario d'éclatement de la FEN s'inscrivait, à l'origine, dans le cadre d'une recomposition syndicale beaucoup plus large, avec, par exemple, la CFDT et Force ouvrière. Or ces deux syndicats viennent de tenir leur congrès et d'écarter cette hypothèse. N'êtes-vous pas privés de perspectives à long terme ?

– C'est vrai pour l'immédiat. Mais le fait que la FEN se fracture *ne sera pas sans conséquence sur* l'ensemble du mouvement syndical. Qui aurait pu dire, il y a deux ans seulement, que l'on arriverait à faire l'unité entre deux fédérations internationales d'enseignants, le SPIE (où siège la FEN) et la CMOPE (où siège le SNI-PEGC). Or une bascule s'est opérée brutalement et l'unité sera réalisée en janvier 1993. Pourquoi ce qui devient possible au plan international ne le serait-il pas, demain, au plan national ?

– Quelles seront les conséquences, pour la FEN, de la création d'un syndicat unique d'enseignants ? On voit mal de quelle marge de manœuvre disposera la fédération, face à un syndicat des enseignants tout puissant ?

– Il n'est *pas question* de gommer la FEN. La volonté est, au contraire, de lui *permettre* de retrouver une cohérence sur l'ensemble des grands enjeux et de lui permettre de renouer avec une qualité de débat démocratique que les antagonismes entre les courants avaient étouffée. Quel que soit son courant de pensée, chaque responsable syndical doit pouvoir être présent dans les instances de la FEN, y compris à l'exécutif. Cela devrait ouvrir de sérieuses possibilités de négociation avec les uns ou les autres.

– Cela risque d'être ressenti comme une volonté de débauchage individuel...

– Non. On adhère tout de même à un syndicat avant d'adhérer à un courant. Au fond, cela permettra de retrouver un fonctionnement plus démocratique du syndicat, comme c'était le cas avant 1948.

– L'histoire bégaye ?

– Non. Elle referme une *période* née de la guerre froide.

Propos recueillis par **GÉRARD COURTOIS** et **CHRISTINE GARIN**

□ **Rectificatif**. – Une erreur s'est glissée *dans l'article sur les enseignants russes* publié dans le dernier numéro du « Monde Education-Campus » (*le Monde* du 28 mai 1992). *Leur salaire mensuel s'élève* à 1 000 roubles dans l'enseigne*ment primaire et secondaire* et 1 200 roubles dans l'enseignement supérieur. Soit respectivement 50 francs et 60 francs.

L'éducation à l'environnement dans les limbes

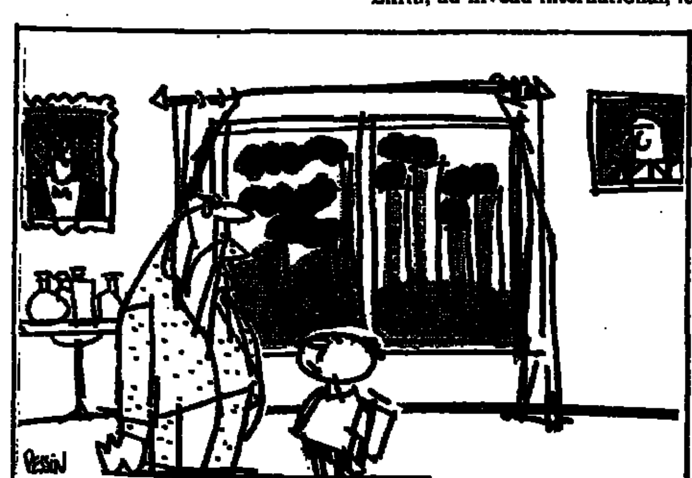
Suite de la page 13

Ayant maintes fois exprimé son intention de saisir la *« chance historique »* que constitue la réunion, sous le même toit ministériel, de la culture et de l'éducation, M. Jack Lang ne devrait pas rester insensible aux propositions du CNP : car le changement envisagé est bien d'ordre culturel. Environnement et patrimoine sont liés dans les textes et frappés, conjointement, du même sceau de l'interdisciplinarité.

Le ministère de l'environnement, soucieux de remettre au goût du jour le protocole d'accord qu'il a signé en 1983 avec l'éducation nationale, entend également saisir l'opportunité. Un comité interministériel qui associe le ministère de l'agriculture et de la forêt fonctionne depuis deux ans. Car la formation aux métiers de l'environnement est une voie de reconversion importante pour l'enseignement agricole.

Un label pour les écoles

Pour agir, les institutions pourront s'appuyer sur les initiatives de terrain. A Aix, on réfléchit sur la généralisation de modules de formation à l'environnement dans le cadre des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM). Dans l'Hérault, le réseau Ecole et nature s'interroge sur la définition d'un statut, la mise en œuvre d'une formation d'animateurs « nature et environnement » susceptibles d'intervenir en milieu scolaire, et sur la constitution d'outils pédagogiques, manuels ou supports audiovisuels. Et depuis la rentrée 1991, une revue trimestrielle *Terre vive*, éditée sous l'égide des ministère de l'environnement et de l'éducation nationale, s'adresse aux enseignants. Enfin, au niveau international, le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI) de l'OCDE développe depuis 1986 un projet dans ce sens *(voir encadré)* (2).



Cette *« nouvelle manière d'enseigner »* impliquerait que l'éducation nationale développe le partenariat avec le milieu associatif et les collectivités locales. La Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe envisage même, pour la rentrée 1992, de décerner un label « environnement » aux écoles qui, avec l'aide des communes et à l'initiative des instituteurs et des personnels de service, transformeraient leurs bâtiments scolaires en *« outils pédagogiques servant l'environnement »* : réalisation de jardins scolaires, généralisation du tri des déchets, utilisation de papier recyclé, possibilité pour les élèves de relever les compteurs EDF-GDF... De quoi voir fleurir en septembre nombre d'« éco-écoles ».

JEAN-MICHEL DUMAY

(2) Expériences compilées dans *Environnement, école et pédagogie active*, CERI/OCDE, 1991.

▶ Terre vive, éditée par Com & co, 15, rue Gambey, 75011 Paris. Tél. : (1) 43-55-21-21.

Réseau Ecole et nature, 34270 Saint-Jean-de-Cuculles. Tél. : 67-55-28-86.

Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe. 127, rue de Flandre, 75019 Paris. Tél. : (1) 40-35-02-31.

« Lutter contre la culture du vide-ordures »

A l'école Briand de Lons-le Saunier (Jura), les déchets font partie des meubles. De grosses poubelles pour récupérer séparément les bouteilles en plastique et les boîtes de conserve, des cartons pour engranger les piles usagées et des monceaux de vieux papiers. Le geste est quotidien. Chaque matin, les élèves de CM2 viennent *« naturellement »* déposer leur rebut. Les étiquettes ont été retirées, les bouchons soigneusement écartés, les boîtes consciencieusement lavées.

Depuis trois ans, Mme Françoise Trossat, leur institutrice, sensibilise les élèves au traitement des ordures ménagères. *« Au début, ils avaient tous une image négative du déchet, forcément « sale », associé au « noir ». Progressivement, nous nous sommes intéressés à ce qui se passe après la poubelle. Ils ont appris à dissocier les éléments recyclables (le papier, le plastique, le fer) et les éléments compostables (les matières organiques). »*

Chaque année, les élèves réalisent un projet concrétisant leurs connaissances : un album, une cassette vidéo, l'élaboration d'un jeu de rôle. Plusieurs fois, la classe a été invitée à visiter la déchetterie locale. Une journée a été consacrée à la visite d'une fabrique de bouteilles en plastique. Histoire de reconstituer la « chaîne », de la production au rejet par le consommateur. Et de remarquer, par exemple, que laisser les étiquettes papier sur les bouteilles en plastique générait un surcoût dans le recyclage du plastique.

Suivie dans le cadre du projet « Action de l'école en faveur de l'environnement » mené par l'OCDE, l'expérience a pu se concrétiser grâce aux services techniques de la ville de Lons et au syndicat intercommunal des ordures ménagères (SIDOM) du Jura. Les préoccupations de l'école rejoignent d'ailleurs celles du département, qui doit mettre en place, fin 1993, un système global de traitement des ordures ménagères par tri sélectif à la source (trois ramassages distincts) et venir à bout des six cents décharges départementales.

« Tout le monde doit être responsabilisé, explique M. Jacques Pélissard, maire de Lons, *pour lutter contre la culture du vide-ordures et mettre en œuvre une culture du pré-tri. »* Ainsi, un plan d'éducation au tri en milieu scolaire est en cours d'élaboration avec certains professeurs de l'institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Besançon. Ainsi qu'un projet d'action éducative (PAE) destiné à sensibiliser dès la rentrée 1992 enseignants et élus sur le sujet. Une caravane itinérante devrait exposer les travaux des élèves des écoles jurassiennes sur le sujet. *« C'est un travail de longue haleine,* reconnaît Mme Trossat, *mais, déjà, il crée des réflexes... chez les parents. »*

J.-M. Dy

COURRIER

Tricher pour un diplôme

L'une de mes nièces, étudiante en deuxième année de DEUG-langues, est stupéfaite et bouleversée de constater que, lors des épreuves écrites, les étudiants ont un dictionnaire sur les genoux. Ainsi donc, les uns pensent que tous les moyens sont bons pour obtenir un diplôme, et les autres, Dieu merci, ne le pensent pas. Or, dans l'échelle des méfaits, il est beaucoup plus grave de tricher pour un diplôme que de voler dans un supermarché.

J'ai pris contact, par relations, avec quelques professeurs de l'enseignement supérieur, mais leurs réponses ont été décevantes : *« Cela ne nous concerne pas, nous ne sommes pas des flics. »* L'argument est trop facile : les parents, en élevant leurs enfants, pourraient aussi dire qu'ils ne sont pas des flics. Messieurs les professeurs, si cela ne vous concerne pas, ditesnous alors qui cela concerne et surtout que faire. Peut-on compter sur des réponses ?

ANNE BOUCLIER
(Meudon-la-Forêt)

L'école à l'hôpital

L'article de votre collaboratrice « Ecrans scolaires pour enfants malades » *(le Monde* du 16 avril), m'a beaucoup surprise. Les enfants hospitalisés ne sont pas du tout abandonnés sur le plan scolaire. L'éducation nationale est implantée dans beaucoup d'hôpitaux d'enfants pour les malades en long séjour. Parallèlement, depuis 1929, il existe l'association l'Ecole à l'hôpital créée par Marie-Louise Imbert.

En août 91, six cent soixante cinq bénévoles, personnes en activité, retraités ou étudiants y assuraient des cours. L'enseignement se fait soit au siège de l'Ecole à l'hôpital (1), soit à domicile, soit encore, et le plus souvent, auprès du malade dès son hospitalisation. En 1990-91, quinze mille heures de cours ont ainsi été assurées. Il convient de préciser que si Paris est privilégié, il existe des antennes de l'Ecole à l'hôpital en province et aussi à Bruxelles et Dakar.

Le bénévole de l'Ecole à l'hôpital assure à l'enfant hospitalisé une continuité entre l'avant et l'après-maladie, quand l'enfant est loin de sa famille. Hormis les blouses blanches, c'est la seule personne qu'il rencontre et qui essaie de l'aider à conserver le repère temporaire des jours et des heures de cours.

DOMINIQUE DE MOULDE
(Paris)

(1) 89, rue d'Assas (Paris-6e).

POINT DE VUE

Le recul des instituteurs dans la FEN

Le syndicalisme conserve dans l'enseignement une audience importante et une influence qui continuent à reposer en grande partie sur la FEN. L'absence de concurrence avec la CGT, qui ne syndique pas les enseignants sauf dans les lycées d'enseignement professionnel, ainsi que la reconnaissance tacite par FO, jusqu'en 1984, du domaine réservé de la FEN, ont facilité cette position hégémonique que seul le SGEN-CFDT a contesté, sans réellement l'entamer. Au début des années 50, les deux tiers des personnels de l'éducation nationale adhéraient à l'un des multiples syndicats de la fédération. Dans les années 60, la FEN obtenait encore près de 80 % des suffrages aux élections professionnelles. Déduction faite de ses adhérents retraités, la centrale enseignante syndique aujourd'hui un peu moins de 30 % des personnels et recueille un peu plus de 50 % des voix. La FEN a donc incontestablement subi un déclin de son audience, même si elle conserve une « part de marché » appréciable. Mais le déclin de l'audience électorale a touché assez inégalement ses principaux syndicats.

On le sait, le Syndicat national des instituteurs (SNI-PEGC) représente le premier syndicat de la FEN. Or, l'évolution des emplois affecte le rapport numérique entre les instituteurs et les professeurs du second degré : depuis 1982, conséquence logique de l'explosion scolaire, les enseignants travaillant dans les collèges et les lycées sont plus nombreux que les instituteurs.

Dans le même temps, la désyndicalisation a affecté inégalement les différents syndicats. La FEN a perdu globalement 37 % de ses effectifs depuis 1978, où le nombre d'adhérents était à son apogée. Comme en même temps le corps enseignant a continué à croître – les personnels augmentant de plus de 100 000 personnes au cours des années 80 – le recul de l'influence mesurée en taux de syndicalisation est encore plus accentué. Mais la cinquantaine de syndicats n'évolue pas au même rythme. C'est le Syndicat de l'enseignement supérieur, le SNESUP, qui a subi la plus forte érosion, puisqu'il a perdu près de 60 % de ses adhérents. Le taux de syndicalisation est particulièrement faible dans le supérieur – à peine 7,5 %, – alors que la FEN regroupait presque le quart des universitaires, il y a une quinzaine d'années.

Malgré un fort déclin, les autres syndicats conservent une implantation beaucoup plus importante. Près de la moitié de ses adhérents ont quitté le SNI-PEGC, davantage encore si on raisonne sur les seuls actifs. Toutefois, aucune fédération de la CGT ou de la CFDT ne peut se prévaloir d'un nombre d'adhérents comparable aux 162 000 instituteurs et professeurs de collèges du SNI-PEGC.

Les autres syndicats de la FEN se maintiennent davantage. le SNES (second degré) a perdu 22 % de ses adhérents depuis la fin des années 70, le SNEP (éducation physique) et le SNETAA (enseignement technique) ont presque maintenu leurs effectifs au cours des années 80. Mais ces syndicats ne sont pas contrôlés par la tendance majoritaire de la FEN. Si l'on excepte le SNESUP, les différents syndicats enseignants regroupent entre 25 % et 44 % des personnels, ce qui constitue des taux de syndicalisation élevés pour la France.

Convoitises diverses

La perte d'audience électorale est plus modérée. Lors des dernières élections professionnelles, la FEN a obtenu au total plus de 412 000 voix, soit plus de 50 % des suffrages exprimés. Le SNI-PEGC a cependant connu dans les deux dernières décennies un vif recul de son audience. L'influence électorale de la FEN oscille aujourd'hui autour de 60 % dans le premier degré comme dans le second degré. Mais le SNES a légèrement progressé lors des dernières élections en 1990, alors que le SNI perdait plus de 8 points.

Toutes ces évolutions remettent en question l'assise du pouvoir dans la centrale. L'évolution différenciée des emplois et de la syndicalisation modifie les poids respectifs des différents syndicats au sein de la fédération. Jusqu'aux années 60, le SNI-PEGC, pilier de la tendance UID (Unité, indépendance et démocratie), proche des socialistes, représentait plus de 80 % des adhérents de la FEN. Ce pourcentage a baissé progressivement, avoisinant les 50 % au début des années 80. Depuis l'année scolaire 1989-1990, le SNI-PEGC ne regroupe plus la majorité absolue des adhérents de la FEN. De son côté, le SNES, avec ses 72 000 adhérents, est loin d'égaler le SNI-PEGC – son champ de syndicalisation est plus réduit, – mais sa part dans la fédération a augmenté et il réunit désormais plus du cinquième des adhérents. Or, étant donné l'évolution de la démographie scolaire, ce pourcentage ne peut que croître. La situation est la même pour les enseignants des lycées professionnels, et dans une moindre mesure pour les professeurs d'éducation physique.

Précisons que le recul de la FEN n'a que très modérément profité aux autres organisations syndicales. Avec un peu plus de 31 000 adhérents, le SGEN-CFDT, deuxième organisation syndicale dans l'éducation nationale, ne représente qu'un dixième des forces de la FEN, et il a subi une désyndicalisation relative équivalente. En l'absence d'informations fiables, l'importance des autres syndicats est difficile à évaluer, mais les scores qu'ils obtiennent aux élections professionnelles indiquent toutefois des gains limités et irréguliers. La FEN n'est donc plus en situation de monopole, mais elle surpasse encore nettement ses concurrents.

En fait, les événements en cours risquent fort de mettre en cause cette situation. L'éclatement de la FEN suscite des convoitises diverses. L'avenir ne se conformera pas forcément aux stratégies de recomposition ou de récupération élaborées par les uns et les autres. Le risque est grand, en effet, de voir la *« corporation enseignante »* voler en éclats. On peut craindre que l'analyse de Marcel Sembat, dans son livre posthume *la Victoire en déroute* ne se vérifie à nouveau. *« On s'imagine bêtement qu'une scission coupe en deux le parti ou le syndicat (...). Oui, on croit que les trois quarts, ou les deux tiers, iront d'un côté et que le reste ira de l'autre. Idiots que nous sommes ! Une scission ne coupe pas le parti en deux portions, mais en trois. Il y a celle qui reste avec nous, il y a celle qui va chez vous, et il y a, malheureux, la troisième portion, la plus forte, qui reste chez elle. »*

ANTOINE BEVORT
(Laboratoire de sociologie du travail.)
ERPSO-CNAM

Polémique dans le Val-de-Marne

Des classes de « découverte » près de Tchernobyl

CRETEIL
de notre correspondant

La ville de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne) est jumelée, depuis 1986, avec Brovary, une commune ukrainienne située à 80 kilomètres au sud de Tchernobyl. Depuis 1987, chaque été, la municipalité organise des colonies itinérantes au cours desquelles des jeunes séjournent de quatre à six jours dans la ville jumelle. Une telle initiative a déjà suscité de vives polémiques sur les risques encourus par les adolescents. Ce fut encore le cas l'été dernier. M. Michel Carré (les Verts) maire adjoint, s'était affronté vivement à la majorité municipale. M. Frédéric Fougerat, président du PR de Fontenay-sous-Bois, avait exigé, en vain, le rapatriement des enfants et la fermeture de ces « camps de vacances » (voir *Le Monde* du 6 août 1991)

Le 24 août, à leur retour, des jeunes avaient été accueillis par le maire, M. Louis Bayeurte (PC), à Roissy. Celui-ci dénonçait une basse manœuvre de *« politique politicienne »* et déclarait non seulement qu'il continuerait de proposer Brovary comme destination de colonie pour l'été, mais qu'il souhaitait, en outre, intensifier les échanges scolaires au cours de l'année. Selon M. Fougerat, qui dit avoir été alerté par *« des parents affolés »*, la mairie aurait envisagé d'envoyer des élèves de l'école primaire Pasteur dans la ville jumelle. Le 22 avril dernier, il écrivait à M. Jack Lang pour l'informer de *« la préparation »* par la municipalité d'une classe de découverte à Brovary. Il signalait aussi au ministre de l'éducation nationale et de la culture que *« les parents, unanimes »* s'étaient prononcés *« contre ce voyage »* tandis que, de son côté, l'institutrice, *« soutenue par la ville »* avait l'intention de maintenir cette classe de découverte. Il demandait donc au ministre d'user de sa *« haute autorité et de ses pouvoirs pour prescrire à la ville de Fontenay le changement de destination de cette classe »*.

Le 5 mai dernier, la municipalité répondait à cette *« campagne de dénigrement »* en faisant savoir *« qu'il n'y a et qu'il n'y aura aucun centre de vacances ni aucune classe de découverte organisés en Ukraine »*. M. Carré, qui confirme les dires de la mairie, se montre en revanche inquiet à propos de voyages et de séjours qui pourraient à l'avenir être organisés à l'initiative d'associations indépendantes de la mairie, et qu'il serait plus difficile d'empêcher. Il pense particulièrement à une classe du collège Jean Macé jumelée par l'intermédiaire d'une association avec une classe de Brovary, dont l'un des enseignants pourrait, de son propre chef, organiser des séjours dans la ville ukrainienne.

FRANCIS GOUGE

ÉCONOMIE

Les actionnaires minoritaires en quête de reconnaissance

Conflits d'intérêts

Rare dans les années 70 et 80, la contestation des minoritaires s'est intensifiée depuis un an et demi, et tout particulièrement depuis l'automne 1991. Mardi 2 juin aura été à ce titre symbolique avec la présentation officielle de l'Association pour l'action Eurotunnel et l'assemblée générale de Total. D'un côté, des actionnaires du tunnel sous la Manche, en se regroupant, espèrent à l'avenir se faire entendre. De l'autre, des petits porteurs n'ont pu que constater leur impuissance. Leur mécontentement n'a pas modifié les décisions de la compagnie pétrolière. Au même moment, le rêve, celui d'être entendu un jour, a côtoyé la réalité, à savoir qu'un actionnaire, même s'estimant lésé, peut difficilement se défendre s'il est minoritaire.

En dépit d'une succession de déconvenues, les petits porteurs n'entendent pas baisser les bras, et il ne se passe pas de mois sans que naisse une nouvelle association de défense. Mais bien souvent leur manque d'organisation et leur regroupement tardif sont à l'origine même de leurs échecs. Généralement, une association se constitue lorsqu'une société traverse une période difficile ou dépose son bilan. Il est alors impossible de modifier le cours de l'histoire. D'où l'idée d'avoir des organisations généralistes de défense d'actionnaires qui puissent être en alerte permanente. Il en existe déjà, mais, faute de moyens tant financiers qu'humains, leurs marges de manœuvre sont limitées.

Autre difficulté pour ces regroupements ponctuels : être suffisamment représentatifs et crédibles. La barre des 5 % du capital est un cap important à franchir car elle donne un petit pouvoir symbolique, celui de faire inscrire une résolution à l'assemblée générale. Il est toutefois rare que des petits porteurs parviennent seuls à l'atteindre. Il leur faut impérativement compter sur l'aide des gérants de portefeuilles. Le conflit d'intérêt dans ce cas n'est pas rare. Car il est difficile pour une banque qui soutient une entreprise d'autoriser l'un de ses gestionnaires à apporter ses voix à des motions hostiles à cette même société.

Reste alors le recours devant les tribunaux. Si des dispositions facilitent désormais l'accès à la justice, les réparations sont difficiles à obtenir pour des associations. En cas de succès, elles ne peuvent recevoir de dommages et intérêts pour chacun de leurs adhérents, mais uniquement une indemnité pour préjudice porté à l'intérêt collectif. Un casse-tête de plus pour ceux qui veulent fédérer des actionnaires individuels.

DOMINIQUE GALLOIS

L'assemblée générale de Total a approuvé les conditions du désengagement de l'Etat

L'assemblée générale des actionnaires de Total, réunie mardi 2 juin à la Défense à Paris, a approuvé à plus de 99 % la modification des statuts de la société permettant le désengagement de l'Etat.

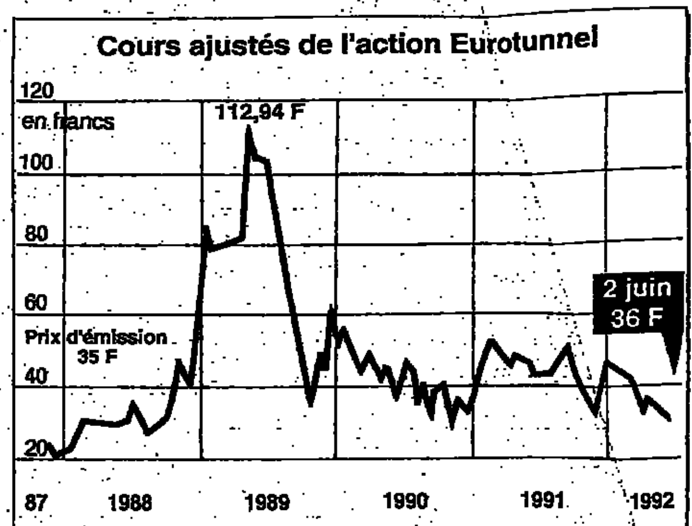
L'assemblée générale avait mal commencé. Un actionnaire venait d'interpeller le PDG de Total, M. Serge Tchuruk, sur l'opportunité de nommer au conseil d'administration de la compagnie pétrolière M. Bernard Esambert. Déjà administrateur de *« 61 sociétés »*, le PDG de la Compagnie financière Edmond de Rothschild aurait-il le temps de s'intéresser à la gestion du groupe pétrolier ? Un autre actionnaire avait pris le relais pour dénoncer la sous-évaluation dans les comptes de l'entreprise de l'ex-siège social de Total. L'estimer à 300 millions de francs c'était spolier les actionnaires...

Mais tout ceci n'était qu'amuse-gueule avant le plat de résistance : le vote de la modification des statuts de la société pour permettre le désengagement de l'Etat. Que la puissance publique ne conserve en direct que 5 % du groupe pétrolier (*le Monde* daté 17-18 juin), les quelques centaines d'actionnaires n'étaient pas contre, il s'en faut. Encore faut-il que les conditions du retrait ne lèsent pas les « petits porteurs ». C'est là que le bât blesse. Dans le cadre d'une opération boursière complexe, l'Etat propose en effet d'échanger 4 certificats pétroliers (les CP sont des actions dépourvues de droit de vote) contre 3 actions. Si l'on tient compte de leur décote en Bourse par rapport aux actions (35 % environ au moment de l'annonce de l'opération), la parité est *« convenable »*, juge le patron de Total.

« C'est du filoutage, du vol à main armé, répliquait un petit actionnaire. *Nous allons perdre un quart de nos revenus du jour au lendemain. »* Et plusieurs « petits porteurs » de réclamer une action contre un CP. N'était-ce pas *grosso modo* la parité lorsque les CP furent émis sous la IVe République finissante ? Le représentant du gouvernement ne voulut rien entendre. *« Moi, je respecte le marché »*, lâcha-t-il avant que l'assemblée générale n'approuve à plus de 99 % la modification des statuts de Total.

JEAN-PIERRE TUQUOI

Les petits porteurs d'Eurotunnel créent une association de défense



Le climat est agité autour d'Eurotunnel. Les dernières déclarations de M. Martin Bouygues, un des dix constructeurs du tunnel sous la Manche, mardi 26 mai, sur une hypothétique faillite du concessionnaire ont suscité dès le lendemain une baisse de 4,8 % de l'action, qui depuis est proche de son plus bas niveau de l'année (36 francs). Parallèlement, les négociations se poursuivent entre les constructeurs et Eurotunnel, qui a évoqué la possibilité d'un règlement en actions d'une partie des surcoûts réclamés. Face à cette situation, vient de se créer une association de défense des actionnaires, présentée mardi 2 juin par son promoteur, M. Christian Cambier, président de Prigest. Il s'agit de défendre les intérêts des actionnaires en évitant notamment qu'une éventuelle augmentation de capital ne soit réservée aux seuls constructeurs mais ouverte à l'ensemble du public.

L'avenir du principal projet immobilier d'Olympia & York

Le gouvernement britannique ne veut pas engager « l'argent des contribuables » pour sauver Canary Wharf

Les discussions se poursuivent en Grande-Bretagne pour tenter de sauver le projet immobilier de Canary Wharf, dont la valeur est en chute libre. Alors que le gouvernement est divisé sur l'opportunité d'intervenir de nouveau dans un projet privé, différents acheteurs potentiels apparaissent.

LONDRES

de notre correspondant

Le gouvernement britannique n'est pas prêt à *« monnayer ses principes »*, selon la formule employée par un proche du premier ministre, M. John Major. Les « principes » sont que l'argent des contribuables ne doit pas être gaspillé pour tenter de sauver un projet privé, en l'espèce Canary Wharf. Le débat qui se poursuivait ces derniers jours entre partisans d'un strict respect de la doctrine libérale de non-intervention de l'Etat, et défenseurs d'une sorte d'association entre les pouvoirs publics et de nouveaux investisseurs pour assurer la survie du plus gros projet immobilier du groupe Olympia & York, n'est pas clos, mais les seconds semblent avoir pris une longueur d'avance.

M. Michael Howard, le ministre chargé de l'environnement, a annoncé mardi 2 juin que 2 000 fonctionnaires de son ministère (dont les locaux de Marsham Street doivent être démolis), seront « relogés », avant la fin 1993, dans la zone des Docklands, Canary Wharf n'étant que l'un des trois sites retenus. A terme, jusqu'à 5 000 fonctionnaires pourraient se diriger vers la périphérie de l'est de Londres, soit une zone très mal desservie par les transports en commun.

Des conséquences considérables

Cette dernière question est au centre du débat : le gouvernement continue d'affirmer que l'extension de la Jubilee Line, cette ligne de métro qui doit relier les Docklands au centre de la capitale, ne se fera pas si les partenaires privés du projet ne s'engagent pas à honorer leur contribution, d'un montant de 400 millions de livres (près de 4 milliards de francs).

Cette position de principe semble difficile à comprendre, dans la mesure où elle suggère que les pouvoirs publics pourraient prendre le risque de voir capoter le projet (celui de la Jubilee Line, comme celui de Canary Wharf), alors même que la part de l'Etat dans cette liaison souterraine atteint 1,6 milliard de livres ! Il s'agit là d'une autre manifestation de la querelle entre *« interventionnistes »* et *« non-interventionnistes »*. Si le projet immobilier des frères Reichman devait péricliter, les conséquences financières (le découvert des banques et l'onde de choc sur le marché de l'immobilier) et politiques (Docklands est le symbole de la philosophie libérale des gouvernements conservateurs successifs), seraient considérables.

Comme un tel cas de figure ne peut être écarté, le gouvernement de M. Major est évidemment soucieux de ne pas s'engager plus avant dans l'engrenage. Il doit cependant tout faire pour sauver le projet sans donner l'impression que l'argent public a été investi à perte. La conjoncture est favorable, puisque la valeur de Canary Wharf ne cesse de se déprécier. Selon deux repreneurs potentiels du projet – le conglomérat anglo-américain Hanson et le groupe P&O (qui opère notamment sur les liaisons maritimes trans-Manche) –, la valeur du complexe ne dépasserait pas 600 millions de livres, alors que sa construction a coûté 1,3 milliard de livres... Lord Hanson et Lord Sterling (président de P&O) ne sont pas les seuls industriels intéressés à une éventuelle reprise de Canary Wharf.

Ils partagent avec un troisième, le milliardaire de Hongkong Li Ka-Shing, la particularité d'être très proches du Parti conservateur, « M. Li » étant depuis longtemps l'un des bailleurs de fonds du parti tory en période électorale. Le cabinet Ernst & Young, chargé de l'administration judiciaire de la filiale britannique du groupe canadien, étudie actuellement ces solutions et quelques autres et tente de convaincre les rares sociétés qui se sont engagées à emménager à Canary Wharf de ne pas reconsidérer leur décision. Mardi 2 juin, Ernst & Young a dû se résoudre à licencier une quarantaine d'employés sur les 400 qu'emploie Olympia & York dans sa filiale britannique.

LAURENT ZECCHINI

Pour contrer l'offre de la Lloyds

La HSBC augmente son offre de rachat de la banque Midland

Dans la bataille « historique » pour racheter la banque Midland, la Hongkong & Shanghai Banking Corporation (HSBC), dont l'offre initiale (34 milliards) avait été dépassée par celle de la Lloyds (37 milliards), semble avoir pris un avantage décisif avec une nouvelle enchère à 39 milliards de francs *(nos dernières éditions du 3 juin)*.

LONDRES

de notre correspondant

M. William Purves, président de la HSBC, ne cachait pas sa satisfaction, mardi 2 juin, en annonçant que la banque de Hongkong augmentait son offre de rachat de la banque Midland de 3,4 à 3,9 milliards de livres, dépassant l'enjeu de la Lloyds de quelque 200 millions de livres (*le Monde* du 30 avril). Cette nouvelle proposition est particulièrement alléchante pour les actionnaires de l'une des quatre principales banques britanniques : la rémunération de l'action Midland passe à 480 pence, contre 462 pence.

Cette proposition semble *a priori* devoir clore cette bataille entre « géants » de la finance, mais Sir Jeremy Morse n'a peut-être pas dit son dernier mot : le président de la Lloyds a en effet annoncé que le directoire de cette institution se réunira vendredi 5 juin pour examiner les conséquences de cette nouvelle enchère.

Les deux concurrents ne disposent pourtant pas des mêmes cartes. Le ministre du commerce et de l'industrie, M. Michael Heseltine, a en effet confirmé il y a quelques jours que l'offre de la Lloyds devait être examinée et approuvée par la Commission des monopoles et fusions (MCC) pour devenir légale, alors qu'un tel examen n'est pas requis pour sa rivale. Parallèlement, à Bruxelles, Sir Leon Brittan avait indiqué que la commission européenne de la concurrence ne s'opposait pas à l'offre de la HSBC. Enfin, la Hongkong & Shanghai bénéficie des faveurs de la Midland.

Mais un coup de théâtre est encore possible. Et si la Lloyds surenchérit sur l'offre de la HSBC, on voit mal comment les actionnaires de la Midland pourraient ne pas reconsidérer leur position.

L. Z.

Demandant des sacrifices aux malades, aux médecins et aux groupes pharmaceutiques

L'Allemagne annonce un plan d'économies sur les dépenses de santé

La coalition gouvernementale allemande a approuvé mardi 2 juin à Bonn un important programme visant à économiser 11,4 milliards de deutschemarks – 39 milliards de francs – en 1993 sur les dépenses de santé.

Présenté par le nouveau ministre de la santé, M. Horst Seehofer, ce plan a été adopté au cours d'une rencontre des partis de la coalition présidée par le chancelier Kohl lui-même.

BERLIN

de notre correspondant

Le gouvernement allemand, qui ne pouvait plus se permettre comme l'année dernière de demander une nouvelle hausse des cotisations sociales, attaque le problème *des dépenses de santé par l'autre* bout.

Il est demandé des sacrifices aux malades, mais aussi au corps médical et à l'industrie pharmaceutique. Les malades vont devoir participer davantage aux frais d'hospitalisation, à raison de 11 DM par jour dans la partie ouest de l'Allemagne, et 8 DM dans la partie est. Ils devront prendre également à leur charge 10 % du coût d'achat des médicaments, à concurrence maximum de 10 DM. Cette mesure devrait permettre aux caisses de sécurité sociale allemande d'économiser 3,2 milliards de deutschemarks l'année prochaine.

L'industrie pharmaceutique, par le biais d'un gel des prix, et le système médical devront économiser en 1993 8 milliards de deutschemarks. Il est aussi prévu de fixer de nouvelles règles budgétaires pour les hôpitaux, qui étaient jusqu'à maintenant seulement tenus d'équilibrer leur budget. Ils devront notamment se conformer à des directives fixant les coûts pour les différentes maladies. Pour la médecine non hospitalière, il est aussi prévu d'introduire des règlements donnant des ordres de grandeur pour la prescription de médicaments. Si ceux-ci devaient être dépassés, les médecins en répondraient par une diminution de leurs honoraires.

Ce projet répond à la nécessité d'endiguer le déficit croissant de l'assurance-maladie alors qu'un effort général de réduction des dépenses budgétaires a été engagé pour tenir compte du coût de la réunification. Ces mesures ont provoqué une levée de boucliers dans les professions de santé et dans l'opposition. Principale cible des attaques : la décision de demander aux malades de participer davantage aux coûts médicaux.

H. de B.

La réunion du groupe de Rio à Santiago

Les pays d'Amérique du Sud jugent la Communauté européenne trop protectionniste

Les ministres des relations extérieures des pays de la Communauté européenne et ceux des pays du groupe de Rio, qui comprend dix pays d'Amérique du Sud (le Pérou étant temporairement hors du groupe), se sont rencontrés lors d'un sommet à Santiago les 28 et 29 mai. Les questions économiques ont tenu le premier plan.

SANTIAGO

correspondance

« Nous sommes face à un grand paradoxe : d'un côté, l'Amérique du Sud, assumant un coût social élevé, s'ouvre chaque jour plus au commerce international ; de l'autre, les pays industrialisés promeuvent et défendent le libre commerce, mais se protègent par des mesures protectionnistes qui font obstacle à la croissance des pays en développement. » Le président chilien, M. Patricio Aylwin, a ainsi résumé l'état d'esprit des membres du groupe de Rio face à la construction européenne. En séance publique, les pays sud-américains ont fermement dénoncé ce qu'ils considèrent comme la mise en place d'un ensemble largement protectionniste.

« L'Europe est le premier client de l'Amérique du Sud, a pourtant souligné M. Georges Kiejman, ministre délégué chargé des affaires étrangères, qui représentait la France à cette conférence, *et pèse d'un poids plus lourd dans les exportations sud-américaines que les Etats-Unis et le Japon réunis. »* De fait, les chiffres sont éloquents : l'Amérique du Sud a exporté vers la CEE pour 15 milliards de dollars en 1990, alors que ses importations en provenance de la Communauté n'ont atteint que 6 milliards de dollars.

Mais les préoccupations des pays du groupe de Rio montrent que les membres de la CEE n'ont pas toujours su expliquer la véritable nature de la construction européenne, ce qui risque de peser lourd dans le cadre des discussions de l'Uruguay Round. L'émergence d'un bloc Etats-Unis-pays d'Amérique du Sud face à l'Europe n'est en effet pas à exclure. Lors de cette rencontre, les pays sud-américains ont particulièrement apprécié l'annonce de la réforme de politique agricole commune dont ils attendent comme principal résultat une ouverture accrue de la CEE à leur production agricole.

Le bilan du sommet est toutefois plutôt maigre : il n'a abouti qu'à un accord de coopération et à une extension des activités de la Banque européenne d'investissement à l'Amérique du Sud dans la limite de 250 millions de dollars par an.

BRUNO ADRIAN

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Après avoir supprimé 2 432 postes de travail

Michelin recrée 140 emplois à Clermont-Ferrand

CLERMONT-FERRAND

de notre correspondant

Devant les représentants de la presse clermontoise, M. François Michelin a rompu avec son image d'homme discret, avare de commentaires, respectueux du secret de rigueur dans son entreprise. Il a tenu à commenter lui-même l'annonce de la création de cent quarante emplois dans la capitale auvergnate durement affectée par le cinquième plan social de sa firme, qui supprime actuellement 2 432 emplois.

Les emplois créés à Clermont-Ferrand le sont pour cinquante d'entre eux dans une nouvelle unité de production de pneus tourisme. Les quatre-vingt-dix autres sont dus, paradoxalement, à l'automatisation de l'une des unités clermontoises, la Société Michelin de transformation des Gravanches. Cette automatisation *« impose »* le travail en continu.

« Nous n'avons eu aucun problème avec le personnel, auquel nous avons offert des avantages compensatoires dont un travail hebdomadaire effectif de trente-deux heures », a précisé M. Michelin, pour qui cette initiative peut être considérée comme une *« expérience »*.

Après le cinquième plan social qui doit ramener les effectifs de Michelin à 16 500 personnes à la fin de l'année, M. Michelin a exclu la mise en place d'un nouveau plan en 1992. En revanche, pour 1993, tout dépendra de la conjoncture.

JEAN-PIERRE ROUGER

Pour s'adapter à la baisse des ventes

Nissan réduit sa production de 30 %

TOKYO

de notre correspondant

Nissan Motor, le second constructeur automobile japonais, a annoncé mardi 2 juin une réduction de 30 % du nombre des véhicules qui seront produits au cours des deux prochaines années. Une décision qui se traduira par une réduction des heures de travail ainsi que des approvisionnements en pièces détachées. Nissan, qui a enregistré une baisse de ses bénéfices de 71 % en 1991, est le premier constructeur automobile à prendre des mesures aussi drastiques. Toyota s'est contenté, pour l'instant, de réduire de 20 % le nombre des modèles qui seront mis sur le marché en 1993. L'ensemble des constructeurs comptent réduire l'embauche en 1993 de plus de 20 %.

Au cours des treize derniers mois, les ventes d'automobiles ont régulièrement baissé au Japon – de 12,3 % en mai –, franchissant pour la première fois la barre d'une décroissance de plus de 10 % depuis 1984.

Ph. P.

SOCIAL

Le déficit de l'UNEDIC

M. Marchelli (CFE-CGC) préconise des hausses des cotisations-chômage

Pour faire face au déficit de l'UNEDIC, évalué à *« 30 milliards de francs supplémentaires d'ici au mois de juin 1993 »*, M. Paul Marchelli, président de la CFE-CGC, préconise une solution en trois volets. Dans un communiqué, il propose que 10 milliards soient financés par une hausse des cotisations patronales, et 10 autres milliards par une augmentation de la cotisation des salariés. Les 10 milliards restants *« devront être économisés par un meilleur contrôle et une meilleure gestion des prestations servies aux chômeurs »*.

M. Marchelli se prononce en particulier pour *« une vraie mesure de dissuasion »* contre les licenciements de salariés de plus de cinquante-cinq ans, consistant à porter de trois mois à un an de salaire la pénalité versée par l'employeur. Il reconnaît toutefois qu'il n'y a pas de *« solution miraculeuse »* aux difficultés financières du régime d'assurance-chômage.

LOGEMENT

Mme Lienemann veut activer la loi Besson

Alors que le logement s'enfonce dans la crise, précarisant la situation des populations les plus fragiles, Mme Marie-Noëlle Lienemann, ministre du logement et du cadre de vie, a réuni mardi 2 juin autour d'elle les acteurs de la loi Besson (caisses d'allocations familiales, Fondation Abbé Pierre, HLM) afin de dresser le bilan de deux ans d'application et dessiner les grandes lignes de son action à venir en faveur des plus démunis.

Le premier axe de son effort visera à accroître l'offre de logements en assurant le maintien du « parc social de fait » qui, disparaît dans les villes, victime des promoteurs et de la spéculation. Récemment, un rapport de M. Gilles Catoire, maire socialiste de Clichy (Hauts-de-Seine), mettait par exemple l'accent sur la disparition des hôtels meublés qui jouaient, malgré leurs défauts, un rôle de sas. Le ministre entend donc relancer le bail à réhabilitation, un contrat entre un bailleur privé et un exploitant (HLM, collectivité locale ou association agréée) prévoyant que celui-ci réhabilite et gère un immeuble pendant douze ans. Mme Lienemann a également souhaité une meilleure mobilisation des contingents préfectoraux dans les HLM pour en réserver une part à la sous-location associative ou aux baux glissants. Elle désire ouvrir des négociations avec les administrations et les entreprises publiques pour développer les baux emphytéotiques (à très longue durée) et pour utiliser les immeubles en déshérence.

Le deuxième axe de sa politique visera à améliorer l'efficacité du dispositif mis en place par la loi Besson : meilleur accueil des demandeurs, institution d'un dossier et d'une procédure uniques, clauses types dans les statuts des associations agréées, liste des immeubles dont les habitants doivent être expulsés pour préparer leur relogement.

Enfin, le ministre du logement entend mobiliser l'ensemble des partenaires, notamment en mettant en place effectivement les schémas départementaux d'accueil des gens du voyage, prévus par l'article 28 de la loi, ou en créant un comité national de suivi. Elle prépare deux textes : une circulaire aux préfets sur la prévention des expulsions et sur l'exécution des décisions de justice; un décret d'application pour l'aide aux associations hébergeant temporairement des personnes défavorisées.

F. V.

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

● **Activité : + 0,4 % de l'indice composite en avril.** – L'indice composite américain, calculé sur la base de douze variables économiques et monétaires, a progressé de 0,4 % en avril après une hausse de 0,4 % en mars et de 0,8 % en février, a annoncé mardi 2 juin le département du commerce. Ce chiffre résulte notamment d'une légère amélioration des anticipations des consommateurs et d'une moindre croissance des demandes d'indemnités de chômage. L'indice composite n'a pas cessé de monter depuis le début de l'année.

● **Logement : + 1,3 % en avril.** – Les ventes de logements ont progressé de 1,3 % en avril par rapport à mars alors que le mois précédent elles avaient subi leur plus forte baisse depuis dix ans avec une chute de 15,9 %. Le résultat d'avril est très inférieur à la progression de 7 % qu'avaient envisagée les experts. Cependant, sur les quatre premiers mois de l'année, les ventes sont supérieures de 21,1 % à celles de la même période de 1991.

COMMUNICATION

Les journées de Médiaville

Les élus ne veulent pas d'exclus du câble

TOULON

de notre envoyé spécial

A l'ouverture de Médiaville, rendez-vous annuel du câble et du satellite qui a lieu du 2 au 4 juin à Toulon, de nombreux élus ont stigmatisé l'exclusion qui frappait certains sites. Pour redonner un élan à la télévision par câble, M. Jean-Marie Rausch, ancien ministre des P et T, aujourd'hui ministre délégué au commerce et à l'artisanat, a proposé la désignation d'un « missionnaire » du câble, interlocuteur privilégié des collectivités locales.

« Les câblo-opérateurs n'ont pas fait leur travail. » Tous les élus n'ont pas eu le jugement abrupt de M. Jack Ralite, mais beaucoup partagent l'amertume de l'ancien ministre, maire communiste d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), et l'ont exprimé au cours de la première journée de Médiaville. Il y a d'abord les abandonnés du câble, ces sites « gelés » comme Gennevilliers (Hauts-de-Seine) ou Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne) dont les réseaux sont construits mais qui attendent d'hypothétiques exploitants. Il y a ensuite les élus de tous bords qui regrettent d'avoir été écartés des récentes décisions nationales, et notamment des accords entre câblo-opérateurs et France Télécom (*le Monde* du 2 avril). Le président de l'Association des villes câblées, M. Martial Gabillard, approuve le fond de ces accords quand ils permettent de faire baisser les prix et d'améliorer les services pour l'usager. Mais l'adjoint au maire socialiste de Rennes répète qu'un effort de promotion et de séduction, *via* des programmes améliorés, est encore nécessaire pour augmenter le taux de pénétration. Car, pour beaucoup d'élus, le câble ne se justifie que s'il est accessible à tous, et notamment aux exclus de la culture. M. Bernard Schreiner, ancien « Monsieur câble » et député socialiste des Yvelines, affirme ainsi que *« là où l'écrit ne rentre plus, c'est l'image ou la parole qui doit jouer un rôle social »*.

Ce qui est vrai à la ville l'est aussi à la campagne. Beaucoup de communes rurales identifient l'avenir audiovisuel au câble, et les départements sont de plus en plus nombreux à intervenir pour coordonner et planifier ces efforts dans une logique de service public légitimé par leurs moyens financiers, par l'équilibre ville-campagne et par leur rôle auprès des collèges d'enseignement. La loi de décentralisation ne prévoyait, dans ce domaine, aucun rôle pour les départements. En reprenant ainsi le flambeau du câble, des départements comme le Rhône et l'Hérault luttent à leur façon contre l'exclusion géographique et sociale.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

elf gabon

Société Anonyme au Capital de 22.500.000.000 F CFA
Siège Social : Port-Gentil BP 524 (République Gabonaise) R.C. Port-Gentil 126 B

Avis aux actionnaires

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires d'Elf Gabon se tiendra à Libreville le jeudi 11 juin 1992, pour statuer sur les comptes de l'exercice 1991 et sur l'affectation du résultat.

Le Président et le Conseil d'Administration d'Elf Gabon invitent les actionnaires qui n'auront pu se rendre au Gabon à l'occasion de l'Assemblée Générale - notamment ceux résidant en France - et de manière générale toutes personnes intéressées, à une réunion d'information sur l'activité et les résultats de cette société qui aura lieu le :

Jeudi 18 juin 1992 à 15 heures 30
(accueil à partir de 15 heures)

Auditorium de la Tour Elf (niveau -1)
2, place de la Coupole - Paris La Défense

Le Conseil d'Administration

Information SICAV

ORACTION
Assemblée Générale

Les actionnaires de la SICAV ORACTION sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le jeudi 2 juillet 1992 à 11 h, à la Caisse Nationale de Crédit Agricole, 90 Bd Pasteur, 75015 Paris, principalement pour arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1992.

Pour tout renseignement complémentaire, les actionnaires peuvent s'adresser auprès de leur agence de Crédit Agricole.



Information SICAV

PROFICIUS
Assemblées Générales

1) Les actionnaires de la SICAV PROFICUS sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire, sur première convocation, le mercredi 24 juin 1992 à 12 h 30, à la Caisse Nationale de Crédit Agricole, 90 Bd Pasteur, 75015 Paris.

Cette Assemblée Générale Extraordinaire aura pour objet de modifier certaines dispositions statutaires dont notamment l'article 9 en ce qui concerne les méthodes d'évaluation des Titres de Créance Négociables, ainsi que l'article 27 relatif à l'affectation et à la répartition des résultats.

En cas de défaut de quorum, une seconde Assemblée est prévue le vendredi 3 juillet 1992 à 11 h 45, même adresse.

2) Les actionnaires sont également convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le vendredi 3 juillet 1992 à 11 h, à la Caisse Nationale de Crédit Agricole, 90 Bd Pasteur, 75015 Paris.

Cette Assemblée Générale Ordinaire aura principalement pour objet d'arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1992 et de décider le versement d'un dividende net de 83,47 F par action. La distribution est prévue le 4 juillet 1992.

Pour tout renseignement complémentaire, les actionnaires peuvent s'adresser auprès de leur agence de Crédit Agricole.



Information SICAV

DIEZE
Assemblées Générales

1) Les actionnaires de la SICAV DIEZE sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire, sur première convocation, le mercredi 24 juin 1992 à 10 h 30, à la Caisse Nationale de Crédit Agricole, 90 Bd Pasteur, 75015 Paris.

Cette Assemblée Générale Extraordinaire aura pour objet de modifier certaines dispositions statutaires dont notamment l'article 9 en ce qui concerne les méthodes d'évaluation des Titres de Créance Négociables.

En cas de défaut de quorum, une seconde Assemblée est prévue le jeudi 2 juillet 1992 à 16 h, même adresse.

2) Les actionnaires sont également convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le jeudi 2 juillet 1992 à 16 h 30, à la Caisse Nationale de Crédit Agricole, 90 Bd Pasteur, 75015 Paris.

Cette Assemblée Générale Ordinaire aura principalement pour objet d'arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1992.

Pour tout renseignement complémentaire, les actionnaires peuvent s'adresser auprès de leur agence de Crédit Agricole.



Information SICAV

EURODYN
Assemblées Générales

1) Les actionnaires de la SICAV EURODYN sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire, sur première convocation, le mercredi 24 juin 1992 à 9 h 30, à la Caisse Nationale de Crédit Agricole, 90 Bd Pasteur, 75015 Paris.

Cette Assemblée Générale Extraordinaire aura pour objet de modifier certaines dispositions statutaires dont notamment l'article 9 en ce qui concerne les méthodes d'évaluation des Titres de Créance Négociables.

En cas de défaut de quorum, une seconde Assemblée est prévue le jeudi 2 juillet 1992 à 9 h 30, même adresse.

2) Les actionnaires sont également convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le jeudi 2 juillet 1992 à 10 h, à la Caisse Nationale de Crédit Agricole, 90 Bd Pasteur, 75015 Paris.

Cette Assemblée Générale Ordinaire aura principalement pour objet d'arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1992.

Pour tout renseignement complémentaire, les actionnaires peuvent s'adresser auprès de leur agence de Crédit Agricole.



Information SICAV

REVENU-VERT
Assemblées Générales

1) Les actionnaires de la SICAV REVENU-VERT sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire, sur première convocation, le mercredi *24 juin 1992* à *11 h 30*, à la Caisse Nationale de Crédit Agricole, 90 Bd Pasteur, 75015 Paris.

Cette Assemblée Générale Extraordinaire aura pour objet de modifier certaines dispositions statutaires dont notamment l'article 9 en ce qui concerne les méthodes d'évaluation des Titres de Créance Négociables.

En cas de défaut de quorum, une seconde Assemblée est prévue le vendredi 3 juillet 1992 à 14 h 30, même adresse.

2) Les actionnaires sont également convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le vendredi 3 juillet 1992 à 15 h, à la Caisse Nationale de Crédit Agricole, 90 Bd Pasteur, 75015 Paris.

Cette Assemblée Générale Ordinaire aura principalement pour objet d'arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1992 et de décider le versement d'un dividende net de 22,50 F avec un crédit d'impôt de 0,16 F. La distribution est prévue le 18 juillet 1992.

Pour tout renseignement complémentaire, les actionnaires peuvent s'adresser auprès de leur agence de Crédit Agricole.



Information SICAV

UNIVERS-OBLIGATIONS
Assemblées Générales

1) Les actionnaires de la SICAV UNIVERS-OBLIGATIONS sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire, sur première convocation, le mercredi 24 juin 1992 à 12 h, à la Caisse Nationale de Crédit Agricole, 90 Bd Pasteur, 75015 Paris.

Cette Assemblée Générale Extraordinaire aura pour objet de modifier certaines dispositions statutaires dont notamment l'article 9 en ce qui concerne les méthodes d'évaluation des Titres de Créance Négociables.

En cas de défaut de quorum, une seconde Assemblée est prévue le vendredi 3 juillet 1992 à 16 h, même adresse.

2) Les actionnaires sont également convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le vendredi 3 juillet 1992 à 16 h 30, à la Caisse Nationale de Crédit Agricole, 90 Bd Pasteur, 75015 Paris.

Cette Assemblée Générale Ordinaire aura principalement pour objet d'arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1992.

Pour tout renseignement complémentaire, les actionnaires peuvent s'adresser auprès de leur agence de Crédit Agricole.



Information SICAV

QUARTZ
Assemblées Générales

1) Les actionnaires de la SICAV QUARTZ sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire, sur première convocation, le mercredi 24 juin 1992 à 10 h, à la Caisse Nationale de Crédit Agricole, 90 Bd Pasteur, 75015 Paris.

Cette Assemblée Générale Extraordinaire aura pour objet de modifier certaines dispositions statutaires dont notamment l'article 9 en ce qui concerne les méthodes d'évaluation des Titres de Créance Négociables.

En cas de défaut de quorum, une seconde Assemblée est prévue le jeudi 2 juillet 1992 à 14 h 30, même adresse.

2) Les actionnaires sont également convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le jeudi 2 juillet 1992 à 15 h, à la Caisse Nationale de Crédit Agricole, 90 Bd Pasteur, 75015 Paris.

Cette Assemblée Générale Ordinaire aura principalement pour objet d'arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1992.

Pour tout renseignement complémentaire, les actionnaires peuvent s'adresser auprès de leur agence de Crédit Agricole.



ÉCONOMIE

Budget 1993 : déficit accentué

Suite de la première page

Avec une croissance de 1,2 %, comme cela a été le cas l'année dernière, le surplus de richesse produite est un peu supérieur à 200 milliards de francs, sur lesquels le bonus encaissé par l'Etat tend vers zéro.

Le système fiscal français, parce qu'il est principalement construit sur la TVA – impôt sur la consommation qui représente 45 % du total des recettes fiscales de l'Etat, – a considérablement amplifié la débâcle qui s'est produite l'année dernière. Dans la mesure où la TVA est à taux zéro à l'exportation, les succès remportés par les entreprises françaises sur les marchés étrangers privent l'Etat de recettes fiscales très importantes. Peugeot par exemple ne verse plus de TVA au fisc depuis des mois, étant constamment créditeur de l'Etat. Si la croissance économique continue d'être davantage tirée par le commerce extérieur que par la consommation des ménages comme c'est le cas depuis le début de l'année, il y a fort à parier que cette situation inconfortable pour l'Etat va se prolonger. Phénomène aggravé par l'habitude que prennent les entreprises – dans l'immobilier notamment – de se faire rembourser très vite leurs crédits de TVA, sans attendre de les défalquer lorsqu'elles deviennent débitrices.

Ces changements d'une importance considérable ont surpris tout le monde par leur brutalité, à commencer par les experts du ministère de l'économie et des finances. Le temps n'est pas si éloigné où ceux-ci écrivaient à leur ministre et à leurs directeurs que, *« sans conteste possible (...), le rendement spontané des impôts évolue comme le produit intérieur brut en valeur »*. Ce qui pour 1993 donnerait une progression des recettes fiscales de 5,5 %. Nous en sommes très loin et M. Bérégovoy a probablement eu raison d'écrire dans sa « lettre de cadrage » que le gouvernement *« ne pourrait pas compter l'an prochain sur des ressources fiscales supérieures à celles de la loi de finances votée pour 1992 »*, elles-mêmes très inférieures à celles de 1991.

Mais les dépenses, elles...

L'ennui est que les dépenses, elles, continuent de progresser du fait des politiques engagées ces dernières années. Ce qui explique que M. Bérégovoy ait dû fixer à 3,5 % pour 1993 leur augmentation par rapport à cette année.

On a vu dans ce chiffre un certain relâchement des disciplines budgétaires, la hausse des prix prévue l'année prochaine n'étant que de 2,8 %. La progression des dépenses en volume serait très faible, de l'ordre de 0,7 %. Mais il est vrai que dans sa lettre de cadrage pour la préparation de la loi de finances pour 1992, M. Michel Rocard, avant de quitter l'hôtel Matignon, s'était apparemment montré plus rigoureux, puisqu'il avait demandé de *« ramener l'évolution globale de la dépense de l'Etat au niveau de l'inflation prévisionnelle, afin de stabiliser le déficit budgétaire »*.

A y regarder de plus près pourtant, on peut se demander quelle crédibilité aurait un budget augmentant exactement comme le taux d'inflation alors même qu'une bonne moitié des charges qui y sont inscrites progressent d'emblée – sans qu'on puisse rien y faire – de plus de 5 % : le traitement des fonctionnaires (40 % des dépenses budgétaires) de 5 % environ ; les charges d'intérêt de la dette publique (12 % des dépenses budgétaires) de 8 %. Une totale stabilisation du budget 1993 en valeur réelle impliquerait que l'autre moitié des charges, qui comprend des dépenses explosives comme le RMI, l'emploi, l'Europe, les concours aux collectivités locales, la recherche, l'espace... augmente moins vite que l'inflation, ce qui aurait paru invraisemblable malgré les économies faites sur le militaire.

M. Ernest-Antoine Seillière, vice-président du CNPF, qui a sous son autorité la commission économique du patronat, a causé quelque émoi Rue de Bercy en déclarant fin mai que nous étions dans une politique de facilité budgétaire *« qui devenait périlleuse »*. Faut-il reprocher aux pouvoirs publics d'avoir un peu laissé aller les choses en 1991 ? Alors que l'activité se ralentissait de façon alarmante, on peut imaginer les effets qu'aurait eu sur l'investissement et le chômage une politique de plus grande rigueur budgétaire, que celle-ci ait pris la forme d'économies sur les dépenses ou d'impôts supplémentaires.

On doit ajouter qu'en dehors même de l'effondrement des recettes fiscales auquel le gouvernement ne peut pas grand-chose, la facilité budgétaire ne date pas d'aujourd'hui, mais plutôt d'hier, lorsque M. Rocard mettait en chantier de nombreux plans visant notamment l'éducation nationale et les fonctionnaires. Plans auxquels se sont ajoutés par la suite les 16 milliards de francs (4 milliards chaque année jusqu'en 1995) d'Université 2000, destinés à financer les locaux nécessaires à l'enseignement supérieur, l'indemnisation des transfusés contaminés par le virus du sida (peut-être 4 milliards de francs sur 1992-1993), l'accord salarial fonction publique conclu fin 1991 (3 à 4 milliards).

Difficile pourtant, quand on voit les chiffres, de ne pas s'inquiéter : le déficit du budget de l'Etat est passé en très peu de temps d'un peu plus de 90 milliards de francs (c'était en 1990) à plus de 130 milliards l'année dernière. Et la « lettre de cadrage » envisage dès maintenant 150 milliards pour 1993, *alors même que le gouvernement* table sur une accélération de la croissance, qui atteindrait 2,6 % l'année prochaine.

M. Pierre Bérégovoy comme MM. Michel Charasse (budget) et Michel Sapin (économie et finances) ont beau répéter que les *finances publiques sont mieux* gérées en France qu'à l'étranger, la rapidité avec laquelle s'est accru notre déficit public fait un peu froid dans le dos. Certes, nous n'en sommes encore qu'à un peu moins de 2 % du PIB, alors que l'Allemagne, la Grande-Bretagne, les *Etats-Unis sont bien au-delà.* Certes, nous sommes déjà en règle avec les critères de convergence fixés fin 1991 à Maastricht. Mais les économistes savent bien qu'une dérive des finances publiques, lorsqu'elle s'est amorcée, est aussi longue que difficile à maîtriser.

Et cette dérive est en France plus prononcée qu'il n'y paraît.

Une dérive visible dans les chiffres

On n'a pas assez remarqué que le *déficit du budget* de l'Etat en 1991 avait largement dépassé les 131,7 milliards annoncés.

Vingt milliards de francs ont été fournis par des prélèvements sur diverses caisses publiques ou semi-publiques du genre Fonds de garantie de l'épargne-logement, Caisse nationale des télécommunications ou même Etablissement public d'aménagment de la Défense. Ces milliards-là sont des facilités de trésorerie que l'Etat ne pourra pas indéfiniment renouveler. De même les 10 milliards versés à la France par un certain nombre de pays étrangers comme participation aux frais de la guerre du Golfe ont-ils très largement dépassé ce que nous a vraiment coûté l'opération irakienne.

On voit que le déficit budgétaire a en réalité dépassé les 160 milliards de francs en 1991, risquant d'approcher 170 milliards cette année et 180 milliards l'année prochaine. La dérive est donc bien là, visible dans les chiffres, une dérive dont on aurait tort de sous-estimer l'ampleur. Seule en effet une reprise assez forte de la consommation des ménages – et avec elle le retour de recettes TVA plus abondantes – pourrait arranger les choses à partir de la rentrée. Mais nous n'en sommes pas encore là.

En attendant, le gouvernement a jugé opportun de céder des actifs d'entreprises publiques pour se procurer des recettes. Celles-ci devront atteindre 20 milliards de *francs cette année et probablement* 30 milliards l'année prochaine. Quelle que soit la présentation qu'en fera le gouvernement, qui montre en la matière une grande mauvaise foi lorsqu'il assure que sa démarche est orthodoxe, ces recettes serviront pour l'essentiel à financer des dépenses courantes, et d'abord des actions en faveur de l'emploi dont on peut d'ailleurs se demander si elles seront vraiment utiles, si elles donneront une qualification à ceux qui en bénéficieront. En 1987, M. Edouard Balladur avait utilisé le produit des privatisations (71 milliards) pour *désendetter l'Etat (50 milliards) et* doter les entreprises publiques (21 milliards). Cela n'était guère critiquable.

On va cette fois très loin dans les expédients.

ALAIN VERNHOLES

Les contributions au budget européen

Les années 1989 et 1990 avaient bénéficié de la hausse des cours mondiaux des céréales du fait des grandes sécheresses survenues aux Etats-Unis en 1988. Ces hausses avaient eu pour résultat *de réduire les « restitutions »* européennes, qui représentent la différence entre prix garantis et prix mondiaux. Ces deux années mises à part, les contributions de la France au budget communautaire n'ont cessé d'augmenter.

1986 : 45,8 milliards de francs
1987 : 50 (+9,2 %)
1988 : 64,5 (+29 %)
1989 : 61,2 (−5 %)
1990 : 56,2 (−8 %)
1991 : 74,7 (+32,9)
1992 : 84,3 (+12,8 %)
1993 : 90 milliards environ (+6,7 %)

□ **Dissonances au CNPF au sujet de l'impôt sur le revenu.** – Commentant mardi 2 juin le dossier « Cartes sur table » établi par le CNPF (*le Monde* du 3 juin), M. Ernest-Antoine Seillière, président de la commission économique du patronat, a déclaré que le taux moyen de l'impôt sur le revenu ne devrait pas dépasser 33,3 %. Le dossier « Cartes sur table » contient une proposition différente : ramener de 56,8 % à 50 % le taux marginal (maximum) d'imposition *« pour ne pas décourager de travailler en France les cadres supérieurs et dirigeants »*.

MOTOCYCLISME

Yamaha SR 500 : le retour

L'âge moyen du motard s'élève. L'une des dernières conséquences de cette évolution sociologique du deux-roues *est l'arrivée de* modèles nouveaux mais aux allures résolument « rétro » (Honda Seven Fifty, Kawasaki Zéphyr, BMW R 100R) dans le catalogue des constructeurs. Leader sur l'Hexagone, Yamaha n'avait pas encore réagi. Pour occuper ce créneau, la firme japonaise a choisi la solution la plus simple et la plus radicale en décidant de réimporter la SR 500, disparue depuis 1981 du marché français.

Avec ses jantes à rayons, sa selle striée et son *réservoir* effilé, orné du sigle Yamaha des années 60, ce robuste monocylindre qui n'a jamais cessé d'être vendu en Allemagne conserve l'apparence qui était la sienne lors de son lancement... en 1978. Le *châssis* et la suspension (fourche télescopique à l'avant, doubles amortisseurs réglables à l'arrière), qui n'ont pas non plus été modifiés, contribuent à faire de cette moto un véhicule joliment rustique. Seul changement, le moteur refroidi par air – qui a fait ses preuves sur la fameuse XT 500 – a vu sa puissance ramenée à 27 modestes chevaux, conséquence des strictes normes de bruit imposées outre-Rhin.

Au guidon de la SR 500, la nostalgie est toujours ce qu'elle était. Mais le respect de l'authenticité exige quelques sacrifices : à chaud, le kick réclame patience et savoir-faire (malheur à celui qui cale au milieu d'un carrefour) alors que le freinage, assuré par des *tambours* ventilés, est garanti d'époque. Sans oublier les vibrations qui, à la longue, éprouvent les avant-bras. Souple et très à l'aise en ville, la SR 500 n'est pas à recommander aux amateurs de sensations fortes mais à ceux qui préfèrent la randonnée tranquille. Pour tout dépassement un tant soit peu énergique, il ne faudra surtout pas hésiter à jouer avec les rapports de la boîte de vitesses.

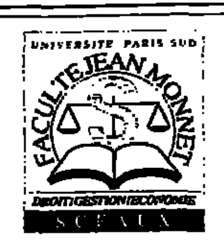
Relativement bon marché, cette moto n'est évidemment pas un produit d'appel. Elle se destine aux nostalgiques qui, du reste, constituent une clientèle de moins en moins marginale sur le marché.

JEAN-MICHEL NORMAND

► Yamaha SR 500. 26 219 F clés en main.

هكذا من الأصل

FORMATION PROFESSIONNELLE



PUBLICATION ASSISTEE PAR ORDINATEUR

- **Temps plein** : 21/9/92 au 8/1/93 ; édition, dessin assistés par ordinateur, infographie, mise en page, typographie, scannérisation.
- **Cours du soir** : 10 semaines du 21/9/92 au 27/11/92 - 18 h - 21 h ; formation de base : édition sur Mac Intosh ; mise en page, typographie, scannérisation.

BUREAUTIQUE TRAITEMENT DE TEXTE

- **Cours du soir** : 10 semaines du 12/10/92 au 19/12/92 - 18 h - 21 h ; secrétariat sur ordinateur : IBM PC 7 semaines - Mac Intosh 3 semaines - WORD, tableurs etc.

Renseignements /inscriptions :
Faculté de Droit - Formation Permanente
54, Bd Desgranges - 92331 SCEAUX Cedex - Tél. (1) 40.91.18.20

CONSENSUS

Le Département INTERNATIONAL de l'IAE de PARIS propose des formations diplômantes

Inscriptions à partir du 11 Mai 1992
Renseignements : Karin RIPOCHE ☎ (1) 44 25 27 46

INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES
162 rue Saint-Charles 75740 Paris Cedex 15
Minitel 3616 code IAE



L'ESPRIT BUSINESS SCHOOL

POLYCOMM (15)

organise 2 cours du soir juin/juillet

- *Maîtriser la PAO (40 H)*
- *Concevoir et réaliser un dossier de presse (40 H)*

Méthode pédagogique intense
Accompagnement personnalisé sur site possible

Renseignements et inscriptions :
43-06-00-68

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix « *Que des affaires exceptionnelles* », écrit le guide *Paris pas cher*, ts bijoux or, ttes pierres précieuses, *alliances, bagues*, argenterie.
ACHAT-ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle bd des Italiens, 4, Ch.-d'Antin, magasin à l'ÉTOILE, 37, av. Victor-Hugo, autre gd choix.

Cours

COURS D'ARABE
Jour, soir, de juil. à sept., ts niv. intensifs et extens. AFAC. Tél. : 42-72-20-88.

Jeune fille au pair

Cherchons fille au pair (étudiante) pour le mois d'août. Jolie chambre, *contacts avec la famille*, salaire intéressant. Envoyer CV + photo à : Apotheker Wilfried Pfrogner, Grafrather Str. 5, W-5600 Wuppertal 11 (Vohwinkel).

J.F. allem., 19 a., ch. poste au pair, 2 mois entre juil./sept. *DUFNER 19-49-711-77-52-75.*

Cherche jeune fille au pair pour l'Allemagne. Écrire SVP à Mme D. Salmon, 140, rue J.-Lebleu, 59280 Armentières.

Stages

GESTION cyclique du temps
Ateliers pratiques.
Tél. : 43-31-65-88

SÉJOURS LINGUISTIQUES
Juillet ou août de la 4e aux PRÉPAS
ANGLETERRE : Angl. + Math
USA : Angl. + Méthodologie
PRÉPA-SCIENCES (IPGE)
45-24-24-00

Conseil juridique

IMMIGRATION AU CANADA
Emplois/Investissements
Créations d'entreprises
16 (1) 42-87-79-16.

Décoration

Tous travaux de peinture décorative
Patines, faux marbres et bois, fresque, trompe-l'œil. Au service des particuliers. Devis gratuit. Tél. : 43-81-76-20

Vacances - Tourisme - Loisirs

A louer CABOURG (14) à 200 m de la plage, dans résidence très calme, appartement 2 pièces, coin cuis., s.d.b., terrasse plein sud, parking privé, proximité commerces et centre-ville. Tél. : 42-43-31-08.

LUBÉRON part. loue août, gde maison, tt cft, parc, piscine. Tél. : (16) 90-76-83-05.

Driscoll House Hotel, 200 chambres indiv., 130 livres sterl. par sem. ou 27 *livres par jour. Bonne cuisine.* Rens. : 172, New Kent Road, London SE1 4YT, G.B. Tél : 19-44-71-703-4175.

DORDOGNE, COTE ATLANTIQUE. D.H.C. HOLIDAYS. TÉL. : 53-82-93-46

Particulier loue 18 juillet au *22 août villa 6/8 personnes 5 km* de Fréjus (Var) avec accès gratuit activités village de vacances : animations, mini-club, piscine, etc. 4 000 F la semaine. Tél. après 19 heures : (1) 64-21-05-06.

A LOUER DINARD
JUIN - JUILLET - AOUT
Appt plein centre.
60 m de la plage.
5 couchages, type F2.
Tél. soir : 96-39-96-91.

JURA
Home d'enfants à la montagne
(Jura 900 m altitude près frontière suisse)
Agrément Jeunesse et Sports. Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIe s., confortablement rénovée. 2 ou 3 enfts par chbre avec s.d.bns, wc. Situé au milieu des pâturages et forêts. *Accueil volont. limité à* 15 enfts, idéal en cas de 1re séparation. Ambiance familiale et chaleur. Activ. : VTT, jeux collect., peinture s/bois, tennis, poney, initiat. échecs, fabric. du pain.
2 080 F semaine/enfant.
Tél. : (16) 81-38-12-51.

ARCACHON
TENNIS GOLF
Tennis + golf + voile
9-13 ans et 14-17 ans
Prise en charge totale
CLUB OZONE 56-66-94-31

ENTRE NIMES ET MONTPELLIER
au GRAU-DU-ROI (30)
Particulier LOUE STUDIO plein-pied, tout confort avec petit jardin, 100 m de la plage, tous commerces très proches. Coin très agréable.
Juillet 6 500 F
Tél. au : (16) 75-56-55-38.

CAMPING A LA FERME
Emplacements, location caravanes. Produits de la ferme. Tout confort. Gilles Ducasse, Lagareste, 40180 Clermont-des-Landes. Tél. : 58-89-80-42.

Vêtements

Vente en gros
Spécialiste grande marque lingerie, sous-vêtements, hommes, femmes, enfants. Vêtements enfants.
NG Diffusion. 43 bis, rue de la Place-St-Martin,
93130 Noisy-le-Sec.
Tél. : 48-51-56-77

deux-roues

Vds moto Kawasaki 500 GPZ. Année 92, tatouée, garantie 8 mois, révisions effectuées, 5 000 km, 30 000 F. Tél. 12 h 30 à 13 h, après 18 h et w.-e. : 37-28-86-43 (dépt. 28).

capitaux propositions commerciales

Cabinet fiscal et audit suisse cherche ASSOCIÉS. Écrire sous chiffre 130-714559 à Publicitas SA, CH-1630 Bulle.

DEMANDES D'EMPLOIS

JF 23 ans Bac G2 cherche place stable dans la comptabilité. 2 1/2 ans d'expérience en *cabinet* d'expertise. Libre début septembre. Tél. : 43-52-15-97 à partir de 19 h.

SCIENCES PO + DEA DROIT DES AFFAIRES ET DROIT SOCIAL
F. 38 ans, 10 ans d'expér. prof. en entreprise comme resp. juridique et contentieux + gestion du personnel. Recherche poste en rapport avec expér. de préf. sur Paris/RP.
Disponible rapidement.
Tél. 48-93-56-65 (rép.)

Cadre promotion imm. 23 ans d'exp. de le montage et la réalisation d'opérations diverses ch. poste à resp. Paris ou R.P., déplacem. poss. T. : 39-14-09-07.

JH. Maîtrise Dauphine exp. *rech.* poste contrôle de gestion AUDIT. 46-37-51-26 ou 45-22-62-04.

JH double compétence d'ingénieur INSA et de journaliste cherche poste dans la communication ou l'information scientifique et technique. Tél.: 42-28-02-56.

DIRECTEUR ÉDITION (BRANCHE) SCIENCE
(tous niveaux)
F. 45 ans. Formation sup. scientifique et de gestion. Anglais courant.
15 ANS D'EXPÉRIENCE CONDITIONS INTERNATIONALES
Très bonne connaissance du *marché du livre scientifique* (jeunesse, vulgarisation, scolaire, universitaire).
Rech. POSTE DE DIRECTION et de CRÉATION dans l'édition.
Disponibilité négociable.
Écrire sous n° 8525
Le Monde Publicité
15/17, r. du Col.-P.-Avia
75902 Paris Cedex 15

CADRE COMMERCIAL SENIOR
15 ans expérience
VENTE DIRECTE
Gestion équipe de ventes et réseau marketing France export. Disponible voyages, *anglais/espagnol, rech.* poste MANAGMENT France, International. Tél. : 47-71-74-84.

J.H. 28 ans, technicien publicité, 8 ans d'expér. supports, cherche place stable en agence ou support. Étudie toutes propositions. *Tél.* : 48-59-64-04

H. 46 ans
CONSEIL EN ENTREPRISES
rompu aux contacts au plus haut niv. Bien introduit et connu dans le monde des affaires, de la médecine, des *lettres et des médias*, cherche missions délicates auprès de responsable de premier plan. Fax : 46-02-54-14.

J. H. 26 ans maîtrise éco AES + IAE angl./All. ch. emploi R.H. Mkg. gestion. Paris ou prov. Réf. : 8512. *LE MONDE PUBLICITÉ* 15/17, rue du Col.-P.-Avia, 75902 Paris Cedex 15.

SPÉCIALISTE PROJETS
En culture, art, social. Format. et exp. *(inclus* organis. interpat. polyvalentel, lettres, psycho., hist. de l'art. Excel. capacité d'analyse, connais. situat. socio-polit. intern. initiat., autonomie, bil. fr.-esp., bon niv. anglais, it.

Ch. fonct. en gestion des projets (suivi, conseil, évaluat., concept.) ou la Rech. (pluridisc.). Étude, propos. pol., cultur. en inst. cult. soc., entreprise., ONG, intern.

Ecr. au MONDE PUBLICITÉ sous n° 8513, 15-17, rue du Col.-Pierre-Avia, 75902 Paris Cedex 15.

J.F. sérieuse avec exp. Rech. garde-malade ou de nuit chez dame âgée. A Paris. Tél. : 42-24-65-31.

Ing. agrégé d'angl. maît. d'hist. doctorat en cours rech. poste aff. étrang. ou coll. locale de préf. région PACA, mais autres également envisagées. Tél. : (16) 91-41-92-04.

J. F. 31 ans
Maîtrise d'anglais, notions d'italien. Connaissances artistiques. Libre de suite cherche emploi. Tél. : 42-40-31-12.

COMMUNICATION-PROMOTION
Jeune femme 26 ans, vive et méthodique, Bac + 3. Quatre ans d'expérience, cherche poste à responsabilités. *Entreprise ou agence.* 46-51-79-86 (répond.).

Traductrice interprète trilingue All. Angl. Opératrice de saisie. Sérieuses réf. Tél. : 48-47-40-69.

H. 39 a. Doc. Sc. Po. CNRS. Maît. droit. lic. Hist-Géo. ch. poste resp. en comm. Format. Édition. Pub. sous réf. : 8511. *LE MONDE PUBLICITÉ* 15-17, rue du Col.-P.-Avia 75902 Paris Cedex 15.

ETUDIANTE BTS COMPTABILITÉ
(1re année) JF 18 ans. Rech. emploi compt., contrat formation entreprise à mi-temps pour 92/93. Disponible. BAC G3. Rapp. de stage 16/20, ser. référ. Réf : 8526. *LE MONDE PUBLICITÉ*. 15/17, rue du Col.-P.-Avia, 75902 Paris Cedex 15.

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS ROYAL
Imm. XVIIe, 3/4 p., 4e, asc., clair, calme, charme. 2 400 000 F.
NOTAIRE
44-77-37-63 - 44-77-37-37

2e arrdt

BOURSE RARE
BEAU ET GD STUDIO
TT CFT, charme, caractère, poutres, cuis. équipée. 880 000 F. 45-66-01-00.

3e arrdt

MÉTRO TEMPLE
R. N.-D.-DE-NAZARETH
4-5 PCES, bon état, 3 chbres. 2 100 000 F. Tél. : 48-04-84-48.

MARAIS. CHARME. CARACTÈRE 63 m², 2 gdes pces, poutres, impeccable SOLEIL ASCENSEUR
1 450 000 F – 48-04-84-48

4e arrdt

LES ATELIERS DU MARAIS
HOTEL DE VILLE
LIVRAISON 4e TR 1992
Du studio au 4 pièces
Terrasses, parkings.
45-72-50-50
ELMER DWIGHT EDOUARD

5e arrdt

LUXEMBOURG MADAME. *5 pces, 133 m² + terrasse* 14 m². LITTRE 45-44-44-45.

JARDIN DES PLANTES
beaux appts 60 m² et studio 28 m² refaits neuf. 42-89-50-57

CENSIER TERRASSE
Original, séj., 2 chbres, 85 m². *2 380 000 F. 45-67-95-17.*

ST-MARCEL, A SAISIR, APPT 2 PCES TT CFT, 40 m², BALCON, VUE S. GRAND JARDIN. 795 000 F. 45-66-43-43.

RUE MOUFFETARD
(Près) GRAND 2 PCES
70 m² environ, rénové.
45-04-24-30

5e EXCEPTIONNEL
Bel imm. 17e restauré, 50 m² env., haut. ss plaf., 5 fenêtres. 1 395 000 F à débat. 45-04-24-30.

Broca, stand., sans v.-à-vis, 3/4 p., 90 m², 2 bns, park., soleil, 2 600 000 F - 43-36-18-36.

ST-GERMAIN-MAUBERT
Bel imm. P. de T. 5e asc. 4 P., 85 m² + Balc.

Très bon plan 2 600 000 F. Visite jeudi de 13 à 16 heures. 9, rue Montagne-Ste-Geneviève.

Proche bd Saint-Germain Maubert, 1er étage, gde haut. sous plafond, neuf jamais habité, frais de notaire réduits. *Superbe récept.* 54 m² + 1 à 2 chbres, cuis., salle de bns, salle d'eau. Superficie totale env. 115 m². Très gd luxe. Prix 4 500 000 F à débattre éventuellement. 46-22-03-80 43-59-68-04

6e arrdt

ST-GERMAIN 2 P.
40 m², refait neuf, 4e ét., asc., bel imm. 1930, ravalé. 1 550 000 F. 42-89-24-63.

AV. DE L'OBSERVATOIRE
Vrai 5 pces, service, balcon. 4 000 000 F. 45-67-95-17.

2 P. 780 000 F
ODÉON 45-67-95-17

R. MONSIEUR-LE-PRINCE
BEAU STUDIO 37 m²
entr., cuis., coin repas, séj., *s.d.b., clair, calme.* 860 000 F. 45-66-43-43.

7e arrdt

MAI-JUIN 1992
GROS PLAN SUR
LES STUDIOS
CASSIL RIVE GAUCHE
80, rue de Sèvres, 45-66-43-43.
LATOUR-MAUBOURG 450 000 F studio tt cft, bon état clair.
Mo VANEAU 620 000 F, beau studio, tt cft, calme.
ECOLE MILIT., 790 000 F, studio, 6e ét., ascens. Vue.
LUXEMBOURG 980 000 F, 36 m², rue Monsieur-le-Prince.

8e arrdt

ST-AUGUSTIN
140 m² + grand balcon, 5e ét., asc., bel immeuble. *42-89-50-57*

Proche Étoile. Foche/Poincaré imm. gd luxe. Idéal placement ou p. à terre. Stud. env. 17 m² entrée + living + kitchenette + salle deau. Prix 750 000 F. 46-22-03-80 – 43-59-68-04.

9e arrdt

9e, LE VILLAGE D'ANVERS. STUDIO neuf, équipé. 395 000 F. 40-16-17-40.

EXCEPTIONNEL
Notre-Dame-de-Lorette. Rue des Martyrs. Bel espace 34 m², verrière sur cour, belle vue sur jardin, 3e ét. Clair, calme. Cuisine, wc, dche. Aménagement soigné. Parfait état. 760 000 F. 43-57-67-35 (rép.).

Mo BLANCHE, 2 pces, 70 m², gd balcon, clair, 3e ét. 1 300 000 F. 45-31-51-10.

10e arrdt

LOUIS-BLANC, 2 P. 48 m² Tout confort. 695 000 F. Immo Mercadet. 42-52-01-82

11e arrdt

Part. vd chambre Paris
métro Goncourt, 6e étage, digicode, gde fenêtre sud, vue dégagée, eau chaude, w.-c. 140 000 F. Tél. : (1) 42-39-02-11 rép.

12e arrdt

MÉTRO DAUMESNIL
BEAU 2 PCES, cuis., wc S.-de-bains. 1er étg. Clair. Calme. Px : 595 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64.

DAUMESNIL
BEAU 3 P. TT CFT, clair, chem., 2,80 m s/plafond. 7e et dernier ét. Bel imm. 1 090 000 F. 45-66-01-00.

13e arrdt

TOLBIAC bel imm. vue, 8e ét., asc., vrai 3 pces, cft. 890 000 F. 45-67-95-17.

Mo GLACIÈRE, 110 m², 4e ét., asc., 4 chbres, 2 bs, box. 2 300 000 F - 45-31-51-10.

14e arrdt

VILLA ELMER
RUE DE L'EURE
Studio, 3/4 pces, duplex, plein ciel avec vue, terrasses, parkings. Livraison 4e trim. 92.
45-72-50-50
ELMER DWIGHT EDOUARD

Montparnasse, à saisir studio, cuis. sép., bns, wc, 35 m², cave, park. 900 000 F - 43-35-18-36.

Pr. Denfert, ht de gamme, 3/4 p. s. jard., dem. ét., calme, sol., 128 m², box. 43-35-18-36.

15e arrdt

PASTEUR imm. pierre 4e ét. vrai 3 p., rue et cour. 1 000 000 – 45-67-95-17.

PASTEUR, imm. récent, 5e ét., gd séj., 2 chbres, balcon. 1 600 000 F. 45-67-95-17.

16e arrdt

AUTEUIL ERLANGER
LIVRAISON JUILLET 92
RÉSIDENCE STANDING
1 APPT PAR ÉTAGE 145 m²
Séjour 40 m² + balcon 6 m², cuis.-office : équipée 17 m², 3 chbres : 14 m², 15 m², 20 m². 2 s.d.b., 2 w.-c., lingerie, cave. 40 000 à 45 000 F/m² + box.
APPT TÉMOIN
VISIBLE S/RENDEZ-VOUS
NEVEU 47-43-96-96

AV. V.-HUGO
25 m² environ, 2 pces, salle d'eau, refait. 565 000 F. 45-04-23-15.

AV. P.-DOUMER
Même imm. stand. Dernier, ét. 2 pces + chbre enfant. 45-04-24-30.

PASSY 280 m²
GRANDE ÉLÉGANCE
5 ch., 5 bns. 43-25-81-64.

RUE MICHEL-ANGE
EXCEPT APT 4 P. 115 m²
3 m s/plafond, moulures, cheminée, beau pierre de t. 3 000 000 F. 45-66-01-00.

17e arrdt

Sur boulevard Malesherbes de immeuble anc. standing, très beau 6 pces, 5e et asc. Très ensoleillé. Tél. : 46-03-22-42.

MONCEAU
PARKING A VENDRE
PRIX : 280 000 F
GIT 47-66-06-36

MÉTRO BROCHANT
Rue Pouchet, coquet studio, refait nf, tt cft, 2e ét., 260 000 F. Crédit *possible.* 45-04-85-85.

18e arrdt

RUE CAULAINCOURT
55 m², 4e asc., calme
1 100 000 F. - 45-31-51-10.

PTE LA CHAPELLE studio 27 m². Balcon, parking, 370 000 F. Pte Clignancourt, 2 P 49 m². Imm. brique, 530 000 F. Marx Dormoy, 48 m², 600 000 F. Immo MARCADET. 42-52-01-82.

19e arrdt

MÉTRO RIQUET
Coquet studio
cuis., tt confr, balc., ascenseur. Px 320 000 F.
Tél. : 48-04-84-48.

AV. SIMON-BOLIVARD
COQUET STUDIO
coin cuis., wc, douche.
1er étg. Clair. 329 000 F.
CRÉDIT. 43-70-04-64.

78-Yvelines

Maisons-Laffitte parc, 15 mn RER de gde mais. XIXe. Part. vd appt. 130 m², parf. ét., très ensol., 1 studio 20 m² indép. + 2 gar., gd jd. 2 800 000 F. (1) 39-62-43-93.

92 Hauts-de-Seine

PUTEAUX
Le Pacifique
Immeuble récent
10, square Léon-Blum
3 pièces, 73 m², vue Seine, grand balcon, cave, parking.
1 342 000 F.
GFF 42-07-77-46.

PUTEAUX
Studio 20 m², calme, 4e ét. entièrement rénové, cuis. équipée, dche. w.-c., placards, prox. commerces, SNCF, métro. 320 000 F.
(1) 47-77-44-39 HB
(1) 47-78-03-73 le soir.

VAUCRESSON résidence gd stand. dans parc arboré 4 P 92 m² + jard. privatif, park. Tél. : 46-66-69-01.

94 Val-de-Marne

CHARENTON CENTRE
Appt du 2 au 6 pces, terrasse.
DANS IMM. NEUF
Visite *sur place : lun., je.,* ven., sam., dim. De 14 h 30 à 19 h 30. 32, *rue des Bordeaux.* Tél. : 49-77-66-90.

ST-MAUR le parc, RER 6 mn, calme 3 pces, 62 m², 4e ét., asc., verdure, sans vis-à-vis, clair. 880 000 F. 43-97-05-09.

FACE BOIS VINCENNES
5 mn RER hôtel part.
200 m² habit. parfait état.
40-27-72-10.

Province

ST-MANDRIER (Var), résid. stand., 2 pisc., 3 terr., face mer, stud. 20 m², ét. nf. loggia + terr., park. 420 000 F. Rap. loc. sais. 45 000 F. 90-85-84-73.

Proche Golf Mandelieu, vue mer, Estérel, golf, domaine privé, gardienne. 3 pces. S.H. 69.70 m², terr. 58,40 m². Frais réd. Prix : 1 980 000 F. Ouvert 7 j sur 7. Pagenica commercialisation : no vert : 05-303-303.

Proche Golf Mandelieu, appt. villa sur le toit, vue mer panoramique, au calme, tennis, pisc., frais réd., SH 108 m², terr. 150 m², garage, cave, 3 898 053 F. Tél. no vert : 05-303-303 ouvert 7 j. sur 7.

A 10 MN DE CANNES
2 pces. S.H. 50 m², terr. 33 m², vue mer et collines, park., cave, pisc. 1 360 000 F. Frais notaire réd. Tél. no vert : 05-303-303 ouvert 7 j. sur 7.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. PARIS
Préfère RIVE GAUCHE.
PAIE COMPT. chez notaire.
48-73-35-43, même le soir.

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS DE HAUT DE GAMME PARIS, RÉSIDENTIEL et BUREAUX
(1) 45-62-16-40

ACHÈTE COMPTANT
Notaire, studio à 3 pces. Décision immédiate. 48-04-35-35, poste 257.

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées
46-22-03-80
43-59-68-04
vous propose ses services et son efficacité pour vendre votre appt ou pour acheter. Éval. grat.

VOUS DÉSIREZ VENDRE
UN BIEN IMMOBILIER
Adressez-vous à un professionnel FNAIM.
Immo-Marcadet, 42-52-01-82.
88, rue Marcadet, Paris 18e.
FAX : 42-55-55-55.

locations non meublées offres

Paris

6e, PRÈS RASPAIL, gd 2 pces, 51 m², refait nf, 7e, asc., balcons, 6 420 F ch. comp. ASM 48-24-63-66.

8e, KLÉBER gd studio, 45 m², cuis. équipée, s. de bains, 5e, asc., clair, calme, soleil. 5 150 F ch. comp. ASM 48-24-63-66.

7e, RUE DE VARENNE. Très beau studio 30 m², *8e ét.,* cuis. équipée, belle s. de bains, état neuf. 5 685 F ch. comp. ASM 48-24-63-66.

TROCADÉRO
Imm. moderne, grand luxe. Propriétaire loue superbe studio 45 m², balcon. Parfait état.
Prix : 6 000 F + charges.
Tél. bureau : 46-62-97-36
Tél. dom. : 47-22-03-34

8e, R. LA BOÉTIE superbe studio 40 m², 2 pces poss. 5 000 F, 4e ILE ST-LOUIS, 2 pces, tt cft, terr. 15 m², 8 000 F. 13e, CHEVALERET, 3 pces, tt cft, 53 m², vue dégagée, 5 500 F. 7e, prox. pl. BRETEUIL, 5 pces, 90 m², beau p.d.t. 11 000 F.
CASSIL LOCATIONS
80, r. Sèvres. 45-66-43-43.

locations non meublées demandes

Paris

MASTER GROUP
recherche appts vides ou meublés du studio au 7 P. POUR CADRES, DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉS ET BANQUES
47, rue Vaneau, Paris-7e
Tél. : 42-22-98-70

Sté rech. : appts à louer Paris bon stand. Habitat mixte ou profes. Sans frais pour ppraire. *TRIANGLE. 40-54-74-28.*

Collaborateur du *Monde* cherche pour la période du 1-8-92 au 1-8-93, appartement, meublé ou non, 4 pièces minimum, de préférence 11e, 12e, 20e arrond. Tél. : (16) 88-75-96-56.

EMBASSY SERVICE
recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS et BUREAUX
(1) 45-62-30-00

domaines

A VENDRE - EN FRANCE
SUD DES CÉVENNES
Région verte et vallonnée
Climat méditerranéen

1) DOMAINE DE 230 ha
Gros mas dans forêt de chênes
Vues superbes. Ruisseaux

2) PINÈDE DE 30 ha
A Saint-Jean-du-Gard
Grandes zones constructibles

3) TERRAINS A BATIR
Parfaitement équipés
Endroit ravissant

Rens. : M. BROUHON
No 1, *route de Tohogne*
B. 6940 Barvaux-S/O (Belgique)

pavillons

CACHAN 94 3 niv. de 81 m² *ch. 2 aménag. acc. séj. 3 ch.* 2 wc, 2 sde. Gde cuis., belle vue 2 terr Ht Grenier. Ter. 250 m². Pkg : 1 425 000 F. 45-47-24-93.

villas

Dans un îlot de calme, en plein centre de Meaux, part. vend belle villa particulièrement confortable.

S/sol : garage (2 voit.) + SS/sol complèt. aménagé. Idéal pour prof. libérale. R.-de-C. : hall d'entrée, gd séjour en L sur terrasse. Belle cuis. aménagée et équipée, chbre, dressing + salle de bains.
1er étage : 4 chbres et s. de bains + grenier.

T. 60-09-06-92, ap. 18 h.

LA VARENNE
PROPRIÉTAIRE vds VILLA MANSARD 1988, hall, cuis. équip., office, liv. de 50 m², chemin. cent., wc. 1er ét. 3 chbres, bains + s. d'eau. Ss-sol : gar. 2 voitures. Chbre serv., cave, buanderie. JARDIN PAYSAGER 350 m² clos murs 2,50 m. Prix : 3 200 000 F ttc frais réduits. Tél. soir (1) 48-86-43-68. Bureau (1) 64-68-63-70.

fermettes

VEND SARTHE
2 H PARIS (1 h TGV)
FERME, tt confit. 5 P.
1 HA dépend. : 250 000 F
(ou 2 500 F par mois)
T. : (16) 43-86-07-17.

maisons individuelles

Demeure de charme 1,5 MF luxe, rénovée partie meublée 6 ch., 6 sdb. 394 m². Habit. Poss. revenu important. Pony Loire. 86-39-07-87.

URGENT
RAMBOUILLET
Collab. journal vd maison ancienne

280 m² sur jard. clos de 750 m² Paris Montparnasse à 35 mn RER en 94. 1 450 000 F à déb. Tél. : 43-21-57-04.

Villa stand. région Aix. Parc 5 000 m². Piscine 2 gar., s. sport, loge gardien, calme, acc. facile, ttes commod. Tél. : (16) 42-22-25-16.

terrains

OUEST LES ANDELYS
90 km Paris autoroute A 13. Terrain 4 000 m² clos de mur. Vue s/Seine. Village protégé. Vue sur Château-Gaillard. Golfs, tennis, planche à voile. 385 000 F. 45-02-13-43

OUEST LES ANDELYS
90 km Paris autoroute A 13
LOTISSEMENT A RÉALISER
16 parcelles de 1 000 m²
VILLAGE PROTÉGÉ
le long d'une forêt.
1 150 000 F. 45-02-13-43

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux

Ventes

HOTEL PART.
PLACE MALESHERBES
12 bureaux. Balcon. Archives. *Chaufferie. Sanitaires.*
TRÈS BON ÉTAT
19 500 000 F Hors taxes.
Actes en mains ou location précaire 23 mois. 800 000 F hors charges par an.
GIPPI - 47-66-03-18.

GARE DE L'EST 18 et 20 m² contigus 15 000 F m². R. du JOUR 48 m². R.-de-C. s cour 23 000 F m². Pptaire. 48-00-08-00.

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et ts serv. 43-55-17-50

locaux commerciaux

Locations

Saint-Denis 93
Propriétaire loue local commercial à usage de banque. 190 m², r.-de-c. guichet libre service, 110 m² s.-sol, salle des coffres, 100 m² au 1er étage. Emplacement exceptionnel.
Écrire sous no 6082
LE MONDE PUBLICITÉ
15-17, rue du Colonel-P.-Avia,
75902 Paris, Cedex 15

fonds de commerce

Ventes

Paris 16e, lingerie féminine, boutique 25 m² + 5/sol 25 m², agencement récent. Px 325 000 F. Loyer 4 500 cc. Mois T. HB : 42-23-14-81.

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

4e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 16 m², 2e étage parking	15, rue des Lions-Saint-Paul SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	12 000 + 1 702 9 400

7e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 43 m², 2e étage parking	50, rue de Bourgogne SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	6 750 + 695 3 463
5/6 PIÈCES 180 m², 2e étage	91, av. de La Bourdonnais SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	27 000 + 2 752 19 440

9e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3/4 PIÈCES 85 m² + balc., 7e étage, possib. park.	28, bd Poissonnière CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	6 400 + 970 4 878

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 PIÈCES 94 m², 4e étage parking	4, rue Moufle LOC INTER – 47-45-15-58 Frais de commission	8 570 + 843 6 462

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3/4 PIÈCES 88 m², 8e étage cave, parking	66-68, cours de Vincennes AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	7 456 + 1 463 5 306
3/4 PIÈCES 95 m², 2e étage cave, parking	29, av. Ledru-Rollin AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	9 000 + 1 700 6 404
4/5 PIÈCES 110 m², 1er étage balcon	107, av. Michel-Bizot CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	8 100 + 956 6 102

13e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 50 m², 6e étage balcon, poss. parking	57, bd Auguste-Blanqui CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	3 680 + 1 050 2 919

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3/4 PIÈCES 105 m², 5e étage balcon, poss. parking	17, rue Bausset CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	8 410 + 2 000 6 325
5/6 PIÈCES Refait neuf, 200 m² 1er étage	8, place de Breteuil SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	27 200 + 2 662 19 584
2/3 PIÈCES 82 m², 2e étage	9, rue Edmond-Roger SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	6 400 + 1 818 4 608
2 PIÈCES 58 m², 11e étage cave, parking	86, rue de la Fédération AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	6 262 + 970 4 456

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 P. DUPLEX 131 m², 5/6e ét.	4, rue Félicien-David SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	18 500 + 1 980 14 275
5 PIÈCES 192 m², 1er étage 2 caves	90, bd Flandrin AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	23 000 + 2 000 16 367

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 60 m² 6e étage ss asc.	22, rue de Tocqueville CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	4 560 + 499 3 553
5 PIÈCES 126 m², 3e étage 2 caves	25, rue du Colonel-Moll AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	17 000 + 1 290 12 097
4 PIÈCES 109 m², 6e étage cave	173, bd Pereire AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	15 000 + 1 570 10 674
2/3 PIÈCES 56 m², 3e étage cave	6, rue Mariotte AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	7 000 + 880 4 981
4 PIÈCES 3 chambres, 136 m², 5e étage	9, rue des Dardanelles GCI – 40-16-28-71	17 000 + 2 208

18e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 59 m², 1er étage cave, parking	110, rue Marcadet AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	4 602 + 1 240 3 275

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 64 m², 3e étage cave, parking balcon	74, rue Petit AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	6 010 + 1 168 4 277

20e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 92 m², 3e étage cave, parking	74-80, rue de Buzenval AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	7 200 + 1 600 5 124

91 – ESSONNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PAVILLON 4 P. 122 m² + jardin	LONGJUMEAU 21, rue des Tamaris AGIFRANCE – 49-03-43-02 Frais de commission	6 847 + 359,18 4 872,33

92 - HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 86 m², 2e étage balcon, 2 parkings	BOULOGNE 197, rue Gallieni LOC-INTER – 47-45-14-65 Frais de commission	7 500 + 650 5 670
5 PIÈCES 112 m², 2e étage	BOULOGNE 743, av. du Général-Leclerc SAGGEL – 46-08-80-36 Frais de commission	7 250 + 1 446 5 220
3 PIÈCES 70 m², 4e étage parking	BOULOGNE 791, av. du Général-Leclerc SAGGEL – 46-08-80-36 Frais de commission	5 050 + 969 3 636
2 PIÈCES 57 m² Rez-de-chaussée	NEUILLY-SUR-SEINE 1, rue du Général-Delanne SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	5 700 + 465 4 104
4/5 PIÈCES 185 m², 2e étage	NEUILLY-SUR-SEINE 3, rue du Général-Delanne SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	21 350 + 1 549 15 372
STUDIO 38 m², 3e étage parking	NEUILLY-SUR-SEINE 20, bd. du Général-Leclerc GCI – 40-16-28-68	4 530 + 513,25
2 PIÈCES 59 m², 3e étage parking	NEUILLY-SUR-SEINE 22, bd. du Général-Leclerc GCI – 40-16-28-68	7 080 + 807
5/6 PIÈCES 251 m², 2e étage parking	NEUILLY-SUR-SEINE 74, rue de Chézy GCI – 40-16-28-68	37 650 + 5 771,25
6 PIÈCES 230 m², 1er étage	NEUILLY-SUR-SEINE 1 bis, bd. Richard-Wallace AGIFRANCE – 49-03-43-04 Frais de commission	24 770 + 3 496 17 626
3 PIÈCES 109 m² rez-de-chaussée	NEUILLY-SUR-SEINE 12, rue Chauveau AGIFRANCE – 49-03-43-04 Frais de commission	9 863 + 1 258 7 018
5 PIÈCES 168 m² 2e étage	NEUILLY-SUR-SEINE 14, rue Chauveau AGIFRANCE – 49-03-43-04 Frais de commission	17 500 + 1 841 12 453
4 PIÈCES 89 m², 1er étage parking, cave	SURESNES 16, rue Salomon-de-Rothschild AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	6 730 + 1 315 4 790

94 - VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 76 m², 1er étage parking, cave	CACHAN 34, avenue Carnot AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	5 400 + 960 3 843
4 PIÈCES 96 m², 2e étage 2 parkings balcon	SAINT-MANDÉ 2, avenue Joffre LOC-INTER – 47-45-16-09 Frais de commission	9 000 + 996 6 750
3 PIÈCES 72 m², 1er étage parking, balcon	VINCENNES 88, rue Defrance LOC-INTER – 47-45-19-97 Frais de commission	6 100 + 670 4 662

77 – SEINE-ET-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
MAISON 5 PCES 145 m² jardin privatif	BUSSY-SAINT-GEORGES 30, promenade des Golfeurs SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	11 025 + 400 8 769

78 – YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PAVILLON 6 PCES 150 m² garage	GUYANCOURT 28, allée des Genets SAGGEL – 46-08-80-36 Frais de commission	8 000 + 486 5 760

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE









LOCARE







SAGGEL VENDÔME
GROUPE UAP

VIE DES ENTREPRISES

Une perte nette de 92,9 millions de francs en 1991

Malaise social et redressement financier à Antenne 2

Alors que les techniciens d'Antenne 2 se sont mis en arrêt de travail pour exiger une prime mensuelle de 2 500 francs, et que des préavis de grève ont été déposés par plusieurs catégories de personnel, le conseil d'administration de la chaîne s'est réuni, mardi 2 juin, pour approuver des comptes 1991 en net redressement.

Avec de nouvelles méthodes d'amortissement des programmes – les stocks de programmes ont été revalorisés de 373 millions de francs tandis que les films ou séries supposés n'engendrer aucune recette ont été dépréciés de 150 millions de francs – la perte nette s'est établie l'an passé à 92,9 millions de francs. A méthode constante, la perte est de 275,4 millions de francs, à comparer avec une prévision de moins 369 millions et des pertes qui s'élevaient en 1990 à 744,3 millions de francs. Ces chiffres s'avèrent *« d'autant plus significatifs »*, selon M. Eric Giuly, directeur général d'Antenne 2, *que les recettes publicitaires ont été* inférieures de 60 millions de francs aux prévisions initiales (1,4 milliard de francs). Parmi les charges, la *reconstitution des stocks de programmes* a nécessité un dépassement budgétaire de l'ordre de 81,7 millions de francs. Selon les dirigeants de la chaîne, ce dépassement *« correspond à la volonté de reconstituer pour l'avenir un stock de programmes cohérent avec la nouvelle ligne éditoriale. Il est partiellement compensé par des dépenses inférieures aux prévisions sur l'information, les sports, la diversification et l'informatique »*.

Parmi les points positifs, les dirigeants de la chaîne ont fait valoir les effets favorables de la réorganisation interne (55,5 millions ont été économisés sur les dépenses de fonctionnement), le fait que le plan social de réduction des effectifs a été amorti en grande partie en 1990 et que le solde de trésorerie (168,7 millions de francs) a permis d'économiser 4,7 millions de francs de frais financiers. Lors de la réunion du 2 juin, M. Eric Giuly, directeur général, a présenté les tableaux de bord des quatre premiers mois de 1992 : les recettes publicitaires ont progressé de 13 % par rapport à la même période en 1991 et 84 *millions de francs ont* été économisés sur le coût de la grille des programmes par rapport au budget. En revanche, une tendance au *dépassement sur les dépenses de personnel* a été constatée, qui pourrait aller s'aggravant si le climat social ne s'améliorait pas. Compte tenu de ces éléments – la disparition de La Cinq devrait faire sentir son plein effet en 1992 – le *« résultat devrait être comme prévu légèrement positif »* en 1992.

Y. M.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Promodès : 30 % de chiffre d'affaires hors de France.** – Promodès, qui vient de fêter ses trente ans, poursuit sa politique de développement européen : la chaîne réalise désormais 31,3 % de ses ventes hors de l'Hexagone, en particulier en Espagne, Italie, Portugal, Grèce (un hypermarché a été ouvert cette année) et en Allemagne, où elle perd encore de l'argent après la reprise de Plaza. Le groupe, qui vient d'acquérir 95 % des actions de l'un des plus importants grossistes de l'est de la France, BRMC (2 milliards de francs de chiffre d'affaires), pèse *désormais 110 milliards* de francs de chiffre d'affaires, pour un bénéfice net (part du groupe) de 450 millions de *francs (+ 18 %). Son objectif est* d'être l'un des cinq premier distributeurs européens dans dix ans.

□ **Fichet-Bauche (serrurerie) : hausse de 8 % du résultat net consolidé en 1991.** – Le groupe Fichet-Bauche, filiale de la Compagnie de navigation mixte, spécialisée *dans la sécurité*, a dégagé *en* 1991 un résultat net consolidé (part du groupe) de 50 millions de francs, en hausse d'un peu plus de 8 % sur l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires a progressé de 14 %, à 3,1 milliards de francs, contre 2,8 milliards de francs en 1990. Les actionnaires se verront proposer un dividende net de 30 francs, soit 45 francs, avoir fiscal inclus, contre 27 francs et 40,50 francs l'année précédente. Cette amélioration des résultats est due, selon la direction, au développement des activités pour le secteur bancaire en France, dans les équipements de sécurité en Allemagne et au Portugal et, à travers le groupe Brink's, dans les services.

□ **Dauphin attend une reprise de l'affichage.** – L'afficheur publicitaire Dauphin a connu des résultats en baisse en 1991, compte tenu d'une conjoncture morose. Si le nombre d'affiches posées n'a guère varié, le chiffre d'affaires affichage a baissé de 4,5 % par rapport à 1990, passant à 1,274 milliard de francs (sur un total de *1,322 milliard). Le résultat net* consolidé s'est élevé, après écarts d'acquisition, à 24,2 millions de francs (en retrait de 69,6 % par rapport à 1990). Le groupe escompte une reprise pour 1992-1993, et poursuivra son développement international (il occupe 25 % du marché en Italie et a obtenu une concession de 120 panneaux avec la ville de Madrid en 1991).

CRISE

□ **Terraillon supprime 140 emplois dans son usine d'Annemasse.** – La *direction de l'usine Terraillon a* annoncé, mardi 2 juin, la suppression de 140 emplois dans son usine d'Annemasse. Il ne restera plus que *30 personnes sur le site*, chargées essentiellement de la vérification de la production de Terraillon en provenance de la Malaisie et destinée à l'Europe. L'entreprise, spécialisée dans la fabrication de matériel de poids et mesures (balances), est détenue à 67 % par le groupe Tapie (« le Monde de l'économie » du 2 juin). Elle employait 350 personnes il y a encore trois ans.

FRAUDE

□ **M. Michael Milken témoigne contre un de ses anciens collègues.** – *Le financier américain Michael* Milken, condamné à dix ans ans de prison pour fraude sur le marché des *junk bonds* (obligations à haut risques), a témoigné mardi 2 juin devant un tribunal de New-York contre un de ses anciens collègues travaillant pour lui. M. Alan Rosenthal, cinquante-trois ans, est accusé de diverses fraudes dans le cadre de ses fonctions au sein de la firme d'investissements Drexel Burnham Lambert, dont M. Milken dirigeait le service des *junk bonds*. M. Milken, qui faisait sa première apparition publique depuis son incarcération il y a quinze mois, a affirmé qu'il avait personnellement engagé M. Rosenthal, alors vendeur de vêtements, et lui avait demandé de tenir le registre d'une série de transactions *pour lesquelles M. Milken facturait* un prix trop élevé aux clients d'un fonds d'investissements.

CAPITAL

□ **SITA prend une participation minoritaire dans le groupe Louis Nicollin.** – La SITA, filiale de la Lyonnaise des eaux-Dumez spécialisée dans le traitement des déchets industriels et urbains, a pris une participation de 36 % dans le capital du groupe Louis Nicollin, spécialisé dans la collecte des ordures ménagères. Ce groupe familial réalise un chiffre d'affaires annuel *d'environ 400 millions de francs et* emploie 1 800 salariés. Implanté en Languedoc-Roussillon, le groupe possède notamment la concession du ramassage des ordures de Montpellier, de Versailles et de l'île de la Réunion. Le groupe de M. Louis Nicollin, qui était l'un des derniers groupes indépendants sur le marché de la collecte des ordures (désormais partagé entre la Lyonnaise des eaux-Dumez et la Générale des eaux), avait fait état, début avril, de « contacts » avec le groupe américain Waste Management.

INVESTISSEMENT

□ **Toray (textile) fabriquera aux Etats-Unis de la fibre de carbone *pour Boeing*.** – *Le géant japonais* du textile Toray a annoncé récemment qu'il allait investir 4,5 milliards de yens (189 millions de francs) pour produire aux Etats-Unis de la fibre de carbone pour le constructeur d'avions Boeing. La nouvelle société, baptisée Toray Composites America Inc., sera localisée à Frederickson, près de Tacoma (Etat de Washington). Son capital, détenu à 100 % par Toray, sera de 3,6 milliards de yens. La production doit démarrer en juillet 1994, avec un objectif de production de 1,3 million de mètres carrés de feuilles de fibre de carbone destinées aux moulages. Toray fournit déjà de la fibre de carbone à Boeing à partir de son usine japonaise d'Ehime.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 2 juin ↑

Reprise sans conviction

Après son accès de faiblesse de lundi, la Bourse de Paris s'est redressée mardi 2 juin, mais dans un marché toujours très prudent et peu actif. Après avoir ouvert sur un gain de 0,33 %, l'indice CAC 40 accentuait sa progression pour s'inscrire en hausse de 0,73 % à la mi-journée. Mais dans le courant de l'après-midi, la tendance s'inversait quelque peu et le CAC 40 ne gagnait plus en clôture que 0,37 % à 2 024,87 points.

Le MATIF, en baisse en début de séance pour des considérations politiques alors que la motion de censure avait été repoussée d'extrême justesse la veille à l'Assemblée nationale, s'est rapidement repris, entraînant dans son sillage le marché des actions. Une reprise qui est restée faible alors que la Bourse parisienne se cherche depuis plusieurs semaines. Elle bute sur ses sommets historiques et semble engluée entre les 2 000 à 2 050 points du CAC 40. Pour en sortir, elle ne peut compter que sur une bonne nouvelle venant des marchés de taux ou sur une *stabilisation durable de Wall Street au*-dessus des 3 400 points de l'indice Dow Jones. En revanche, des difficultés du côté du PEA (plan d'épargne en actions) sur lequel les députés vont se *prononcer mercredi 3 juin pousseraient* le marché à la baisse.

Du côté des valeurs, les blue chips étaient plutôt bien orientées, à l'image de Michelin en hausse de 2,1 % avec *398 700* échanges et de *Paribas qui* gagnait 1,6 % (82 575 transactions).

NEW-YORK, 2 juin ↓

Consolidation

Après son nouveau record histori*que battu lundi, Wall Street a éprouvé* le besoin de souffler mardi 2 juin. Après avoir évolué irrégulièrement et dans une fourchette étroite durant toute la journée, une vague de ventes sur programme informatique, déclenchée pendant la dernière demi-heure d'échanges, a pesé sur la tendance. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 396,13 points en baisse de 17,08 points (0,50 %). Le volume des transactions a été très élevé avec quelque 203 millions de titres échangés.

Mais l'optimisme demeure. Pour la plupart des investisseurs, New-York est fondamentalement en bonne santé, et les investisseurs ont confiance dans la capacité de reprise de l'économie américaine. L'annonce d'une hausse de 0,4 % de l'indice composite des principaux indicateurs économiques américains et d'une augmentation de 1,3 % des ventes de logements en avril n'a fait que renforcer ce sentiment.

VALEURS	Cours du 1er juin	Cours du 2 juin
Alcoa	78 5/8	78 7/8
ATT	42 1/8	41 1/2
Boeing	44	43
Chase Manhattan Bank	29 1/8	29 1/8
Du Pont de Nemours	53	53 3/8
Eastman Kodak	40 1/8	39 7/8
Exxon	61 3/8	61 3/8
Ford	48 3/8	46
General Electric	76 3/8	75 1/2
General Motors	41 5/8	40 1/2
Goodyear	70 3/8	70 1/4
IBM	90 5/8	90 5/8
ITT	64	64 1/8
Mobil Oil	64 7/8	64 5/8
Pfizer	74 3/4	71 1/2
Schlumberger	65 3/8	65 1/8
Texaco	64 3/8	63 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	118 3/4	117
Union Carbide	28 3/4	29
United Tech.	51 7/8	51 7/8
Westinghouse	17	17
Xerox Corp.	76 1/4	76

LONDRES, 2 juin ↑

Petite progression

La Bourse de Londres a réduit ses gains mardi 2 juin en clôture, affectée par des prises de bénéfices et par le tassement de Wall Street, qui ont calmé l'euphorie déclenchée par le relèvement de l'offre de HSBC Holdings sur Midland. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 8,3 points (0,3 %) à 2 705,9. Il s'était apprécié de près de 20 *points dans la matinée. Le volume* des échanges s'est élevé à 491,6 millions de titres contre 424,7 millions la veille. L'activité a été importante dans le secteur bancaire. *Outre la Midland qui s'est* appréciée à la suite du relèvement du prix de son OPA, la Barclays et National Westminster ont également été recherchées. En effet, des rumeurs affirment qu'Hanson et P and O pourraient investir dans Canary Wharf, le projet londonien du numéro un mondial de l'immobilier Olympia and York, sous administration judiciaire et dans lesquelles les banques sont fortement impliquées.

TOKYO, 3 juin ↑

Attentisme

Séance terne et sans relief, mercredi 3 juin à la Bourse de Tokyo, qui *a toutefois terminé la séance sur une* petite hausse. En clôture, l'indice Nikkei gagne 63,13 points, soit 0,35 %, à 18 188,68 points.

La *grande faiblesse du volume des* transactions traduit l'extrême prudence des investisseurs avant le 12 juin et l'expiration des contrats à terme sur indices. *« Personne n'achète ni ne vend, c'est pourquoi les volumes sont si minces et le resteront probablement jusqu'au règlement des échéances à terme »*, explique un opérateur.

VALEURS	Cours du 2 juin	Cours du 3 juin
Ajinomoto	1 290	1 310
Bridgestone	1 170	1 170
Canon	1 400	1 420
Fuji Bank	1 470	1 450
Honda Motors	1 490	1 490
Matsushita Electric	1 350	1 350
Mitsubishi Heavy	580	587
Sony Corp.	4 290	4 290
Toyota Motors	1 490	1 500

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4439	4435	Immob. Hôtelière	1170	1120
Arnault Associés	250	...	Internt. Computer	158	
B.A.C.	45		I.P.B.M.	63 90	
Bque Vernes	795		Locamic	70	
Boiron (Ly)	491	492	Matra Comm.	218	213 10
Bosset (Lyon)	230		Molex	178	
C.A.L.-de-Fr. (C.C.I.)	780	..	Publ. Filipacchi	490	490
Calberson	376 50	...	Rhone-Alp Ecu (Ly.)	309 20	
Cardif	850	850	Select Invest (Ly)	88 60	
C.E.G.E.P.	175		Serbo	285	
C.F.P.I.	278		Sopra	320	
C.N.I.M.	1202	1200	TF1	538	521
Codetour	289	...	Thermador H. (Ly)	400	
Conforama	1218		Unilog	268	
Creeks	185		Viel et Cie	113	
Dauphin	308		Y. St-Laurent Groupe	850	860
Delmas	1130				
Demachy Worms Cie	370				
Devanlay	1134				
Deville	161 50				
Dolisos	119	..			
Editions Belfond	150	..			
Europ. Propulsion	205	205			
Finacor	104				
G.F.F. (group. fon. f.)	105	105			
G.L.M.	394				
Gravograph	159	...			
Guntoli	889	826			
I.C.C.	200	..			
Idianova	98	...			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 2 juin 1992

Nombre de contrats estimés : 76 856

COURS	ÉCHÉANCES Juin 92	Sept. 92	Déc. 92
Dernier	108,56	108,86	109,10
Précédent	108,70	108,96	109,16

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 92	OPTIONS D'ACHAT Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Juin 92	OPTIONS DE VENTE Sept. 92
109	0,09	0,73	0,56	0,36

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 8 762

COURS	Mai	Juin	Juillet
Dernier	2 024	2 025	2 041
Précédent	2 008	2 036	2 002

CHANGES

Dollar : 5,41 F ↓

Le dollar était stable à Paris mercredi 3 juin, s'échangeant à 5,41 francs *contre 5,4190 francs la veille* à la cotation officielle. Il continuait en revanche à baisser à Tokyo à la suite de *nouvelles interventions de la* Banque du Japon.

FRANCFORT	2 juin	3 juin
Dollar (en DM)	1,6124	1,6085
TOKYO	2 juin	3 juin
Dollar (en yens)	127,48	126,90

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (3 juin) .... 9 15/16 - 10 %

New-York (2 juin) .... 3 13/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	1er juin	2 juin
Valeurs françaises	116,5	116,9
Valeurs étrangères	107,1	107,1
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	548,30	548,16
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 017,40	2 024,87

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	1er juin	2 juin
Industrielles	3 413,24	

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	1er juin	2 juin
100 valeurs	2 697,60	2 705,90
30 valeurs	2 014,70	2 111
Mines d'or	105,80	106,10
Fonds d'Etat	89,58	89,58

FRANCFORT

	1er juin	2 juin
Dax	1 798,14	1 801,39

TOKYO

	2 juin	3 juin
Nikkei Dow Jones	18 125,55	18 188,68
Indice général	1 364,58	1 366,38

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,4200	5,4220	5,5038	5,5089
Yen (100)	4,2530	4,2540	4,3120	4,3160
Ecu	6,9025	6,9045	6,8963	6,9033
Deutschemark	3,3635	3,3650	3,3647	3,3689
Franc suisse	3,6880	3,6920	3,6940	3,7008
Lire italienne (1000)	4,4500	4,4565	4,4222	4,4322
Livre sterling	9,8375	9,8425	9,8380	9,8485
Peseta (100)	5,3840	5,3880	5,3530	5,3624

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 13/16	3 15/16	3 15/16	4 1/16	4 1/16	4 3/16
Yen (100)	4 9/16	4 11/16	4 1/2	4 5/8	4 7/16	4 9/16
Ecu	10 1/8	10 1/4	10 1/8	10 1/4	10 1/8	10 1/4
Deutschemark	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4
Franc suisse	9 7/16	9 9/16	9 3/16	9 5/16	8 15/16	9 1/16
Lire italienne (1000)	12 3/16	12 7/16	12 3/16	12 7/16	12 3/16	12 7/16
Livre sterling	9 7/8	10	9 7/8	10	9 7/8	10
Peseta (100)	12 1/8	12 3/8	12 1/8	12 3/8	12 3/16	12 7/16
FRANC FRANÇAIS	9 7/8	10	9 15/16	10 1/16	9 7/8	10

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 3 JUIN

Cours relevés à 10 h 30

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4770	C.N.E 3%	4630	4635	4635	+ 0 11
915	B.N.P. T.P.	929	921	927	- 0 22
900	Cr.Lyon. T.P.	905	901	901	- 0 44
1680	Renault T.P.	1655	1655	1640	- 0 91
1779	Rhône Poul. T.P.	1785	1765	1765	- 1 12
1156	Saint Gobain T.P.	1161	1155	1164	+ 0 26
890	Thomson T.P.	915	....	....	....
785	ACCOR	773	770	769	- 0 52
795	Air Liquide	789	782	780	- 1 14
645	Alcatel-Alsthom	654	649	648	- 0 92
1740	Als.Superm.	1828	1827	1830	+ 0 11
315	A L S P I	330	327	327	- 0 91
490	AGF Sté Centrale	503	500	500	- 0 60
850	Aux. Entrepr.	890	850	900	+ 1 12
172	Avenir H. Média	160 30	161	161	+ 0 44
1000	Axa (ex Cie Midi)	1050	1040	1039	- 1 05
142	Bafip	159	156	156	- 1 89
128	Bail-Equipem.	122 50	122 50	122 50	....
815	Bail Investiss.	820	811	819	- 0 12
490	Bancaire	457 50	458 90	454	- 0 77
810	Bazar H.-V.	789	776	776	- 1 65
1450	Berger (M)	1450	1442	1442	- 0 55
410	Bertrand Faure	406	....	....	....
755	Bic	803	803	816	+ 1 62
1110	B.I.P.	1085	1085	1085	....
345	BIS	349 90	345	345	- 1 40
400	B N P (CI)	391 50	392	390	- 0 38
785	Bolloré Tech.	795	799	795	...
3230	Bongrain	3345	3330	3306	- 1 17
720	Bon-Marché	699	704	710	+ 1 57
865	Bouygues	818	818	818	....
114	BP France	116 10	118 90	118 80	+ 2 33
1140	B S N	1119	1113	1110	- 0 80
1180	Canal Plus	1167	1162	1155	- 1 03
315	Cap Gem.S.	299 70	297	296	- 1 23
2730	Carrefour	2650	2648	2645	- 0 19
179	Casino	176 70	177	177 90	+ 0 68
108	Casino ADP	105 70	104	104	- 1 61
542 50	Castorama D.I.	578	573	575	- 0 52
184	C.C.F.	190 50	189 70	189	- 0 79
45	CCMC Ly	47	....	....	....
435	C.D.M.E.	415	413	412	- 0 72
189	C.E.G.I.D.	195	....	....	....
110	Centrest (Ny)	105	102	102	- 2 86
430	C.E.P. Comm.	440	430	435	- 1 14
132	Cerus	128 50	128	128	- 0 39
795	Cetelem	782	782	782	....
290	CF Int.	290	283 10	283 10	- 2 38
325	CGI Info.	332 50	327 10	327 10	- 1 62
1280	C G I P	1149	1146	1148	- 0 09
840	CGP	855	....	....	....
1270	Chargeurs S A	1276	1276	1270	- 0 47
345	Christian Dior	343 50	345	346 80	+ 0 96
620	C I C A (M)	605	605	605	....
465	Ciments franc.	472	472	472	....
725	Clarins	736	733	733	- 0 41
535	Club Méditer	531	524	521	- 1 88
186	CMB Packa.	185	186 50	185 50	+ 0 27
790	Colas	777	775	772	- 0 64
250	Cpt. Entrep.	237 50	233 50	233 50	- 1 68
1300	Compt Mod.	1289	1284	1284	- 0 39
265	CPR (Paris Ré.)	256 20	257	258	+ 0 70
895	Créd. Foncier	947	950	947	....

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
225	Crédit Loc France	243 60	242 10	241 90	- 0 66
595	Cr Lyon (CI)	595	587	590	- 0 84
1090	Crédit Nat.	1040	1035	1031	- 0 87
330	CSEE	322	322	322	....
3200	Damart	3220	3155	3155	- 2 02
380	Dassault Aviation	372	375	375	+ 0 81
189	Dassault Electr.	180	...	....	....
1770	De Dietrich	1818	1820	1850	+ 1 76
87	Dév.R.d.C.(Li)	82 30	83 25	83 25	+ 1 15
151	Dév.R.Sud-Est	145	147 50	147 50	+ 1 72
365	D M C	360	361	361	+ 0 28
430	Docks France	427	427	427	....
310	Dynaction	311	315	311	....
2400	Eaux (Gle)	2369	2365	2356	- 0 55
875	E.B.F.	868	865	855	- 1 50
475	Ecco	476 50	475 90	473	- 0 73
385	Elf Aquitaine	399	395	395	- 1 00
1180	ElfSanofi(ExSanofi)	1082	1070	1080	- 0 18
275	Erap-Elf (Certif)	272 10	272 10	272	- 0 04
655	Eridania-Beghin	675	672	676	+ 0 15
460	Essilor	468 80	468	466	- 0 60
220	Essil.Int.(DP)	231 80	230	231 90	+ 0 04
795	Esso	851	853	848	- 1 51
1560	Eurafrance	1553	1550	1560	+ 0 45
700	Eurocom	719	716	718	- 0 14
125	Eurodisneyland	116 70	115 60	115 60	- 0 94
1060	Europe 1	1010	1039	1039	+ 2 87
36	Eurotunnel	36	36 05	35 95	- 0 14
1400	Exor	1400	....	....	....
120	Finextel	121 70	120	120 50	- 0 99
405	Fives Lille	408	....	....	....
3080	Fromager. Bel	3410	3410	3410	....
1960	Gal.Lafayette	2200	2040	2199	- 0 05
1970	G.A.N.	1930	1946	1938	+ 0 41
570	Gascogne (B)	600	595	600	....
1480	Gaz et Eaux	1485	1476	1490	+ 0 34
635	Géophysique	656	654	654	- 0 30
665	Gerland Ly	665	665	665	....
760	Groupe André SA	752	745	745	- 0 93
530	Groupe Cité	560	560	560	....
425	GTM-Entrep.	413 10	416	416	+ 0 70
1770	Guyenne-Gas.	1760	1738	1740	- 1 14
140	Hachette	143	141	142 30	- 0 49
540	Havas	545	544	544	- 0 18
310	Idia	313	319	319	+ 1 92
345	Imétal	352	352	350 40	- 0 45
148	Immob. Phénix	155 80	155	155	- 0 51
106	Ingénico	108 80	108	108 90	+ 0 09
5700	Inst. Mérieux	6690	6700	6730	+ 0 60
480	Interbail	478	474	474	- 0 84
865	Intertechnique	880	880	880	....
960	J. Lefebvre	947	....	....	....
555	Klépierre	560	559	555	- 0 89
785	Labinal	789	790	790	+ 0 13
385	Lafarge	375 90	370 50	370 20	- 1 52
320	Lebon	335	330	330	- 1 49
4850	Legrand	4895	4870	4870	- 0 51
2650	Legrand (DP)	2780	2780	2799	+ 0 68
450	Legris Industries	466	461	465	- 0 21
720	Locindus	742	741	742	....
4150	L.V.M.H.	4075	4075	4063	- 0 29
665	Lyon.Eaux/Dumez	570	567	566	- 0 70
715	Majorette Ly	113	113	113 80	+ 0 71
320	Mar. Wendel	322 10	323 20	323 20	+ 0 34
184	Matra	194	192	190 10	- 2 01
590	Merlin-Gerin	803	802	802	- 0 17
98	Metaleurop	97 20	97 20	97 50	+ 0 31
38	Métrologie In.	39	38 20	38 20	- 2 05
220	Michelin	219 50	220	219 70	+ 0 08
156	Min. Salsig (Mo)	158 10	....	....	....
79	MMB	80 80	80	80	- 0 99
171	Moulinex	175 40	175	174	- 0 80
1130	Navig. Mixte	1121	1120	1116	- 0 45
122	Nord-Est	120	120	119 30	- 0 58
295	Nordon (Ny)	275	....	....	...
580	Nouv Galeries	570	....	....	....
167	Olipar	172	174 90	174 90	+ 1 69
900	Oréal	900	903	896	- 0 44
415	Paribas	414 50	408 20	408	- 1 57
205	Pechiney Int.	205 50	205 50	204 80	- 0 34
375	Pechiney (CIP)	367	360	360	- 1 91
1560	Pernod Ricard	1545	1551	1548	+ 0 19
775	Peugeot	789	781	783	- 0 76
375	Pinault	362	361 10	360	- 0 55
840	Plastic-Omn.	841	840	840	- 0 12
600	Poliet	590	590	590	....
715	Primagaz	687	692	683	- 0 58
820	Printemps	814	811	811	- 0 37
3730	Promodès	3599	3530	3500	- 2 75
610	Radiotechn.	590	586	586	- 0 68
5700	Redoute (La)	6010	5900	5990	- 0 33
185	Rémy Cointreau	187	184 60	185 10	- 1 02
645	R. Poulenc CIP	633	633	628	- 0 79
335	Robur Financ.	331	....	....	....
88	Rochette(La)	70 50	70 40	70 40	- 0 14
2120	Roussel Uclaf	2254	2220	2230	- 1 06
3250	R. Impér.Ly *	3270	3300	3300	+ 0 92
183	Sade (Ny)	188	....	....	....
2050	Sagem	2235	2240	2219	- 0 72
585	Saint Gobain	595	594	592	- 0 50
1330	Saint Louis	1335	1332	1330	- 0 37
1480	Salomon Ly	1455	1440	1460	+ 0 34
330	Salvepar (Ny)	317 50	318	318	+ 0 16
420	S A T	1450	1430	1430	- 1 38
250	Saul. Chât.	255 80	246 10	246 10	- 3 79
1150	Saupiquet (Ny)	1154	1144	1143	- 0 95
766	Schneider	777	770	770	- 0 90
18 50	SCOA	16 95	17	17	+ 0 29
395	Scor s.a.	400	392	392	- 2 00
2230	S.E.B.	2170	2150	2180	- 0 46
450	Sefimeg	442 50	439 60	440	- 0 56
127	Sélectibanque	127 50	127 50	127 50	....
240	Sextant A.	234	....	....	...
790	S F I M	773	....	....	....
245	S.G.E.	242	241 90	242	...
435	Simco	431	425	430	- 0 23
710	Sk. Rossignol	638	638	638	....
500	Sligos	492	492	493	+ 0 20
535	Société Géné.	541	534	535	- 1 11
82	Sodecco(B)	83 80	84 10	84 10	+ 0 47
129	Sodero(Ns)	123	122	122	- 0 81
1020	Sodexho	1083	1090	1080	- 0 28
80	Sogeparl(Ny)	78 05	78 10	78 20	+ 0 19
430	Sogerap	430 10	431	431	+ 0 21
1500	Sommer-Allib.	1561	1561	1574	+ 0 83
405	SOPHIA	405 50	406	406	+ 0 12
1700	Source Perrier	1701	...	....	..
875	Sovac	837	835	835	- 0 24
375	SPEP	374	370 50	370 50	- 0 94
360	Spie-Batignol.	353	356	356	+ 0 85
875	Strafor Facom	880	867	873	- 0 80
335	Suez	338 50	332 50	333 50	- 0 89
1170	Synthélabo	1146	1145	1155	+ 0 79
160	Thomson CSF	163 40	162 50	161	- 1 47
250	Total	264	263	259 70	- 1 63
186	- (certif.)	200 50	197 10	196	- 2 24
210	Traffaux Fin.	210 10	216	216	+ 2 81
540	U.A.P.	548	541	539	- 1 64
340	U F B Locab.	320	318	314	- 1 88
735	U I C	736	739	736	...
450	U I F	448	447	447	- 0 22
800	U I S	820	...	..	..
525	Unibail	504	500	504	....
740	Valéo	755	753	747	- 1 06
255	Vallourec	244	242	243 70	- 0 12
310	Via Banque	301	305	305	+ 1 33
345	Worms et Cie	350	340	352	+ 0 57
1290	Zodiac	1295	1300	1281	- 1 08
1070	Elf Gabon	1171	1150	1150	- 1 79
113	Amax	116 50	116 60	116 60	+ 0 09
135	Amer. Barrick	140	140	140	....
124	Amer. Express	127 50	126 40	125 60	- 1 49
235	A.T.T.	226 10	225	225	- 0 04
190	Anglo Amer.C.	195	192 60	192 60	- 1 23
325	Amgold	309 50	310	310	+ 0 16
255	Banco Santander	257 50	....	....	....
830	B.A.S.F.	834	837	837	+ 0 36
990	Bayer	993	..	....	....
54	Beecham Plc	57 75	57 70	57 65	- 0 17
36	Buffelsfont.	36	35 80	35 80	- 0 56
158	Chase Manh.	150 60	152 10	152 10	+ 1 00
2730	Daimler Benz	2734	2756	2750	+ 0 59
146	De Beers	140 20	140 20	140 20	..
2400	Deutsche Bank	2370	2362	2368	- 0 17
1170	Dresdner Bank	1140	1144	1144	+ 0 35
64	Driefontein	60 50	60 30	60	- 0 83
290	Du Pont-Nem.	285 80	292	292	+ 2 17
220	Eastman Kodak	217 10	220	220	+ 1 34
14	East Rand	13 70	13 90	13 80	+ 0 73
33	Echo Bay	33 95	32	32	- 5 74
260	Electrolux	260	260	260	....
134	Ericsson	136 60	137	137	+ 0 29
325	Exxon Corp	333	336	336	+ 0 90
240	Ford Motor	251 40	249 30	249 30	- 0 84
47	Freegold	47 30	47 40	47 40	+ 0 21
20	Gencor	19 70	20 40	20 40	+ 3 55
420	Gén. Elect.	412	412 10	411 60	- 0 10
210	Gén Motors	226 50	221 80	221	- 2 43
380	Gén. Belgique	383 10	.	..	
50	Gd. Métropol.	51 85	50 95	50 95	- 1 74
61	Guinness	60 75	60 25	60 50	- 0 41
23	Hanson PLC	23 70	23 60	23 60	- 0 42
26	Harmony Gold	25 75	26 65	26 65	+ 3 50
405	Hewlett Packard	413	412	412	- 0 24
34	Hitachi	34 10	34 40	34 40	+ 0 88
880	Hoechst	885	894	894	+ 1 02
69	Homestake	69	71 50	71 50	+ 3 62
132	I.C.I.	131	130 30	130 30	- 0 53
500	I.B.M.	495 40	498 50	497 50	+ 0 42
355	I.T.T.	348 90	348 10	348 10	- 0 23
188	Ito Yokado	188 70	190	189 70	..
58	Matsushita	57 30	57	57 10	- 0 35
3 55	Maxwell	3 55	...	....	...
250	Mc Donald's	256 50	257	257	+ 0 15
805	Merck	835	818	818	- 2 04
515	Minnesota M.	521	....	...	....
44	Mitsubishi	43	...	....	....
335	Mobil corp.	354 20	....	....	...
310	Morgan J.P.	309	..	...	....
37390	Nestlé	36700	36510	36420	- 0 76
143	Norsk Hydro	147 50	147	148	+ 0 34
106	OFSIL	104	...	....	....
1860	Pétrofina	1748	1760	1760	+ 0 69
415	Philip Morris	420 90	417 60	417 60	- 0 78
115	Philips	115 50	115 40	115 40	- 0 09
56	Placer Dome	59 50	57 10	57 10	- 4 03
555	Procter Gamble	584	....	....	....
210	Quilmès	206	205	205	- 0 49
25	Randfontein	24 15	24 40	24 40	+ 1 04
310	Rhone Poul. Rorer	320	318 50	318 80	- 0 38
450	Royal Dutch	470 80	473 30	473 50	+ 0 57
63	R T Z	60 55	60 20	60 10	- 0 74
2 17	Saat.& Saatchi	2 04	2 05	2 05	+ 0 49
32	St Helena	31	...	....	..
335	Schlumberger	355 10	354 90	353	- 0 59
49	Shell transp.	49 60	49 40	50	+ 0 81
2320	Siemens	2320	2308	2309	- 0 47
400	Siemens Nixdorf	399	400	405	+ 1 50
182	Sony	185	186	186	+ 0 54
61	Sumitomo Bank	62 10	63 95	63 95	+ 2 98
183	T.D.K.	181 40	....	....	...
60	Telefonica	62 70	60 60	60 60	- 3 35
27	Toshiba	27 20	27 25	27 25	+ 0 18
565	Unilever	553	550	550	- 0 54
290	Unit.Techn.	286	286 10	285	- 0 35
290	Vaal Reefs	284	285	285	+ 0 35
1340	Volkswagen	1380	1375	1375	- 0 36
400	Volvo	387	....	....	...
166	West. Deep	152	....	...	....
380	Xerox Corp.	404	413 40	413 40	+ 2 33
108	Yamanouchi	110 20	111 10	110 10	- 0 09
4 20	Zambia Cop.	4 02	4 25	4 36	+ 8 46

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 90	7 40
Emp.Etat 9,8%78	100	8 75
10,80% 79/94	100	8 05
Emp.Etat 13,4%83	105 25	6 04
Emp.Etat 12,2% 84	100 62	7 96
10,26% mars 86	104 90	2 33
OAT 10% 5/2000	108	0 19
OAT 9,9% 12/1997	104 70	4 68
OAT 9,8% 1/1996	103 10	3 34
PTT 11,2% 85	105 02	5 26
CFF 10,30% 86	102 80	3 41
CFF 10,25% nov 90	107 10	2 24
CNA 10 % 1979	100 90	2 58
CNB Bques 5000F	98 30	3 78
CNB Paribas 5000F	98 20	3 78
CNB Suez 5000F	98 02	3 78
CNE 11,5% 85	101	10 32
CNI 1/82 5000F	98 41	3 78
CNT 5 % 86	99 60	1 26
CRH 10,90% déc.85	107 95	4 18
CHARB.FCE 3% 100	....	....
CNCA	996	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % priv. 89	623	...
Ly. Eaux cv 6,5%	804	....
Thoms. cv 9,2% 86	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	860	835
Applications Hydr.	1585	....
Arbel	522	500
Bains C.Monaco	1040	1021
B.Hypoth.Europ.	361	....
B.N.P. Intercont.	420	420
Béghin-Say (C I)	490	....
Bénédictine	2510	....
Bidermann Internat.	465	....
Blanzy Ouest	3657	....
B T P	64	64 10
Cambodge	1050	....
Carbone Lorraine	501	...
Case Poclain	8 10	8 10
C.E.G.F (Frigor.)	735	...
Centenaire Blanzy	380	....
Cerabati	68	....
Champex (Ny)	71	....
CIC (CIP)	232	230

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1475	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2252	....
Cogifi	346	347
Comiphos	571	....
Cie Industrielle	8690	....
Cpt Lyon Alemand	356	356
Concorde	745	770
Constr.Mét.Prov.	22 50	....
Crédit Gén.Ind.	131	....
Cr Universel (Cie)	317	....
Darblay	660	....
Degremont	2140	2190
Delmas Vieljeux	2500	....
Didot Bottin	600	....
Eaux Bassin Vichy	3150	....
Eaux Vittel	850	....
Ecia	405	405
Ent.Mag. Paris	4200	....
Prex (ex Esmat)	1920	1940
Finalens	300 10	....
F.I.P.P.	92 20	....
F.N.A.C.	2040	2050
Foncière (Cie)	510	....
Fonc.Lyonnaise	670	679
Foncina	400	....
Fougerolle	911	905
France I.A.R.D.	655	....
France SA (La)	2113	....
From. Paul-Renard	1744	....
Gaumont	511	520
Genefim	338	....
Gévelot	500	....
G.F.C.	342	342
Groupe Victoire	1200	...
G.T.I (Transport)	245	....
Immobail	336	337
Immobanque	621	....
Im Marseillaise	5250	....
Immofice	432	430
Invest.(Ste Cle.)	3250	3250
Lambert Frères	325	....
Lille Bonnières	1080	....
Locafinancière	460	...
Louis Vuitton	720	720
Louvre	3140	3115
Lucia	935	....
Machines Bull	36 20	....
Mag.Uniprix	184	....
Magnant	675	..
Métal Déployé	470	....
Mors	77 80	78 80
Navigation (Nle)	198 40	....
Optorg	290	290
Oréal (CI)	472	467
Origny-Desvroise	750	....
Palais Nouveauté	1270	....
Paluel Marmont	630	....
Parfinance	182	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris France	193	...
Paris Orléans	215	....
Parthena Invest.	314	....
Pathé Cinéma	1005	....
Piper Heidsieck	1250	....
Porcher	441	....
Promodès (CI)	1815	....
Publicis	760	....
Rochefortaise	110	....
Rosario	168 20	168
Rougier	230	....
S.A.C.E.R.	427	....
S.A.F.A.A.	200	....
S.A.F.I.C Alcan	240	....
Saga	395	....
Saint Dominique (F.)	108	108
Salins du Midi	625	625
Savoisienne M.	151	....
S.C.A.C.	791	....
Senelle	427	426 90
S.Etud.Part. (M)	150	....
Silic	608	610
Simvin	138	....
S.I.P.H.	181	....
S.M.C.I.	100	....
Sofal	700	....
Sofio	395	....
Sofical	1150	1150
Sofiran (ex Sataf)	80	....
Sofragi	2500	....
Soudure Autogène	925	912
Sovabail	370 50	....
Stemi	476	....
Taittinger	2800	2810
Testut-Aequitas	200	....
Tour Eiffel	219	....
Ufiner	1200	....
Vicat	479	....
Viniprix	1600	....
Virax	124	....
Maroc Sté Brasserie	240	....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

46-62-72-67

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	698	....
Akzo Nv Sco.	471 50	...
Alcan Aluminium	114 20	...
American Brands	259 10	....
Arbed	651	....
Asturienne Mines	90 50	....
Banco Popular Espa.	622	....
B.Reglements Int.	17580	..
Can.Pacifique	82	....
Chrysler Corp.	88 10	....
C I R	7 80	...
Commerzbank	640	...
Dow Chemical	330	335 50
Fiat	22	..
GBL (Brux Lamb.)	520	...
Gevaert	1038	...
Glaxo Holdings Ltd	79	..
Goodyear Tire	380	...
Grace and Co (WR)	180	...
Honeywell Inc. Innes V.	375	...
Johannesburg	86 75	..
Koninklijke Pakhoed	130 50	...
Kubota	20 30	...
Midland Bank	43 20	..
Noranda Mines	78 50	..
Olivetti priv.	8 60	...
Pfizer Inc.	405 80	392 80
Ricoh	21 50	....
Robeco	294	294 20
Rodamco NV	144 80	145 90
Rolinco	291	290 50
Sapem	5 95	....
Sema Group	25 30	...
SKF Aktiebolaget	109	..
Tenneco Inc.	224	..
Thorn Electrical	82	....
Toray Ind.	27 40	...
West Rand Cons.	6 30	...

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	285	....
Calciphos	96	....
C G H Cogedhor	11	....
Coparex	615	..
Drouot Assurances	339	...
Electro-Banque	360	...
Europ. Accum.	80	....
Europ Soviras Ind.	19	....
Gachot S.A.	60	....
Guy Degrenne	430	...
Lecteurs du Monde	146	...
Nicolas	1200	....
Particip. Percier	350	....
Ouadrant	22	...
Rorento N.V.	218 80	....
St-Gobain-Emballage	1844	....
S.E.P.R.	1250	....
S.M.T. Goupil	2 10	....
S.P.R. act. B	276	...
Waterman	1000	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/6	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 419	....	....	....
Ecu	6 908	....	....	....
Allemagne (100 dm)	336 030	....	....	....
Belgique (100 F)	16 330	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	298 330	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 460	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 350	....	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	9 850	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 799	....	....	....
Suisse (100 f)	369 170	....	....	....
Suède (100 krs)	93 330	....	....	....
Norvège (100 k)	86 180	....	....	....
Autriche (100 sch)	47 753	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 392	....	....	....
Portugal (100 esc)	4 064	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 502	....	....	....
Japon (100 yens)	4 248	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/6
Or fin (kilo en barre)	59100	.....
Or fin (en lingot)	59400	.....
Napoléon (20f)	338	.....
Pièce Fr (10 f)	385	.....
Pièce Suisse (20 f)	333	.....
Pièce Latine (20 f)	338	.....
Souverain	432	.....
Pièce 20 dollars	1915	.....
Pièce 10 dollars	960	.....
Pièce 5 dollars	660	.....
Pièce 50 pesos	2210	.....
Pièce 10 florins	347	.....

SICAV (sélection) 2/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actifon	211 87	206 20
Agepargne	825 25	801 21
Amén-gan.	7384 04	7100 04
Ampfia	288167 74	288167 74 +
Amplitude	653 36	634 32
Arbitrages Court T.	7210 06	7210 06
Associc	1092 94	1092 94
Atout Futur	432 63	422 08
Aurecic	1184 95	1150 34
Avenir Alizes	1724 24	1690 43 +
Axa Capital	169 58	164 64
Axa Court Terme	7929 58	7929 58
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	973 26	944 91
Axa Europe	132 36	128 50
Axa Investiments	116 71	113 31
Axa NPI	127 26	123 55
Axa Ob.Fr.Extrans.	140 05	135 97
Axa Prem.Ex.Agepre.	114 11	110 79
Axa S&I.Ex.Dr.Sele.	150 01	145 64
Axa Valeurs PER	126 01	122 34
Cadence 1	1048 74	1028 18
Cadence 2	1038 86	1018 49
Cadence 3	1051 12	1030 51
Capimonétaire	6294 88	6288 59
Capoblig.	6418 48	6292 63
Captacic	1313 52	1294 11
Cicimo	1323 31	1291 03
Comptavalor	3508 03	3502 78
Convertimmo	361 94	354 84
Credinter	473 66	459 86
Crédit Mutuel Capital	1282 79	1257 64 +
Cred.Mut.Ep.Cour T	670 35	670 35 +
Cred.Mut.Ep.Indus.	100 26	97 58 +
Cred.Mut.Ep.J.	69514 96	69514 96
Cred.Mut.Ep.long.T	197 60	192 31 +
Créd.Mut.Ep.Monde	1185 08	1153 36 +
Cred.Mut.Ep.Quatre	1108 05	1078 39 +
Dieze	1358 24	1325 11
Drouot France	888 19	862 32
Drouot Sécurité	233 08	228 29
Ecocic	1106 76	1074 52
Ecupar	127 48	123 77
Ecureuil Capitalisation	2578 60	2553 07
Ecureuil Géovaleurs	2384 30	2314 85
Ecureuil Invest.	464 85	451 31
Ecureuil Monépremière	66974 13	66974 13
Ecureuil Monétaire	39403 51	39403 51
Ecureuil Trésorerie	2430 99	2430 99
Ecureuil Trimestr.	2010 18	1990 28
Elicash	2 791288	2 791288 +
Energia	274 17	261 74
Eparcic	3597 05	3597 05
Eparcourt-Sicav	4321 26	4310 48
Epargne Associat.	25279 33	24891 50
Epargne Capital	10761 43	10654 88
Epargne Croissance	1789 72	1741 82
Epargne Obligat.	194 61	189 40
Epargne Première	14461 60	14353 96 +
Epargne-Unie	1322 58	1290 30
Epargne Valeurs	446 12	434 18
Eufi Cash capi.	8352 70	8352 70 +
Eufinvest capi.	691 01	670 88 +
Eurocic Leaders	1164 83	1130 90
Eurodyn	1267 19	1238 28
Euro Gan	6700 35	6442 64
Europe Nouvelle	582 20	565 80
Fonsicav	14397 67	14397 67
France-gan	10510 96	10106 69
France Garantie	259 71	259 19
France Index Sicav	118 97	115 49
France Obligations	468 31	463 87

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	502 62	497 98
France Pierre	108 89	105 52
Franco-Régions	1287 10	1230 19
Fructi-Associations	35 26	35 26
Fructi-Cap	41 99	41 37
Fructidor	236 86	233 36
Fructifrance action C.	966 81	943 23
Fructifrance action D.	944 85	921 90
Gestilion	14822 75	14749
Gest.Associations	174 27	170 44
Horizon	1281 39	1244 07
HLM Monétaire	13912 32	13912 32
Indust.Fse Court.T	1468 51	1468 51 +
Interépar.	103341 46	100331 51
Interoblig.	13931 27	13858 11
Intersélection Fce	556 69	545 77
Japacic	161 15	156 46
Jeunépargne	288 09	283 82
Latitude	2253 45	2250 07
Laomi C.T.	12545 96	12545 96
Laomi L.T.	6747 06	6550 54
Lion Association	11316 83	11316 83
Lion Institution	29652 28	29578 31
Lionplus	978 82	959 63
Lion Trésor	2119 35	2098 37
Lion 20 000	26237 94	26237 94
Livret Bourse Inv.	588 59	571 45
Livret Portefeuil	731 65	710 24
Méditerranée	181 97	176 67
Mensuel CIC	10127 86	10027 58
Monecden	67942 59	67942 59
Mone.J	72584 37	72584 37 +
Monévalor	81958 96	81958 96
Mutualité dépôts	13463 56	13436 69
Mutuelle Unie Sel.	140 28	136 19
Natio Court Terme	283903 00	283903
Natio-Epargne	17697 01	17521 79
Natio-Ep. Ret.	132 47	128 92
Natio Epargn.Trésor	7800 93	7785 36
Natio-Immo.	1157 85	1126 86
Natio-Inter	1412 07	1374 28
Natio-Monétaire	25303 75	25303 75
Natio-Patrimoine	1389 84	1352 84
Natio-Placements	64237 25	64237 25
Natio-Revenu	1027 87	1017 69
Natio Sécurité	12060 57	12060 57
Natio-Valeurs	911 65	887 25
Nippon-Gan	5163 37	4954 78
Nord Sud Dévelop.	1591 10	1587 92
Obli-Associations	153 47	151 95
Oblicic-Mondial	2637 01	2598 04
Oblicic-Régions	1095 96	1079 76
Oblifutur	2855 71	2788 06
Oblig. très caté.	177 80	175 17
Obilion	1369 76	1346 30
Oblisécurité Sicav	12893 48	12893 48
Oracion	984 28	970 03
Orvalor	6757 08	6624 57
Paribas Capitalisation	1507 26	1484 99
Paribas Opportunités	132 68	127 27
Paribas Patrimoine	593 94	589 73
Patrimoine Retraite	223 18	218 80
Parvalor	637 40	624 90
Placement A.	1519 72	1489 92
Placement J.	7228 39	7211 97
Placement M.	66922 42	66788 84
Placement Nord	1023 26	1003 20
Plénitude	136 54	132 89
Poste Croissance	21771 19	21749 44
Poste Gestion	65730 57	65730 57
Premières Oblig.	10588 84	10578 26

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy. Ecureuil	110 43	109 34
Priv'Associations	29441 90	29441 90
Proficius	1016 82	992 02
Quartz	139 55	136 15
Réalvalor	820 72	804 63
Rentacic	160 93	158 55
Revenus Trimestr.	5300 68	5248 20
Revenu-Vert	1140 58	1123 72
St Honoré Bio-Alim.	1022 53	978 16
St Honoré Bons du Tr.	11226 41	11170 56
St Honoré Global	230 23	219 79 +
St Honoré Invest.	800 88	784 57
St Honoré Pacifique	565 45	558 90
St Honoré PME	545 11	520 39
St Honoré Real.	14958 73	14899 13
Sécuricic	1742 75	1742 75
Sécuri-Gan	12814 34	12563 08
Sécuritaux	1391 65	1391 65
Sicasdea	712 99	702 45
Sicav Associations	1844 74	1844 74
SFI-CNP Assur.	670 21	650 69
S G. Fr. opportunités	1229 77	1205 6[illegible]
Sicav 5.000	458 14	[illegible]
S.I. Est	1387 14	1348 74
Silvafrance	737 08	717 36
Silvarn	408 31	397 38
Silvarente	225 17	220 75
Silvinter	447 38	435 41
S.N.I.	1162 56	1128 70
Sogenfrance	1158 57	1135 85
Sogépargne	316 57	310 36
Sogevar	1097 90	1078 37
Soginter	1330 26	1304 18
Soleil Investissements	606 22	582 90
Solstice	2209 08	2203 55
State Street Act. Eur.	10629 52	10270 07 +
State Street Act. Frce	11626 62	11287 98 +
St. Str. Act. Japon	10956 91	10686 39
State Street Emer. Mkts	12873 62	12254 70 +
Stratégie Actions	836 73	804 55
Stratégie Rendement	1404 50	1360 29
Technocic	1137 15	1104 03
Techno-Gan	5922 14	5694 37
Thesora	865 33	859 74
Trésor Plus	1288 70	1273 96
Trésor Trimestriel	1029 19	1019
Trésoricic	129705 08	129705 08
Trilion	5221 11	5154 11
UAP Investissement	453 43	437 04
UAP Actions France	621 08	598 64
UAP Act. Select.	637 99	614 93
UAP Audificandi	545 83	526 10
UAP Altefi	199 56	192 35
UAP Alto Sicav	156 42	150 77
UAP Moyen Terme	139 76	134 71
UAP Première Cat.	10776 97	10387 44
Uni-Associations	123 09	123 09 +
Uni-Foncier	1237 85	1207 66
Unifrance	618 14	603 06
Uni-Garantie	1296 22	1270 78
Uni Régions	1432 95	1398
Univar	236 28	236 28 +
Univers Actions	1316 45	1284 34
Univers Obligations	1818 07	1773 73
Valorg	2050 98	2048 93
Valréal	53249 01	53222 40

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - + : prix précédent - ∎ : marché continu

CULTURE

Les limites de la tolérance

Un colloque à la Sorbonne réunit, les 3 et 4 juin Américains et Français autour de la notion de « correction politique »

NEW-YORK
correspondance

Le débat qui agite les Etats-Unis autour du « politiquement correct » est d'autant plus violent aujourd'hui que, concernant l'avenir de l'éducation et touchant au rôle même de la culture dans une société démocratique, il se déroule en période électorale.

La virulence du débat laisse perplexes les Européens, qui oublient les évidences géographiques : une heure de vol sépare un New-Yorkais de Washington, et deux heures de Chicago. Au terme du voyage, il retrouve la même langue, la même culture. Après une durée de vol identique, un Parisien atterrira à Londres, à Amsterdam, à Berlin, à Rome ou à Madrid. Autant de langues et de cultures différentes, tout aussi anciennes, tout aussi légitimes que la sienne. Le multiculturalisme que tout Européen connaît de naissance, les Etats-Unis semblent en train de le découvrir, sinon de l'accepter, *at home*.

Là où l'Européen (soyons idéalistes) parlerait de reconnaissance de la différence d'autrui, de courtoisie culturelle, de civilité et de tolérance, l'Américain parle de « correction politique ». L'arme est à double tranchant, l'enfer pavé de bonnes intentions. Ou, pour évoquer la fable d'Esope, du bon et du mauvais usage de la langue.

« La langue des années 90 »

La première manifestation touche aux réformes de langage, revendiquées par certains groupes défavorisés (*physiquement, socialement*, économiquement, culturellement) voulant sensibiliser le public aux connotations négatives de certains mots qu'il emploie quotidiennement : « sourd » remplacé par « mal-entendant » est l'exemple type de cette « correction politique ». Coscénariste de l'émission *Sesame Street* et éditeur de *NOT The New York Times* (parodie du grand quotidien), Christopher Cerf vient de publier, avec Henry Beard (l'un des fondateurs du *National Lampoon*), un *Dictionnaire et manuel officiel du politiquement correct*. « *Nous soutenons*, affirme-t-il, hilare, *que le P.C. est la langue des années 90, années de la sensibilisation, décennie de la sensibilité. Si vous n'êtes pas « sensible », vous êtes fichu : la « sensibilité » est aujourd'hui une figure imposée.* »

Christopher Cerf voit à ce changement socio-verbal plusieurs tendances concommittantes :

« *1) Une sensibilisation – sans guillemets – au racisme et au sexisme. Les revendications de certaines minorités ont amené la création de termes susceptibles de mieux mettre en lumière certains manquements du fonctionnement social.*

» *2) Le* « Recovery Movement » *(le syndrome de la convalescence). C'est toujours la faute de quelqu'un d'autre si on est alcoolique. Et si vous battez votre femme, c'est parce que vous-même fûtes martyrisé par vos parents.*

» *3) La recherche d'euphémismes destinés à ne pas offenser tel ou tel segment de la population, née en partie d'un souci, méritoire, de la part de éducateurs de rehausser l'estime de certains à leurs propres yeux.* »

Mais, ajoute Christopher Cerf, cela finit par échapper à tout contrôle et confiner à la folie : jeté en prison, on n'est plus un prisonnier mais un « client du système correctionnel » ; un élève n'« échoue » pas, il « atteint une déficience » ; « mal-entendant » n'est plus acceptable – « mal » fait trop mal – on est désormais « auditivement incommodé » ; les personnes ne sont plus âgées, elles sont « chronologiquement datées ». « *Pour l'Association nationale pour l'avancement des gros – qui ont difficilement voix au chapitre quand l'idéologie esthétique dominante est la minceur – le terme de « gros » résulte d'une conspiration entre le corps médical et les professions de la mode pour forcer les gens à être minces. L'Association préconise donc le remplacement de « gros » par « possédant une image corporelle alternative ». Il y a dans tout ça un singulier manque d'humour.* »

Christopher Cerf reconnaît à l'expression « politiquement correct » une ambiguïté initiale. « *Elle faisait florès au sein des milieux intellectuels – généralement libéraux* (traduisez : de gauche) *parfois pour indiquer ceux qui prenaient l'affaire au sérieux, parfois pour désigner ceux qui, rigides et doctrinaires, la prenaient* trop *au sérieux.* » C'est dans les universités en particulier, et dans le monde de l'éducation en général, que le débat fait rage. « *Certains*, poursuit Cerf, *attribuent la naissance de la « correction politique » à une mauvaise compréhension par les Américains du déconstructivisme – philosophie d'origine française – pratiqué et enseigné par Foucault, Lacan et Derrida entre autres. Si, comme ils le préconisent (non sans humour), les mots n'ont pas de sens, un texte n'a pas plus de valeur intrinsèque qu'un autre, il est facile de conclure que les œuvres des grands classiques français ne valent guère mieux que les écrits de n'importe qui. Cette proposition est une des bases du débat concernant ce qui doit être enseigné dans les universités.* »

Un nouveau mac carthysme ?

La définition des « écrits de n'importe qui » varie bien entendu suivant les âges. A gauche, les « radicaux » estiment que l'enseignement supérieur aux Etats-Unis est trop – et trop injustement – orienté vers une culture d'origine européenne, dominée par les hommes et par les Blancs. Ils revendiquent donc un enseignement tenant compte de toutes les minorités (cultures afro-américaine, amérindienne, hispanique) et, dans la foulée, préconisent aussi l'instauration d'un code de langage destiné à épargner aux « défavorisés » les « abus » verbaux. Certains voient là les assises d'un nouveau mac carthysme ? « *A la différence de l'autre, celui-ci n'est pas tant le fait des puissants que celui des défavorisés. Mais il y a des points de ressemblance : c'est une forme de police de la pensée qui se met en place. On pourait très bien imaginer un étudiant arrivant sur un campus et prenant connaissance d'une circulaire définissant telle action ou telle attitude comme « raciste » ou « sexiste ».*

C'est là que le bât blesse : réclamer une telle codification, c'est contrevenir au Premier Amendement de la Constitution, qui garantit la liberté de parole et de pensée.

Les conservateurs contre-attaquent : les « politiquement corrects » détournent l'enseignement des humanités à des fins strictement politiques et rejettent, avec leur « multiculturalisme », la notion d'assimilation (le « melting pot »), fondement même de la nation américaine. Jouant sur le révisionnisme en matière d'éducation (on n'aborde plus Shakespeare sur le plan poétique et moral mais sous l'angle socio-historico-politique), les conservateurs se servent admirablement de vocables émotionnellement lourds – les mots sont désormais le message.

Comment cela se traduit-il dans le domaine des activités culturelles ? « *S'il s'agit, par une critique juste et fondée, de sensibiliser le lecteur ou le spectateur, je trouve ça épatant*, indique Christopher Cerf. *Si la notion d' « acceptable » n'est mise en place que pour effrayer, selon un processus maccarthyste, pour museler la critique ou brider la liberté d'expression, ça peut être dangereux* ».

HENRI BÉHAR

PARIS EN VISITES

JEUDI 4 JUIN

« Histoire et fonctionnement de l'Hôtel des ventes au Nouveau Drouot », 14 h 30 et 16 h 30, sortie *Richelieu-Drouot sous la grande Horloge* (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Jardins et cités d'artistes de Montmartre », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Paris pittoresque et insolite).

« *Le parc Montsouris, sculptures et* cités d'artistes », 10 h 30, métro Cité universitaire (Paris capitale historique).

« Le quartier juif du Marais », 15 heures, métro Saint-Paul (Paris et son histoire).

« Les collections malgaches et africaines du Musée de l'homme », 15 heures, entrée du musée (Paris et son histoire).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul (*Résurrection du passé*).

« Le val de Grâce », 14 h 30, rue Saint-Jacques devant l'église (A nous d'eux, Paris).

« Le jardin des Missions étrangères et les hôtels de la rue du Bac », *14 h 30, 128*, rue du Bac (Ars conférences).

« Les salons des dix-septième et dix-huitième siècles de l'Arsenal », 15 heures, 1, rue de Sully (D. Bouchard).

« L'île Saint-Louis : de l'hôtel Lauzun à l'hôtel Chénizot », 14 h 30, métro Pont-Marie (C. Merle).

« Le thé en l'hôtel Rambouillet », 14 h 30, métro Saint-Paul (I. Hauller).

« *Hôtels, jardins et ruelles du* Marais nord », 17 heures, métro Saint-Paul (Lutéce-visites).

« Les hôtels célèbres du Marais illuminés », 21 heures, métro Saint-Paul (Lutéce-visites).

« *Le parc Montsouris et les cités* des artistes », 14 h 30, métro Cité Universitaire (Sauvegarde du Paris historique).

« Le Palais royal », 14 h 30, 4, Galerie Montpensier (P. Fernandez).

CONFÉRENCES

21, rue d'Assas, Institut catholique de Paris, 18 h 30 : « L'ordre de Malte et sa politique de santé hier et aujourd'hui », par Georges Robert (Les grandes conférences de Paris).

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

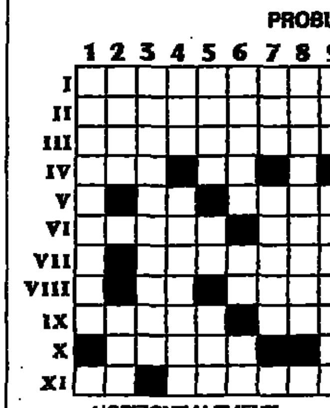
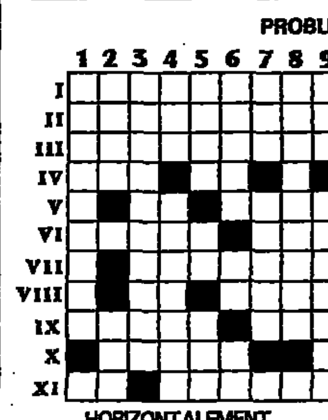
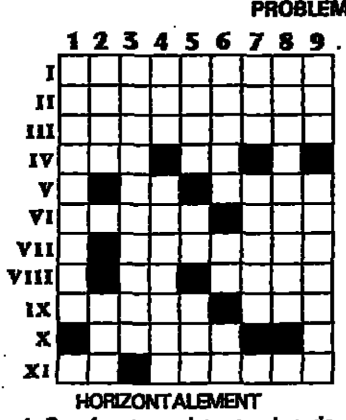
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 *PARIS CEDEX* 15
Tél. (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5794

HORIZONTALEMENT

I. Représente un bon nombre de présents. – II. N'est pas touffue. – III. D'un verbe qui évoque le problème des réparations. – *IV. Déesse.* Symbole. – V. Abréviation. Possède une cour. – VI. On lui attribue une mauvaise influence. Permet parfois de ramasser ce qui a été coupé. – *VII. Où l'on est sûr de trouver du* pétrole. – VIII. Prénom épelé. Affection de jeunesse. – IX. Travaille sur les cimes. Dans un certain sens, c'est un facteur de soulèvement. – X. Profitera de son assurance. – XI. Sujet non identifié. Ne ferme donc pratiquement jamais les yeux.

VERTICALEMENT

1. Familière à qui n'arrête pas de fumer. – 2. Tremble parfois devant un convive. Plus haut, chez la femme. – 3. En de bonnes dispositions. – 4. Figure biblique. Rarement comestibles quand elles sont grasses. – 5. Portait la culotte (graphie admise). Interjection. S'envole sur les ailes du temps. – 6. Se laisse plumer. Réchauffa Antoine. En avance. – 7. Figure sur un passeport. Contribue à d'utiles dégagements. – 8. Obligeait la femme à tenir beaucoup de place dans le monde. – 9. Finalement maîtrisées. Donnait de sages conseils.

Solution du problème n° 5793

Horizontalement

I. Radiateur. – II. Amitié. – III. Tue Slave. – IV. Esus. Ban. – V. Le. Uvées. – VI. Irréelles. – VII. Eau. Ri. Si. – VIII. Risette. – IX. Statue. Lé. – X. In. Sein. – XI. Autan. Usé.

Verticalement

1. Râteliers. – 2. Amuserait. – 3. Dieu. Rusait. – 4. It. Sue. Etna. – 5. Ais. Vertu. – 6. Tel. Elites. – 7. Abel. Eu. – 8. Vases. Lis. – 9. Rien. Sirène.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Naissances

– *Joëlle BELLAMY*,
Bernard JEANNEL de THIERSANT,
Antoine et Elodie,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Anaïs,

le 21 mai 1992.

82, rue Perronet,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Michelle PERRUCHE
et
Thierry COULHON

ont la joie d'annoncer la naissance de

Raphaël et Gautier,

le 22 mai 1992.

3, place Jussieu,
75005 Paris.

– Eric FISCHER,
Françoise TOUBOL FISCHER,

laissent à

Rebecca et Jonathan

la joie d'annoncer la naissance de

Sammy.

6, rue de l'Abreuvoir,
92100 Boulogne.

Décès

– Micheline et Yvon Brès,
Bernard et Amparo Drevet,
Philippe Drevet,
Anne-Marie et Calasanz Casanovas,
Isabelle et Jacques Sénant et leurs enfants,
Nathalie Brès, Jérôme Bureau et leurs enfants,
Anne-Christine et Philippe Marian, et leurs enfants,
Sophie Brès, Olivier Tiano et leurs enfants,
Delphine Brès, Jean-Louis Beaudequin et leurs enfants,
Hubert et Eva Drevet, Richard Drevet, Béatrice, Arnaud, Alex et Carina Casanovas,
ont la douleur de faire part du décès de

Marie-Alice DREVET,
née Larbitray,

survenu le 19 mai 1992, à Sant-Cugat-del-Vallès, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

L'inhumation a eu lieu à Barcelone, le 20 mai.

8, rue des Coudrais,
92330 Sceaux.

– Le recteur Jérôme Chapuisat, directeur de l'information et de la communication au ministère de l'éducation nationale,
Jean-Michel Croissandeau, son prédécesseur,
Ses collègues, amis et collaborateurs de la DIC,
ont la tristesse de faire part du décès de

Claude GAMBIEZ,
chef du bureau des publications,

survenu le 28 mai 1992.

[Né le 23 décembre 1932 à Amiens, Claude Gambiez était le fils du général Fernand Gambiez, qui avait été commandant en chef en Algérie pendant le « putsch des généraux » de 1961. Spécialisé dans les questions d'éducation, Claude Gambiez était entré au *Figaro* en 1956 et en avait démissionné pour clause de conscience le 1er novembre 1975 quelques mois après l'arrivée de M. Hersant comme propriétaire du journal. Il était entré aussitôt au ministère de l'éducation nationale, comme chef du bureau de presse au service d'information. Il était rédacteur en chef des *Cahiers de l'Education nationale* et, depuis 1990, chef du bureau des publications, de l'édition et de la diffusion. Il était membre fondateur de l'Association Presse Information Jeunesse (APIJ) et a été président de l'Association des journalistes universitaires (AJU). Claude Gambiez, qui était père de cinq enfants, laissera à tous ceux qui l'ont connu, et particulièrement à ses confrères, le souvenir d'un homme d'une extrême gentillesse et d'une grande compétence.]

– *Ses amis français*,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Emilia GIANCOTTI,
professeur à l'université d'Urbino,
présidente de l'association italienne des Amis de Spinoza,

survenu à Rome le 30 mai 1992.

– Thérèse Grivet,
Jean-Philippe et Sylvie Grivet,
Marianne, Alastair Holmes,
Pierre-François, Simon,
Françoise et Jean-Claude Bardes,
Eric, Sylvio, Clément,
Cyril Grivet,
ont accompagné au cimetière de La Ferté-sous-Jouarre,

PIERRE GRIVET,
professeur honoraire
à l'Université Paris-Sud,
membre de l'Académie des sciences,

décédé le 1er juin 1992 à son domicile dans sa quatre-vingt-unième année.

[Pierre Grivet, né le 14 novembre 1911 à Lyon, ancien élève de l'Ecole normale supérieure était *agrégé de physique et docteur ès-sciences*. Il a été notamment chef du service de métrologie au Conservatoire des arts et métiers (1940-1941). Chef de laboratoire à la Compagnie générale de TSF (1941-1947), directeur de l'Institut d'électronique fondamentale à l'université Paris-Sud (depuis 1947). Il a été membre du conseil scientifique de l'ONERA et du conseil d'administration du CNES et a présidé le bureau national de métrologie (1972-1975). Il était membre de l'Institut (Académie des sciences) (depuis 1972) et président d'honneur du CNAM. Parmi ses ouvrages : *la Télévision* (1re édition 1941) ; *Résonance paramagnétique nucléaire* (1955) ; *Optique électronique* (1955 et 1957) ; *Bruit de fond* (1958) ; *Physique des lignes* (1969 et 1974).]

– Le président, le vice-président et les secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur confrère,

Pierre GRIVET,
professeur honoraire
à l'université Paris-XI-Orsay,
ancien directeur de l'Institut d'électronique fondamentale
dont les travaux ont marqué le développement
du microscope électronique,

survenu le lundi 1er juin 1992.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité familiale.

– *Le* doyen de *la faculté de droit*, de sciences politiques et de gestion de Strasbourg,
Les enseignants, les étudiants, les personnels,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Mme le professeur
Danièle HUET-WEILLER,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier de l'ordre
des Palmes académiques.

Ils garderont d'elle le souvenir d'une collègue aux qualités aussi attachantes qu'exceptionnelles, d'un professeur passionné par sa mission d'enseignant et de chercheur, toujours attentive aux préoccupations de ses étudiants.

[Née en 1938, Danièle Huet-Weiller a été parmi les plus jeunes agrégés de droit privé en 1963. Spécialiste du droit de la famille et, spécialement, de la filiation, elle a publié, en collaboration, plusieurs ouvrages, dont les deux volumes d'un traité de droit de la famille, parus en 1989 et 1991. Elle tenait une chronique régulière au Recueil Dalloz et à la *Revue trimestrielle de droit civil*.]

– Marion Julien,
Manon, Alban et Octave,
M. et Mme Robert Julien et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Bernard Rivain et leurs enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Jean-Rémy JULIEN,
musicologue,
professeur à l'université Louis-Lumière de Lyon,

le 1er juin 1992, à Paris, à l'âge de quarante-six ans.

Le service religieux sera célébré à Saint-Jacques-du-Haut-Pas, jeudi 4 juin, à 14 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Dons à l'ARC et à la paroisse Saint-Jacques-du-Haut-Pas.

20, rue de l'Odéon,
75006 Paris.

– Le docteur Pierre Laumonier,
Le docteur Philippe Roulaud, Brigitte et Didier,
Le docteur et Mme Denis Lange, *Thierry, Hubert, Virginie*,
Le docteur et Mme Jacques Laumonier, Laurence, Jérôme, Antoine,
M. et Mme François Laumonier, Nicolas, Emmanuel, Cyril,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Pierre LAUMONIER,
née Geneviève-Claire François,

survenu à Bordeaux, le 1er juin 1992.

Les obsèques religieuses et l'inhumation auront lieu dans l'intimité familiale, à Blâmont (Meurthe-et-Moselle), le jeudi 4 juin.

Une messe sera célébrée en l'église Sainte-Eulalie de Bordeaux, le samedi 13 juin, à 15 heures.

101, rue Saint-Genès,
33000 Bordeaux.

– Mme Suzanne Massot,
M. et Mme Jacques Massot et leurs enfants,
M. Robert Massot,
M. Philippe Massot,
Sa famille et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Sébastien MASSOT,

survenu le 1er juin 1992.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale, à Bondy, le jeudi 4 juin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, allée de l'Egalité,
93140 Bondy.
39, rue des Ecoles,
75005 Paris.

– Mme *Claude Monthiers*,
son épouse,
Laurent, Jean-Marie, Véronique, Vincent,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard MONTHIERS,
ingénieur civil des mines,

survenu le 1er juin 1992, à son domicile.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 5 juin, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Paul PETIT,
née Anne-Marie Georges-Picot,
veuve de Paul Petit,
ministre plénipotentiaire,
mort pour la France en 1944,

survenu à Paris, le 1er juin 1992, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 5 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Ses trois enfants,
Son frère,
Sa dernière épouse,
Et les femmes de sa vie,
Toute sa famille,
Ses proches et ses amis,
ont accompagné

Martin TEICHNER,
dit Trevières,
comédien et poète.

Le mercredi 27 mai 1992.

Qu'il reste parmi nous !

« Le monde est un spectacle pour tes yeux innocents... »

Messes anniversaires

– Il y a bientôt cinq ans,

Mme Jacques FURET,
née Jeanne Vilmain,
professeur de lettres classiques,

rappelée tragiquement à Dieu, nous quittait.

Ceux qui l'ont connue voudront bien avoir une pensée pour elle en union avec la messe qui sera célébrée à son intention le samedi 6 juin 1992, à 18 h 45, en l'église de Saint-Gervais-la-Forêt (*Loir-et-Cher*).

Son mari, ses enfants et petits-enfants.

« Elle a trop pensé aux autres pour qu'elle ne soit jamais oubliée. »
Saint Augustin.

Anniversaires

– Le 4 juin 1991,

Michel GONTHIER

nous quittait.

Nicole, son épouse,
Et Frédéric, son fils,
demandent à ceux qui l'ont connu, aimé et apprécié de s'unir à eux dans le souvenir par la pensée et la prière.

Il reste notre lumière.

– Il y a un an, le 4 juin 1991,

Pierre LOYGUE

nous quittait.

Le groupe CNIM-Babcock Entreprise *demande à tous ceux qui l'ont connu*, estimé et qui se souviennent, d'avoir une pensée particulière pour lui, en ce premier anniversaire de sa disparition.

– *Une pensée est demandée à tous* ceux qui ont connu

André SAURET,
éditeur,

pour le vingt-troisième anniversaire de sa mort.

De la part de ses enfants Danièle et Raymond Lévy.

Communications diverses

– « **L'Histoire du Zen** », par Pierre Crépon, moine zen, le jeudi 4 juin 1992, à 20 h 30, entrée : 40 F. Espace Zen, 19, passage Charles-Dallery, Paris-11e, métro Bastille, tél. : 48-05-47-43.

– Le jeudi 4 juin 1992, à 20 h 30, au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e : « **La solution finale et la responsabilité de Vichy** », avec Ch. Libmann, H. Rousso et J.-M. Rosenfeld.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du dimanche 31 mai 1992 :

UN ARRÊTÉ

– Du 29 mai 1992 pris pour l'application du décret n° 92-456 du 22 mai 1992 relatif au refus de paiement de chèques et à l'interdiction d'émettre des chèques.

∴

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 3 juin 1992 :

DES DÉCRETS

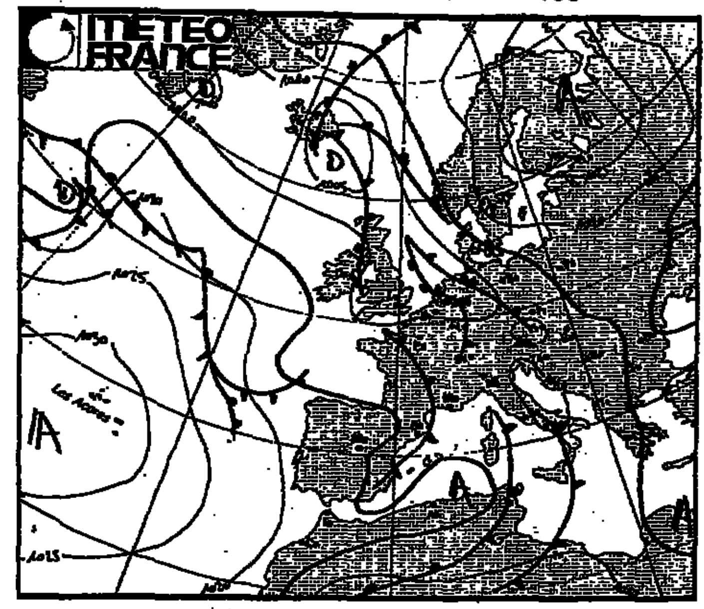
– N° 92-480 du 29 mai 1992 portant transfert au premier ministre des attributions précédemment dévolues au ministre de la ville ;

– N° 92-481 du 27 mai 1992 modifiant le décret n° 91-372 du 16 avril 1991 relatif à l'orientation des élèves dans les établissements d'enseignement privés sous contrat ;

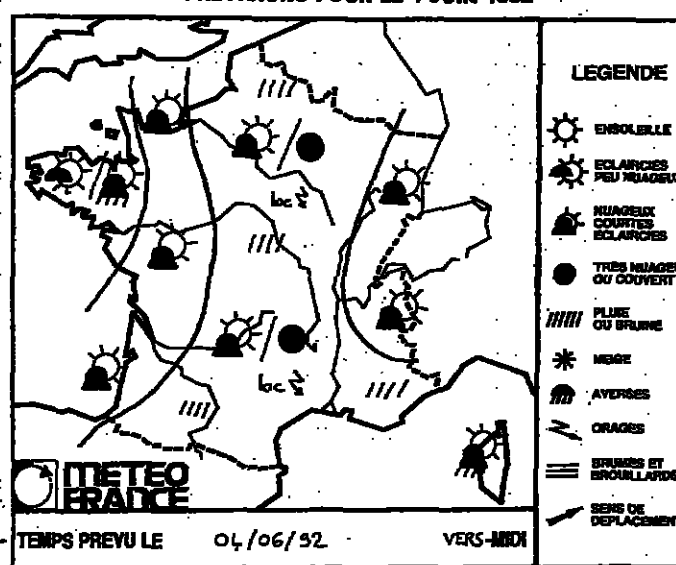
– Du 27 mai 1992 portant approbation du budget des Terres australes et antarctiques françaises pour l'exercice 1992.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3 JUIN 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 4 JUIN 1992



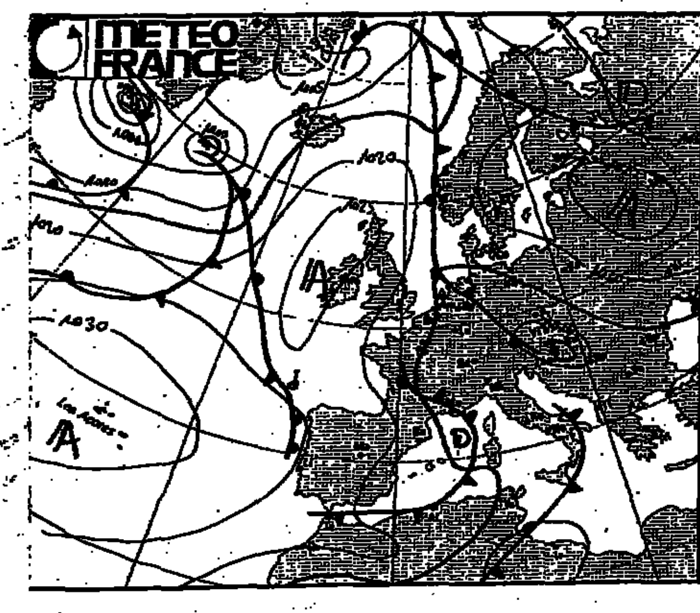
Jeudi : temps lourd à l'est, frais à 'ouest. – Toutes les régions situées à 'est d'une limite Caen-Limoges-Biarritz passeront quasiment toute la journée sous les nuages et les ondées orageuses. Les précipitations prendront un caractère particulièrement violent sur le quart Sud-Est où le cumul des précipitations pourrait localement atteindre 0 mm sur les versants sud du relief. La tramontane se lèvera à la mi-journée, atteignant des pointes à 80 km/h en soirée.

Sur les régions situées plus à l'ouest, les éclaircies alterneront toute la journée avec les averses. Le vent aura tourné au nord-ouest, les rafales pourront atteindre 50 km/h sous les grains les plus violents.

Les températures minimales avoisineront 10 degrés. Il fera néanmoins nettement plus doux près de la Méditerranée où le thermomètre descendra rarement sous la graduation des 15 degrés.

Les maxima seront souvent nettement inférieurs aux normales saisonnières, ils dépasseront difficilement 20 degrés sur l'Est et resteront inférieurs à cette valeur sur la moitié ouest du pays. La fraîcheur sera particulièrement sensible sur le Sud-Ouest où le mercure indiquera à peine 15 degrés au moment le plus chaud de la journée.

PRÉVISIONS POUR LE 5 JUIN 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 3-6-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 2-6-1992 à 18 heures TUC et le 3-6-1992 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	25	17	D
BIARRITZ	18	13	A
BORDEAUX	21	13	C
BOURGES	19	12	P
BREST	19	8	D
CAEN	18	12	C
CHERBOURG	19	8	–
CLERMONT-FER.	19	12	P
DIJON	22	11	C
GRENOBLE	24	15	P
LILLE	17	11	D
LIMOGES	19	12	A
LYON	21	14	P
MARSEILLE	23	17	C
NANCY	23	14	C
NANTES	20	11	D
NICE	22	17	C
PARIS-MONTS.	17	13	C
PAU	19	12	C
PERPIGNAN	23	15	N
RENNES	21	11	D
ST-ETIENNE	18	12	P
STRASBOURG	22	14	C
TOULOUSE	22	12	N
TOURS	21	13	N
POINTE-A-PITRE	32	24	D

ÉTRANGER

ALGER	25	12	P
AMSTERDAM	21	13	O
ATHÈNES	27	18	D
BANGKOK	38	28	N
BARCELONE	20	13	C
BELGRADE	29	19	D
BERLIN	30	19	D
BRUXELLES	17	11	O
COPENHAGUE	25	15	D
DAKAR	28	22	C
DJERBA	25	19	D
GENÈVE	21	14	C
HONGKONG	28	25	D
ISTANBUL	23	16	D
JÉRUSALEM	24	11	D
LE CAIRE	32	20	D
LISBONNE	21	12	D
LONDRES	20	11	C
LOS ANGELES	21	16	D
LUXEMBOURG	21	11	N
MADRID	21	9	C
MARRAKECH	23	16	C
MEXICO	24	13	C
MILAN	22	15	P
MONTRÉAL	23	8	D
MOSCOU	21	9	C
NAIROBI	26	12	D
NEW-DELHI	–	–	–
NEW-YORK	26	13	N
OSLO	25	10	D
PALMA-DE-MAJ.	24	17	N
PÉKIN	29	19	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	30	20	D
SINGAPOUR	33	26	C
STOCKHOLM	24	13	N
SYDNEY	21	14	D
TOKYO	26	19	D
TUNIS	28	18	N
VARSOVIE	27	14	D
VENISE	25	19	N
VIENNE	26	17	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Des nuages sur la cérémonie

C'EST *une cause honorable, le* don d'organes, magnifique même. Pourquoi faut-il que l'assombrissent les nuages lourds de la suspicion? Pourquoi le professeur Christian Cabrol, président de France-Transplant, semblait-il en posture d'accusé, chez Dechavanne? On aurait aimé l'applaudir des deux mains, admirer sans restrictions ce pathétique combat pour les vivants. Mais on sentait dans ses explications un curieux embarras, *comme si là aussi, après l'affaire* du sang, d'inavouables manigances polluaient clandestinement la plus haute des générosités.

Le soupçon est né de l'affaire Christophe Tesnière, ce jeune homme de dix-neuf ans à qui, à *l'insu de ses parents, des méde*cins prélevèrent les cornées après un accident mortel . Présent sur le plateau, son père raconta comment, venu à la morgue pour imprimer dans sa mémoire une ultime image de son enfant, il avait deviné, sous les paupières mi-closes, à la place des yeux, des globes oculaires.

Christian Cabrol aurait pu remonter le courant. *«Un prélèvement, c'est une célébration, une cérémonie,* lança-t-il aux parents. *Le regard de Christophe vit aujourd'hui, sur quelqu'un qui voit à travers lui».* Mais on aurait souhaité, pour *contrebalancer leur douleur à* jamais ineffaçable, que nous fût livré le témoignage de l'un de ces *milliers de greffés qui doivent à la* transplantation des années de vie miraculée. Ainsi va la télé : seule y triomphe l'émotion. Au lieu de quoi on n'entendit, sous les maladroites protestations de transparence du professeur, que l'éternel mutisme des mandarins. Qu'on laisse donc agir les médecins, puisque c'est pour le bien commun! brûlait-il de crier, sans l'oser pourtant.

Ne pourrait-on imaginer, pour dissiper les soupçons, que des membres de la famille du donneur assistent au prélèvement? suggéra un chirurgien. Et puis quoi encore? *«Des infirmières y sont déjà!»* osa répliquer Christian Cabrol. Des infir*mières! Pensez-vous, cher profes*seur, que nous pouvons imaginer une infirmière se dressant en gardienne de la déontologie devant le *grand patron? interrogea suave*ment Dechavanne.

D'autres rumeurs, relayées ces temps-ci par la presse, font état, *dans le contexte de la pénurie d'or*ganes, d'inexplicables préférences accordées à certains receveurs plutôt qu'à certains autres. Chris*tian Cabrol balaya encore ces insi*nuations d'un grand revers de transparence, jurant que les portes de France-Transplant étaient *ouvertes à qui le souhaitait.* Mais non, décidément, le soupçon s'était installé.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 3 juin

TF 1

20.50 Variétés : Sacrée soirée. Hommage à Jean Poiret.
22.50 *Magazine* : En quête de vérité. Les escroqueries.
23.55 Divertissement : Bêbête show.
0.00 Journal et Météo.
0.10 *Série* : L'Heure Simenon. La Maison du canal, de Joseph Rusnak.
1.10 TF 1 nuit.

A 2

20.50 Téléfilm : Les Merisiers.
22.25 Sport : Côté court. Résumé des Internationaux de tennis de Roland-Garros.
22.40 Magazine : Sauve qui veut. Demain-la Terre, à l'occasion du Sommet de l'environnement de Rio de Janeiro. Brésil : le projet « Grand Carajas » ; Etats-Unis : la « Manitou Foundation » ; Afrique : les pays du Sahel ; Russie : Magnetogorsk, une des villes les plus polluées.
23.55 Journal des courses, Journal et Météo.
0.10 ▶ Nuit de l'environnement. Aral, une mer assassinée ; Jamuna, les eaux du déluge ; Uranium ; Rabi ; Green Medicines ; Endettement à vie.

FR 3

20.40 ▶ Magazine : La Marche du siècle. Sœur Emmanuelle : la douleur partagée. Invités : Marie-France Botte, coordinatrice pour Médecins sans frontières d'un programme d'aide aux enfants prostitués ; Valdénia Aparecida Paulino, qui a créé à Sao Paulo une maison d'accueil des filles prostituées ; François de Combret, gérant de société, créateur de l'association *Solidarité enfants roumains abandonnés ; Bruno Cou*derc, volontaire pour ATD quart monde ; Marlène Tuininga, journaliste à *la Vie*.
22.20 Journal et Météo.
22.40 Mercredi en France. Programme des télévisions régionales.
23.35 Traverses. Goulag au pays frère, Roumanie 1944-1989, de Charles Gazelle et Baudoin Koenig.
0.30 *Musique : Mélomanuit.*

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Tante Julia et le Scribouillard. ■ Film américain de Jon Amiel (1990).
22.40 Flash d'informations.
22.50 Cinéma : Délit d'innocence. ■ Film américain de Peter Yates (1989) (v.o.).
0.40 Cinéma : Cabal. ■ Film américano-britannique de Clive Barker (1989) (v.o.).

M 6

20.40 Magazine : Etat de choc. *Des histoires vraies racontées sous forme de fiction ou de documentaire.*
22.25 *Téléfilm : Les Cavaliers de l'enfer.*
0.00 Magazine : Vénus.
0.30 Six minutes d'informations.

0.35 Magazine : Dazibao.
2.00 Rediffusions.

ARTE

20.30 Documentaire : Le Carnaval des animaux de Camille Saint-Saëns. De Zulal Scheele.
21.00 Documentaire : *Naissance d'un chanteur,* Nicolas Rivenq.
21.50 Documentaire : Un enrichissement pour tous. *Compilation des meilleurs moments des concours Eurovision des jeunes talents, et portrait de trois gagnants.*

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. André Benedetto, militant occitan.
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Les voix du Mali (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 13 avril salle Pleyel) : Requiem, de Ropartz ; *Stabat Mater* pour soprano, chœur et orchestre, de Poulenc, par le Chœur régional Vittoria d'Ile-de-France, l'Ensemble orchestral de Lille, dir. : Michel Piquemal.
22.00 *Cycle acousmatique.*
23.10 Ainsi la nuit...
0.30 Dépêche-notes.

Jeudi 4 juin

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Côte Ouest.
15.30 Feuilleton : Scandales à l'amirauté.
17.05 Club Dorothée.
17.25 Série : Parker Lewis ne perd jamais.
17.50 Série : Hélène et les garçons.
18.20 Jeu : Une famille en or.
18.50 Feuilleton : Santa Barbara.
19.15 Jeu : La Roue de la fortune.
19.45 Divertissement : Le Bébête Show.
19.50 Tirage du Tac-O-Tac.
20.00 Journal, Tiercé, Météo, Trafic infos, Loto sportif et Tapis vert.
20.50 Téléfilm : Un beau petit milliard. *Grand-mère a hérité d'une belle fortune.*
22.30 Variétés : Michel Leeb à l'Olympia (sept.-oct. 1987).
0.00 Divertissement Bêbête Show.
0.15 Le Débat.

A 2

13.45 Sport : Tennis. Internatiaux de Roland-Garros, en direct.
18.30 Série : Magnum.
19.20 Divertissement : *Caméras indiscrètes.*
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 INC.
20.55 ▶ Magazine : Envoyé spécial. *Deux enfants hémophiles contaminés par le virus du sida.*
22.15 Sport : Côté court. Résumé des Internationaux de tennis de Roland-Garros.
22.35 Cinéma : Les Grands Fusils. □ Film franco-italien de Ducio Tessari (1973).
0.15 Magazine : Merci et encore Bravo.
1.15 Journal et Météo.

FR 3

13.30 Documentaire : Ces chères tortues.
14.25 Magazine : Carré vert Conscience Terre. 1. *L'environnement.*
15.20 Série : La Grande Vallée.
16.15 Tiercé.
16.25 Téléfilm : Delphi Bureau.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 Un livre, un jour. *La Fin d'un monde,* de *Julien Green ; Quelques Jours de mai-juin 40,* de Paul-André Lesort.
20.10 Divertissement : La Classe.
20.45 La Dernière Séance.
21.00 1er film : Le Seigneur de la guerre. ■■ Film américain de Franklin Schaffner (1965).
22.55 Dessins animés : Tex Avery.
23.25 Journal et Météo.
23.45 2e film : Opération clandestine. ■ Film américain de Blake Edwards (1972) (v.o.).
1.25 Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

13.35 *Cinéma* : Et Dieu créa la femme. ■ Film américain de Roger Vadim (1988).
15.10 Magazine : 24 heures.
16.05 Cinéma : Le Porteur de serviette. ■■ *Film italien de Daniele Luchetti (1991).*
17.35 Sport : Basket-ball. Finale de la NBA, en direct.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.05

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.05 Sport : Athlétisme. *Meeting de Saint-Denis, en direct.*
22.00 Flash d'informations.
22.05 Cinéma : Etat de choc. ■ Film américain de Harold Becker (1988).
23.35 Cinéma : Pour Sacha. □ Film français d'*Alexandre Arcady (1990).*
1.30 Cinéma : Mettons les voiles ! ■ Film britannique de Jonathan Lynn (1990) (v.o.).

M 6

13.25 Série : Madame est servie (rediff.).
13.50 Série : L'Homme de fer.
14.40 Série : Destination danger.
16.45 Jeu : Zygomusic.
17.15 Magazine : Zygomachine.
17.35 Série : Ohara.
18.30 Série : Vic Daniels.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations, *Météo, M 6 Finances.*
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Météo.
20.35 Météo des plages.
20.40 Cinéma : Beetle Juice. ■■ Film américain de Tim Burton (1988).
22.30 Téléfilm : L'île aux serpents. *Une histoire abracadabrante de vengeance.*
0.10 Six minutes d'informations.

ARTE

19.00 Documentaire : Dans la forêt de Katyn. *Cinquante ans après le massacre dans lequel périrent quatre mille cinq cents officiers polonais, exécutés par les Russes, le cinéaste Marcel Lozinski refait le voyage avec les enfants, les épouses des victimes et quelques survivants...*
19.53 Interview de Marcel Lozinski.
20.05 Documentaire : Témoins-Kielce. *Un autre massacre... Le 4 juillet 1946, des juifs soupçonnés de tuer des enfants polonais pour faire leur pain traditionnel, sont fusillés, défenestrés, noyés...*
20.30 Soirée thématique. Eugène Ionesco.
20.35 Documentaire : La Cantatrice. Présentation du personnage Eugène Ionesco.
21.10 Théâtre : Les Chaises. Pièce d'Eugène Ionesco, mise en scène de Jean-Luc Boutté, avec Denise Gence, Pierre Dux. *Le désarroi de la solitude et l'insignifiance de l'existence. Deux vieillards émouvants.*
22.15 Documentaire : Eugène Ionesco.
23.05 Kaléidoscope. Montage de pièces d'Eugène Ionesco interprétées dans différentes langues européennes.
23.20 Théâtre : La Leçon. Pièce d'Eugène Ionesco, avec Thérèse Giese, Kistra Keller, Robert Freitag. *Un professeur et son élève. Un jeu cruel.*
0.15 Adieux. Extrait du dernier discours officiel d'Eugène Ionesco, lors de la parution de ses œuvres complètes à « la Pléiade ».

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Barkanès de la nuit, de Jean-Marie Simon.
21.30 Profils perdus. Julian Beck, le Living Theater, l'esprit d'un moment (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. En Margeride : villages au bord du monde.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Les voix du Mali (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la salle Pleyel) : Istar, variations symphoniques op. 42 de d'Indy ; *Concerto pour piano et orchestre en fa* dièse mineur op. 20 de Scriabine ; Symphonie nº 6 en ré mineur op. 104, par l'Orchestre national de France, dir. Jeffrey Tate ; sol. : Andreï Nikolsky, piano.
23.10 Ainsi la nuit... Octuor op. 20 en mi bémol majeur, de Mendelssohn.
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue.

هكذا من الأصل

Le Monde

La préparation des prochaines échéances électorales

Les ambitions de M. Pasqua

M. Charles Pasqua a annoncé, mardi 2 juin, à l'occasion d'un déjeuner du groupe RPR du Sénat à la mairie du VI[e] arrondissement de Paris, son intention, *« quoi qu'il arrive »*, de ne pas être candidat à sa propre succession à la tête du groupe, à l'issue du renouvellement sénatorial de septembre, afin de reprendre sa *« liberté d'expression et d'action »*.

M. Pasqua a fait cette annonce en présence de M. Jacques Chirac, président du RPR, avec lequel il s'était entretenu le matin même. Pourtant, M. Chirac n'avait visiblement pas été averti des intentions de son ancien ministre de l'intérieur lequel lui a donné à l'occasion du déjeuner, selon certains sénateurs, *« une leçon de gaullisme »*, et lui a également demandé de *« se ressaisir »*.

Le sénateur des Hauts-de-Seine a indiqué dans l'après-midi, au Sénat, que *« le moment est venu de s'affirmer un peu »*. Las d'être contraint à faire *« trop de compromis »*, il a ajouté qu'il souhaitait se placer *« au-dessus de la mêlée et au-dessus des partis »*. M. Pasqua, qui entend rester sénateur, a exprimé sa volonté *« de s'engager à fond dans la bataille sénatoriale et dans la bataille législative »*, montrant par là même son intention de peser de tout son poids au sein du RPR et de l'opposition.

Le président du groupe RPR du Sénat, allié alors avec M. Philippe Séguin, avait déjà mené une fronde contre M. Chirac en janvier 1990. Il profite actuellement de l'ouverture du débat sur le projet constitutionnel préalable à la ratification de Maastricht pour faire entendre sa différence au sein du RPR, troublé par les hésitations de M. Chirac sur ce *dossier européen*. A l'Assemblée nationale, les gaullistes se sont divisés entre le vote contre, en faveur duquel M. Séguin a fait campagne, et l'abstention, prônée par le président du RPR. Au Sénat, en revanche, M. Pasqua a réussi à rassembler la quasi-totalité des sénateurs de son groupe contre le vote et l'éligibilité *des ressortissants communautaires* aux élections municipales. M. Pasqua a montré à plusieurs reprises, à cette occasion, le peu de cas qu'il faisait de l'union avec les groupes de l'UDF du Sénat en défendant jusqu'au bout un amendement – repoussé mardi par la commission des lois – supprimant ces dispositions. *Il a d'ailleurs* affirmé, mardi 2 juin, sur FR 3 qu'il souhaitait désormais que le RPR *« perde le moins de temps possible en conciliabules avec nos partenaires »* de l'UDF.

L'annonce de M. Pasqua survient également après une reprise en main très ferme du groupe sénatorial qui est désormais dirigé par des fidèles de l'ancien ministre de l'intérieur, MM. Bernard Tomasini et Jean-Jacques Guillet. Elle coïncide enfin avec la sortie d'un livre-programme au titre évocateur : *Que demande le peuple...*. En forme de boutade, M. Pasqua, qu'on avait sans doute trop *enfermé dans des ambitions* strictement sénatoriales, a affirmé qu'il avait décidé d'emprunter désormais *« la route des sommets, parce que c'est la moins encombrée »*. Cette nouvelle ne réjouira certainement pas tout le monde dans l'opposition et en premier lieu au sein du RPR.

G.P.

Au conseil régional d'Ile-de-France

Les écologistes mêlent leurs voix à celles du Front national

En brandissant un maillot et un bonnet de bain dès les premières secondes de *l'ouverture de la* séance du conseil régional d'Ile-de-France, mardi 2 juin, M. Jean-Yves Le Gallou, président du groupe Front national, ne s'est pas contenté d'ironiser sur les promesses de baignade dans la Seine de M. Chirac, alors qu'y flottent les poissons morts chaque fois que les égouts se déversent après les orages. Il préparait également le *terrain pour* lancer, en ouverture du débat sans vote sur le « plan d'écologie pour l'Ile-de-France » proposé par l'exécutif régional, une procédure qui devait se révéler un redoutable piège pour les nouveaux élus de Génération écologie et des Verts.

Sans laisser à M. Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional, le temps de présenter ses « contributions pour bien préparer le troisième millénaire de l'Ile-de-France », le Front national demandait aux élus franciliens de voter sur la nécessité d'un retour devant l'assemblée régionale des révisions partielles du schéma directeur d'Ile-de-France (SDAU). La motion était habilement accompagnée d'une liste détaillée des villes touchées par des opérations d'aménagement incompatibles avec le SDAU. *Dans le court débat qui* suivit, les Verts annonçaient qu'ils étaient prêts à la voter à condition qu'elle n'empêchât point le débat sur le « plan Giraud ». Une position adoptée aussi par les élus de Génération écologie *« d'accord sur le fond du texte du Front national et saluant la façon pondérée dont il avait été présenté »*, et soucieux de respecter l'unité affichée par la récente création d'un intergroupe.

La motion était rejetée, mais la quasi-totalité des élus écologistes (seuls cinq membres de Génération écologie se sont abstenus) mêlaient leurs voix à celles du Front national, ce qui augurait mal de l'« opération séduction » engagée par M. Giraud pour élargir sa majorité relative. M. Dominique Simonnet, président du groupe Génération écologie, se montrait sévère avec les propositions de l'exécutif : *« Le plan que vous nous proposez est un plan environnement. Pour avoir un regard écologiste, il nous manque un plan développement pour l'Ile-de-France. »*

C. de C.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Monaco and Co

ON est là, on se félicite, côté commerce extérieur, on fait du chiffre. Il n'y a vraiment pas de quoi pavoiser. C'est *pas parce qu'on a réussi à fourguer* deux, trois Renault à Budapest, un Airbus à *Brunei*, un métro à Bratislava et une robe de cocktail à Ryad, qu'on est les plus forts. On se vendait mal, on se vend mieux, d'accord, mais c'est rien comparé aux Monacos, dont la production bat tous les records de recettes sur le marché international. Vu le prix de *revient de ces articles made in* Monte Carlo, pas question de sous-traiter avec Taïwan, suffit que Stéphanie, *qu'on dit enceinte de trois* mois, monte sur son pèse-personne pour que leur balance soit excédentaire. Un modèle de gestion, cette entreprise familiale menée d'une main de fer par un PDG doublé d'un annonceur hors père.

La publicité de sa firme, non seulement il la paye pas, le prince Rainier, il la monnaye. Très cher. Et comme dir'com (directeur de la communication, oui, c'est ça), il doit donner des boutons à la seule boîte concurente, la Windsor, siège social Buckingham, qui se contente de bulletins constipés à peine dignes d'assurer la réclame des pastilles Fucca.

Sur le Rocher, ça doit être autre chose. Moi, je les vois d'ici, les séances de travail – purement imaginaires, attention – qui réunissent dans le bureau du patron, ses trois chefs de service : Dis donc, Caroline, il bat de l'aile, ton département enfants. *Faudrait motiver les acheteurs* en relançant le Pronuptia. Toi, Stéphanie, tu le renouvelles trop *souvent* ton stock d'aventures, on s'y perd, ça va finir par lasser. Tu vas me dénicher un nouveau *modèle*, un peu cheap, populaire, style garde du corps, capable de faire rêver les plagistes et les garçons de café. Et épauler ta sœur en ajoutant la layette au rayon garçonnets et fillettes. On dira que la direction refuse de financer cette nouvelle gamme de produits, histoire de stimuler la demande. Tiens, à propos, Albert, tes résultats sont affligeants. Je te donne six mois pour figurer sur la liste des best-sellers avec une biographie non autorisée. Je t'ai trouvé un titre : « Les dessous princiers ».

Le « non » danois au traité de Maastricht

Stockholm : « il y a toujours un peu de Hamlet au Danemark... »

STOCKHOLM

de notre correspondante

« Une chose est certaine : Il ne faut jamais croire dans les sondages », indiquait mardi soir 2 juin le premier ministre conservateur suédois, M. Carl Bildt, que le résultat du référendum danois laissait plutôt perplexe. *« Contrairement à ce qu'affirmaient les adversaires de l'Union européenne au Danemark, c'est le non qui est en fait un choix dramatique alors que le oui l'aurait été bien moins puisqu'il se serait agi, pour le Danemark, de poursuivre et d'approfondir sa participation à la coopération européenne. Il y a toujours un peu de Hamlet au Danemark, d'être ou ne pas être »*, a ajouté M. Bildt.

En 1994, si tout se passe comme prévu et si les négociations entre Stockholm et Bruxelles en vue de l'adhésion de la Suède sont d'ici là terminées – mais le non danois risque de les retarder, craint-on à Stockholm, – la Suède sera appelée à se prononcer par voie de référendum sur l'adhésion.

La campagne « Non à la CEE » conduite essentiellement par la gauche écologiste et ex-communiste, a déjà pris un bel essor.

Au camp des réfractaires à la CEE sont venus s'ajouter depuis décembre dernier des éléments contestataires du Parti social-démocrate suédois qui accusent la direction de leur parti de se laisser aller à un enthousiasme *pro*-communautaire dénué de tout sens critique.

F. N.

Alors que le Parlement examine un projet de loi sur l'état civil et la filiation

Des familles adoptives et des pupilles de l'Etat soulignent l'importance de l'accouchement « anonyme »

Alors que le Parlement examine le projet de loi sur *l'état* civil, la filiation et l'institution d'un juge aux affaires matrimoniales facilitant la recherche en filiation naturelle, deux associations de familles adoptives et de pupilles de l'Etat (1) soulignent l'importance de protéger le droit *d'accoucher « sous X », c'est-à-dire* anonymement.

Lors d'une conférence de presse organisée mardi 2 juin, les responsables des associations, évoquant les travaux de M[me] Catherine Bonnet, pédopsychiatre, ont déclaré que supprimer l'accouchement anonyme pourrait pousser les mères dont le déni de grossesse est extrêmement fort à renoncer à confier leur enfant pour adoption, et conduirait à exposer les enfants à des comportements violents de rejet ou à des abandons tardifs, *cette fois* dramatiques. Rappelant les termes de l'article 7 de la convention internationale des droits de l'enfant (2), ils ont estimé qu'il n'est pas en contradiction avec l'accouchement sous X. En précisant *« dans la mesure du possible »*, la convention laisse *aux* Etats, disent-ils, une liberté d'action sur le droit de connaître ses parents.

Ce principe d'accouchement fait à leurs yeux partie, avec la contraception et l'interruption volontaire de grossesse, du dispositif proposé aux femmes qui ne peuvent pas assumer une maternité. Refuser aux femmes qui désirent confier leur enfant à des familles adoptives d'accoucher sans décliner leur identité remettrait par ailleurs en question l'anonymat pour les dons d'ovules et les dons de sperme auquel la France était, jusqu'à présent, très attachée.

Les responsables des deux associations ne nient pas pour autant l'importance pour les *enfants* d'avoir des renseignements sur les circonstances de leur naissance et sur leurs antécédents. Rappelant les propositions du Conseil d'Etat en juillet 1990, ils proposent de participer à un groupe qui étudierait les modalités de collecte et de transmission de ces informations ainsi que la création d'une médiation qui pourrait, dans certaines circonstances et quand l'enfant et la mère en sont d'accord, lever le secret.

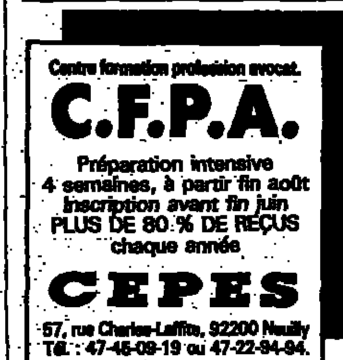
CHRISTIANE CHOMBEAU

(1) Association Enfance et familles *d'adoption (EFA), 3, rue Gérando, 75009* Paris, et Fédération nationale des associations départementales d'entraide de pupilles et anciens pupilles de l'Etat (FNADEPAPE), 188, rue de la Burgonce, 79000 Niort.

(2) *« L'enfant est enregistré aussitôt sa naissance et a, dès celle-ci, le droit à un nom, le droit d'acquérir une nationalité, et dans la mesure du possible, le droit de connaître ses parents et d'être élevés par eux. »*

□ **M. Christian Jacob, nouveau président du Centre national des jeunes agriculteurs.** – M. Christian Jacob a été élu, mardi 2 juin, président du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), *tandis que M. Jacques* Molières a été élu secrétaire général et M[me] Madeleine Plessix, vice-présidente. M. Christian Jacob, trente-deux ans, producteur de céréales et de lait en Seine-et-Marne, succède à M. Philippe Mangin, ayant atteint la *limite* d'âge des trente-cinq ans. *Le* congrès du CNJA se tient à Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire) du 2 au 4 juin.





SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Arts-Spectacles » folioté 27 à 38

Le numéro du « Monde » daté 3 juin 1992 a été tiré à 490 206 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

Les courses de « toros », le football et la littérature dans « le Monde des livres »

Pour Francis Marmande, la tauromachie est *« la plus dramatique des sciences inexactes »* d'où son intérêt pour les écrivains, et notamment, parmi les parutions récentes, Jean Cau, Claude Pelletier ou François Zumbie, mais aussi, tous les photographes comme Clergue ou Dieuzaide. Hommes de spectacle, les joueurs de football peuvent aussi inspirer l'imagination littéraire, comme le prouve Alicia Dujovne-Ortiz que fait rêver le destin de Maradona.

Le Monde

ARTS • SPECTACLES



Claudia Cardinale dans « la Fille à la valise », de Valerio Zurlini (1961). KIPA

CLAUDIA UNE FEMME CARDINALE

La Cinémathèque française, qui inaugure à l'occasion la salle de Chaillot restaurée, rend hommage, à partir du 3 juin, à Claudia Cardinale. C'est elle-même qui a choisi, ou plutôt picoré, vingt et un films dans le maquis d'une carrière étonnamment éclectique. Des chefs-d'œuvre, des « nanars », des partenaires considérables, des rôles bouleversants, la Cardinale a tout vécu, tout traversé, avec une beauté inaltérée et la noblesse obstinée d'une grande artisane.

SOIXANTE ? Quatre-vingts ? Cent films ? On ne sait pas. Claudia Cardinale est vivante, discrète, et belle, depuis longtemps déjà. Cela suffit. Elle traverse les « nanars », les chefs-d'œuvre, les pays, les années, avec un sourire inchangé. C'est une artisane, cette femme-là, elle fait son boulot, bien, au mieux, c'est tout. Avant d'être star, ou vedette, ou fantasme, ou reflet, elle est elle-même, attentive à entrer dans la peau des autres sans se renier, sans s'abaisser. Fille-mère, prostituée, princesse, ouvrière, sur l'écran tout lui est bon pourvu que celle qu'elle incarne lui soit proche un moment, qu'elle puisse lui accorder son estime avant de lui prêter son corps, son âme.

Il y a trente ans, elle répondait avec une grâce et une patience extrêmes à une interview sadique d'Alberto Moravia, manifestement fasciné par le phénomène Cardinale, par la timidité et l'assurance mêlées de cette jeune cavale. Première question : « *Chère Claudia, je vais vous interroger, mais vous devez accepter d'être réduite à l'état d'objet.* » Et elle, impavide : « *Un objet comme cette table, ce fauteuil, ce livre ?* » « *Bien, parfait,* répliquait Moravia, *exactement un objet de cette sorte.* » Suit un véritable interrogatoire de police, où Claudia doit fournir ses mensurations, la couleur de ses cheveux, de sa peau, la forme de son nez, de ses seins, de ses jambes, sa position pendant le sommeil, le contenu de ses rêves, la température de l'eau de son bain. Elle résiste à tout, n'élude rien, réprime parfois un rire, tellement les procédés de son inquisiteur sont odieux, et puis se livre, au détour d'une phrase franche, sans complaisance : « *Je ne sais pas si je suis vraiment belle. Je crois être étrange.* » Ou bien : « *Les spectateurs voient de moi une image énorme, imposante, majestueuse, monumentale, et ça me plaît. Ça me plaît d'être vue comme je ne suis pas dans la vie. Dans la vie, je suis une fille ordinaire.* »

Ordinaire, c'est vite dit. La Cardinale est quelqu'un de bien, voilà, et la beauté lui a été donnée en plus. A partir du 3 juin, la Cinémathèque française, en collaboration avec l'Institut culturel italien, lui rend hommage. Vingt et un films choisis par elle, avec, en apothéose, le 14 juin au palais Garnier, la projection d'une copie intégrale et restaurée (205 minutes, soit 20 minutes de plus que la version habituelle) du *Guépard*, de Luchino Visconti.

Le choix de Claudia est déjà un aveu et une profession de foi, comme si elle disait : tout ce que j'ai fait n'est pas aimable, mais j'ai aimé tout ce que j'ai fait. On trouve des éclats de sa courte épopée américaine (*les Professionnels*, de Richard Brooks), les grands Bolognini (*la Viaccia*, où elle rendait fou le jeune Belmondo, ou *Senilita*, version italienne de *la Femme et le pantin*), un beau Comencini (*la Storia*, d'après Elsa Morante), *la Tente rouge*, évocation de l'expédition du général Nobile au pôle Nord par Mikhail Kalatozov, réalisateur de *Quand passent les cigognes*, avec Sean Connery, un Zampa de 1971 avec un titre à tiroirs, *Bello Onesto Emigrato Australia Sposerebbe Compaesana Illibata* (Emigrant australien beau honnête épouserait compatriote irréprochable), le poignant mélo méconnu de Valerio Zurlini, *la Fille à la valise*, avec Jacques Perrin, *Cartouche*, de Philippe de Broca, où elle est une splendide et tragique héroïne de cape et d'épée, et trois films de son mari, Pasquale Squitieri, dont l'insolite *Claretta*, inédit en France, où elle apparaît sous les traits de la Petacci, maîtresse de Mussolini...

Claudia Cardinale parle, sa voix rauque d'aubes enfumées, si délicieusement contradictoire avec sa netteté, sa santé. Elle ne dit rien de convenu, de banal, de narcissique. Une mémoire intègre, cette franchise, toujours.

De ses débuts : « *Tout est arrivé par accident. J'accompagnais ma mère à une fête de charité, un voyage imprévu, et j'ai été élue « la plus belle Italienne de Tunis ». Mektoub ! Alors le producteur Franco Cristaldi m'a prise sous contrat, un contrat d'exclusivité à l'américaine, où tout était contrôlé, ma vie, mon travail et jusqu'à mes pensées. Je n'étais qu'une employée, une salariée. Ça a duré quinze ans, mais c'est sans doute un bien, je suis tellement lente... Et j'étais si mal à l'aise, au début. Je me sentais moche, un petit chat maigre, sauvage. Je détestais les compliments, je les déteste encore maintenant. Je ne me suis jamais considérée comme une jolie femme.* »

De Visconti : « *C'est le maître absolu, le tournant de ma vie. Je ne savais rien, il m'a tout appris. Sur son plateau, on avait peur de respirer, on était éperdu de respect, il savait anoblir le cinéma. Tout était si authentique, si réellement fastueux sur le décor du* Guépard. *Les brassées de fleurs fraîches, tous les jours, les vraies chandelles qui fondaient, qui sentaient bon, mon carnet de bal... Alain Delon prenait ma taille entre ses deux mains, et moi je souffrais dans mon corset, dans ma robe qui m'interdisait de m'asseoir. Belle ? Vous trouvez que j'étais belle ? Pourtant beaucoup de mes amis m'ont dit, à l'époque : ta carrière est finie, Visconti t'a enlaidie. Il s'est servi de mes défauts, c'est autre chose : il a accentué avec du mauve mes cernes sous les yeux, redessiné mes sourcils à l'encre de Chine...* »

De Fellini : « *Il m'a utilisé à contre-emploi dans* Huit et demi, *il m'a demandé de devenir le rêve de Marcello Mastroianni, et ça a été un bonheur. Avec lui, on se sent le centre de l'univers, alors que c'est toujours lui qui tire les ficelles. Il n'y avait pas de scénario, seulement des petits bouts de papier qu'il nous donnait au dernier moment. J'étais terriblement angoissée. Alors on partait se promener, on parlait beaucoup, il me prenait la main, me disait :* « Demain, on part pour la Turquie » *Ce n'était pas vrai, mais je le croyais.* »

De Zurlini : « *C'est lui qui m'a donné ma première chance, en 1960, avec* la Fille à la valise. *Il a misé sur moi, une petite inconnue, il m'a offert un personnage immense, qui ne me correspondait pas, et que j'ai eu énormément de mal à quitter, après. Pour lui, grâce à lui, je suis devenue ce pauvre petit chien qui recevait des coups de pied de partout. Ce rôle, c'était un grand cadeau. Pourquoi Zurlini est-il ignoré ? Parce que c'était un homme très difficile, très dérangeant, très intelligent, et qui faisait peser son intelligence sur les autres. Je ne me déplace pas – moi qui voyage beaucoup et ai accepté quantité de films pour l'unique raison qu'ils me permettaient d'explorer de nouveaux paysages – sans un très beau, et très lourd, tableau que Zurlini m'a offert, une madone médiévale...* »

De John Wayne : « *Sur le plateau du* Plus Grand Cirque du monde, *de Henry Hathaway, il m'a adoptée. Il a pris ma toute petite main dans sa grande main et m'a donné le bol dans lequel il buvait son café et son grand fauteuil western, tout en cuir, qui me suit désormais, de tournage en tournage, comme un talisman. Dans ce film, il y avait aussi Rita Hayworth, mon idole. Je l'ai connue trop tard, elle était déjà malade, diminuée. Elle s'asseyait devant le miroir, et disait :* « Un jour, j'ai été belle. » *Ce genre de choses qui te tue.* »

Des difficultés : « *Elles ne m'ont jamais fait peur. J'adore l'aventure. Avec* les Professionnels, *j'ai été servie. Richard Brooks était un type formidable et un baroudeur insupportable. On s'est retrouvés en plein désert, dans la vallée de la Mort, dans la vallée du Feu. C'est là que Burt Lancaster m'a fait un énorme compliment :* « On ne dirait pas que tu es une femme. »

» *Même atmosphère, en pire,* sur Fitzcarraldo, *avec Werner Herzog, en Amazonie. Parvenus dans un coin perdu au milieu de nulle part, ça puait, il faisait 50° à l'ombre, Werner a éclaté en sanglots en disant :* « Mon rêve se réalise. » *Comédiens, techniciens tombaient comme des mouches, Werner me suppliait :* « Ne bouge pas, si tu bouges, ils craquent tous. » *Je n'ai pas craqué, moi.* »

De Hollywood : « *C'était la mode de faire venir des actrices européennes qui avaient du succès, des produits exotiques. J'ai signé un contrat de trois ans là-bas, mais je n'y ai jamais résidé que six mois à la fois. On me louait des maisons somptueuses, la villa de Liz Taylor, celle de Paul Newman, j'avais des limousines longues de 10 mètres. Faut rigoler avec tout ça. Quand je vois aujourd'hui certaines jeunes comédiennes monter les marches, au Festival de Cannes, croyant que c'est arrivé, j'ai envie de leur dire : on n'est jamais arrivé, nulle part.* »

DANIÈLE HEYMANN

CINEMA

FRANCIS ET ELEANOR COPPOLA
racontent « Apocalypse Now »



« Briefing » de Frederic Forest, Dennis Hopper et Martin Sheen par Coppola sur le tournage d'« Apocalypse Now ».



Entre deux prises de la séquence des « bunnies ».

PHOTOS CHRIS GEBERT/SYGMA/STILLS

REGARDS INTIMES SUR UNE SAGA

Chronique filmée du tournage d'« Apocalypse Now », « Aux cœurs des ténèbres » est bien plus qu'un classique « making of », ces reportages promotionnels commandés par les services marketing des maisons de production. Portrait d'un cinéaste pris dans le vertige de son projet délirant, récit à la première personne de Francis Coppola et de sa femme, Eleanor, témoin privilégié mais sans complaisance, regard indiscret sur ce phénomène étrange que furent les noces d'un cinéma d'auteur et du gigantisme hollywoodien.

« MON *film n'est pas un film*, lance l'homme face aux trois mille personnes agglutinées devant lui. *Il ne parle pas du Vietnam, il EST le Vietnam. Sa trajectoire reflète celle de l'Amérique au Vietnam. Nous avions trop d'argent, trop de matériel... et, peu à peu, nous sommes devenus fous.* » C'était à Cannes en 1979, lors de la conférence de presse de Francis Ford Coppola, après la première mondiale d'*Apocalypse Now* – *« A work in progress »*. C'est aussi la première séquence d'*Aux cœurs des ténèbres : l'apocalypse d'un cinéaste*. Paris 1992 : *« J'étais plutôt excessif et survolté à ce moment*, se souvient Francis Coppola. *Je jouais gros. Personne n'avait encore vu une image du film. »*

Avant même les *Parrain 1* et 2, le cinéaste avait envisagé cette adaptation contemporaine du roman de Joseph Conrad, *Au cœur des ténèbres*, que John Milius et George Lucas, amis et protégés de Coppola, voulaient tourner en 16 mm *pendant* la guerre au Vietnam. Le 20 mars 1976 (moins d'un an après la chute de Saïgon), Francis Coppola, debout dans la jungle philippine, avait lancé *« Action »* pour la première fois...

Témoin privilégié de l'entreprise : Eleanor Coppola, l'épouse du réalisateur, à qui celui-ci confie la tâche de rassembler les éléments pouvant servir à un documentaire promotionnel (cinq minutes pour la télévision) que lui réclame les Artistes associés, distributeur du film. *« Je n'avais jamais rien fait de semblable*, explique aujourd'hui Eleanor Coppola, aussi discrète que son mari est flamboyant. *Mais, suivant la suggestion de Francis, j'ai tourné, tourné, tourné. »*

Dans *Notes* (inédit en France), le carnet de bord qu'elle publiera quelques années plus tard, Eleanor Coppola écrira : *« Je ne sais si* [Francis] *cherche simplement à m'occuper ou s'il veut éviter la présence d'une nouvelle équipe. »* Les mois passant (le tournage durera deux cent trente-huit jours), la fiction cinématographique déborde hors écran : renvoi de Harvey Keitel engagé pour le rôle principal, crise cardiaque de son remplaçant Martin Sheen, acteurs de plus en plus « synchrones » de la démence de leur personnage, jusqu'au grand délire Brando...

Tenaillé par la peur et le doute, la vanité et l'inspiration, le cinéaste ne risquait pas de jouer un rôle modérateur. *« J'étais devenu très vite riche et célèbre, je savais que plus dure serait la chute. Bien que j'aie déjà réalisé les deux* Parrain, *j'ai abordé* Apocalypse *presque certain de mon absence de talent*, dit aujourd'hui Coppola. *Je me rappelle avoir été profondément blessé de m'entendre un jour demander à propos du* Parrain *: « Quel effet ça vous fait de signer un film qui a du succès parce que la photo est de Gordon Willis et les décors de Dean Tavoularis, et que Pacino est superbe, et Brando aussi ? Vous avez fait quoi, dans cette affaire ? » J'étais blême de rage. « Je les ai choisis », ai-je répondu insolemment. Mais, au fond de moi-même, j'étais d'accord avec eux...*

» Ce genre de réponse passait pour de la mégalomanie, elle relevait en fait d'un mélange d'insécurité et d'enthousiasme... Apocalypse *fut à la fois comme un effondrement et comme une reconstruction. En tout cas un premier bilan de ma vie. Très éprouvant mais, en même temps, le tournage fut une période très fertile sur le plan créatif. C'est à ce moment-là que j'ai eu la vision du cinéma du futur, que j'ai su que le cinéma de demain serait électronique... »*

Pendant ce temps, sans relâche, Eleanor Coppola continue de « couvrir » ce que son mari appellera l'*Idiodyssée*. *« Je me suis retrouvée à la tête de soixante heures de documents filmés et de quarante heures de documents sonores »* – dont des conversations enregistrées parfois à l'insu de son mari. Il devint vite clair que l'essentiel de ce matériau ne pourrait jamais servir à un documentaire promotionnel. Comment utiliser les images de l'acteur noir Larry Fishburne, alors âgé de quatorze ans, déclarant, à propos de la guerre : *« On fait tout ce qu'on veut, c'est pourquoi le Vietnam a dû être si rigolo »* ? Ou de Martin Sheen tournant une scène d'ivresse *« dans un état spirituel chaotique »*, et les aveux d'utilisation fréquente de drogue ?

Plus délicates encore, les scènes où Coppola clame qu'il adore être metteur en scène *« parce que c'est l'un des derniers postes de dictateur disponibles »*, avoue qu'il est venu aux Philippines tourner un scénario *« imbécile »* et déclare à sa femme : *« Ma plus grande peur est de faire un film merdeux, pompeux et embarrassant sur un sujet important – et c'est ce que je suis en train de faire. Le film sera (...) un désastre à 20 millions de dollars. J'ai envie de me tirer une balle dans la tête. »*

« Dans un premier temps, poursuit Eleanor Coppola, *les Artistes associés ne s'intéressaient qu'aux morceaux de bravoure : le ballet des hélicoptères sur* la Chevauchée des Walkyries, *la séquence des* « Playboy *bunnies », celle du pont de Do-Long... Ils ont ensuite envisagé un* Apocalypse Now *vu par une femme – la meilleure façon, selon eux, d'attirer un public féminin à un film de guerre. Mais les avis changeant toutes les quinze secondes et les Artistes associés connaissant une crise interne, on a fini par renoncer au projet. »*

Simultanément, le journal de bord d'Eleanor, *« pénétrant dans une sorte de bourbier personnel »*, devient de plus en plus la chronique de leur couple en plein désarroi. *« C'est de notoriété publique*, dit Francis, *notre mariage traversait une crise. Nous ne savions pas, je ne savais pas ce qui m'arrivait. Nous nous accrochions aux lambeaux encore sains de notre mariage : nos enfants... Mais je trouvais ses notes sincères, très loin de ces recueils un peu sales et à sensation qu'écrivent les épouses hollywoodiennes quand elles divorcent. C'était le récit vrai de son expérience, je ne pouvais qu'approuver cet effort, même si une attention aussi pointue me gênait. »*

Le livre fut publié, mais les images enregistrées restèrent finalement sur une étagère. Jusqu'en 1989, quand la chaîne câblée Showtime suggéra d'en tirer un « vrai » documentaire. Le projet avait soudain un budget, un producteur, des moyens techniques, et une date de diffusion possible. Un réalisateur ? Ce n'est pas Eleanor Coopola qui signera le film, mais deux jeunes spécialistes du documentaire, George Hickenlooper et Fax Bahr. *« J'étais trop proche du matériau, je n'aurais pas été assez objective*, dit Eleanor. *Il fallait un regard extérieur. »* Délaissant les problèmes (gigantesques eux aussi) de la postproduction ou les tourments des boat people sud-vietnamiens engagés pour interpréter des Vietcongs, les deux auteurs se sont concentrés sur le processus créatif, tel que le révèle le grand délire du tournage.

Le portrait du réalisateur brossé par *Aux cœurs des ténèbres* n'est pas véritablement flatteur. Coppola, qui avait le droit de bloquer ou de modifier le film, l'a pourtant approuvé. *« Il raconte ce qui s'est vraiment passé. J'ai beaucoup de vanités, mais pas celle de retoucher les portraits qu'on tire de moi. Contrairement à Steven Spielberg, par exemple, qui contrôle tout. D'ailleurs, personne ne croit découvrir le vrai Steve en voyant un documentaire sur Spielberg.*

» Je n'avais pas prévu que le film irait à Cannes, puis sortirait en salle – il devait simplement être diffusé un soir sur le câble, – mais, même ainsi, je ne voulais pas jouer les rabat-joie. Après tout, Aux cœurs des ténèbres *existe grâce au travail de ma femme, qui pendant des années a partagé tous mes risques ; je n'allais pas contrecarrer son premier envol en solo. »*

Francis et Eleanor Coppola ont tous deux pris une part active à la fabrication du documentaire. C'est elle qui, remplaçant l'actrice initialement prévue, dit le commentaire tiré de ses *Notes*. Et c'est lui qui suggéra à Bahr et à Hickenlooper d'utiliser l'adaptation radiophonique du roman de Conrad par Orson Welles.

Les références à Orson Welles sont d'ailleurs nombreuses dans *Apocalypse Now*. Quand Joseph Conrad parlait d'un Kurtz longiligne et squelettique, Coppola montre un Brando frôlant l'obésité, dont la calvitie (Brando s'était rasé le crâne) accentue sa ressemblance avec Welles en Charles Foster Kane à l'agonie. *« Welles, le grand rebelle, était le héros de ma génération*, dit Coppola. *Même ses échecs étaient superbes. De toute évidence, il représentait une source d'inspiration. »* Welles avait d'ailleurs prévu de faire d'*Au cœur des ténèbres* son premier film à Hollywood, avant *Citizen Kane*...

Le parallèle entre l'homme du Mercury et celui de Zoetrope, qui tous deux défièrent les majors et furent vaincus, ne manque pas d'arguments. A chaque nouvelle épreuve du tournage d'*Apocalypse*, l'indépendance et l'orgueil de Coppola retrouvent les échos de son modèle. Ainsi lors de la crise cardiaque de Martin Sheen, qui sera tenue secrète : *« Marty ne sera mort que lorsque MOI je le dirai. »* A chaque fois, il risque de voir son film repris par le studio (comme ce fut le cas pour *la Dame de Shanghai*) ou enfermé dans un placard (comme *Don Quixote*). Qu'il ait envisagé un échec plus grandiose encore que ceux de Welles n'est pas exclu.

« Je ne le formulerais pas tout à fait de cette manière, déclare Coppola en riant. *Mais lorsque Welles m'a dit un jour – en m'apprenant d'ailleurs l'existence de son adaptation radiophonique – à quel point il avait été impressionné par l'ampleur d'*Apocalypse, *ça a été pour moi une sorte de sceau, d'imprimatur. »* C'était la troisième fois que Coppola rencontrait Welles.

« Notre première rencontre s'est passée à Paris. J'étais venu travailler sur Paris brûle-t-il ? (1), *lui postsynchronisait* Falstaff. *Et j'ai eu la chance de lui être présenté. Evidemment bafouillant, maladroit, pataud. La deuxième rencontre a eu lieu juste après la fondation de Zoetrope* (2). *Par Peter Bogdanovitch, j'avais appris que Welles cherchait un financement à un projet intitulé* Jake, *qui n'a jamais abouti. Je pensais pouvoir trouver l'argent.*

» J'attendais donc un coup de fil d'Orson Welles – je me revois encore en train de faire la vaisselle lorsque le téléphone a sonné. J'essayais d'être terriblement professionnel et adulte, il me racontait son projet et, moi, je me disais : « Ça fait une demi-heure que je parle avec ORSON WELLES ! » A la fin du coup de fil, c'était l'inondation. J'avais laissé l'eau couler, il y en avait partout sur la moquette. Elle est restée tachée je l'ai bien entendu gardée en l'état. »

La quatrième rencontre entre Francis Coppola et Orson Welles appartient au futur : ce *Dracula*, d'après Bram Stoker, qu'il vient d'achever avec Gary Oldman, Winona Ryder, Keanu Reeves et Anthony Hopkins (sortie américaine fin novembre 1992). Welles l'avait également adapté pour la radio.

Hollywood adore les happy ends, si tire-bouchonnés soient-ils. Celui d'*Apocalypse* paraît pourtant justifié : le film, désormais bénéficiaire, a récolté des prix à travers le monde (dont la Palme d'or à Cannes) et est devenu un classique. Francis fourmille de projets, Eleanor Coppola dirige l'entreprise viticole de la famille (des vignobles dans le nord de la Californie) et crée des costumes pour une troupe de ballet de San Francisco qu'elle accompagne en tournée. Elle s'est remise tant bien que mal de l'accident qui coûta la vie à Gio, leur fils aîné.

Elle qui disait : *« D'une certaine façon, je ne vivais ni ma vie ni la sienne »*, est désormais sortie de l'ombre immense de son mari. Mieux : Francis et Eleanor *ont sauvé leur mariage* – ils en célèbrent bientôt le trentième anniversaire. *« Oui*, dit-elle simplement, *nous avons tenu le coup. »*

HENRI BÉHAR

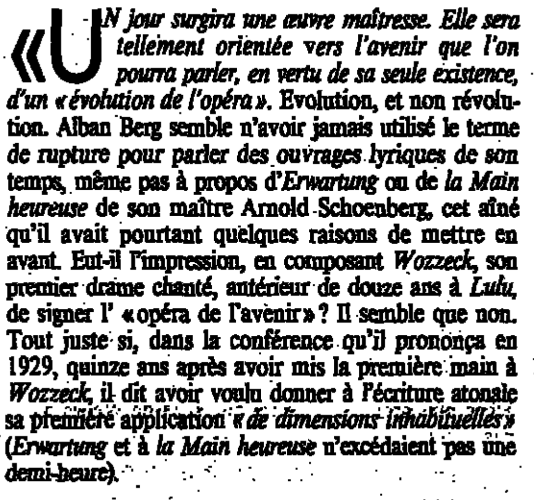
(1) Coppola a été le coscénariste du film de René Clément.

(2) American Zoetrope fut, en 1971, la première des diverses tentatives du réalisateur de créer sa structure en rupture de Hollywood, avec chaque fois « Zoetrope » comme mot-talisman.

O P É R A « W O Z Z E C K » revient au Châtelet

L'OTELLO DES TEMPS MODERNES

Plus que Berg lui-même, ses commentateurs se sont appliqués à présenter « Wozzeck » comme une rupture radicale dans l'histoire du drame chanté, comme l'opéra de la modernité. Ainsi que le démontreront les représentations dirigées par Daniel Barenboïm, mises en scène par Patrice Chéreau (1), qui débutent ce mercredi 3 juin au Théâtre du Châtelet, l'œuvre peut s'écouter bien différemment aujourd'hui. On peut même l'inscrire dans une généalogie qui comprendrait l'Italie et Giuseppe Verdi.





F. PEYER/L'AVANT-SCÈNE OPÉRA

Toni Blankenheim, Wozzeck à Hambourg en 1953.

« UN *jour surgira une œuvre maîtresse. Elle sera tellement orientée vers l'avenir que l'on pourra parler, en vertu de sa seule existence, d'un « évolution de l'opéra »*. Evolution, et non révolution. Alban Berg semble n'avoir jamais utilisé le terme de *rupture pour parler des ouvrages lyriques de son* temps, même pas à propos d'*Erwartung* ou de *la Main heureuse* de son maître Arnold Schoenberg, cet aîné qu'il avait pourtant quelques raisons de mettre en avant. Eut-il l'impression, en composant *Wozzeck*, son premier drame chanté, antérieur de douze ans à *Lulu*, de signer l' « opéra de l'avenir » ? Il semble que non. Tout juste si, dans la conférence qu'il prononça en 1929, quinze ans après avoir mis la première main à *Wozzeck*, il dit avoir voulu donner à l'écriture atonale sa première application *« de dimensions inhabituelles »* (*Erwartung* et à *la Main heureuse* n'excédaient pas une demi-heure).

Il fallut attendre plus de vingt-cinq ans – les représentations des 2 et 3 *mai 1952* au Théâtre des Champs-Elysées de la production de l'Opéra de Vienne dirigée par Karl Böhm – pour que la France découvrît *Wozzeck*. Deux ans plus tard seulement allait naître le Domaine musical. Et dans le sillage d'une avant-garde fortement influencée par la seconde Ecole de Vienne, soucieuse de souligner ses conquêtes et ses qualités, l'appréciation du premier opéra d'Alban Berg allait radicalement changer.

Pierre Jean Jouve et Michel Fano publièrent en 1953 un essai que l'on continue à beaucoup citer (2). La traduction par Jouve des extraits du drame de Büchner utilisés par Berg dans son livret y sont suivis d'un bref texte de présentation et d'une analyse musicale scène par scène.

On peut, certes, suivre le musicien et le romancier quand ils écrivent en préambule : *« Sans doute n'y a-t-il nulle part, dans toute la musique dite moderne, de langage équivalent, de langage articulé avec autant de puissance sur un drame puissant. »* Mais on a beaucoup plus de mal à acquiescer à leur péroraison : *« Nous nous éloignons finalement de toutes les formules d'opéra antérieures. De la fonction d'illustration, au sens le plus fort, la Musique passe à la fonction de révélation par la métamorphose du sujet même. Le drame de* Wozzeck *présente bien un conflit de grande nature; mais dans la Musique, le conflit parvient au sacré. C'est dans la Musique que le crime de Wozzeck devient rituel, que Marie tente son salut à la dernière heure, que la destinée de tout homme est lamentée, et peut-être sauvée par une telle lamentation. »*

La musique passant du rôle d'illustration à celui de révélation : n'est-ce pas le cas de tous les grands opéras, à quelque époque que nous nous situions ? Le crime ne devient-il pas aussi rituel dans *Elektra* de Strauss, dans *le Retour d'Ulysse* de Monteverdi, dans *Pelléas* de Debussy que dans *Wozzeck* ? Le conflit d'*Idoménée* n'est-il pas aussi sacralisé par la musique de Mozart que celui de *Fidelio* par celle de Beethoven ? La destinée de tout homme n'est-elle pas *« lamentée »* dans *Castor et Pollux* de Rameau, dans *David et Jonathas* de Charpentier, dans *Orfeo* de Monteverdi, dans *Didon et Enée* de Purcell, dans *le Château de Barbe-bleue* de Bartok, dans *Katia Kabanova* de Janacek ? Reste à savoir si, dans l'idiome même du premier opéra du Viennois, nous *nous éloignons bien, comme l'affirment Fano et Jouve*, de *« toutes les formules antérieures »*. S'il y a rupture. Révolution.

Dans la conférence prononcée en 1929, conférence que Berg prit soin d'assortir d'exemples musicaux, le musicien insistait sur le point qui l'avait le plus préoccupé pendant la longue gestation de *Wozzeck* : comment articuler une grande forme *« remplissant la soirée »* de manière unifiée et cohérente, sans l'aide de la tonalité et de ses *« possibilités formelles »* (ton principal comme base de l'édifice et polarité, modulations comme possibilité de bâtir sans donner l'impression de s'égarer) ? Ses solutions, nous les connaissons puisqu'elles n'ont cessé d'être utilisées, avec de plus en plus de précision et d'acuité, comme seule et unique clef analytique du chef-d'œuvre, qu'il s'agisse de l'ouvrage de Jouve et Fano ou du commentaire de Stéphane Goldet pour *l'Avant-Scène Opéra* (3). Résumons.

Placido Domingo, Otello à Londres en 1980.



C. BARDA/L'AVANT-SCÈNE OPÉRA

Le lien entre les scènes chantées, particulièrement lapidaires et coupées *cut* dans *Wozzeck*, est assuré par des passages instrumentaux qui ne sont pas conçus comme des interludes (Berg fait allusion à *Pelléas* pour s'en démarquer) mais – conclusions ou récapitulations – comme de véritables éléments syntaxiques. Simultanément, la dispersion devait être évitée dans la forme même des scènes chantées pour que le drame ne vole pas en éclats, cela sans sombrer dans l'uniformité. Berg s'était interdit d'emblée les transformations continues, l'irrésistible développement de l'écriture wagnérienne. Afin d'être à la fois concis et divers, il adopte donc pour chaque scène le schéma prédéterminé d'une *« forme ancienne »* – variations, rondo, scherzo, passacaille, fugue. Il s'emploie de surcroît à souder solidement ses trois actes les uns aux autres. En les agençant *« grosso modo »* – l'expression est de lui – comme une forme sonate tripartite traditionnelle, les cinq scènes de la *« péripétie »* centrale étant équilibrées en amont par les cinq scènes du premier acte ou *« exposition »* et, en aval, par les cinq scènes de la *« catastrophe »*.

Il y a là, beaucoup l'ont remarqué, comme une croyance magique dans les garanties offertes à l'architecte lyrique par ces fameuses *« formes anciennes »*. Car est-ce bien sur la forme – appréciation de rapports de *structures dans la durée – qu'il faut compter pour* contrebalancer l'absence de tonalité ? La disparition de repères tonaux n'exerce-t-elle pas d'abord ses effets « son par son », par la difficulté dans l'instant que ressent l'oreille de l'auditeur à associer les hauteurs dans une *logique harmonique ? Et ce flottement dans la* perception des rapports d'intervalles ne signifie-t-il pas, comme par compensation, une attention plus soutenue au timbre, au rythme, aux dynamiques, à l'« allure » générale de l'écriture, à sa symbolique ? Des fugues, des rondos, des passacailles, soit. *Mais est-ce vraiment* ce que nous entendons, ce que nous écoutons dans *Wozzeck ?*

Ne sommes-nous pas d'abord sensibles à une écriture vocale mi-parlée, mi-chantée qui bouscule les conventions de l'opéra romantique sans les détourner tout à fait ? A une écriture orchestrale extrêmement théâtrale, ponctuée d'effets géniaux (le chœur des soldats endormis à bouche fermée, les effets d'effilochement, de martèlement, les énormes *crescendos*, la musique dans la musique comme dans *Don Giovanni*), effets que n'auraient pas reniés pour leur efficacité dramatique au premier degré les vieux routiers de l'opéra de papa. Pour ne rien dire du dernier tableau qui, symbole d'éternel recommencement dans la misère, évoque si fort le retour de l'Innocent à la fin de *Boris*.

Berg nous informe d'ailleurs, au détour de sa causerie, qu'il *« ne s'est pas limité à ces formes plus ou moins anciennes »*, qu'il a également eu recours *« à des formes nouvelles* [...], *des principes fondés par exemple sur une note, un rythme, un accord »*. Alors pourquoi tant d'insistance, tant d'intérêt à l'égard de données formelles que même les anciens « sériels » considèrent désormais pour eux-mêmes comme la cuisine du métier ?

Pierre Boulez, qui dirigea en 1963 au Palais Garnier un *Wozzeck* mémorable, définit ainsi (4) sa ligne de conduite face à ce qu'il appelle *« le secret »* de cet opéra : *« Berg était particulièrement fier d'avoir su concilier rigueur musicale et force dramatique; mais il ne voulait nullement passer pour pédant ou académique... D'où ce surcroît de précautions dans ses propos ! Je crois, pour ma part, devoir les transcrire à peu près ainsi : si vous êtes perspicace, vous connaîtrez les subtilités de mon opéra et les secrets de sa construction; si vous êtes encore plus perspicace, vous les connaîtrez si bien et les aurez si bien assimilés que vous remarquerez qu'ils sont une seule et même chose avec l'expression dramatique »*.

Il reste pourtant à écrire une analyse de *Wozzeck* qui tienne compte plus directement des réalités physiques comme du symbolisme immédiat de la musique de Berg (un changement de perspectives qui équivaudrait à celui qu'un Boucourechliev a opéré envers l'œuvre de Beethoven). Qui ose rattacher la dramaturgie du Viennois au passé de l'opéra, pas seulement de langue allemande. Qui s'aventure par exemple à retrouver *Otello* derrière *Wozzeck*.

Wozzeck, simple soldat égaré dans son siècle, trucide la femme qui l'a trompé au su et au vu de tous avec le Tambour-Major, coq rebutant. Glorieux général de l'armée vénitienne, le Maure Otello étrangle sa jeune épouse Desdémone pour avoir cru à tort qu'elle le trahissait avec le beau Cassio. D'un côté l'anonymat en uniforme lustré, une misère si oppressante qu'elle ne laisse plus place aux sentiments. De l'autre l'héroïsme, l'honneur, l'Histoire, les grandes passions qui exaltent ou terrassent. Verdi, pourtant, a fait dans *Otello* ce pas décisif vers le réalisme et la « désidéalisation » du héros que souligne parfaitement Gilles de Van dans un gros livre passionnant (5). Opéra sur *« la crise du mélodrame, sur son effondrement »*, *Otello* procéderait en fait d'un *« savant brouillage »* installé par Shakespeare entre le vrai et le faux, entre *« un plan réel dont nous ignorons presque tout, et un plan fantasmatique entièrement construit par Iago »*.

Le mari de Desdémone prend ainsi place aux côtés de Wozzeck dans la catégorie des héros (ou des anti-héros) aveugles, hommes purs dans une société mensongère, jouets de manipulations dont ils ignorent l'objet – le docteur et le capitaine martyrisent Wozzeck à peu près comme Iago le fait d'Otello. Marie est coupable, Desdémone innocente ? Certes. Mais Gilles de Van se demande si la blancheur immaculée et sans arrière-pensées de la jeune Vénitienne n'est pas aussi due, sous la plume d'un librettiste aussi décadent que Boïto, aux rigueurs de la censure italienne. Une sorte de doute subsiste en effet sur la réalité de ses rapports avec Cassio, en raison d'invraisemblances temporelles dans le livret.

L'un et l'autre dominés par un obscur *« pouvoir de désagrégation »*, Wozzeck et Otello montrent la même délectation crucifiée à souffrir, à se laisser envahir par le délire, à tuer et à se tuer comme s'ils se délivraient. A l'un et à l'autre, l'idée de meurtre vient par hasard. Ils répètent de pauvres mots insignifiants, obsessionnellement. Et ils ont l'un et l'autre la révélation de leur trahison dans des scènes de grande animation cauchemardesque, qui les transforme en pauvres animaux éructants, face à deux complices amusés, alliés (*Wozzeck*) ou non (*Otello*) pour les torturer. Sans oublier le pied de Iago sur le corps du grand lion terrassé, ni les coups de botte du Tambour-Major contre Wozzeck couché.

Mais Iago, tortionnaire d'Otello, appartient, direz-vous, sur le mode négatif à l'univers héroïque du grand opéra romantique. Alors que le docteur et le capitaine, bourreaux de Wozzeck, ressortissent du réalisme le plus sordide. Gilles de Van modifie les perspectives sur ce plan-là également. Il souligne ce que l'image satanique, méphistophélique de Iago doit à la fameuse scène du *Credo*, avers des grands scènes de confessions emphatiques traditionnelles. Il rappelle que si Boïto en avait eu l'idée, il décommandait, dans ses *Dispositions scéniques*, de représenter le traître, même dans cette scène, comme *« un homme-démon »*.

Quant à Verdi, poursuit Gilles de Van, il décrivait Iago un peu comme un... *« jésuite »*. Et précisait ainsi sa vision : *« Si j'étais acteur et que je devais représenter Iago, je voudrais avoir un visage plutôt maigre et long, des lèvres fines, de petits yeux tout près du nez comme les singes, un front haut et fuyant et la tête développée vers l'arrière; un comportement distrait, nonchalant, indifférent à tout, incrédule, piquant, disant le bien et le mal avec légèreté, comme s'il avait l'air de penser à tout autre chose que ce qu'il dit; de telle sorte que si quelqu'un devait faire des reproches : « Tu dis, tu proposes des infamies », il pourrait répondre : « Vraiment ? ... je ne croyais pas... n'en parlons plus. »*

L'atroce banalité de la méchanceté. Büchner y avait déjà pensé.

ANNE REY

(1) Sous le titre *Si tant est que l'opéra soit du théâtre*, Patrice Chéreau vient de publier ses *Notes sur une mise en scène de Lulu*, spectacle désormais légendaire monté à Garnier en février-mars 1979. Petite bibliothèque Ombres, 45 F.

(2) Pierre Jean Jouve et Michel Fano : « *Wozzeck* » *d'Alban Berg*, Editions 10/18, 1953.

(3) Le numéro de *l'Avant-Scène Opéra* sur *Wozzeck* a été réédité, ainsi que celui sur *Otello* (90 F).

(4) Dans un article intitulé « Situation et interprétation de *Wozzeck* », *publié dans Points de repère*, Christian Bourgois éditeur, 1981.

(5) Gilles de Van : *Verdi, un théâtre en musique*, Fayard/Centre national des Lettres, *1992, 180 F*.

★ *Les 3, 5, 8, 10, 13, et 15 juin à 19 h 30. De 70 F à* 440 F. Tél. : 40-28-28-40. Minitel : 3615 code CHATELET.

V O Y A G E

Au cœur du théâtre

PORTUGAL

LA MĒLANCOLIE DES ORPHELINS DE LA RĒVOLUTION

Pour la deuxième année, le Festival international de théâtre de Lisbonne reçoit, d'avril à juin, de nombreuses compagnies de divers continents, comme le Wooster Group de Willem Dafoe et Elizabeth LeCompte, le Théâtre du Radeau de François Tanguy ou la Schaubühne de Berlin (« le Monde Arts et spectacles » du 23 avril). C'était l'occasion de visiter quelques-uns des principaux acteurs de la scène théâtrale portugaise. Nés sous la dictature, ils n'ont apparemment pas su tirer les bénéfices de la révolution du 25 avril 1974. Dans un pays en plein virage libéral, qui assure depuis le 1er janvier la présidence de la CEE, les artistes ont le blues.





PEDRO LOUREIRO/INDEPENDENTE



GUILLERMO VILELA

Fleuron du développement artistique portugais, le Centre culturel de Belém sera bientôt achevé. Conçu par Manuel Salgado et l'Italien Vittorio Gregotti, c'est un investissement considérable qui inquiète les professionnels du théâtre. Comme ici Luis Miguel Cintra, acteur important et chef de file du théâtre indépendant qui souffre d'un cruel manque de moyens.

LISBONNE

de notre envoyé spécial

CELA commence comme un enlèvement. Conduite intérieure bleu marine aux portes de l'aéroport de Lisbonne. Fin de journée brûlante : 34 °C au tableau de bord. Autouroute du Nord qui, enfin, relie sans interruption la capitale à Porto. A moins de deux heures de route (moyenne 160 kilomètres heure), une ville dont on aperçoit qu'elle a connu ses heures de gloire au quinzième siècle : Coimbra, qui déroule sa monumentalité Renaissance de part et d'autre du Mondego. A l'aplomb du fleuve, face au centre historique, un couvent désaffecté, San-Francisco, transformé en théâtre.

Coimbra est la «capitale du théâtre» pour 1992, après Evora l'an passé. La responsabilité de cet événement a été confiée à l'ancien directeur du Théâtre national de Lisbonne, Ricardo Pais, évincé par le gouvernement de centre-droit il y a un an pour, dit-il, *«excès d'ambition»*. On lui a proposé de donner un cœur théâtral à Coimbra, il a accepté. Faute de grives... Entre autres activités, comme la création d'une compagnie dramatique permanente – et prometteuse, elle s'appelle «Escola Da Noite» , – il s'est associé au Festival international de théâtre 92 de Lisbonne (FIT) pour présenter un chef-d'œuvre du répertoire classique portugais, qui en compte peu, *A Castro*, d'Antonio Ferreira. Cet auteur d'une seule pièce est né à Coimbra en 1528 et diplômé de l'université de la ville, l'une des plus vieilles institutions européennes et berceau de l'un des arts portugais par excellence, le «fado des hommes» (par opposition, ou plutôt juxtaposition, au «fado des femmes» qui fait les belles nuits du Bairro Alto de Lisbonne).

A Castro relate une histoire que l'on connaît bien, celle d'Inès de Castro, que Montherlant a appelée «la Reine morte». C'est une légende, celle de l'épouse secrète de l'infant Pedro du Portugal qui mourut sur l'ordre de son beau-père, le roi, et qui fut bientôt vengée par son époux. Tous les Portugais connaissent par cœur ce drame admirablement écrit. Et la mort annoncée d'Inès et de ses enfants déchaîne encore les passions. Dans les hauts murs de San-Francisco, le duo formé par la Galicienne Luisa Martinez et le Portugais Joao Grosso, jeune espoir au talent déjà affirmé, ont une nouvelle fois provoqué les larmes de nombreux spectateurs sous le charme. Mise en scène de facture hyperclassique et tragiquement élégante d'Artur Ramos, le Claude Santelli portugais, ancien élève de l'IDHEC à Paris à la fin des années 50, qui a réalisé pour la télévision portugaise de nombreuses dramatiques dans la tradition des... Buttes-Chaumont. Quand la télé à la botte de la dictature ne voulait plus de ce communiste – aux rondeurs et à la verve plutôt anarchistes, – il se rabattait sur la mise en scène de théâtre. Il a présenté pour la première fois au Portugal *Oh! les beaux jours*, de Beckett, *l'Anniversaire*, de Pinter, *le Procès*, de Kafka, et d'autres textes contemporains avec une compagnie indépendante dont l'héritage de son père lui permettra d'assurer la subsistance.

A Castro, présenté dans le cadre du FIT, est filmé par le même Artur Ramos et produit par la télévision publique. Dans le brouhaha d'un cocktail après la représentation, le metteur en scène et réalisateur se confie : *«Le fait qu'une télévision publique produise une pièce de théâtre est une singularité tout à fait exceptionnelle. C'est dans l'ordre de sa mission morale et culturelle. La télévision portugaise se doit d'accompagner la décentralisation et de marquer sa différence avec la télévision privée naissante. Cela dit, la création d'*A Castro *est un petit événement positif dans un cadre général qui suit une évolution négative : la culture portugaise est désormais soumise au mercantilisme, au mécénat. On assiste à la destruction des compagnies indépendantes. Le théâtre, comme le cinéma, la musique, la danse, a un réel besoin d'une politique concertée. Moins d'Etat dans l'art, c'est moins d'argent dans l'art, c'est moins d'art tout court. Il est insupportable de nous retrouver confronté aujourd'hui au vieux discours de l'artiste maudit qui est bon quand il souffre...»*

Joao Grosso, interprète du rôle principal d'*A Castro*, est non seulement un acteur remarquable mais aussi un metteur en scène prometteur. Il a commencé, au sein d'une petite compagnie qu'il a créée et qui vit pour l'instant sans subventions, un travail de recherche sur le langage théâtral. Il connaît en ce moment au Portugal et au-delà un réel succès avec sa version scénique d'*Ode maritime*, de Fernando Pessoa. Brun, un visage long sur un corps mince, le regard fiévreux, l'expression passionnée, Joao Grosso s'inquiète *«du peu d'orgueil des Portugais pour leurs propres textes, pour leur patrimoine dramaturgique»*.

«Je ne comprends pas, dit-il, *le complexe de ce pays, qui a toujours pensé que ce qui venait de l'extérieur était meilleur. Pourtant, les artistes d'ici créent des spectacles de qualité. Il faudrait que l'Etat trouve les moyens de faire circuler ces spectacles dans le pays. On montre ce que l'on fait quelques jours à Lisbonne et c'est fini, alors que l'énergie du spectacle est loin d'être épuisée. Il faut dire que le théâtre portugais a emprunté avant et après la révolution les voies du discours politique. Le public s'est lassé. Pourtant, il y a ici une forte tradition de théâtre, un art populaire et profondément enraciné dans les campagnes. L'actuel gouvernement ne paraît pas conscient des initiatives qui sont prises ici et là. Il voudrait attacher le théâtre aux intérêts du Parti social-démocrate, ce qui est contraire à sa fonction. Le rôle du théâtre est en effet de dépasser ce qui est déjà accompli.»*

Retour à Lisbonne. Le meilleur exemple du virage imprimé à la politique culturelle est la présentation dans la capitale, sur la scène du très beau Théâtre national, d'une revue qui tient l'affiche depuis presque un an, *Passa Por Mim no Rossio*. Une sorte de catalogue des revues traditionnelles portugaises, servies avec orchestre par une partie de la troupe permanente du théâtre, dans une mise en scène de Filipe La Féria. Ce quadragénaire est passé du théâtre indépendant, où il s'était bâti une réputation à la Jérôme Savary, entre humour et déglingue, au théâtre quasi commercial. *«C'est un peu comme si la Comédie-Française affichait une opérette de Francis Lopez pendant une saison entière»*, dira amèrement un professionnel.

«Depuis la révolution, explique Ricardo Pais, qui, ne se sentant pas soutenu par le gouvernement, a quitté la direction du Théâtre national il y a un an, *le théâtre portugais a raté les occasions. Il souffre de nombreux maux : un lamentable manque d'écoles professionnelles, au point qu'on se demande comment ont pu apparaître autant d'acteurs remarquables, un manque de structures de production ; il n'y a pas de circuit commercial, pas d'imprésarios. La génération des années 70 est empêtrée dans son discours contestataire, et la nouvelle génération, qui a rompu avec ce discours, a du mal à faire entendre sa voix. Le Portugal connaît pourtant des expériences très fortes mais excessivement isolées. L'Etat ne paraît pas vouloir surmonter ces difficultés pour continuer de tirer les ficelles de son propre pouvoir. Nous sommes pourtant dans un état de sous-développement qui devrait le conduire à tout repenser de zéro.»*

Il est surprenant de voir à quel point les artistes portugais n'ont pas su, à la différence des artistes français ou espagnols, profiter d'années de gouvernement socialiste, propices à l'aventure culturelle. A Lisbonne, aujourd'hui, les grands théâtres sont devenus des cinémas ou des commerces, et les acteurs de la «scène révolutionnaire» vivent toujours dans leurs petites salles, comme avant ou presque. C'est le cas de Filipe La Féria, qui, malgré le succès de sa revue, nous a reçu dans son théâtre de poche, Casa da Commedia, dont aucun chauffeur de taxi n'a jamais entendu parler. C'est le cas aussi de Luis Miguel Cintra, dont le Théâtre Cornucopia, de 180 places, est excessivement difficile à dénicher dans une petite rue du Bairro Alto. C'est le cas encore de Joao Mota, dont le Théâtre Comuna, qu'il avait investi en squatter pendant la révolution, est coincé dans une vieille maison au bord d'une autouroute urbaine. C'est le cas enfin de la compagnie indépendante de Joao Brites, le Théâtre O Bando, qui s'apprête à partir pour Séville afin de représenter le Portugal à l'Expo.

Nous avons rencontré Joao Brites dans les jardins du Musée d'art moderne de la Fondation Gulbenkian, au soir tombant. Là, il répétait *Au bord de l'eau*, justement au bord du petit lac intérieur de la fondation. Lui aussi a quarante ans, lui aussi est mince, et fiévreux, et ardent. Spécialiste d'un théâtre pour enfants qu'il veut réconcilier avec l'art contemporain, Joao Brites a suivi une formation de peintre à Bruxelles, où il était réfugié politique, avant de retrouver le Portugal en 1974. Il déplore *«le climat de suspicion qui règne désormais sur l'avant-garde artistique»*.

«Nous connaissons, explique-t-il, *une profonde crise de la vie associative. Cela vaut aussi pour les professionnels du théâtre, qui n'ont jamais pu s'entendre pour imaginer une action commune. Cela nous manque aujourd'hui, à un moment où le Portugal découvre, avec un peu de retard, les «charmes» de la «gestion de l'art». Or, ces nouveaux gestionnaires sont issus d'une bourgeoisie qui n'a jamais été nationaliste et qui a toujours gagné peu en servant d'intermédiaire à une bourgeoisie extérieure. Cela s'ajoute à la fin des illusions idéologiques et renforce encore la pauvreté de nos projets culturels.»* Pourtant, Brites a des envies à revendre. Sa compagnie est une de celles qui ont souvent été invitées, non sans raisons, à l'étranger.

Dans son Théâtre Cornucopia, où il présente une superbe mise en scène de *Mauser*, de Heiner Müller – cérémonie glacée de l'enterrement du rêve révolutionnaire, dans laquelle il fait la preuve, une nouvelle fois, de ses talents d'acteur exceptionnel, – Luis Miguel Cintra ne dit pas autre chose. Il a conscience des occasions ratées après le 25 avril. *«Les gouvernements de gauche ont créé un théâtre national «officiel», bureaucratique, sans projet artistique, plutôt que de reconnaître dans les troupes indépendantes le noyau d'un renouveau. Ils leur ont donné de petites subventions sans jamais leur reconnaître une vocation nationale. Il s'agissait surtout de satisfaire des clientèles. Ma compagnie vit d'une subvention de deuxième catégorie qui nous force à faire par ailleurs, le matin, toutes sortes de métiers. Il faudrait que le théâtre indépendant puisse disposer de moyens beaucoup plus importants afin de susciter la curiosité du public et de lier des contacts avec la province et l'étranger. C'est très fatigant de se battre pour construire quelque chose pendant dix-huit ans avec de tout petits moyens.»*

Durant les années d'illusion révolutionnaire, le théâtre était partout, dans la rue, les usines, les campagnes. Machine à rêver le «nouveau monde», il est vite rentré dans les petits espaces qu'avait consentis une dictature essoufflée et où tout avait pourtant commencé. Là, dans la passion et une réelle pauvreté, des hommes aujourd'hui continuent d'inventer un monde intelligent et beau avec une maîtrise dont il faudrait que le public français puisse se rendre compte. Pour cela, le théâtre portugais devra trouver les moyens de sortir de ses frontières, géographiques et financières. Mentales, aussi, car on se demande si les artistes rencontrés ont, tous, la volonté de surmonter vraiment le splendide isolement dans lequel ils sont. Leurs spectacles indiquent pourtant qu'ils n'ont rien à redouter du voyage, et de la confrontation.

OLIVIER SCHMITT

R E N C O N T R E
avec Pedro Santana Lopes



UNE POLITIQUE SOUS LE SIGNE DU LIBĒRALISME

Jeune secrétaire d'Etat à la culture du gouvernement du social-démocrate Aníbal Cavaco Silva, constitué en 1990 après les élections législatives, Pedro Santana Lopes a mis en œuvre depuis deux ans une politique culturelle marquée du sceau du libéralisme. Ce chrétien fervent a décidé de doter son pays des grands équipements qui lui manquaient et d'associer à sa politique, en les responsabilisant, les artistes et les investisseurs privés. Après des années d'une politique culturelle sans grands développements, les Portugais sont placés aujourd'hui face à un discours qui a le mérite de la clarté.

« Quelle est le credo de la nouvelle politique culturelle portugaise ?

– Notre politique s'appuie sur une conscience très importante de notre mémoire. La politique de conservation et d'enrichissement du patrimoine et la défense de la langue sont l'essentiel de notre travail. Il faut tout faire pour que le Portugal connaisse un développement culturel dans chacune de ses communes, de ses régions et encourager toutes les pratiques culturelles. J'ai une réelle douleur d'âme, si vous me permettez cette expression : je quitte souvent Lisbonne, je me promène dans tout le pays, et, dans de nombreuses régions, il y a seulement des groupes de folklore très estimables, mais qui ne sont pas suffisants si l'on veut fixer la jeunesse, les familles sur leurs lieux de naissance. Un développement économique du pays sans développement culturel est un développement condamné à la mort.

» Nos moyens financiers sont bien sûr limités. Le budget de la culture est de 1 milliard de francs en 1992, soit 0,8 % du budget de l'Etat, en augmentation de 22 % par rapport à l'exercice précédent. C'est un effort que nous poursuivrons. Nous concentrons tous nos efforts sur les investissements : l'achèvement du centre culturel de Belém, l'achat et la réhabilitation de théâtres – l'Opéra San-Carlos de Lisbonne va être rénové, comme le Théâtre San-Juan à Porto, ville qui connaît un important développement. D'autres théâtres jadis prestigieux devraient suivre dans différentes villes du pays.

» Le deuxième axe est la promotion de la culture portugaise hors des frontières. Il y a incontestablement un intérêt croissant pour notre « petit » pays, que beaucoup redécouvrent. En France, *vous ne faites pas très attention* au Festival Europalia de Bruxelles, mais on a fait là-bas un très grand effort de promotion. La National Gallery de Washington présentera l'an prochain une exposition d'artistes portugais. La semaine dernière, j'étais à Paris pour inaugurer l'exposition du Musée Guimet *(lire ci-dessous)*, puis à Madrid pour lancer une exposition sur le Portugal au Moyen Age. Le Portugal *est présent un peu partout aujourd'hui. Cela exige un* grand effort financier.

– On sait que la bataille culturelle se joue aujourd'hui dans le domaine de l'image. Il y a deux sources d'images, le cinéma et la télévision. Le cinéma portugais paraît se limiter à Manoel de Oliveira, et la télévision portugaise semble bien petite pour lutter face à la force de production brésilienne.

– Je voudrais quand même dire que c'est très important d'avoir un nom comme celui d'Oliveira. Beaucoup de pays n'ont même pas un cinéaste reconnu... Je l'aime beaucoup et l'appuie de toutes mes forces. Il y a trois semaines, j'ai assisté à la première projection de son nouveau film. A la fin de cette projection, il m'a demandé s'il pouvait commencer le suivant. J'ai répondu oui, bien sûr, c'était très émouvant. Il a quatre-vingt-quatre ans cette année.

» Il nous faut renforcer très solidement les liens avec le Brésil – *c'est très difficile – et ceux avec les pays* d'expression portugaise en Afrique. Lors du dernier Festival de Cannes, un film de Guinée-Bissau, financé par l'Institut portugais du cinéma, *les Yeux bleus de Yonta*, de Flora Gomes, était présenté dans la section Un certain regard. C'est le résultat de notre dispositif de coproduction. C'est un travail de patience qui aurait été impensable il y a même cinq ans.

» Nous avons lancé un très lourd programme d'investissement *dans la production et dans la postproduction* d'images. Nous n'avions pas par exemple de bon laboratoire de mixage au Portugal. On doit avoir les moyens non seulement financiers mais techniques d'entrer en coproduction avec les autres Européens, voire de rivaliser avec eux.

– Vous avez décidé aussi que le théâtre était une de vos priorités. Comment voyez-vous son avenir ?

– Après la révolution du 25 avril 1974, nous avons assisté à la mort du théâtre dit commercial, et les nouvelles formes d'expression théâtrale, appelées « théâtre *indépendant », se sont multipliées, principalement* à Lisbonne ; il n'y a eu que quelques expériences en province. Un certain type de théâtre, dit expérimental, a contribué à une certaine saturation du public. Il n'y a pas un public de théâtre mais plusieurs. Notre politique *tend à ne pas favoriser un type de public* à l'exclusion des autres. Le théâtre expérimental continue, mais d'autres types de théâtre existent, le théâtre commercial principalement mais aussi la programmation régulière au Théâtre national, qui doit se donner de nouvelles forces.

» Notre effort aujourd'hui, c'est d'abord de créer des infrastructures *dans tout le pays*. Nous sommes en train de mettre au point des accords avec toutes les communes du pays qui ont des théâtres fermés ou transformés en cinéma. Nous faisons un effort pour les rouvrir, les récupérer. Le principal problème du Portugal est que la culture n'a pas suivi le développement certain intervenu dans d'autres domaines. Nous avons bâti des routes, des autoroutes, des hôpitaux, mais nous n'avons pas construit de nouveaux équipements culturels. On commence à le faire...

» Il faut faire en outre un grand effort de décentralisation. Nous avons créé « la capitale nationale du théâtre », c'est une formule inédite. On choisit une ville autre que Lisbonne pendant une ou deux années et l'on *investit dans les infrastructures et la production. On l'a* fait l'année dernière à Evora. On le fait cette année à Coimbra. On va restaurer là-bas le Théâtre Gil-Vicente. L'an prochain, ce sera une ville du Nord. Avec ce réseau à travers le pays, on essaie de créer un « théâtre de région ». Nous y associons des jeunes mais aussi des vieux professionnels qui étaient très démoralisés parce qu'ils n'y croyaient plus... *Maintenant*, ils peuvent travailler dans un cadre nouveau.

» *Au moment de la signature du traité de Maastricht*, en un temps d'intégration communautaire, on doit privilégier tout ce qui peut contribuer à maintenir l'identité de chacune de nos nations... Le théâtre correspond fortement à ce que sont les caractéristiques d'un peuple ; il fait par exemple usage de la langue nationale. Au Portugal, le théâtre est considérablement enraciné, *même si notre répertoire dramatique est très restreint*. Pour une raison simple : le Portugal est plus un pays de poètes que de dramaturges.

» Le gouvernement ne doit pas décider lui-même de la répartition des subventions entre les uns et les autres. Nous sommes sur le point de mettre en place un Conseil des arts, réunissant les représentants du secrétariat d'Etat et les artistes, qui disposera chaque année d'un budget dont il usera à sa guise. Il comportera *autant de sections que de disciplines artistiques*. Les membres du gouvernement en charge de la culture doivent avoir le moins de pouvoir possible. Sinon, cela *donne toujours de mauvais résultats. Il n'y a pas de* formule idéale, mais je suis sûr qu'il faut donner aux professionnels le maximum de responsabilités.

– On a l'impression que l'information culturelle circule mal au Portugal et pas du tout au-delà des frontières.

– Vous avez certainement raison. Mon travail est *d'assurer la promotion du travail des artistes portugais*. J'ai décidé il y a trois semaines de donner le temps d'antenne qui est réservé au secrétariat d'Etat à la culture sur les chaînes publiques aux artistes eux-mêmes. Nous aidons différents groupes en leur permettant de réaliser des clips, des dossiers de presse et même des disques compacts, comme nous venons de le faire avec le groupe Madredeus *[du nom d'une des plus belles églises de Lisbonne, située dans le quartier de l'Alfama Madredeus regroupe de jeunes musiciens venus du rock et une chanteuse de fado qui sont en passe de créer un style tout à fait original]*. Ils ont connu un très grand succès au dernier Printemps de Bourges et ont signé plus de quarante contrats, qui vont les mener dans différents pays d'Europe jusqu'à l'automne.

» Le travail de promotion hors des frontières est une des missions de l'Etat. Quand j'ai pensé créer le Festival international de théâtre de Lisbonne, l'idée était de faire *un événement de très haut niveau qui puisse permettre* les échanges entre les différentes compagnies. En 1993, nous organiserons des échanges avec d'autres festivals internationaux. Le Portugal doit mieux connaître les expériences étrangères et vice versa.

– L'un de vos plus grands chantiers est l'achèvement du centre culturel de Belém, sur les bords du Tage à Lisbonne, qui devait être inauguré en janvier de cette année. Si une première tranche est terminée et a reçu pendant six mois la présidence semestrielle de la CEE, le grand auditorium est encore livré aux ouvriers. Quand sera-t-il prêt et quelles fonctions devra-t-il remplir ?

– Nous avons voulu faire une grande œuvre pour signaler le cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique et recevoir la présidence de la CEE. Le centre culturel de Belém aura un triple contenu : une partie musée, des salles de conférences et de spectacles, et ce *grand auditorium qui manquait au Portugal. Mon prédécesseur* a décidé avec raison d'une addition au projet initial pour en faire une vraie salle de spectacles et pas seulement une salle de réunion. Tous les équipements seront prêts à la fin de cette année. Nous sommes en train de définir une nouvelle politique mieux adaptée à cet outil modifié. Le musée recevra l'exposition « Le *triomphe du baroque », qui a connu un grand succès à* Bruxelles, et la collection des impressionnistes de la National Gallery de Washington. L'inauguration du grand auditorium aura lieu avec la présentation du *Fantôme de l'Opéra*.

» Le centre culturel de Belém aura une logique de fonctionnement très privé. C'est le souhait du premier ministre. On a créé une fondation, la Fondation des découvertes, qui réunit dans son conseil les pouvoirs publics, les représentants de la mairie de Lisbonne et cinquante mécènes et entreprises importantes, qui ont apporté environ 50 millions de francs. L'Etat n'a de responsabilité forte que pour le musée, et j'ai conservé un droit de veto sur la programmation des spectacles. »

**Propos recueillis par
OLIVIER SCHMITT**

« Du Tage à la mer de Chine » à Guimet

Aux confins de deux empires

ALORS *qu'on célèbre fastueusement*, à Séville et ailleurs, le cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique – et la contribution de l'Espagne dans cette aventure – *le Portugal se* sent oublié. Pourtant, sans ce *« balcon ouvert sur l'infini »* (1), sans ses souverains – d'Henri le Navigateur à Manuel le Fortuné, – sans ses marins – de Bartolomeu Dias à Vasco de Gama, – sans ses écoles de navigation et un siècle de recherches nautiques, *point* de caravelles ni de Christophe Colomb. Ce dernier, *soit dit en passant*, vécut une bonne douzaine d'années au Portugal et y épousa même sa première femme.

Enfin, si les Portugais n'ont pas trouvé de continent nouveau, ils ont atteint, par mer, le but du navigateur génois : les côtes de Chine, le fabuleux Cathay. *Pour* retracer cet événement, une exposition montée par Simonetta *Luz Afonso, du* palais de Queluz à Lisbonne, et Jean-Paul Desroches, du Musée Guimet, a été présentée dans la capitale portugaise. Elle est aujourd'hui à Paris, sous le signe de *l'armillaire et de* la porcelaine.

La sphère armillaire est un instrument qui permet de suivre la marche des astres. Elle est née en Chine, *comme l'astrolabe – armillaire « de poche »*, ancêtre du sextant – et la boussole. Symbole du voyage, elle se retrouve en effigie sur les premières porcelaines fabriquées par les artisans chinois pour leurs commanditaires portugais. La porcelaine, une autre découverte, dont les décors permettent de suivre l'histoire des échanges entre ces deux civilisations.



« Nef croisant en mer de Chine », détail d'un laque noir et or (1746).

Bien sûr, la Chine, atteinte en 1513 à partir de la base portugaise de Malacca, est une contrée connue de longue date. Jusque vers l'an mil, la route de la *soie fonctionne à travers l'Asie centrale*. C'est encore par cette voie terrestre que Marco Polo arrivera à Pékin au treizième siècle. Cette longue période d'échanges commerciaux a laissé de nombreuses traces. Ainsi cette admirable statuette Tang, exposée *au Musée Guimet : un marchand occidental coiffé* d'un bonnet pointu, à l'élégance particulièrement désinvolte. L'avènement de la dynastie Ming interrompt définitivement ce flux.

Pourtant, au moment ou les Portugais lançent leurs caraques au-delà du cap de Bonne-Espérance, les Célestes expédient leurs jonques de plus en plus loin vers l'Ouest. Au début du quinzième siècle, les Chinois atterrissent sur les côtes africaines à l'endroit même où les Portugais débarquent quelques dizaines d'années plus tard. *Mais les deux flottes n'ont pas les mêmes moyens*. Vasco de Gama a à sa disposition quelques navires d'une trentaine de mètres de long, manœuvrés par quelques centaines de marins, quand l'amiral chinois Zheng He a sous ses ordres plus de vingt-cinq mille hommes et des jonques de haute mer dont les plus grosses atteignaient 140 *mètres de longueur. Une compétition réelle*, entre les deux puissances, n'aura jamais lieu : la disparition de l'empereur Yongle et les invasions qui menaçent aux frontières du Nord-Ouest arrêtent net l'expansion maritime de la Chine.

Les Portugais peuvent, alors, seuls – ils sont vite relayés par les Hollandais – commercer avec l'empire *du Milieu*. Un commerce considérable. D'abord parce que les Chinois, jusqu'à l'extrême fin du dix-huitième siècle, sont les seuls à maîtriser l'art de la *porcelaine. Matériau fragile* dont sont friands les riches Européens qui goûtent de plus en plus les breuvages à la mode – thé, café, chocolat. Les praticiens chinois adaptent leurs modèles à une décoration fournie par les Occidentaux. Les blasons des *commanditaires se marient avec les motifs orientaux*. On estime qu'au dix-huitième siècle, dans le sud de l'empire, trois cent mille personnes travaillent exclusivement pour l'exportation et qu'en un siècle un milliard de pièces de porcelaine sont exportées.

Et ces travaux ne se limitent pas à la vaisselle : l'exposition du Musée Guimet, clairement présentée, montre bien le jeu des influences réciproques et le syncrétisme en œuvre, dans tous les domaines. Les vêtements liturgiques fabriqués pour le clergé de *Macao commencent par imiter les modèles européens*, mais bientôt ils sont ornés de nœuds sans fin, inspirés du Tao, et de fleurs de lotus venues du bouddhisme. Le bois du Brésil est habillé de porcelaines chinoises. Le recette de l'émail de Limoges *gagne Canton. La mythologie hindoue sert à orner* les meubles fabriqués à Goa pour la métropole. Les riches Lisboètes dînent dans de la vaisselle fabriquée en Chine et en ornent même les plafonds de leurs palais. Quant à la nouvelle place du Commerce de *Lisbonne, elle est reproduite à Macao et imitée dans* une bonne partie de l'Asie du Sud-Est. *« Naviguer est indispensable, vivre ne l'est pas »*, affirmaient les marins portugais des temps héroïques. A la fin du dix-huitième siècle, leurs descendants ont manifeste*ment inversé les termes de la devise*.

EMMANUEL DE ROUX

★ « Du Tage à la mer de Chine », Musée Guimet, 6, place d'Iéna, 75116 Paris. Tél. : 47-23-61-65. Jusqu'au 31 août. Catalogue, 216 pages, 290 F.

(1) Eugenio d'Ors, in *Du Baroque*, Gallimard éd.

CINEMA

Tous les nouveaux films

Les Années Campagne

de Philippe Leriche,
avec Charles Aznavour, Benoît Magimel, Françoise Arnoul, Sophie Carle, Didier Flamand, Clémentine Célarié.
Français (1 h 30).

La découverte de la vie, premières amours et premiers tourments, par un adolescent qui habite à la campagne, dans la maison de son grand-père.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

Au cœur des ténèbres

d'Eleanor Coppola,
Fax Bahr,
George Hickenlooper,
Américain (1 h 36).

(Lire page 28)

VO : 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

Cinq filles et une corde

de Yeh Hung-Wei,
avec Yang Chieh Mei, Wang Hsiu Ling, Wu Pei Yu, Lu Yuan Chi, Al Jing, Cheng Shih.
Taïwan (2 h 03).

Cinq histoires entrelacées illustrent les divers aspects de l'oppression féminine dans la Chine traditionnelle. Elles s'achèveront ensemble, et tragiquement, au terme d'un film servi par une très belle photo.

VO : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

Les Imposteurs

de Michael Lindsay-Hogg,
avec John Malkovich, Andie MacDowell, Lolita Davidovich, Rudi Davies, Joss Ackland.
Britannique (1 h 50).

Angoisses et déchirements d'un couple de la jet set qui se découvre ruiné, et dont la dernière ressource (une statuette de Moore) disparaît, volée par une femme de chambre amie de beaux arts, quoique indigente et sourde-muette.

VO : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; *Ciné Beaubourg, handicapés, dolby*, 3e (42-71-52-36) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
VF : Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Mutronics

de Steve Wang,
Screaming Mad George,
avec Mark Hamill, Jack Armstrong, *Vivian Wu, David Gale, Michael* Berryman, Spice Williams.
Américain (1 h 30).

Variation cinématographique (?) autour des jouets transformistes qui mêlent poupées humaines et monstres de science-fiction.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).
VF : Rex, handicapés, 2e (42-36-83-93) ; U. G. C. Montparnasse, handicapés, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; U. G. C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

La Nuit de l'océan

d'Antoine Perset,
avec Jeanne Moreau, Pierre-Loup Rajot, Assumpta Serna, Jean- Pierre Bisson, Etienne Chicot, Philippe Fretun.
Drame (1 h 25).

Le face-à-face entre un jeune homme à *la recherche de son copain disparu et* la maman de ce dernier qui croit retrouver son fils dans le premier constitue la trame de cette quête d'identité.

Latina, 4e (42-78-47-86) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Le Roi ébahi

d'Imanol Uribe,
avec *Maria Barranco, Joaquim de* Almeida, Laura del Sol, Juan Diego, Fernando Fernan Gomez.
Espagne-France-Portugal (1 h 50).

Espagne, 1622. L'improbable et distrayant complot d'un comte méphistophélique et d'un père jésuite pour permettre au roi Philippe IV de coucher avec la reine comme il l'entend, malgré les menées perverses de l'Inquisition.

VO : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

Twin Peaks

de David Lynch,
avec Sheryl Lee, Moira Kelly, David Bowie, Chris Isaak, Harry Dean Stanton, Ray Wise.
Américain (2 h 15).

Le récit halluciné et énigmatique de la semaine qui précéda la mort de Laura Palmer, celle dont le meurtre alimenta la série TV culte que l'on sait.

*VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-*26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (46-33-79-38) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Parnasse, handicapés, dolby, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
VF : Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, dolby, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-47-94).

Eddy Constantine et Jean-Luc Godard sur le tournage d'« Alphaville ».

D.R.

Sélection Paris

A Brighter Summer Day

d'Edward Yang,
avec Zhang Zhen, Lisa Yang, Zhang Guozhu, Elaine Jin, Lin Hongming.
Taïwan (3 h 05).

Autour d'une idylle adolescente et d'un crime, un grand cinéaste construit la fresque d'un pays et d'une époque en train de naître, au rythme du rock des origines.

VO : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

Faces

de John Cassavetes,
avec John Marley, Gena Rowlands, Lynn *Carlin, Seymour Cassel, Fred Draper, Val* Avary.
Américain (2 h 09).

Œil de précision et scalpel de velours, Cassavetes traque et enregistre les errements et émois de quelques spécimens humains en proie à la solitude, au besoin de tendresse, et c'est tout simplement magnifique.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

I Was on Mars

de Dani Levy,
avec Maria Schrader, Dani Levy, Mario Giacalone, Antonia Rey, Penny Arcade, Luis Caballero.
Américain (1 h 26).

OVNI atterri de Pologne en plein New-York, Silva semble une victime désignée de la grande ville. La manière dont elle subira les épreuves avant d'inventer sa propre guérilla fait de *I Was on Mars* une très réjouissante comédie.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

Latino Bar

de Paul Leduc,
avec Dolores Pedro, Roberto Sosa, Antonieta Colon, Nirma Prieto, Cecilia Belorin, Milagros Carias.
Espano-mexicain (1 h 20).

Sans parole mais en couleur et en musique, en souffrance et en beauté, l'histoire des amours entre la belle mulâtresse et le voyou blanc compose un superbe chant mythique et métis.

VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Opening Night

de John Cassavetes,
avec Gena Rowlands, John Cassavetes, Ben Gazzara, Joan Blondel, Paul Stewart, Zohra Lampert.
Américain (2 h 24).

Autour de Gena Rowlands plus somptueuse, plus folle, plus bouleversante que jamais, ce vertigineux ballet entre fantastique et réalité, vie réelle et jeu de théâtre, énergie vitale et peur de vieillir, révèle le chef-d'œuvre inédit de Cassavetes.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; *Le Saint-Germain-des-Prés*, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

La Sentinelle

d'Arnaud Desplechin,
avec Emmanuel Salinger, Thibault de Montalembert, Jean- Louis Richard, Valérie Dréville, Marianne Denicourt, Jean- Luc Boutté.
Français (2 h 24).

Les étranges aventures de Mathias, jeune homme propre sur lui soudain en charge des saletés de l'Histoire, signent de manière éclatante l'avènement d'un metteur en scène.

Gaumont Les Halles, handicapés, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-*22-47-94*).

Suvarnarekha

de Ritwik Ghatak,
avec *Madhavi Mukhopadhyay, Satindra Bhattacharya, Abhi Bhattacharya, Jabar* Roy.
Indien, noir et blanc (2 h 12).

Superbe mélo et pamphlet social, *Suvarnarekha* est la preuve par l'évidence de la beauté et de l'émotion que le Bengale ne comptait pas seulement Satyajit Ray comme grand cinéaste.

VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

Trust Me

de Hal Hartley,
avec Adrienne Shelly, Martin Donovan, Meritt Nelson, John MacKay, Eddie Falco, Gary Sauer.
Américain (1 h 40).

Radicalement à contre-courant des modes et des procédés hollywoodiens, *Trust Me* est une sorte de bombe vivante et drolatique, tout comme ses *personnages incarnent une rébellion* morale du meilleur goût contre le conformisme et l'hypocrisie.

VO : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

Van Gogh

de Maurice Pialat,
avec Jacques Dutronc, Alexandra London, Gérard Séty, Bernard Lecoq, Corinne Bourdon.
Français (2 h 38).

Rapide et léger, cruel et attentif, dérangeant et émouvant, le portrait des derniers jours d'un homme nommé Van Gogh (rien à voir avec le pseudo-ami *Vincent des commémorations officielles*) est tout crûment l'un des plus beaux films du cinéma contemporain.

Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

Reprises

Cérémonie secrète

de Joseph Losey,
avec Elisabeth Taylor, Mia Farrow, Robert Mitchum, Peggy Ashcroft, Pamela Brown.
Britannique, 1968 (1 h 43).

Entre épure et envoûtement, l'étrange face-à-face de deux femmes de deux générations différentes sous les auspices de la séduction, de la perversité et de la mort. Liz Taylor et Mia Farrow sont en tête d'affiche, mais c'est Mitchum qui emporte le morceau.

VO : Le Champo - Espace Jacques Tati, handicapés, 5e (43-54-51-60).

Le crime était presque parfait

d'Alfred Hitchcock,
avec Grace Kelly, Ray Milland, Robert Cummings, John Williams.
Américain, 1954 (1 h 45).

Cette histoire de manipulation et de suspense, conçue comme un huis clos théâtral pour exploiter les particularités du film en relief, retrouve toutes ses qualités grâce à cette réédition en 3D. Mais, même projeté de façon classique, c'était déjà de l'excellent cinéma.

VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'Impossible M. Bébé

de Howard Hawks,
avec Gary Grant, Katharine Hepburn, Charlie Ruggles, May Robson, Barry Fitzgerald, Walter Catlett.
Américain, 1937, noir et blanc (1 h 45).

On ne s'en lasse ni ne s'en lassera jamais ; les tribulations de Gary Grant, Katharine Hepburn, un dinosaure et une paire de léopards restent un des sommets absolus de la comédie américaine, et la plus grande réussite de Hawks dans le registre humoristique.

VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

Festivals

Godard de A (bout de souffle) à N(ouvelle vague)

Le dénommé Jean-Luc Godard étant obstinément depuis une demi-douzaine *de lustres le monsieur qui fait ce qui* se fait de plus intéressant, excitant, émouvant, intelligent, critique, comique, caustique et encaustique au cinéma, pour le cinéma, sur et sous et parfois contre le cinéma, la projection en rafale de vingt-trois films estampillés JLG, augmentés de trois courts-métrages, de deux contributions à des films collectifs, du prototype non homologué *King Lear* avec correspondance pour *Letter to Jane* (ces deux derniers non sous-titrés, une séance chacun), a les allures du rendez-vous obligatoire, pour ne pas dire essentiel. Alleluïa, donc. Mais quand même. Tant qu'à intituler une rétrospective « Godard sur tous les plans » on aurait aimé qu'elle comporte les autres, ceux qu'on voit moins souvent, les *Gai savoir* et *British Sounds*, les *Grandeur et décadence*, *Histoire (s)*, et autres tours et détours dans les grands et petits écrans. Surtout, un film par jour (parfois deux), c'est trop et trop vite. *« Mal vu mal dit »*, comme il disait. Il faut y aller, bien sûr, et picorer son content. Mais la grande rétro de l'homme de Rolle reste à faire.

Godard sur tous les plans du 3 au 23 juin au *Racine-Odéon (6e)*. Tél. : 46-33-43-71.

Marlene x 8

De *Agent X 27* (1931), son troisième film avec Sternberg, à *Témoin à charge* (1958) de Wilder en passant par *Blonde Vénus* et *la Femme et le Pantin* (Sternberg toujours), *la Scandaleuse de Berlin* (Wilder déjà), *Ange* de Lubitsch, *Manpower* de Walsh (dit aussi *l'Entraîneuse fatale*) et *le Grand Alibi* d'Hitchcock, huit visions de Dietrich par cinq grands cinéastes ne font ni un portrait complet ni un raccourci particulièrement significatif. Simplement l'occasion de voir huit fois Marlene, ce qui ne se refuse pas. *X 27, la Femme et le Pantin* et *le Grand Alibi* sont des classiques irréfutables, et les deux Wilder et le Lubitsch, sans figurer parmi les œuvres les plus célèbres de leurs réalisateurs, sont à voir d'urgence.

Du 3 au 16 juin à l'Action Rive gauche (5e). Tél. : 43-29-44-40.

La sélection « Cinéma » a été établie par Jean-Michel Frodon.

Revue

Le fil noir

C'EST une très nécessaire entreprise que vient, après moult difficultés, de mener à bien la Fédération panafricaine des cinéastes (Fepaci) : le lancement d'une revue trimestrielle intitulée *Ecrans d'Afrique*, et consacrée à l'actualité du cinéma (et aussi de la télévision) sur l'ensemble du continent. Un organe d'informations rendu nécessaire par la grande dispersion des protagonistes : dispersion dans l'espace, mais aussi dans le temps (les problèmes matériels imposant des délais énormes entre deux tournages), dispersion politique, culturelle, linguistique...

En français et en anglais, le *numéro 1 d'Ecrans d'Afrique* multiplie les portraits de cinéastes et de producteurs, annonce les tournages, réunit les fiches descriptives des films, passe en revue les festivals, propose des études sur la situation dans plusieurs pays (Sénégal, Mali, Egypte, Maroc), et donne la parole à quelques personnalités, comme le Tunisien Ferid Boughedir et le Sénégalais Ousmane Sambene. On y retrouve également les deux films africains présentés cette année au Festival de Cannes, *Hyènes*, de Djibril Diopr Mounbety et *les Yeux bleus de Youta*, de Flora Gomes, ainsi *que des nouvelles de deux projets* très attendus, ceux de Souleymane Cissé et d'Idrissa Ouedraogo.

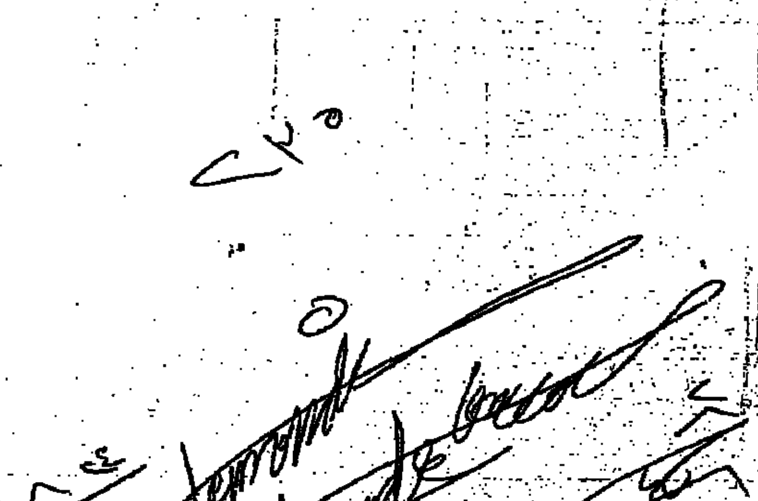
★ *Ecrans d'Afrique* numéro 1. 112 pages. 45 F. Rens. : 20, rue Blaise, 75020 Paris.

Les entrées à Paris

La période de l'Ascension étant propice aux miracles, la semaine a vu la fréquentation remonter d'un coup. Mais il ne faut pas trop en demander à la providence : parmi *les six nouveautés, ce sont deux* films américains qui cueillent les fruits de ce redoux : avantage à Sylvester Stallone avec plus de 50 000 entrées pour *Arrête ou ma mère va tirer* dans 33 salles, devant Sean Connery, le *Medicine Man*, à près de 45 000 avec 5 écrans de plus. Le candidat français, *l'Homme de ma vie*, est lui dans les bordures, avec un microscopique 6 000. Et ce n'est pas le sort des *Confessions d'un barjo* ou du *Retour de Casanova* qui risque de remonter la vacillante part de marché du cinéma français.

L'unique gros bras du moment, *Basic Instinct*, poursuit sa carrière seul en tête, avec à nouveau 110 000 entrées en quatrième semaine, soit un total de 560 000. Loin derrière, deux films récompensés à Cannes suivent *une trajectoire en hausse*, en augmentant tous deux leur circuit de 3 salles, *Retour à Howards End*, à 40 000 sur 23 écrans et mieux encore, *The Player* à 45 000 sur 15 écrans passent ainsi tous deux le seuil des 100 000 entrées en troisième semaine, et semblent bien partis pour s'installer durablement.

On notera enfin la bonne santé d'*Opening Night*. Avec 13 000 spectateurs en troisième semaine dans 9 salles, soit 41 000 au total, le chef-d'œuvre inédit de Cassavetes confirme le succès d'une rétrospective qui a définitivement imposé un grand auteur.



DE LA SEMAINE

THEATRE


« La vie est un songe » au Théâtre national de l'Odéon.

MARC ENGUERAND

Spectacles nouveaux

Le Malade imaginaire

de Molière,
mise en scène
de Gildas Bourdet,
avec Claire Vernet, Nicolas Silberg, Véronique Vella, Marianne Epin, Jean-Luc Bideau, Christian Blanco, Eric Frey, Philippe Torreton et Caroline Appéré.

Reprise du spectacle de Gildas Bourdet en forme de clownerie noire.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. A partir du 6 juin. Les lundi, mardi, jeudi et samedi à 20 h 30 (et le 31 juillet). Tél. : 40-15-00-15. De 45 F à 200 F.

Personne d'autre

de Botho Strauss,
mise en scène
de Daniel Benoin,
avec Anémone.

Le soliloque d'une femme désemparée.

Atelier, 1, place Charles-Dullin, 18e. A partir du 4 juin. Du lundi au samedi à 21 heures. Tél. : 46-06-49-24. De 40 F à 240 F.

Le Professeur Froeppel

de Jean Tardieu,
mise en scène
de Richard Arselin,
avec Véronique Boutonnet, Christine Defrance, Hélène Gonthier et Michel Sigaline.

Une belle bande de doux dingues enseignent les dérives de Tardieu.

Tréteaux de l'Arsenal, 5, passage Saint-Paul, 4e. A partir du 3 juin. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-77-47-54. Durée : 1 heure. 40 F et 60 F.

Sans mentir

d'Éric Assous,
mise en scène
d'Eric Assous
et Bernard Menez,
avec Bernard Menez, Jacques Mailhot, Florence Geanty, Bruno le Millin, Sylvie le Brigant et Blandine Metayer.

Variation sur le fameux trio mari-femme-amant, ou femme-mari-maîtresse. Plus, histoire de brouiller les cartes, intervention de la famille.

Bouffes parisiens, 4, rue Monsigny, 2e. A partir du 9 juin. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-96-60-24. De 35 F à 250 F.

Le Venin du théâtre

de Rodolf Sirera,
mise en scène
d'Agathe Alexis,
avec Coco Felgeirolles et Michel Ouimet.

Un marquis convoque un comédien et lui demande de jouer, pour lui seul, la vérité de la mort de Socrate. Toutes les ambiguïtés sont au rendez-vous.

Atalante, 10, place Charles-Dullin (impasse à gauche), 18e. A partir du 4 juin. Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 46-06-11-90. 65 F et 110 F.

Sélection Paris

Bal masqué

de Mikhaïl Lermontov,
mise en scène
d'Anatoli Vassiliev,
avec Jean-Luc Boutté, Catherine Salviat, Richard Fontana, Nathalie Nerval, Valérie Dréville, Eric Frey, Jean Dautremay.

Une pièce inconnue en France, un symbole du romantisme russe, c'est-à-dire où se mêlent *les élans mystiques et le* jeu du réel.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Les mercredi, vendredi et dimanche à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. De 45 F à 200 F.

Les Bonnes

de Jean Genet,
mise en scène
d'Alain Ollivier,
avec Hélène Lausseur, Geneviève Robin et Violaine Schwartz.

Le grand cérémonial de révolte et de mort. La pièce la plus connue de Genet, le spectacle le plus abouti d'Alain Ollivier.

Studio-Théâtre, 18, av de l'Insurrection, 94000 Vitry. Du lundi au samedi à 21 heures. Tél. : 46-81-75-50. 55 F et 75 F.

C'était bien

de James Saunders,
mise en scène
de Stephan Meldegg,
avec Béatrice Agenin, Stéphane Freiss, Maurice Garrel et Jacques Frantz.

L'un des grands – et justes – succès du théâtre privé parisien qui décrit les désillusions tragi-comiques de réfugiés tchèques à Londres. Du théâtre d'actualité, donc, superbement joué.

La Bruyère, rue La Bruyère (9e). Du mardi au samedi, à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-74-76-99. De 110 F à 190 F.

Gladys

de Christian Pereira,
mise en scène
de Jean-Michel Dupuis,
avec Michèle Moretti.

Elle a pas mal vécu, elle a beaucoup *souffert, elle a appris à en rire aussi.* Elle est merveilleuse.

La Vieille Grille, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, 5e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 47-07-22-11. 70 F et 100 F.

Greek (A la grecque)

de Steven Berkoff,
mise en scène
de Jorge Lavelli,
avec Luc-Antoine Diquero, Catherine Hiégel, Judith Magre et André Weber.

Les profération cyniques d'un Œdipe de banlieue pendant le règne de Thatcher qui, comme Louis-Philippe, avait pris pour devise : enrichissez-vous. Les comédiens sont superbes et la mise en *scène grandiose.*

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. De 50 F à 140 F.

Gustaf et son ensemble

Les marionnettes qui viennent du Nord, jouent une histoire de leur pays, puis, les 4 et 5 juin à 18 h 30, *Ubu.*

Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, 2e. Les mercredi et jeudi à 21 heures. Tél. : 42-74-42-19. De 65 F à 85 F.

Huis clos

de Jean-Paul Sartre,
mise en scène
de Michel Raskine,
avec Arno Feffer, Marief Guittier, Marie-Christine Orry et Christian Drillaud.

Le fameux « l'Enfer c'est les autres » redevenu actuel par la grâce de comédiens formidablement concrets, physiques, modernes.

Grand théâtre de la ferme du Buisson, allée de la Ferme, 77000 Noisiel. Du mercredi au samedi à 21 heures. Tél. : 64-62-77-77. De 65 F à 100 F.

L'Inquisitoire

de Robert Pinget,
mise en scène
de Joël Jouanneau,
avec David Warrilow et, en alternance, René Gonzales, Joël Jouanneau et Christain Ruché.

Inrterrogatoire d'un domestique sourd à *propos d'une disparition... Auteur, interprète,* metteur en scène : le trio gagnant de *l'Hypothèse* s'est reconstitué.

Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 43-57-42-14. De 55 F à 90 F.

Ivanov

d'Anton Tchekhov,
mise en scène
d'Eric Lacascade,
avec Jean Boissery, Murielle Colvez, Martine Cendre, Didier Cousin, Bernard Debreyne, Alain d'Haeyer.

Un pur tchékhovien : velléitaire, égoïste, merveilleusement émouvant. Irrésistible.

Théâtre 71, place du 11-Novembre, 92000 Malakoff. Du mardi au samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 46-55-43-45.

Kvetch

de Steven Berkoff,
mise en scène
de Jorge Lavelli,
avec Juliette Brac, Christiane Cohendy, Jean-Claude Jay, Jean-Luc Moreau et Hugues Quester.

Cette fois, Berkoff nous entraîne dans la tête de gens qui ont bien du mal à savoir ce qu'ils veulent, et se laissent aller à faire ce qui les ennuie le plus. Méchamment drôle.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60. De 50 F à 140 F.

Martin Eden

de Jack London,
mise en scène
de Patrice Fay,
avec Catherine Favier, Bernard Humbert et Will Maes.

Adaptation d'un roman social et d'aventures de Jack London.

Bateau-Théâtre Nautilus, Quai Malaquais, passerelle des Arts, 6e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 40-51-84-53. Durée : 1 h 30. De 60 F à 120 F.

La Nuit des rois

de William Shakespeare,
mise en scène
de Jérôme Savary,
avec Yann Babilée, Olivier Capelier, Natalia Dontcheva, J.-M. Defiers, D. Zaidman (musiciens), G. Coulet (mime) et S. Fourgeot (danseuse).

Un spectacle sobre, sensible, qui parle des équivoques sentimentales, du désir de plaire et de la lassitude. Seule l'imagerie est naïve.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du lundi au dimanche à 20 h 30, le jeudi à 20 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 3 heures. De 80 F à 140 F.

Les Pieds dans l'eau

de Jérôme Deschamps,
mise en scène
de Jérôme Deschamps
et Macha Makeieff,
avec Jean-Marc Bihour, Lorella Cravotta, *Philippe Duquesne, Yolande Moreau.*

L'univers de Deschamps, l'absolu de l'absurde, la sympathie sans compassion pour des personnages hilarants et totalement dépourvus de sentiments.

Grande Halle de La Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. Le mardi à 20 h 30. Tél. : 40-03-39-03. 130 F et 170 F.

La Seconde Surprise de l'amour

de Marivaux,
mise en scène
de Gilles Bouillon,
avec Véronique Müller, Pascale Siméon, Philippe Carbonneaux, Pierre-Alain Chapuis, Gérard Cherqui et Gérard Hardy.

Quand on a mal à son âme, quand on ne veut plus croire en rien, quand on se croit en perdition, on ne se méfie plus de l'amour et c'est alors qu'il frappe.

Cartoucherie Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du *mardi au samedi à 20 h 30. Matinée* dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 45. De 50 F à 110 F.

Titre provisoire

de Jean Bois,
mise en scène
de l'auteur,
avec Dominique Constantin, Marie Mergey et Jean Bois.

Prolongation jusqu'à la fin du mois de juin de ce spectacle sensible, cruellement drôle : du pur Jean Bois.

Essaïon de Paris, 6, rue Pierre-au-Lard, 4e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-78-46-42. 80 F et 120 F.

La vie est un songe

de Don Pedro Calderon de La Barca,
mise en scène
de Jose Luis Gomez,
avec Bernard Freyd, Thierry Hancisse, Laurence Masliah, Maria de Medeiros, Jean-Paul Roussillon, Rufus et Frédéric Van den Driessche.

Les aventures du prince enfermé, élevé comme un sauvage, et qui prend en mains son destin. Une épopée emblématique, une distribution haut de gamme, une mise en scène intense. Le spectacle sera à la Comédie de Reims les 9, 10 et 11 juin.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-25-70-32. De 30 F à 150 F.

Province

Marseille

Filumena Marturano

d'Eduardo de Filippo,
mise en scène
de Marcel Maréchal,
avec Françoise Fabian, Marcel Maréchal, Dora Doll, Angelo Bardi, Marianne Groves, Mama Prassinos, Fabrice Pruvost, Michel Demiautte, Mathias *Maréchal, Moussa Maaskri,* Dominique Bluzet et Edmonde Franchi.

« Filumena traverse la vie avec un grand courage et sans résignation », elle triomphera parce qu'elle est napolitaine, parce que Eduardo de Filippo l'admire et l'adore. Et parce qu'elle est incarnée par Françoise Fabian.

La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13000 Marseille. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le mercredi à 19 heures, le dimanche à 17 heures. Tél. : 91-54-70-54. 80 F et 125 F.

Strasbourg

Festival Turbulences

Rassemblement de compagnies professionnelles pour la nouvelle édition de Turbulences : « Autrement dit » avec *Ferdydurke.* « Parades et paradoxes » avec *la Brouette du vinaigrier.* « Valsez-Cassis » avec *les Carabiniers.* « Carla Théâtre » avec *la Neige vient du ciel.* « Les Cigognes » avec *l'Exil de Jacob.* « Théâtre Lumière » avec *L'être urgent.* « Obier » avec *Romulus le grand.* « Le Hamac » avec *le Sang fort.* « l'Ellipse » avec *Vassa Geleznova.* « Cazaril » avec *les Morts d'Othello.* « Alliage Théâtre » avec *Louison.*

Le Maillon, 13, place André-Maurois, 67000 Strasbourg. Le jeudi à 18 heures. Tél. : 88-27-61-81. 80 F et 100 F.

Nancy

Zingaro

Les hommes de Géorgie, les femmes berbères, les chevaux, les cavaliers, le lutin musicien, et Bartabas. C'est l'Opéra équestre, le grand cérémonial du Centaure, invité par le centre dramatique de Lorraine.

Port Saint-Georges, Nancy, sous chapiteau. Du 9 au 21 juin à 20 h 45. Dimanche à 17 h 30. Relâche les 11, 15, 18 juin. Tél. : 83-37-42-42.

La sélection « Théâtre »
a été établie par :
Colette Godard

LA SÉLECTION

DANSE

Ballet Cullberg/Mats Ek

Carmen (1)
La Maison de Bernarda (1)
Etres lumineux (2)
Vieux enfants (2)

Mats Ek est l'un des chorégraphes les plus excitants de l'époque, on n'a pas oublié ses renversantes « relectures » de *Giselle* et du *Lac des cygnes*. Un premier programme espagnol – 1992 oblige – comprend une création, *Carmen*, et l'un des chevaux de bataille de la troupe, *la Maison de Bernarda* (1978) : *Carmen* nous est raconté par Don José, quelques instants avant son exécution, et *la Maison de Bernarda* s'inspire, bien sûr, de l'œuvre célèbre de Garcia Lorca. Le second programme est dédié aux parents de Mats Ek, la chorégraphe Birgit Cullberg et l'acteur Anders Ek : fantaisies oniriques et lyrisme mélancolique.

Théâtre de la Ville (1), jusqu'au 6 juin ; (2) du 9 au 13 juin, 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. 95 F et 150 F.

Ballet de l'Opéra de Paris

Waslaw
Carmen
Etudes

L'insipide *Waslaw* de John Neumeier nous paraît déparer ce programme, mais *tant pis, on y verra en alternance* Patrick Dupond, pour qui le ballet fut créé, Manuel Legris et Kader Belarbi. L'inusable *Carmen* de Roland Petit sera sans doute un nouveau triomphe pour Marie-Claude Pietragalla, mais Monique Loudières aura aussi son mot à dire sur la fatale gitane. Les Don José : Kader Belarbi, Laurent Hilaire, Jean-Yves Lormeau. Les tout aussi inusables *Etudes* de Harald Lander, caracolante démonstration de haute école, devraient confirmer la « pêche » actuelle du corps de ballet.

Opéra de Paris-Garnier, les 5, 10, 12, 16, 18, 22, 24 et 30 juin, 19 h 30. Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 350 F.

Compagnies Art Zone, Black Blanc Beur et Macadam

Mouv'danse Hip Hop

O mânes de Favart, de Bizet, de Debussy et de tant d'autres qui vont s'agiter dans leurs tombes ! Le hip hop à l'*Opéra-Comique* ? *Bravo. Trois pièces* commandées par le Théâtre contemporain de la Danse aux trois compagnies ci-dessus citées : rap, aréosol art (tags, grafs, fresques), jeu des platines (disc-jockey), voix instrumentales (beat-box) et danse. Vieux abonnés cardiaques s'abstenir.

Opéra-Comique, jusqu'au 5 juin, 20 h 30 ; les 4 et 5 juin, 14 h 30. Tél. : 42-86-88-83.

Bobigny

Rencontres internationales de Bagnolet

Le Roland-Garros des jeunes chorégraphes. Comme chaque année, il faut expliquer que, si le concours a changé de ville, il a tenu à conserver son appellation. Dix-sept chorégraphes venus de onze pays s'affrontent : le Japon avec Mika Kurosawa, la Grande-Bretagne avec Yolande Snaith, et la France avec Santiago Sempere ouvrent le feu. Les *résultats seront proclamés le 14 juin*, vers 19 heures.

Maison de la culture de Bobigny, du 9 au 13 juin, 20 heures ; le 14, à 16 heures.

Lille

François Verret

Où commencer

Dans le cadre de « Danse à Lille », la nouvelle création de l'imprévisible François Verret, sous l'égide d'Ossip Mandelstam.

Opéra de Lille, les 4 et 5 juin, 20 h 30. Tél. : 20-78-12-02. 100 F.

Angers

Compagnie Paul Les Oiseaux

Opus 4

Le nom poétique de cette jeune compagnie dissimule Valérie Rivière, passée par l'Ecole Mudra de Béjart puis par celle de Peter Goss et Olivier Clémentz, même parcours plus un détour par Montréal. *Sans être parfaitement abouties*, et c'est normal, leurs premières pièces ont révélé un ton, une originalité. A suivre.

Théâtre municipal, les 4 et 5 juin, 20 h 30. Tél. : 41-86-99-99. 95 F.

La sélection « Danses » a été réalisée par Sylvie de Nussac



JACQUES SARRAT/ERATO

Jean-François Heisser, à Ris-Orangis.

MUSIQUE

Classique

Mercredi 3 juin

Berg

Wozzeck

Franz Grundheber (baryton), Mark Baker, Donald Kaasch, Graham Clark (ténors), Gunther Von Kannen (basse), Waltraud Meier (mezzo-soprano), Choeur du Théâtre du Châtelet, Maîtrise des Hauts-de-Seine, Orchestre de Paris, Daniel Barenboïm (direction), Patrice Chéreau (mise en scène).

Le retour de Daniel Barenboïm à la tête d'un orchestre actuellement au meilleur de sa forme et qui aura à coeur de lui donner le meilleur de lui-même. *(lire l'article d'Anne Rey, page 29).*

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 19 heures (+ les 5 et 8). Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 440 F.

Ravel

Tombeau de Couperin

Debussy

Children's Corner
L'Isle joyeuse

Scriabine

Etudes pour piano op. 65
Poèmes pour piano op. 69
Sonate pour piano op. 68 « La Messe noire »

Nikita Magaloff (piano).

Avant la grande rétrospective que va lui consacrer, en septembre prochain, le Festival de Besançon, Nikita Magaloff retrouve la Salle Pleyel pour son récital annuel. Le plus jeune des pianistes vénérables a composé un splendide programme.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 100 F à 350 F.

Aperghis

H

Jean-Pierre Drouet, Richard Dubelski, Françoise Rivalland (percussions), Nadir Elie (chant), Edith Scob, Aïcha Sif, Michaël Lonsdale, Jeanne Vitez (comédiens), Georges Aperghis (mise en scène).

Vaste litanie autour de la lettre « *la plus remarquable* » de l'alphabet. Sans doute parce qu'elle est aspirée. Absence. Retrait. *H* est dont traitée comme un personnage lyrique. *H* a « inspiré » le joyeux Aperghis, qui a mis son habituelle équipe dans son jeu. Histoire de souffle plutôt qu'*Histoire d'O*, vous l'aurez compris...

Nanterre. Théâtre des Amandiers, 21 heures (+ les 4, 5 et 9). Tél. : 46-14-70-00. 125 F.

Rimski-Korsakov

Capriccio espagnol

Falla

Nuits dans les jardins d'Espagne

Chabrier

Espana

Ohana

Crypt

Ravel

Rapsodie espagnole

Jean-François Heisser (piano), Orchestre national d'Ile-de-France, Jacques Mercier (direction).

Espagnoles ou inspirées par l'Espagne, *ces oeuvres sont de celles qui vous font* aller au concert d'un pas léger. Heisser est un spécialiste des Espagnols qu'il joue comme peu.

Ris-Orangis. Centre Robert-Desnos, 20 h 45. Tél. : 69-06-72-72. De 40 F à 75 F.

Bruckner

Messe en mi mineur

Bach

Concerto brandebourgeois BWV 1048

Schoenberg

La Nuit transfigurée

Choeur et orchestre philharmonique de Radio-France, Marek Janowski (direction).

Bon courage à ceux qui imaginent entendre convenablement *la Nuit transfigurée* ou le *Troisième brandebourgeois*, dans la nef de la cathédrale de Saint-Denis dont l'acoustique noie tout dans la réverbération.

Saint-Denis. Basilique, 20 h 30. De 110 F à 170 F.

Jeudi 4

Indy

Istar

Scriabine

Concerto pour piano et orchestre

Sibelius

Symphonie n° 6

Andreï Nikolsky (piano), Orchestre national de France, Jeffrey Tate (direction).

Un beau concerto peu joué, un peu informe mais avec de belles envolées, et une symphonie qu'on ne se lasserait pas de réentendre si elle était plus souvent programmée en France.

**Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 40 F à 190 F.
Et à Bobigny (Maison de la culture), le 5 juin à 20 h 30.**

Scarlatti
Bononcini
Verdi
Ginastera
Massenet
Puccini

Mélodies

Stradella

Pieta Signore

Tosti

Romances

José Carreras (ténor), Lorenzo Bavaj (piano).

Depuis assez longtemps déjà, il lui arrive de hurler, mais peu de ténors ont un tel sex-appeal dans la voix que l'un des plus émouvants Rodolphe des années 70-80. Ceux qui ne pourront assister à ce récital pourront toujours se consoler en écoutant son magnifique enregistrement de *la Bohème* de Puccini (avec Katia Ricciarelli et Colin Davis, chez Philips).

Opéra de la Bastille, 20 heures. Tél. : 44-73-13-00. De 40 F à 220 F.

Gounod
Duparc
Fauré
Hahn

Mélodies

Offenbach
Caplet

Fables de La Fontaine

Poulenc

Le Bestiaire

Ravel

Don Quichotte à Dulcinée

François Le Roux (baryton), Jeff Cohen (piano).

Le splendide Pelléas d'Abbado dans un programme rare de mélodies françaises comme on aime les entendre chanter par lui, sans cet accent grasseyant démodé *que pratiquent* encore trop de chanteurs français.

Saint-Denis. Maison de la Légion d'honneur, 20 h 30. Tél. : 42-43-77-72. 100 F.

Mardi 9

Mozart

Les Noces de Figaro

Tom Krause (baryton), Françoise Pollet, Adelina Scarabelli (sopranos), Manfred Hemm (basse), Ann Murray, Jane Berbié (mezzo-sopranos), Michel Sénéchal (ténor), Choeurs et orchestre de l'Opéra de Paris, Arnold Ostman (direction).

Reprise des *Noces de Figaro* dans la mise en scène de Strehler, elle-même reprise pour la Bastille, un lieu pour lequel elle n'avait pas été conçue et qui ne va pas très bien à Mozart. Arnold Ostman, habitué du Théâtre de Drottningholm va se sentir un peu perdu dans le grand carton à chapeau républicain.

Opéra de la Bastille, 19 h 30. Tél. : 44-73-13-00. De 50 F à 560 F.

Rossini
Rachmaninov

Mélodies

Verdi

Mélodies
Airs d'opéra

Tchaïkovski

Airs d'opéras

Mirella Freni (soprano), Paola Molinari (piano).

Mirella Freni est à Paris. Il faudrait aller l'écouter rien que pour avoir le bonheur, dans des dizaines d'années, de raconter à la jeunesse des temps futurs que l'on a eu la chance de l'entendre en chair et en os.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 170 F à 450 F.

Festivals

Festival de Dijon

Jusqu'au 26 juin

Centrée sur Rossini, l'Espagne et Honegger, la programmation de ce festival est toujours aussi inventive : le 10 juin, concert Lalo, Ravel, Rimski-Korsakov, Chabrier, par l'Orchestre de Monte-Carlo ; le 11, la *Messe de Notre-Dame* par l'ensemble Gilles Binchois, de Dominique Vellard ; le 13, le Philharmonia Orchestra sera au Palais des sports pour interpréter le *Stabat Mater* de Rossini et la *Messa di Gloria* de Puccini ; le 19, l'Orchestre Carme et les solistes de la Scala de Milan et de la RAI intégreront la bonbonnière du Théâtre municipal pour un concert Rossini-Wagner (Paul Meyer sera le soliste des *Variations pour clarinette et orchestre de Rossini)* : le 22, *un spectacle musical autour de Christophe Colomb* sera donné par la Compagnie Fracasse ; le 24, James Bowman et les solistes de la Grande Ecurie et la Chambre du Roy interpréteront Vivaldi, Monteverdi, Cavalli, Pergolèse, Brevi et Grandi, etc.

Renseignements : tél., 80-30-61-00.

Fêtes romantiques de Nohant

Jusqu'au 14 juin

Le 6, l'Ensemble vocal Michel Piquemal ; le 7, l'Ensemble Nash de Londres ; le 13, récital de piano Annie Fischer ; le *14 juin, reconstitution, dans la bergerie* de la maison de George Sand, du duel de piano qui eut lieu entre Liszt et Thalberg, le 31 mars 1837, dans les salons de la princesse Belgiojoso, par Karoly Mocsary et Nelson Goerner. A l'issue de cette joute célèbre, la princesse devait déclarer : « *Thalberg est le premier pianiste du monde, mais Liszt est l'unique...* » De ces deux jeunes nous connaissons déjà notre vainqueur, mais nous n'irons pas jusqu'à le comparer à Liszt !

Renseignements : tél., (1) 30-34-72-36.

Festival de Divonne

Jusqu'au 26 juin

Le 14, Maxim Vengerov (nombreux sont les confrères de ce jeune violoniste qui voient en lui le nouveau Heifetz) et Marc *Laforêt joueront Beethoven, Schubert, la Fantaisie sur Carmen* de Franz Waxmann ; le 15, Andras Adorjan (flûte), Boris Pergamenschikov (violoncelle) et Pavel Gililov (piano) dans des œuvres de Hummel, Brahms, Schubert et Weber ; le 16, récital Nelson Goerner (piano) ; le 20, récital Christa Ludwig ; le 21, récital Frank Braley (piano) ; les 22, 23 et 25, concert du Quatuor Emerson, le 26, Orchestre de chambre de Lausanne, avec Gérard Poulet (violon) et Bruno Pasquier dans la *Symphonie concertante* de Mozart.

Renseignements : tél. : 50-40-34-16 (tenue de soirée souhaitée).

Festival de la Grange de Meslay

Jusqu'au 28 juin

Cette année, une programmation luxueuse a été bâtie autour du violoncelle, ce qui n'est pas fréquent. Elle s'ouvre, le 12, sur un hommage au violoncelliste catalan Pau Casals (il ne souhaitait pas qu'on l'appelât Pablo) par Luis Claret, Alain Planes et la classe de violoncelle du conservatoire de Barcelone et se ferme le 28 par un récital de Natalia Gutman et Sviatoslav Richter. Entre ces *deux concerts, les mélomanes auront* l'occasion d'écouter Alain Meunier et Xavier Philips (le 13) ; Jordi Savall (le 13) ; Boris Pergamenschikov (le 14) ; Christophe Coin et l'Orchestre baroque de Limoges (le 14) ; les Violoncellistes de Cologne (le 19) ; le Quintette Europa Galante et Fabio Biondi (le 20) ; Anner Bijlsma et le Concerto Köln (le 20) ; Matt Haimowitz (le 21) ; Truls Mork (le 21), Thomas et Patrick Demenga (le 26) ; la soprano Mitsuko Shirai, le pianiste Hartmut Höll et Gustav Rivinius (le 27 juin) ; Gary Hoffman et le Quatuor Emerson (le 27), Christoph Henkel et Gérard Poulet (le 28).

Renseignements : tél. : 47-21-65-15.

Jazz

Sylvain Kassap
Jacques Vielle
Jacques Mahieux

Lyrique, attentif à son temps, ténébreux, gai, dans le droit fil de Portal et des nouvelles musiques européennes, Sylvain Kassap poursuit sa route, clarinette et saxophone en bouche, idées au vent. Aux tambours, un chanteur de romances, Jacques Mahieux.

Les 3 et 4. Au duc des Lombards, 22 h 30. Tél. : 42-33-22-88.

Henri Salvador
André Ceccarelli
Jean-Marc Jaffet

Le fameux fantaisiste chiraquien s'entoure d'une rythmique de perfection et se produit en club. Occasion rarissime. Paris est une fête.

Les 3 et 4. Petit Journal Montparnasse. 21 heures. Tél. : 43-21-56-70.

Niels Henning
Orsted Pedersen
Alain Jean-Marie

Assez tourné autour du pot : voir, de ses yeux voir, Niels Henning, Orsted Pedersen (NHOP), c'est inventer de bout en bout un instrument mal connu (la contrebasse), halluciner la musique à bon compte, en un mot, changer de vie. Alain Jean-Marie est le pianiste attitré des monstres américains qui traversent l'Europe : il doit y avoir une raison. Le duo NHOP-Alain Jean-Marie est un moment purement exceptionnel. On l'aura assez dit. Idéal pour découvrir le jazz.

Du 3 au 6. La Villa, 22 heures. Tél. : 43-26-60-00.

Jacques Di Donato quintet

Professeur de conservatoire, pupitre d'opéra, maître de karaté, susciteur d'avant-gardes, solide pilier de variétés, Jacques Di Donato, musicien jusqu'au bout.

Le 5. Dunois, 20 h 30. Tél. : 45-84-72-00.

Rock

Bruce Cockburn

Pour de stupides histoires de distribution, les vingt premières années de la carrière de Bruce Cockburn, auteur-compositeur-interprète canadien, ont complètement échappé au public français. Après la sortie d'un beau disque introspectif, *Nothing but a Burning Light* (Columbia), voici le premier concert parisien de cette découverte tardive.

Le 3. New Morning, 20 heures. Tél. : 45-23-51-41.

PJ Harvey

Tous les anciens, en entendant PJ Harvey, se souviennent de Patti Smith. *Mais il y a* chez la jeune Polly un refus de la mythologie rock'n'roll, un sens de la dérision qui la maintiennent éloignée de son aînée, et c'est tant mieux.

Le 4. Bataclan, 20 h 30. Tél. : 47-00-30-12.

Bryan Adams

Bryan Adams a pollué les ondes tout l'été dernier avec *Everything I do* (la chanson de *Robin des Bois)*, mais le rocker canadien, voix éraillée et énergie mesurée, vaut un peu mieux que cette ballade saccharinée. Un peu.

Le 4. Palais omnisports de Paris-Bercy, 20 heures. Tél. : 40-02-60-02. 165 F.

Carter the Unstoppable Sex Machine

Plus anglais que Carter, tu t'appelles Andy Capp. Le duo se situe dans la lignée des grands chroniqueurs sociaux du rock britannique, de Ray Davies au Pet Shop Boys, en passant par Paul Weller. Sur scène, leur déchaînement sonore (deux guitares et une boîte à rythme) *flirte avec le* chaos, sans jamais devenir menaçant.

Le 4. Espace Ornano, 19 h 30.

Nick Cave & the Bad Seeds

Nick Cave est à prendre (avec dévotion, et un peu de terreur) ou à laisser (incompréhension, indifférence face à la mythologie morbide du personnage), le choix sera à faire au Zénith, une salle peut-être un peu grande pour le chanteur. Avant lui Concrete Blonde, groupe de rock américain qui voudrait (et peut, de temps à autre) concilier les bas-fonds et la sophistication pop, s'en tirera plus facilement, puisqu'il a joué en première partie de Sting aux Etats-Unis lors de la dernière tournée du mandarin du rock.

Le 5. Zénith, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00.

هكذا من الأصل

DE LA SEMAINE

Rock

David Byrne

David Byrne n'a pas la cote en ce moment. Il ne danse pas assez bien pour faire de la musique brésilienne, il est trop intellectuel pour jouer du rock'n'roll. Ces morceaux choisis de sagesse populaire (version bars à téquila du quartier Bastille) ne suffisent pas à *faire oublier que David Byrne est*, premièrement, l'un des talents les plus originaux de l'histoire du rock, deuxièmement un excellent directeur du personnel, capable de réunir autour de lui les meilleurs musiciens.

Le 9. Olympia, 20 h 30. Tél. : 47-42-25-49. 140 F.

Rolling Band
L 7

En tête d'affiche, l'incroyable anarchiste culturiste Henry Rollins, le genre de chanteur qui collerait son public aux murs de la salle avec sa seule voix et qui, en plus, est accompagné d'un groupe qui tient beaucoup plus du rouleau compresseur que de l'orchestre de salon. Avec également L7, autre groupe *de hard rock de la Côte ouest dont le* premier album *Bricks are Heavy* (Slash Barclay) promet beaucoup. Au fait, ce sont des femmes.

Le 9. Elysée-Montmartre, 19 h 30.

Tournées

Calvin Russell

Des bars d'Austin à la salle polyvalente de Loudéac, Calvin Russell n'a pas changé d'un iota. Même philosophie de comptoir, même amour bourru pour la musique, un rock à forte coloration country.

Le 6 juin, Blois, dans le cadre du Festival Ramdam, plaine de jeux de la Croix-Chevalier, 22 heures, entrée gratuite. Le 7, Loudéac, salle polyvalente, 21 heures. Le 10, *Nancy, Terminal Export*.

Shoulders

Décidément, il y a autant de semi-remorques immatriculés au Texas sur les routes de France que de camping-cars hollandais. Shoulders n'est peut-être pas le plus grand groupe de rock'n'roll du monde (quoiqu'il ne faille pas sous-estimer le potentiel musical des musiciens), mais Michael Slattery, le chanteur, est sûrement un comédien hors pair, d'une intensité et d'une violence confondantes.

Le 5 juin, Amiens, la Lune des pirates, 21 heures, 70 F et 80 F. Le 6, Reims, l'Usine, 20 h 30, 60 F. Le 11, Marseille, dans le cadre du Festival Zikaouf.

Chanson

Renaud

Renaud, son accordéon, ses convictions, ses musicos, ses fans, et son foulard rouge. Tonalité plus légèrement irlandaise que dans l'album *Marchand de cailloux*. Convaincu, parfois convainquant (de très beaux courts métrages, fables écologiques, en guise de première partie), Renaud chante *Mais où qu'c'est qu'j'ai mis mon flingue* comme à vingt ans.

***Du 3 au 6. Casino de Paris, 20 h 30.* Tél. : 49-95-99-99. De 159 F à 189 F.**

Dick Annegarn

Dick Annegarn est un objet bien singulier dans le paysage de la chanson : à la limite de la révolte, à la limite des genres. Chanson-blues-rock d'un homme des Pays-Bas qui aime la France et les péniches où l'on écrit tranquillement des chansons *finalement douces*.

Le 9. Café de la danse, 20 heures. 110 F.

Tournées

Bill Deraime

Le blues vu de France par un de ses meilleurs défenseurs. Voix, guitare, gouaille mesurée et poésie de tous les jours avec ce qu'il faut de rock pour faire partie du genre.

Le 6 juin, Blois, dans le cadre du Festival Ramdam, plaine de jeux de la Croix-Chevalier, 21 heures, entrée gratuite. *Le 7*, Romans (Drôme), jardin du Musée international de la chaussure, 15 h 30, 70 F et *100 F*.

Luc De Larochellière

Le jeune talent québécois, *caustique* et à la mode, entre rock mondain et chanson dissipée, égratigne à la radio la société de l'argent *(Cash City)* et la chute des valeurs *(Sauvez mon âme)*. Première tournée française, spectacle un peu bavard, avec gros son et maturité à venir.

Le 5 juin, Grenoble, l'Anneau de vitesse, boulevard Clément, en *plein air, 20 h 30*, entrée gratuite. Le 8, Nancy, place Carnot, en plein air, 20 h 30, entrée gratuite. Le 9, Strasbourg, Parc du Rhin, en plein air, 20 h 30, entrée gratuite. Le 10, Mulhouse, champ de foire de Dornach, en plein air, 20 h 30, entrée gratuite.

Musiques du monde

Benat Achiary
Bernard Lubat
Dominique Regef

Les apparitions du grand sorcier basque, chanteur, philosophe, alchimiste des genres, sont suffisamment rares pour que l'on n'en rate aucune. Avec Bernard Lubat et Dominique Regef pour compagnons, Benat Achiary trouvera un terrain favorable à la transcendance des sons. Mais qui sait ? Chaque concert de ce superbe chanteur (albums chez Ocora *et Silex) est une aventure.*

Le 3. Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Zap Mama

Les Zap Mama, cinq Belgo-Zaïroises qui *chantent toutes* les polyphonies du monde, de l'Afrique au gospel, sont drôles, charmantes, dansantes. Après leur performance avec Jacques Higelin au Grand Rex, les voici de retour en solo.

Le 9. Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Tournées

Les Percussions de Guinée

La Guinée, grand creuset africain des rythmes complexes, a généré le très célèbre Ballet national de Guinée, affaibli il y a une dizaine d'années par les desiderata du pouvoir politique, aujourd'hui revenu à sa meilleure forme. Sur le même modèle, mais en formation réduite, les Percussions de Guinée, appuyées par les meilleurs tambouri*naires du pays, ont créé un spectacle où* la virtuosité se mêle à la richesse de la danse et des costumes.

***Le 5 juin, Saint-Girons (09)*, salle Max Linder, 21 heures. Le 6, Biscarosse (40), Cinéma Le Renoir, 21 heures, 40 F et 60 F. Le 8, dans le cadre du Festival *Musiques et Rencontres d'Exideuil-sur-*Vienne (16), sous chapiteau, 15 heures, 60 F. Le 10, Niort, CAC le Moulin du Roc, 20 h 30, 120 F. Le 11, au Théâtre de Redon, 21 heures, de 50 F à 100 F.**

Cheb Mami

Retour du petit prince du raï, timide en ville, éclate en scène, après *Let me raï*, le très bel album paru l'an passé chez Blue Siver. Une voix déployée, moins rugueuse, moins loubarde que celle de Cheb Khaled, desservie par des musiciens jusqu'alors en deçà de leur Cheb : Mami incarne le courant sage du raï, ce qui n'est quand même pas une garantie de rigueur.

Le 11 juin, Nantes, Halle de la Troquardière, 20 h 30, 80 F et 100 F. Le 12, Angers, Amphitéa 4000, 20 h 30, 80 F et 100 F.

Tambours du Burundi

Des rythmes surprenants agencés avec un art savant de l'entrelacs et de la superposition acrobatique. Plus efficaces que sur disque, les tambourinaires apportent en scène une énergie sans égale.

Le 6 juin, Vitrolles, Fontblanche, 23 h 30. Les 7 et 8, Biarritz, au stade Aguilera (le 7), 21 heures ; animation dans la journée (le 8), entrée gratuite. Le 10, Foix, Centre culturel, 21 heures.

La sélection « Classique » a été établie par Anne Rey.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Chanson » et « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.

ARTS

Nouvelles expositions

Erik Dietman

Dietman, un artiste dans le genre plutôt intarissable, est partout, ces temps-ci. En particulier à la galerie Claudine Papillon, en une exposition intitulée « Ronzes et arbres, culptures du frère de *Dieu* ». Soit des (s)culptures récentes, qui pèsent leur poids de (m)arbre ou de (b)ronze.

***Galerie Claudine Papillon, 59, rue de* Turenne, Paris 3e. Tél. : 40-29-98-80. Tous les jours sauf dimanche, lundi de 11 heures à 19 heures. Du 4 juin au *11 juillet*.**

Hélion

On a *beaucoup salué le retour* d'Hélion à l'art figuratif, au point d'en oublier sa traversée, pourtant édifiante, de l'abstraction, pendant dix ans, dans les années 30. Que la galerie Marwan Hoss évoque en une cinquantaine d'œuvres sur papier. Elles sont entourées d'œuvres également sur papier, et des années 30, de Julio Gonzalez et de Joachim Torres-Garcia, deux amis d'Hélion.

Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. Tél. : 42-96-37-96. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30, samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. *Du 3 juin au* 17 juillet.

Rebecca Horn,
Jean-Pierre Bertrand

Jean-Pierre Bertrand est au rez-de-chaussée avec des barres, du rouge, du plexiglas et du vide. L'artiste, ces temps-ci, durcit son discours ou son refus du discours sur la peinture. Rebecca Horn est à l'étage, avec des multiples présentés pour la première fois. Il y en a neuf, neuf vitrines, qui, depuis 1972, résument l'univers poéti*que de l'artiste.*

Galerie de France, 52, rue de la Verrerie, Paris 4e. Tél. : 42-74-38-00. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Du 3 juin au 31 juillet.

Nîmes

Henri Matisse

Du Cateau à Vence, les occasions ne *manqueront pas, pendant les mois d'été*, de revoir certains aspects de l'œuvre de Matisse. A commencer par les sculptures, dont la quasi-totalité est exposée à Nîmes : soixante pièces, ainsi qu'une trentaine de gravures.

***Musée des Beaux-Arts, rue Cité-Foulc, 30033. Tél. : 66-76-73-47. Tous les* jours de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Du 3 juin au 30 août.**

Bernard Réquichot, au château de Tanlay.

Paris

Alechinsky

Le peintre expose au Musée de la *marine, 178 œuvres de 1967 à 1992* – dessins, estampes, peintures et céramiques – sur un thème à prendre ou ne pas prendre au pied de la lettre : celui de la mer et de l'eau. Comme il se doit en un tel endroit.

Musée de la marine, palais de Chaillot, *place du Trocadéro, Paris-16e. Tél. : 45-*53-31-70. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 septembre. 22 F.

Pol Bury

Bury, depuis longtemps intéressé par la *recherche du point qui sépare l'immo*bile du mobile, a lu dans sa jeunesse, relu depuis et illustré tout récemment la *Théorie de la démarche*, où Balzac, jus*tement, s'interroge sur les principes du* mouvement. D'où son exposition à la maison de l'écrivain.

Maison de Balzac, 47, rue Raynouard,* Paris-16e. Tél. : 42-24-56-38. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40. Jusqu'au 12 juillet. *15 F.

Clodion, sculpteur (1738-1814)

Claude Michel, surnommé Clodion, sculpteur au temps de la Révolution et de l'Empire, a produit en abondance des petites galanteries en terre cuite, qui ont fait sa réputation. L'exposition – une centaine d'œuvres – le montre sous d'autres jours : monumental, traitant la *pierre et le marbre, et pratiquant le bas*-relief.

Musée du Louvre, hall Napoléon. Entrée *par la pyramide, Paris-1er. Tél. : 40-20-*51-51. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 22 heures. Ouvert les 28 mai et 8 juin jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 29 juin. 35 F.

Dessins de Rodin

Pour fêter la parution du 5e et dernier tome de l'inventaire des dessins de Rodin, dont le musée, rue de Varenne, possède la plus belle collection du *monde : 7 200 numéros. Qu'il a fallu* trier, séparer des faux, regrouper, essayer de dater. C'est ce travail de recherche qui est exposé.

Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris-7e. Tél. : 47-05-01-34. *Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 h 45. Jusqu'au 19 juillet. 21 F.*

Du Tage à la mer de Chine

Quand Christophe Colomb allait vers les Indes occidentales, les Portugais allaient vers la Chine en suivant les routes des pilotes arabes. Ils y parvinrent en 1513

➡

➡ et fondèrent *Macao. L'exposition* raconte leurs itinéraires et les échanges commerciaux qui s'établirent alors entre Lisbonne et l'empire du Milieu.

Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna, Paris-16e. Tél. : 47-23-61-65. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 31 août. *32 F* (comprenant la visite du musée).

Matthias Düwel

Du dessin. Un peu bête et méchant, plutôt méchant que bête. Qui raconte des choses horribles, des cauchemars, des angoisses. A petits coups de crayon noir, ou de plume, sur des feuilles de très modestes formats. L'auteur, Matthias Düwel, un Berlinois né en 1957, s'inspire volontiers d'œuvres littéraires, de Dostoïevski, de Kafka ou de Beckett.

***Goethe Institut, annexe Condé*, 31, *rue* de Condé, Paris 6e. Tél. : 43-26-09-21. Tous les jours sauf samedi et dimanche de 12 heures à 20 heures. Fermé du 28 mai au 1er juin. Jusqu'au 20 juin.**

Guimard

Cinquante ans après sa mort, une trentaine d'années après la destruction des entrées de métro qu'il avait dessinées pour Paris, voici la première exposition monographique sur Hector Guimard, le maître de l'art nouveau français. Où l'on découvre qu'au-delà des questions de « style », son œuvre fut portée par une réflexion ambitieuse faisant fusionner l'architecture, l'art et la vie.

Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris-7e. Tél. : 40-49-48-14. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, *dimanche de 9 heures à 18 heures*. A part. du 20 juin ouvert de 9 heures à 18 heures. Colloque les 12 et 13 juin. Jusqu'au 26 juillet. 32 F (billet jumelé musée-exposition : 45 F).

Annie Leibovitz

Vingt ans dans la vie d'une photographe américaine. Des manifestations pacifistes contre la guerre du Vietnam aux *performers* de New-York, en passant par le rock (les plus beaux portraits des Stones, avec ceux de David Bailey), lorsqu'Annie Leibovitz travaillait pour *Rolling Stone*, le show business et les excès de l'Amérique reaganienne.

Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 27 juillet. 25 F.

Le Passé recomposé

Le Gray, Bisson, Marville, Le Secq, Baldus, Charnay, Atget... en un voyage depuis la cathédrale de Reims jusqu'à la pyramide d'Izamal au Mexique. Et cent cinquante photos dûment restaurées, qui proviennent de la riche collection de la bibliothèque du Musée des arts décoratifs. L'exposition présente également les techniques de restauration et de conservation de ces photos historiques.

Musée des arts décoratifs - Palais du Louvre, 107, rue de Rivoli, Paris-1er. Tél. : 42-60-32-14. Tous les jours sauf lundi, mardi de 12 h 30 à 18 heures, dimanche de 12 heures à 18 heures. Jusqu'au 28 juin. 20 F.

Le Pont transbordeur et la vision moderniste

Construit en 1905, par le roi du câble, Ferdinand Arnodin, le pont transbordeur de Marseille a fasciné, dans les années 20 et 30, plus d'un plasticien : *Moholy-Nagy, Man Ray, Florence* Henry notamment, qui l'ont photographié, ou filmé. Outre 54 tirages originaux sur ce motif constructif, et le film de Moholy-Nagy sur Marseille, l'exposition, qui vient du Musée Cantini, propose aussi, à Paris, un section sur l'his*toire des ponts transbordeurs et les* activités de l'ingénieur Arnodin.

Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine, Paris-4e. Tél. : 44-61-20-00. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 juin. 25 F.

Les Vikings

Les Vikings étaient-ils ces brutes assoiffées de sang et de pillage que nous décrivent les chroniques médiévales? Une exposition ambitieuse, organisée avec le concours des musées de Stockholm, d'Oslo et de Copenhague, nous présente des commerçants doués pour le négoce, des navigateurs habiles, des artisans inventifs et des poètes à l'imagination fertile. Une civilisation qui, très tôt, a su intégrer les apports extérieurs.

Grand Palais, galeries nationales, av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Eisenhower, Paris-8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, *mercredi jusqu'à 22 heures*. Jusqu'au 12 juillet. 40 F.

Sima

On connaît mal Josef Sima, une grande figure pourtant, qui, comme l'avait fait Kupka, établit un pont entre la scène artistique tchécoslovaque et Paris. En silence, Il glissa à travers plusieurs courants de la peinture abstraite, du cubo-futurisme à l'art informel, évolua dans les parages du surréalisme, finit par trouver sa lumière, dans le dedans des tableaux. En quelque deux cents œuvres, une rétrospective, accompagnée d'une exposition documentaire sur le Grand Jeu, et d'un parcours à travers une quinzaine d'ateliers d'artistes de Prague et de Bratislava.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris-16e. Tél. : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 21 juin. 35 F (comprenant l'entrée de l'exposition « le Grand Jeu »).

Galeries

Barry Flanagan

Barry Flanagan est un Anglais connu comme *le loup blanc, pour les lièvres* en bronze qu'il élevait drôlement au rang de sculpture monumentale, et qui ont été montrés partout il y a quelques années. Qu'on l'ait perdu de vue, voici une exposition pour nous rappeler son œuvre, insolite, insolente, frisant la pataphysique.

Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Tél. : 48-06-92-23. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 20 juin.

Jiri Kolar

108 collages à facettes multiples de l'artiste tchèque, qui en a fait une spécialité. Ils sont récents et ont servi de support au *Dictionnaire des méthodes* (éditions Revue K.), que Jiri Kolar a illustré de 108 textes.

Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Tél. : 45-63-13-19. Tous les jours sauf dimanche de 9 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 18 heures, samedi de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 24 juin.

Gaston Lachaise

L'occasion de découvrir un sculpteur peu connu en France, où il est né, mais qu'il a quittée en 1906 pour aller vivre et travailler aux Etats-Unis. Il s'y est rendu célèbre avec ses nus opulents d'esprit contraire au puritanisme ambiant. La nouvelle galerie Gérald Piltzer expose en même temps une série de photographies d'Irving Penn, qui traite du nu, aussi.

Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées, Paris 8e. Tél. : 43-59-90-07. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 juillet.

Agnes Martin

Agnes Martin, une artiste américaine, qui n'a pas choisi la voie facile : partant d'une réflexion sur le purisme géométrique, au temps de l'expressionnisme abstrait, elle est devenue, avec ses trames sur fond nu, ses blancs et ses papiers, une des artistes les plus radicales des années 60. Mais sans rien perdre de sa sensibilité.

Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Tél. : 42-71-09-33. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 20 juin.

Moore intime

Des objets en quantité, des os et des pierres trouvés, des sculptures de lointaines civilisations, des dessins et des tableaux de Seurat, Carrière, Vuillard ou *Redon y sont mêlés* aux œuvres de Moore, dont la maison a été reconstituée par l'architecte Christian Germanaz. Pour ce « Moore intime », tellement moins connu que le sculpteur monumental, Didier Imbert a mis les petits plats dans les grands.

Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon, Paris 8e. Tél. : 45-62-10-40. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures, lundi de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 24 juillet.

Sélection province

Bordeaux

Henri Gervex (1852-1929)

Il fut l'élève de l'académie Cabanel. Il fut ensuite, brièvement, proche de Manet et de Degas et frôla la modernité naturaliste. Puis il revint à l'académisme, version mondaine. C'est l'histoire de Gervex, peintre prolixe qui fut de son vivant l'un des plus illustres artistes parisiens.

Galerie du Musée des Beaux-Arts, place du Colonel-Raynal, 33000. Tél. : 56-10-16-93. *Tous les jours sauf mardi* de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 août. 20 F.

Lawrence Weiner

Chaque année, pour été, le CAPC offre la grande nef de l'entrepôt Lainé à un artiste. Cette fois, c'était au tour de l'Américain Lawrence Wiener de se mesurer à l'espace qu'en bon conceptuel il remplit, oui, avec presque rien : des *noms de matériaux déclinés sur les* piliers, pour un possible cheminement à travers l'idée de sculpture.

Musée d'Art contemporain, 7, rue Ferrère, 33000. Tél. : 56-44-16-35. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à *19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures*. Jusqu'au 8 novembre. 20 F.

Fécamp

Gérard Titus-Carmel

Sur toile et sur papier, mêlant parfois acrylique, fusain et sanguine, de la peinture. Titus-Carmel la construit, mais à l'emporte-pièce, et lui confère comme à son habitude, des traits de couleurs mêlés, sauvages et raffinés.

Centre culturel du palais Bénédictine, 110, rue Alexandre-le-Grand, 76400. Tél. : 35-28-00-06. Tous les jours de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures. Jusqu'au 21 juin.

Locminé

La Mémoire des formes

Le centre d'art de Kerguéhennec accueille les collections du FRAC Nord-Pas-de-Calais, histoire de confronter des œuvres de Carl Andre, Beuys, Boltanski, Flavin, Merz ou Pistoletto avec celles de Penone, Zorio, Sonnier ou Raynaud, qui sont installées durablement dans le parc de sculpture.

Domaine de Kerguéhennec, Bignan, 56500. Tél. : 97-60-57-78. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 juin.

Lyon

Muzeum Sztuki W Lodzi, 1931-1992

Sait-on que le musée de Lodz possède une collection d'art du vingtième siècle de tout premier ordre? Que cette collection constituée pendant soixante ans est particulièrement représentative des abstractions dans l'entre-deux-guerres? Et qu'elle compte, au nombre de ses fleurons, un ensemble de dessins, gravures et documents de Beuys?

Musée d'art contemporain, 16, rue du Président-Edouard-Herriot, 69001. Tél. : 78-30-50-66. Tous les jours sauf mardi *et jours fériés de 12 heures à 18 heures*. Jusqu'au 27 septembre.

Mouans-Sartoux

Le Regard libéré

Mouans-Sartoux est un beau village, son château en triangle aménagé en espace d'expositions, un bonheur, et ce qui y est montré, toujours de qualité. On peut donc y aller, même sans être absolument converti aux choses de l'art abstrait pur et dur, dit « concret », qui a motivé la création du centre. D'ailleurs on admet des œuvres de parents lointains.

Espace de l'art concret, château de Mouans-Sartoux, 06370. Tél. : 93-75-71-50. Jeudi, vendredi, samedi, dimanche de 11 heures à 17 heures. A partir du 1er juin jusqu'à fin septembre tous les jours sauf mardi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 juin.

Nantes

Sir Edward Burne-Jones (1833-1898)

Le Musée de Nantes vient de faire l'acquisition d'un portrait peint par Burne-Jones, et se trouve désormais le seul musée français, avec celui d'Orsay, à posséder un tableau de l'artiste préraphaélite. Pour fêter l'événement, il propose cent dix de ses dessins, qui proviennent des collections du Fitzwilliam *Museum de Cambridge. Une rareté.*

Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-74-53-24. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 h 45, dimanche de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 27 juillet.

Rennes

C'est pas la fin du monde

Une exposition sur les années 80, qui a été préparée par les étudiants d'histoire de l'art de l'université Rennes-2. Elle présente 50 artistes apparus au cours de la décennie sur la scène française et internationale. Où il est question de la possibilité de produire encore des images.

Galerie du Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier, 35000. Tél. : 99-31-55-33. Mercredi de 12 heures à 22 heures, jeudi et vendredi de 17 heures à 22 heures, samedi de 14 heures à 22 heures, dimanche de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 27 juin.

Tanlay

Bernard Réquichot

« Je travaille à l'avènement de mes ténèbres », écrivait Réquichot, artiste déchiré, dont la brève carrière – il est mort à trente-deux ans, en 1961 – est ponctuée d'œuvres arrachées au corps : collages, reliquaires, et mises en boîtes chargées de matières provocant fascination et *répulsion*.

Centre d'art contemporain du château de Tanlay, 89430. Tél. : 86-75-76-33. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 octobre. 10 F.

Villeneuve-d'Ascq

Richard Deacon : Art for Other People

C'est un bon sculpteur anglais, de la nouvelle génération. La ville de Villeneuve-d'Ascq lui a demandé une œuvre, qui vient d'être inaugurée, sur la pelouse, à l'entrée du musée. Celui-ci en profite pour présenter une exposition sur cette commande publique monumentale.

Musée d'Art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 28 juillet.

La sélection « Arts » a été établie par : Geneviève Breerette
« Architecture » : Frédéric Edelmann
« Photo » : Michel Guerrin

« Une histoire mondiale de la photographie »

Péché par omissions

CE livre est trompeur, bien plus ambitieux que son titre. *Une histoire* – et non l'histoire – *mondiale de la photographie* annonce un ouvrage subjectif sur un art et une pratique si foisonnants qu'il semble impossible d'en traiter tous les aspects. Entreprise insurmontable? A la vue, à la lecture de cet imposant et bel objet, le projet de Naomi Rosenblum apparaît plus proche de l'encyclopédie que de l'essai : près de 700 pages d'une écriture dense, 800 illustrations bien choisies et bien imprimées, des légendes précises, une maquette élégante, cinquante pages de notes, bibliographie et index. Pour la première fois, surtout, une histoire de la photo se veut mondiale (en privilégiant normalement l'Amérique et l'Europe), proposant d'insolites passages sur le portrait et le paysage dans l'Asie du XIXe siècle.

L'*Histoire de la photographie* de Lemagny et Rouillé (1) était jusqu'ici le seul – et honnête – livre en français. Mais « le » classique reste *The History of Photography from 1839 to the Present*, de Beaumont Newhall, dont la première édition date de 1937 et dont on attend toujours la traduction française. Le livre de Naomi Rosenblum – on lui doit une histoire remarquée de la peinture américaine (1979) – a été publié en 1982 aux Etats-Unis, et se *nourrit des précédents ouvrages.* Moins dogmatique et plus grand public que le Newhall, possédant plus de moyens que le Rouillé-Lemagny, il trouve un bon équilibre entre esthétique et techniques.

La chronologie et les grands courants sont organisés autour des thèmes clés de l'histoire de la photo (portrait, document, publicité, photojournalisme, photo artistique). Chaque chapitre s'ouvre par des citations instructives – *« A partir de ce moment, la société immonde se rua, comme un seul Narcisse, pour contempler sa triviale image sur le métal »* (Baudelaire, 1839) – et s'achève par des portraits de photographes déterminants et par des portfolios souvent *judicieux, notamment le formidable* reportage signé Alexander Gardner sur la pendaison des assassins de Lincoln (1865), *« premier récit photographique d'un événement saisi dans son déroulement »*.

Les grands noms, les grands événements, les grandes photos sont rassemblés dans le livre de Naomi Rosenblum. On apprend plein de choses : comment le daguerréotype a été accueilli et commercialisé en Europe et aux *Etats-Unis ; les relations tumultueuses* entre photo et peinture à la fin du XIXe siècle, le pictorialisme, le foisonnement de l'entre-deux-guerres... Les années plus récentes sont traitées de manière désordonnée ; on y surprend certaines absences que l'on peut pardonner à un ouvrage avant tout historique.

Le plus grave est ailleurs. Naomi Rosenblum n'établit de valeurs que dans les quelques portraits sélectionnés : Daguerre plutôt que Niepce, Le Gray plutôt que Le Secq, O'Sullivan plutôt que Muybridge ou Watkins. L'auteur privilégie toujours les faits sur les idées, au point de ne plus faire la différence entre un photographe majeur et un honnête suiviste. L'apport du génial Félix Nadar n'est pas évident. Eugène Atget est classé dans le chapitre « Nouvelles techniques, nouvelle vision, nouveaux utilisateurs (1875-1925) ». Son côté « investigateur » et « documentariste » est abordé, mais on ne parle pas de sa récupération par les surréalistes et les tenants de la photo américaine des années 50-60 (Winogrand, Friedlander, Frank...) jusqu'aux conceptuels *d'aujourd'hui. La fameuse photo* de Stieglitz, *The Steerage* (l'Appareillage), 1907, considérée comme la première photo moderne alliant instantané, photo pure et organisation des formes, n'est même pas commentée alors qu'elle a suscité une littérature abondante.

Le traitement est dur, enfin, pour les tenants du reportage social ou humaniste. Naomi Rosenblum a réduit une série d'auteurs qui travaillent sur le réel (comme August Sander) à de simples documentaristes alors qu'ils influencent encore aujourd'hui des artistes contemporains (Becher, Jeff Wall...). Jacob Riis et Erich Salomon, les pères du photojournalisme, sont noyés au milieu d'obscurs reporters. Lartigue et Doisneau sont évacués en quelques lignes... Brassaï et Kertész n'ont pas droit à un portrait. Cartier-Bresson est associé au développement des appareils compacts dans les années 30... vision pour le moins étroite. Même chose pour Avedon et Penn, catalogués photographes de mode... Quant à Bill Brandt, cité une dizaine de fois, il passe inaperçu. La photo américaine des années 50 n'est pas *mieux lotie. Ralph Gibson n'a pas* droit à une ligne, et Robert Frank ne paraît pas mériter un véritable portrait.

Reste « le » crime. Cité à plusieurs reprises, noyé au milieu des photographes de la Farm Security Administration (FSA), Walker Evans est scandaleusement sous-évalué, alors qu'il est la personnalité charnière de l'histoire de la photographie. « Peut-on faire une histoire de la photographie « contre » les auteurs? », se demande-t-on à la fin de ce livre pourtant dense, instructif et soigné.

MICHEL GUERRIN

(1) Bordas, 1986.

★ *Une histoire mondiale de la photographie*, de Naomi Rosenblum. Ed. Abbeville. 672 p., 92 illustrations en couleurs, 710 illustrations en bichromie, 450 F (jusqu'au 30 juin), 550 F ensuite.

DISQUES

Classique

Jean-Sébastien Bach

Intégrale de l'œuvre d'orgue.

Volume 1 : Toccata et fugue « dorienne » BWV 538; Chorals du Petit Livre d'orgue BWV 618 à 632; Toccata BWV 566.

Volume 2 : Préludes et Fugues BWV 545, 539 et 551; Fugues BWV 575 et 577; Chorals BWV 694, 710 et 733; Partita BWV 767; Canzona BWV 588; Alla Breve BWV 589; Labyrinthe BWV 591.

Marie-Claire Alain (orgue Silbermann de la cathédrale de Freiberg, Saxe).

Voilà Marie-Claire Alain embarquée dans une nouvelle intégrale de l'œuvre d'orgue de Bach, la troisième pour Erato... qui vient juste de rééditer sur disques compacts la seconde, enregistrée à la fin des années 70. L'organiste de Saint-Germain-en-Laye creuse donc le même sillon qu'Herbert von Karajan qui enregistra quatre fois les symphonies de Beethoven, mais elle ne se cache pas derrière un alibi technologique – le progrès des techniques d'enregistrements. Marie-Claire Alain profite simplement de la réunification des deux Allemagnes et de la possibilité qui lui est enfin donnée d'enregistrer sur un orgue jusqu'alors quasiment inaccessible aux interprètes de l'Ouest. *Et quel orgue!*

Achevé en 1714, le Silbermann de Freiberg est consubstantiel à la musique de Bach : son plenum est d'une rondeur, d'une plénitude admirables, sa limpidité lui donne une clarté polyphonique telle qu'il serait possible de reconstituer les partitions jouées par l'organiste.

A sublime orgue, parfaite interprète. Marie-Claire Alain témoigne d'un naturel stupéfiant; ni didactique ni «original», son jeu traduit la diversité musicale des pièces qu'elle a réunies avec intelligence en variant les formes et les climats. Son interprétation est le résultat de plus de quarante années de commerce assidu avec une œuvre qu'elle connaît sans doute mieux que nombre de ses confrères. Sa lecture serait en quelque sorte un avatar musical du célèbre calendrier Nazca des Incas. *Marie-Claire Alain voit tout de haut.*

2 CD Erato 2292-45701 et 2292-45702.

Beethoven

Symphonies nos 4 et 7 – Ouverture du Roi Etienne

Orchestre de Cleveland, George Szell (direction).

On ne dira jamais assez que les disques de Szell ont bénéficié de prises de son quasiment parfaites qui font beaucoup pour le regain d'intérêt que le public porte aujourd'hui à un chef qui, depuis l'avènement du disque compact, fait régulièrement la une des revues spécialisées (les pianistes Claudio Arrau et Vladimir Horowitz auront en cette chance à la même époque).

Publiées dans la série « Essential Classics», ces interprétations de deux symphonies de Beethoven sont effectivement essentielles : rarement chef d'orchestre les aura lues avec une telle maîtrise, *une telle capacité à ne pas* privilégier le rythme au détriment des lignes mélodiques (ou l'inverse), une telle originalité dans le choix des tempos, et cela bien avant que le travail de Nikolaus Harnoncourt, de Norrington ou de Bruggen ne soit connu.

Ce CD dure 73 minutes, *il est vendu* moins de 50 francs dans les FNAC.

1 CD Sony SBK 48158.

Villa-Lobos

Intégrale des cinq concertos pour piano et orchestre

Cristina Ortiz (piano), Orchestre philharmonique royal, Miguel Gomez-Martinez (direction).

Pauvre Villa-Lobos! La régularité avec laquelle ce compositeur est maltraité par ses interprètes confine au sabotage. Ortiz joue ses concertos en élève sage. Son jeu propret ne capte guère l'attention, et le chef qui l'accompagne manque singulièrement d'esprit de détermination. Ces pièces (dont il reste à prouver qu'il était nécessaire de les enregistrer) avaient besoin d'un pianiste d'une autre trempe pour être sauvées, d'un virtuose flamboyant aux sonorités miroitantes, d'un musicien capable d'en transcender les banalités, les accents *pompiers* et *naïfs*. Cristina Ortiz n'est pas précisément une pianiste de ce calibre.

Pauvre Villa-Lobos! A ce jour, nous ne connaissons que deux disques irréprochables consacrés à sa musique d'orchestre : celui que Maazel a consacré à son *Sixième Choros pour orchestre* (Auvidis) et celui de Bartholomée qui a regroupé les *Deuxième, Cinquième, Sixième, Septième* et *Douzième Choros* pour un disque anthologique, capital pour la connaissance du plus méseestimé des grands créateurs du XXe siècle (Ricercar).

2 CD Decca 430 628-2.

A. Lo.

Rock

Oyster Band

Deserters

Venus de la scène folk britannique, les musiciens d'Oyster Band en sont arrivés à réhabiliter un concept vieux comme les Byrds : le folk-rock. Rythmique sèche et précise, instrumentation hybride (guitare électrique, violon et accordéon), l'Oyster Band a trouvé un son original. Il le met aujourd'hui au *service d'une belle* idée : une suite de chansons sur le thème de la désertion. Pas tant sur le mode antimilitariste (quoique cet aspect soit effleuré) que sur celui de la lassitude. *Deserters* est un disque d'une grande ambition : faire le bilan d'un parcours de quinze ans de militantisme, de soubresauts punks en *Rock against racism*, de manifestations antinucléaires en actions de soutien à la cause irlandaise. Tous les titres de l'album ne sont pas à la mesure de cette ambition. Mais de l'ouverture *All That Way For This* («Tout ce chemin pour ça», *comme en écho à la victoire électorale* des conservateurs), avec ses harmonies magnifiques au finale, une reprise du vieux chant syndicaliste *The Bells of Rhymney*, il se dégage de *Deserters* une impression d'intégrité, de courage, qui le met à part, et l'élève bien au-dessus, de la production courante.

Cooking Vinyl Cook CDO41, distribution Blue Silver

Delbert McClinton

Never Been Rocked Enough

Il existe, dans le monde du rock américain, une mystérieuse tombola à laquelle participent les vieux rockers. *Il semble que les participants doivent* justifier d'au moins quinze ans de carrière. Le prix : un contrat avec une major (de préférence parce qu'un cadre supérieur de ladite major était fan du rocker en question dix ans plus tôt), une brochette de musiciens prestigieux supervisés par un producteur de renom. Ces temps-ci, il s'agit obligatoirement de Don Was. Le gagnant de la semaine est (roulement de caisse claire) : Delbert McClinton. M. McClinton vient du Texas, il est doné d'une grosse voix un peu éraillée, chaleureuse, et sait tout faire, du country *au blues. Il compose* un peu et témoigne d'un choix impeccable dans sa sélection de reprises (le très beau gospel profane *Have a Little Faith in Me*, de John Hiatt, *par exemple*). M. McClinton sait parler aux femmes (*Never Been Rocked Enough* est une psychanalyse de comptoir digne de toutes les anthologies de musique pour camionneurs), et, comme on passe sans effort du tord-boyau au vieux bourbon vieilli en fût de chêne, il s'installe en douceur dans son nouvel environnement musical, luxueux mais cosy. M. McClinton est un gagnant méritant.

Columbia 471709.

Rap

Beastie Boys

Check Your Head

Après trois ans de silence, le trio de rappers blancs (en matière de rap, la couleur fait beaucoup à l'affaire) revient. Entre-temps, les rappers noirs (en tout cas les plus créatifs d'entre eux) sont entrés en dissidence politique sans espoir de retour à court terme. Les Beastie Boys, qui chantaient autrefois le droit à faire la fête, risquaient la déconnection pure et simple. Pour paraphraser Mick Jagger, que pouvaient faire trois pauvres garçons? Les Beastie Boys évitent toujours les problèmes de fond, *leurs textes sont* indéchiffrables ; simplement, ils se sont mis à faire de la musique.

Le trio a toujours souligné la parenté naturelle entre rap et heavy metal : ici encore, la frontière ressemble à une passoire. Mais les échantillons sont renforcés par de vrais instruments, joués par les Beastie Boys en personne (c'est en tout cas ce qui est écrit sur la pochette). D'instrumentaux funky en *rythmes qui ne supportent* pas la contradiction, *Check Your Head*, commencé comme un album de gros rap qui arrache, devient un disque complexe, *intéressant*, sans jamais renoncer à sa nature première : faire du bruit.

Capitol/EMI CDP 798938 2.

Disposable Heroes of Hiphoprisy

Hypocrisy Is The Greatest Luxury

Ce duo (Michael Franti, chant; Rono, platines et accessoires divers, de la scie circulaire aux chaînes métalliques) est venu au rap après s'être livré à quelques élucubrations industrielles de bon aloi, au temps des Beatniks. Dans la traditionnelle liste de remerciements qui accompagne *Hypocrisy*... on relèvera le nom de Noam Chomsky à côté de celui de Public Enemy.

Ces héros jetables ne procèdent pas de la culture qui a produit le rap et, s'ils viennent de la Côte Ouest des Etats-Unis, n'ont rien à voir avec les gangsters de la région, NWA ou Ice T. Dans leur discours pas de racisme ni de sexisme. Ils mettent la même indignation à condamner l'homophobie qu'à dénoncer l'intervention américaine *dans le Golfe*.

Tout cela explique l'enthousiasme mêlé de soulagement qui a accueilli la sortie de *Hypocrisy*. Plus besoin de séparer le bon grain de l'ivraie, de trouver l'ivresse dans un flacon de crack. Reste que, à quelques *exceptions près (le très émouvant Language of Violence)*, l'excitation musicale et poétique que provoque ce disque n'est pas à la mesure de son envergure intellectuelle. *Franti* est un rapper médiocre, un peu raide, qui n'arrive pas à faire danser les mots, ses textes sont souvent didactiques, froids, à l'image de rythmes et d'échantillons arrangés avec une précision mathématique. Les meilleurs d'entre les rappers, gangsters (Ice T, Too Short) ou prêcheurs (KRS 1, Public Enemy), travaillent sous la pression, tourbillonnent de contradictions en absurdités. La volonté mani*feste des Disposable Heroes de ne rien* laisser au hasard finit par figer leur entreprise dans une pose héroïque, politiquement-correcte.

4th + B'way/Island 512 207-2

T. S.

Chanson

Philippe Lafontaine

Machine à larmes

De fait, il y a quelque chose de la machine dans les chansons de Philippe Lafontaine : pratique, souvent efficace, quelquefois en panne. A défaut de chercher à comprendre le pourquoi des larmes, le chanteur belge les raconte, sur un ton assez swing pour être entendu, mais souvent trop léger pour être retenu. Des orchestrations qui n'affichent pas leurs doutes, une voix bien posée, des textes proprets en apparence, un peu fouillis en fin de compte, cosignés par Juan d'Oultremont : que manque-t-il à Philippe Lafontaine pour convaincre après le succès de *Cœur de loup*, il y a trois ans? *Du relief, peut-être, qui lui permettrait* de se débarrasser des formules faciles, de l'obligation de fraîcheur.

1 CD Remark 513324

Véronique Rivière

Mojave

Même remarque, même combat pour celle qui joua avec succès en première partie d'Eddy Mitchell au Casino de Paris. L'album est décevant par l'uniformité du ton (tendance FM), malgré quelques beaux écarts vers des violons *plus suaves. Ce vide nuit à la voix, que* Véronique Rivière a pourtant jolie, modulée à la Sanson, en plus retenue, grave et intime (une belle interprétation d'*Everytime We Say Goodbye* de Cole Porter).

Véronique Rivière compose ses chansons. *Peut-être ne devrait-elle* pas, en tout cas pour l'instant. Goût de la rime à tout prix *(« Drôle d'engeance! Tu prépares la vengeance/ Sans aucun répit/... Comme une vache/ Tu rumines et remâches/ Du soir au matin/ Mais elles au moins/ Elles regardent passer les trains»)*, envie de s'adresser aux auditeurs par un «tu» de travailleur social à la Patrick Bruel. Tout cela ne cultive ni les images ni la saveur, tout ce qui reste des chansons quand elles sont bien faites. N'en doutons point, on entendra Lafontaine et Rivière assez *souvent à la radio dans les semaines à* venir pour se forger une opinion définitive.

1 CD Remark 513282

V. Mo.

L'intégrale de Barbara

« Moi, je m'balance... »



SAS/SYGMA

Barbara en 1965 : les années « Göttingen ».

ELLE est absente sur la photo *et pourtant elle l'habite : un* rocking-chair au balancement aérien, un châle noir frangé qui tombe à terre, une fleur blanche – un œillet enrubanné, témoin désinvolte du temps qui passe. Sur la pochette du disque *Châtelet 1987*, dont s'est inspirée la photographe Bettina Rheims pour illustrer les pages de garde de l'intégrale Barbara sortie aujourd'hui chez Philips, le rocking-chair était occupé. Par la chanteuse elle-même, joueuse, joyeuse, du moins le devinait-on par sa main tendue, ses jambes allongées; déjà, elle refusait de montrer son visage. *Mais quand* on s'appelle Barbara, on n'a pas forcément besoin d'être là pour y être.

Il était bien sûr difficile de cerner intégralement quarante-deux ans de carrière d'une chanteuse autorisée à partir, à revenir à son gré (*« C'est moi qui invite/ C'est moi qui vous quitte »*, dans *Moi, je m'balance*, très jolie chanson composée par Georges Moustaki à l'occasion de *la Fiancée du pirate*, le film de Nelly Kaplan). Jean-Yves Billet, pour Philips, Barbara, pour elle-même et son public, ont regroupé en treize volumes deux cent soixante chansons, les siennes ou celles des autres, interprétées par la «Dame brune» (Moustaki, encore, qui chante avec elle : *«J'ai habillé la dame brune dans mes pensées/ D'un morceau de voile de brume/ Et de rosée...»*).

La promenade commence avec son premier disque en 1957 (un 78-tours chez Decca) : *Mon pote le Gitan*, de Jacques Verrière, *l'Œillet blanc*, de Brigitte Sabouraud, co-directrice du cabaret parisien l'Ecluse. Barbara chante alors depuis sept ans. D'abord à Bruxelles, dans un cabaret-théâtre-frites où elle partage l'affiche avec un illusionniste et un pianiste classique. Puis à *Paris*, chez Moineau, rue Guénégaud, et à l'Ecluse, où elle restera six ans durant. A son répertoire, elle a mis Fragson (*les Amis de Monsieur* : chanté par elle, un bijou d'ironie), Gilles et Vilar (*A l'enseigne de la fille sans cœur*), Léon Xanroff (*le Fiacre, Maîtresse d'acteur*), ou encore Maurice Vidalin (*les Boutons dorés*). Le volume 1 de cette intégrale, qui respecte – parfois un peu trop scrupuleusement – la chronologie discographique (*attention aux redites encombrantes et* touffues) est un délice. Caustique, rieuse, grave sans pesanteur, Barbara donne ses couleurs à des chansons dont elle explore de la voix les moindres recoins. Son don d'ubiquité est par contre moins évident dans ses interprétations de Brassens, Brel et Moustaki (volume 2).

C'est en 1962 qu'elle enregistre une chanson qu'elle a composée, *sans l'avouer, trois ans auparavant* : *Dis, quand reviendras-tu?* Un talent d'auteur-compositeur couronné par deux 33 tours (*Dis, quand reviendras-tu*, sorti en 1963 chez CBS, *Barbara chante Barbara*, chez Philips en 1964). Puis, viennent *Göttingen* (*version française*, version allemande – on s'en serait peut-être passé), ou encore le *Soleil noir* de 1968, *l'Aigle noir*, deux ans plus tard, *la Louve* de 1973, *Seule* (1981), *Lili Passion*, avec Depardieu (1986), *Sid'amour à mort* (1989).

Barbara n'apparaît pas sur la photo de la pochette. Elle s'est *pourtant totalement offerte, dans* une transparence qu'une intégrale plus ordonnée, donc plus fardée, aurait peut-être brisée. Barbara s'envole. Barbara se brise. Sans épargner personne. La voix se rompt au fil des récitals (L'Ecluse, *1957, Bobino, superbe, en 1967*, l'Olympia, en 1969 et 1978, le Théâtre des Variétés, en 1974, Pantin, en 1981, et le Châtelet, en 1987). Mais là où la force du chant l'a quittée, là où la superbe reste clouée au sol, le public la rejoint pour une ovation qui tient de la communion. Et le pathétique devient émotion.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

★ *Ma plus belle histoire d'amour, c'est vous.* Intégrale Barbara, 13 CD Philips 510944.

Musiques du monde

Aster Aweke (1)

Kabu

Netsanet Mellessé (2)

Dodge

Alemayehu Eshété (3)

Addis-Ababa

Aster Aweke est éthiopienne, mais vit à Londres depuis de nombreuses années. Ce qui bien évidemment a tiré son ins*piration musicale vers des rythmes et* des modes d'expression vocale très influencés par la *soul music*, le blues, et le reggae. Elle n'a pourtant pas renoncé aux étirements de la voix, placée très haut, aux langueurs circonvolutives et aux tempos en secousses tremblées de la *musique* éthiopienne, décidément bien étrange à nos oreilles, mais ô combien séductrice.

Les textes (des adaptations de thèmes traditionnels, et des textes signés par elle-même) ne s'écartent pas non plus des chemins du pays natal. On y *retrouve cette pudeur, ce don du double* sens et de la subtilité impressionniste commune en Ethiopie. Les saisons pas*sent, les jeunes filles fêtent la nouvelle* année (en septembre) avec des fleurs et Aster Aweke vient d'achever un disque – le second disponible en France – de toute beauté.

Netsanet Mellessé est la chanteuse en titre du Wallias Band d'Addis-Abeba, gratin des orchestres de danse de la capitale éthiopienne, au côté du Roha Band de Mahmoud Ahmed (dont les passages *à Paris ont laissé un goût de trop peu*). Grande formation à section de cuivres, réduite par les nécessités économiques à l'état de quatuor (trompette, clavier, batterie, basse), le Wallias a été renforcé par des musiciens français à l'occasion de ces enregistrements effectués à Paris, en avril dernier. Dans la foulée, ils ont commis un second disque avec Alemayehu Eshété, le «James Brown éthio*pien», toujours sous la direction du pro*ducteur français, Francis Falceto, qui a fait beaucoup pour que l'Europe découvre ce singulier coin d'Afrique.

On trouvera dans ces deux albums la fraîcheur parfois un peu dissonante des orchestres éthiopiens, les pleins et les déliés de voix assez fortes pour imposer sans ennui des mélodies en spirale.

(1) 1 CD Triple Earth TERRACD110.

(2) 1 CD A Dona Wana BM154 distribué par Musidisc.

(3) 1 CD A Dona Wana BM 155 distribué par Musidisc.

Jimmy Oihid

Salam Alikoum

Jimmy Oihid est un garçon courageux, combatif, généreux. Ainsi affronte-t-il avec poigne le mélange des cultures qui nourissent sa musique : rock, rhythm'n'blues, chanson, reggae, blues, rap, chahabi. Tous les rythmes qui ont propulsé sa jeunesse sont réunis dans ce deuxième album. En deux ans, la voix a grandi, et Jimmy a charpenté son souffle. La musique a gagné en assurance : en façade, des guitares et des cuivres musclés, en fondations, de puissantes lignes de basse. Et l'édifice tient très solidement.

Jimmy Oihid se replace dans le creuset de la musique africaine, au nord et au *sud du Sahara, mais aussi en exil. Le* premier titre, *Salam Alikoum*, intègre toutes les vertus du continent élargi, du *Maghreb coloré à l'Amérique du blues*. Même mouvement élargi sur *Wenhab le Blues (J'aime le blues)* ou *Chomera (Le chômage et l'ennui de ceux qui ne font rien)*. Malheureusement, la pochette ne nous livre aucun renseignement substantiel, ni sur le sens des textes, ni même sur leur auteur-compositeur, que l'on soupçonne-être Jimmy Oihid.

1 CD Musidisc 108782

V. Mo.

GUNS N'ROSES

En concert à Paris

LES JOIES SIMPLES DE LA CONFUSION

Alors qu'il s'apprête à jouer pour la première fois à Paris, le 6 juin, lors d'un concert à l'hippodrome de Vincennes qu'on annonce gigantesque, Guns n'Roses, groupe californien de rock dur, détenteur d'une énorme collection de disques de platine, se débat dans les contradictions du statut de rock star. Trente-cinq ans après la naissance du rock, ces jeunes gens sont, comme leurs aînés, condamnés à grandir en public. Un supplice de grand luxe.



Slash ou les dangers de l'électricité.

AXL ROSE chante *Patience* en courant d'une aile à l'autre de l'immense scène, comme un léopard sous amphétamines. Il chante *We Don't Need Your Civil War* (On ne veut pas de votre guerre civile) vêtu d'un blouson orné du drapeau confédéré. Il commence une chanson avec un T-shirt à l'effigie du Christ et profite d'un solo de guitare pour aller enfiler un nouveau T-shirt, celui-ci décoré de la physionomie de Charles Manson. W. (pour William) Axl (c'est son nom de scène) Rose, trente ans, chanteur de Guns n'Roses n'en est pas à une contradiction prêt.

A ce jour, Guns n'Roses a vendu plus de 30 millions d'albums dans le monde, dont plus de la moitié aux Etats-Unis. Et ce alors que leur premier 30 cm, *Appetite for Destruction*, date de 1987 et que ses successeurs, les deux tomes (vendus séparément) de *Use Your Illusion* n'ont été mis sur le marché qu'en septembre 1991. Entre-temps, *G n'R Lies*, un maxi 45 tours, avait paru sur lequel on trouvait *One In A Million*, chanson raciste et homophobe à l'origine d'une controverse dont son auteur, Axl Rose, ne s'est toujours pas tiré de manière satisfaisante pour les collectivités offensées (soit le monde entier, moins les mâles américains blancs). De 1987 à 1990, le groupe avait assuré les premières parties d'Iron Maiden, d'Aerosmith et des Rolling Stones.

L'été dernier, alors que Guns n'Roses n'avait toujours qu'un album à son actif, le groupe s'est lancé dans sa première tournée en nom propre. De retards de plusieurs heures en rixes généralisées (à ce jour, Axl Rose est toujours sous le coup d'un mandat d'arrêt de la police de Saint-Louis, Missouri, pour avoir déclenché une émeute après qu'il eut sauté dans le public pour arracher son appareil à un photographe), la teneur en soufre de la réputation du groupe n'a fait que croître. D'autant que, poursuivant sa version accélérée d'une trajectoire rock'n'roll, le groupe a renvoyé Steven Adler, son batteur, pour héroïnomanie persistante (Slash, le guitariste, affirme être aujourd'hui désintoxiqué) et s'est séparé du guitariste rythmique Izzy Stradlin – auteur ou coauteur d'une bonne partie des compositions, – pour le remplacer par Gilby Clark, un sosie à la personnalité plus que discrète. Une gestion du personnel qui rappelle les changements de guitaristes au sein des Rolling Stones entre 1968 et 1974.

Pourtant malgré les références et les redites, Guns n'Roses est un groupe d'aujourd'hui. Il suffit de constater l'extrême jeunesse de la majorité du public qui se rend aux concerts pour s'en convaincre. Pour ces adolescents (et sans doute pour le groupe), ces scandales, ces chansons, ces dérapages sont tout neufs. Guns n'Roses rejoue une comédie déjà ancienne, comme si, trente-six ans après l'irruption d'Elvis Presley, elle était devenue un rite initiatique périodique pour les adolescents blancs occidentaux. Irresponsables, indisciplinés et – malgré tout – talentueux, Guns n'Roses, et plus particulièrement Axl Rose, se retrouve investi bon gré, mal gré, du rôle de maître de cérémonie planétaire.

A Paris, Guns n'Roses fera ses débuts français à l'Hippodrome de Vincennes, dont la pelouse peut accueillir une centaine de milliers de spectateurs. Dix jours avant le concert, la société organisatrice, Garance Productions, annonçait avoir vendu 47 000 billets dont le prix a été fixé à 185 F. Une proposition digne d'intérêt en général – puisque Guns n'Roses est précédé de deux groupes, Soundgarden et Faith No More *(lire l'encadré ci-contre)* – et à Paris en particulier. Le concert de l'Hippodrome doit en effet être diffusé par satellite sur une chaîne payante américaine et dans plusieurs pays européens. Du coup, plusieurs invités rejoindront le groupe sur scène, à la manière des grandes occasions mondaines du rock. Sont pour l'instant annoncés Aerosmith, Lenny Kravitz et Jeff Beck.

A Vienne, où Guns n'Roses précédait U2 d'une journée, Axl Rose a rejoint le groupe irlandais sur scène, après avoir chanté en duo avec Elton John lors du concert d'hommage à Freddie Mercury à Wembley. Bien intégrés aux circuits conviviaux du rock business (Slash a joué avec Michael Jackson, Bob Dylan, Iggy Pop), les musiciens de Guns n'Roses en profitent largement. Selon le directeur de Garance, *« entre leur cachet et surtout le contrat de diffusion télévision* [conclu avec la filiale vidéo du groupe Polygram], *personne ne se sera jamais fait autant d'argent en une soirée à Paris ».*

Ce mardi-là, le 26 mai, Guns n'Roses joue à Berlin, au Stade olympique. Au fur et à mesure que la soirée avance, on s'aperçoit que le choix de l'endroit n'a pas été très judicieux. D'une part, l'histoire de l'arène berlinoise recoupe jusqu'au malaise la controverse qu'a suscitée *One In A Million*. D'autre part, l'immense stade est loin d'être rempli, les gradins sont dégarnis et la pelouse derrière la tour de sonorisation presque vide. Le lendemain, les estimations de la presse berlinoise iront de 34 000 (réalistes) à 50 000 spectateurs (optimistes). Les *Gunners* (comme on dit entre fans coiffés d'une bandana noire nouée à la pirate) ont donné ou donneront cinq concerts – tous d'importance comparable – en Allemagne, pays qui les a accueillis plus tôt et plus chaleureusement que la France et les pays latins. Mais il semble que les producteurs du concert berlinois aient surestimé les ressources et la dévotion des fans de la région.

Les milliers de spectateurs berlinois massés devant la scène échappent pourtant à l'ambiance de semi-défaite qui règne à la périphérie du public. Eux, les fans, donneront, en réduction, une nouvelle édition de la cérémonie musicale et pugilistique qu'est un concert de Guns n'Roses. Pendant deux heures et demie, ils vont passer de l'extase à l'accablement poli, de la communion la plus intime à l'incompréhension la plus totale. La première demi-heure du concert établit une espèce d'échantillonnage des talents du groupe : rock gras à la manière des Rolling Stones *(Night Train* et *Bad Obsession)*, hard rock américain *(Mr Brownstone)*, pop music à l'ancienne (la reprise du *Live and Let Die* de Paul McCartney, plus connu chez nous sous le nom de *Thème de « l'Heure de vérité »).*

C'est sûr, dans ce stade, peu de gens (sur scène ou dans le public) partagent la fascination d'Axl Rose pour Elton John et l'on croit entendre un soupir de lassitude quand il s'installe au piano pour un interminable interlude pop. Duff McKagan le bassiste, le représentant de la fraction punk du groupe, préfère s'asseoir, poser sa basse sur ses genoux et la gratouiller d'un air absent. Mais Axl n'est pas le seul coupable : tout au long du show, de longs moments d'autogratification (solos prolongés, de guitare ou de batterie; chorégraphies absurdes qui lancent chaque musicien dans une course sans but le long des 100 mètres d'ouverture de la scène, les faisant se croiser sans même échanger un regard) effacent en quelques minutes interminables les grands moments de rock'n'roll que le groupe est capable de produire.

Axl Rose est un chanteur étonnant, versatile, capable de hurler comme Robert Plant, de grasseyer comme Mick Jagger, sexy, dangereux, vulnérable (quand il n'est pas ridicule, prétentieux ou odieux). Slash a redonné ses lettres de noblesse à la Gibson Les Paul. Cette guitare, généralement associée aux pires excès du hard rock à l'ancienne, permet aussi un son fluide et gras, que Slash combine à une dynamique précise et souple. A moins qu'il ne préfère interpréter le thème du *Parrain* avec une vulgarité qui ferait rougir Carlos Santana ou se lancer dans une espagnolade qui ferait rire dans un village de vacances de la Costa Brava. En revanche, son habitude de citer brièvement, entre chaque morceau, quelques classiques du rock *(You Can't Always Get What You Want* ou *Wild Horses* des Stones, à Berlin), est tout à fait charmante.

A la fin des deux heures et demie de rock, d'explosions pyrotechniques et caractérielles (Axl Rose : *« Si un connard lance encore un objet en verre sur scène, on arrête le show, ce n'est pas un problème »)*, on n'est sûr que d'une chose : Guns n'Roses est un conglomérat de docteurs ès confusions et c'est sans doute de ce côté qu'il faut chercher les clés de leur phénoménal succès.

Confusion des genres d'abord. Les musiciens de Guns n'Roses sont à l'avant-garde de la première génération à ne pas avoir connu, directement ou indirectement, de monde sans rock'n'roll. Non seulement cette musique existait depuis longtemps lorsqu'ils sont nés (ils ont entre vingt-cinq et trente ans), mais c'était celle de leurs parents. La mère de Slash, par exemple, dessinait des costumes pour David Bowie et le guitariste se souvient que, enfant, il a rendu viste à Iggy Pop alors que celui-ci était hospitalisé. Ces petits-enfants du rock se retrouvent du coup dans une situation un peu comparable à celles des cinéastes de la nouvelle vague qui ont fait du cinéma à cause des films qu'on avait fait avant eux. Mais la comparaison s'arrête là. Les Californiens refusent toute hiérarchisation des genres ou des sous-genres, ce qui les conduit souvent à l'absence totale de discernement. Sans grille critique, ils mettent sur le même plan Billy Joel et Paul McCartney, Aerosmith et les Rolling Stones, ce qui finit par s'entendre.

Cet œcuménisme est aussi l'une des fondations du phénoménal succès commercial du groupe. Il est impossible de vendre autant de disques sans déborder largement autour du « cœur de cible », en l'occurrence les adolescents. Les quadragénaires qui considéraient la collaboration de Paul McCartney à un film de la série des James Bond comme une trahison retrouveront *Live and Let Die* dans une version sincèrement admirative (dans la mesure où l'imitation est la forme la plus sincère de la flatterie) ou le *Knocking On Heaven's Door* que Bob Dylan avait composé pour *Pat Garrett et Billy le Kid* de Peckinpah. Ces quadragénaires retrouveront aussi quelque chose que leurs héros d'hier ne sont plus en mesure de donner, une fureur, un émerveillement, une naïveté, perdus de disques de platine en tournées mondiales.

Cette révolte, Axl Rose tente de l'exprimer sur scène en quelques brefs monologues mettant en garde la jeunesse contre *« des forces qui veulent contrôler votre vie »* tout en menaçant trente-quatre mille personnes des pires sanctions si elles n'organisent pas leur propre chaos selon ses desiderata à lui, Axl Rose. On arrive alors au stade de la confusion intellectuelle. Le texte notoire de *One In A Million* disait : *« Je n'en ai rien à foutre des immigrants et des pédés/Ils viennent dans notre pays et font ce qu'ils veulent/ En répandant leurs saloperies de maladies. »* Quatre ans plus tard, Axl Rose explique son homophobie par les sévices que lui infligeait son beau-père, participe au mémorial pour Freddie Mercury dont les bénéfices iront aider les malades du sida et se refuse toujours à présenter des excuses en bonne et due forme.

On voit toujours aux concerts du groupe les T-shirts ignobles représentant une femme violée adossée au mur d'une impasse sur lequel est écrit *Guns n'Roses was here* (en revanche, l'article n'est plus disponible sur les stands qui entourent le stade), mais, dans *Rolling Stone*, Rose affirme avoir changé du tout au tout depuis qu'il suit une thérapie régressive et ne plus considérer les femmes de la même manière. Et Slash, de son côté, se justifie tant bien que mal de sa période opiacée.

Comme toutes les stars du rock depuis Elvis Presley, les membres de Guns n'Roses sont condamnés à ce supplice de grand luxe, surtout pour de sales mômes comme eux : grandir en public.

THOMAS SOTINEL

★ Le 6 juin à l'Hippodrome de Vincennes. Soundgarden, 17 heures. Faith No More, 17 h 45. Guns n'Roses, 20 heures. Discographie Geffen, distribution BMG.

Soundgarden, Faith No More :

Vedettes américaines

LE succès commercial de Guns n'Roses ne fut que le signe avant-coureur d'une résurgence du rock dur, celui qui empêche le reste de la famille de vaquer tranquillement à ses activités. Aujourd'hui, aux Etats-Unis, une kyrielle de groupes bruyants peuple les sommets des classements des meilleures ventes de disques : Red Hot Chili Peppers, Pearl Jam, Nirvana. A Vincennes, on retrouvera, avant Axl Rose et ses camarades, Soundgarden, puis Faith No More, deux exemples représentatifs des nouvelles tendances du rock américain.

Soundgarden, tout d'abord, l'un des premiers groupes à émerger de la scène de Seattle, ce qui en fait l'aîné et le compatriote de Nirvana. Avec le groupe de Kurt Kobain, Soundgarden partage un goût certain pour la débauche sonore, mais le quatuor Soundgarden colle de plus près aux règles du hard-rock, ne pratiquant que de temps en temps la destructuration alanguie qui fait tout le charme de Pearl Jam, Nirvana et de tous les groupes révélés par le label Subpop.

En revanche, Faith No More fait plus que représenter un courant. Originaire d'Eureka, Californie (la ville *où David Lynch avait situé l'action de Blue Velvet)*, Faith No More est un étrange conglomérat qui réunit Mike Patton, un chanteur provocateur, dont les textes, souvent obscènes, sont plus faits pour irriter les censeurs que pour titiller les adolescents ; Roddy Bottum, qui, aux claviers, est capable de tirer la musique du groupe vers des horizons imprévus, pop ou cabaret, ou Mike Bordin, un batteur d'une violence extraordinaire. Lorsque l'on procède au recensement de la scène rock américaine, il est généralement convenu de rattacher Faith No More à la famille *fusion* (du rock et du rap), aux côtés des Red Hot Chili Peppers ou des Limbomaniacs. On retrouve par instants cette affiliation dans la musique, dans l'origine géographique (la plupart de ces groupes viennent de Californie) ou dans la tenue (il semblerait qu'un décret du gouverneur de l'Etat force les chanteurs de *fusion* à se produire en short), mais les idiosyncrasies de Faith No More en font un groupe à part, à la fois plus rock et surtout plus bizarre que la plupart de ses collègues.

T. S.

★ Discographie : Soundgarden : *Louder Than Love*; *Badmotorfinger* (A&M/Polydor). Faith No More : *Live at Brixton Academy*; *The Real Thing* (Slash/Barclay).